UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XIX

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti19pari

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

GIRARD DE RIALLE

CONSERVATEUR DES ARCHIVES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

30480
19/11/93

TOME DIX-NEUVIÈME

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CH. LECLERC, ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1886

BIBLIOGRAPHIE

DES TRADITIONS ET DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE OU ORALE DES FRANCES D'OUTREMER

(*Suite et fin*)

AMÉRIQUE

Possessions françaises.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Relation d'une excursion à Terre-Neuve et à Saint-Pierre-de-Miquelon. (*Revue des Deux-Mondes*, 1831, 1er trimestre.)

La Landelle. Tableau de la mer, 3e série. Mœurs maritimes. *Paris*, Hachette, 1868, in-18.

Le chap. V contient, p. 262 et suivantes, des détails sur la pêche de la morue, les mœurs des pêcheurs, etc. A la p. 284 est relatée la visite annuelle que font à cette île les indigènes Gaspésiens de Terre-Neuve. (Baptêmes et inhumations en terre bénie et française.)

Gobineau (A. de). Voyage à Terre-Neuve. (*Tour du Monde*, t. VII, p. 401-416.)

ANTILLES FRANÇAISES.

LANGUE CRÉOLE OU PATOIS.

TURIAULT. Études sur le langage créole de la Martinique. *Brest*, Lefournier, 1874. (Extrait des *Bulletins de la Société académique de Brest.*) 238 p. in-8 et une photographie.

[MARBOT]. Les Bambous, par un vieux commandeur, recueil de fables traduites en patois. Fort-de-France (Martinique), 1re édit., 1846; 2e édit., 1849. Nouvelle édition, 1869.

M. Brunet (*Revue critique*, 1881, t. I, p. 353) cite une édition de 1879, faite à Nevers.

Poésies nègres, spécimens de chansons en patois créole, en l'honneur de M. Hurard, candidat des électeurs noirs aux élections de 1881, et imprimées sur papier de toutes couleurs. *Figaro*, 1er octobre 1881.

CARAÏBE.

ROCHEFORT (C. DE). Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique, avec un vocabulaire caraïbe. (Attribuée à L. de Poincy et à Cés. de Rochefort.) Rotterdam, 1658.

— Natuurlyke en zedelyke Historie van d'Eylanden de Voor-Eylanden van Amerika. Met eenen Caraïbaanschen Woorden-schat en Koperplaten. Vertaalt in Nederduytsch door H. Dullaart. Rotterd., 1662, in-4.

Traduction hollandaise du précédent.

ROCHEFORT. A vocabulary of the Caraib and French Languages. Contained in « Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique ». In-4, XXXII et 596 p. *Rotterdam,* 1681.

Traduction anglaise du précédent.

DAVIES (J., of Kidwelly). A Vocabulary of the Caribbean and English Languages. Contained in « The History of the Caribby Islands ». In 2 books, with plates. In-folio de VI-351 p. *London*, 1666.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

LA BORDE. Relation de l'origine, mœurs, coutumes, guerres et voyages des Caraïbes sauvages des îles des Antilles de l'Amérique, publié dans le Recueil de divers voyages faits en Afrique et en Amérique, qui n'ont point esté encore publiez. (Publié par H. Justel?) *Paris*, 1674.

Ce volume, cité par Ternaux sous le nº 911, contient : R. Ligon, Histoire de l'isle des Barbades. Trad. de l'Anglois. Avec 1 carte et 11 pl. — De La Borde, Relation de l'origine, mœurs, coustumes, etc., des Caraïbes. Relation de la Guiane, et de ce qu'on y peut faire. Avec 1 pl. — Description de l'isle de la Jamaïque. Avec une carte. — Description de l'isle de Saint-Christophe. Avec 1 carte, etc.

LABAT (Le P. J.-B.). Nouveau voyage aux isles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion... des habitants anciens et modernes, les... evenements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait. *Paris*, 1722, 6 vol. in-12.

DUTERTRE. Histoire générale des Antilles, habitées par les François. *Paris,* 1667-1671, 4 vol. in-4.

CHANVALLON (Thibault de). Voyage à la Martinique, contenant diverses observations sur la physique, l'histoire naturelle, l'agriculture, les mœurs et les usages de cette isle, faites en 1751 et dans les années suivantes (par Thibault de Chanvallon). *Paris*, Bauche, 1763, in-4.
Curieux renseignements sur les Indiens Caraïbes.

LÉONARD. Voyage aux Antilles, vers 1787.

LANJUINAIS (Le comte). Notice sur l'ouvrage de l'évêque Grégoire intitulé : *De la littérature des nègres*, 1808, in-8.

LEBLOND (J.-B.). Voyage aux Antilles et à l'Amérique méridionale, 1813, in-8. (Leblond a passé plusieurs années aux tropiques.)

MOREAU DE JONNÈS. Monographie du gecko mabouïa des Antilles, 1821.

SAINTE-CROIX (Marquis de). Statistique de la Martinique. Avec carte. 1822, in-8.

BOYER-PEYRELEAU (Colonel). Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe. *Paris,* Brissot, Thivars, 1823, 2 vol. in-8.

RUFZ (Dr E.). Enquête sur le serpent. *Saint-Pierre Martinique*, 1845.

— Enquête sur le serpent de la Martinique, 2e édit. *Paris*, Germer-Baillère, 1859, in-8, XIX-402 p.
Détails de superstitions et de médecine indigène.

DANEY (SIDNEY). Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815, par M. Sidney Daney. *Fort-Royal*, 1846-47, 5 vol. in-8.

Rufz de Lavison. — Études historiques et statistiques sur la population de Saint-Pierre, de la Martinique. *Saint-Pierre*, 1854, 2 vol. in-8.

CONTES.

Audebrand (Ph.). La Cruche de nacre, conte des Antilles. Dans le *Journal des Enfants*, 1856, t. I, p. 242.

Turiault (F.). Ouvrage cité. — Cendrillon. — Les habitants du Gros-Morne avant leur civilisation. (Textes patois.)

Compère Lapin et Compère Éléphant, conte, dans Yette, roman de Th. Bentzon, *Paris*, 1880, reproduit dans Rolland, *Faune populaire de la France*, t. V, p. 263-264.

PROVERBES.

Schœlcher (Victor). Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage. *Paris*, Pagnerre, 1841, in-8.

Contient un recueil de proverbes en français corrompu en usage parmi les nègres des colonies françaises, p. 417-434.

Turiault. Ouvrage cité.

Gaidoz et Sébillot. Blason populaire de la France. Ouvrage cité.

DEVINETTES.

Turiault. Ouvrage cité.

GUYANE FRANÇAISE.

LANGUE CRÉOLE OU PATOIS.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Introduction à l'histoire de Cayenne et Étude sur la grammaire créole. *Antibes*, J. Marchand, 1872, LX-208 p., pet. in-18.

COELHO (F. Adolpho). Os dialectos Romanicos ou Neo-Latinos na Africa, Asia, America. (Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne*, 1881.)

Détails sur les dialectes produits par les langues romanes dans les différentes colonies (Maurice, Louisiane, Guyane, la Dominique, la Trinité, la Martinique, etc.).

LANGUES INDIGÈNES.

BIET. Voyage de la France équinoxiale en l'isle de Cayenne, entrepris par les Français en l'année 1652; avec un dictionnaire de la langue du mesme païs. *Paris*, 1664, 1 vol. in-4.

Dictionnaire Galibi, précédé d'un essai de grammaire, par M. D. L. S. *Paris*, 126 p. in-12.

A la suite de: *Maison Rustique à l'usage des habitants de la France équinoxiale*, connue sous le nom de Cayenne. *Paris*, 1763, in-12.

La préface signale des dictionnaires antérieurs.

Larousse mentionne un dictionnnaire galibi, 1763, in-8, qu'il attribue à de La Salle de l'Étang. Ce doit être le même.

(DE PRÉFONTAINE). Dictionnaire Galibi. Dictionarium gallice, latine et galibi. Edidit C. Fr. Ph. de Martius. s. l. n. d., in-8.

Grammaires et Vocabulaires : roucouyenne, piapoco et d'autres langues de la région des Guyanes, par MM. J. Crevaux, P. Sagot et L. Adam. *Paris*, 1882, gr. in-8, IV-288 p.

On a groupé dans ce volume de nombreux documents lexicologiques et grammaticaux à l'aide desquels les linguistes pourront aborder l'étude comparée des idiomes les plus importants de la région des Guyanes, si peu et si mal connus jusqu'à ce jour : galibi, roucouyenne, cariniaco, apalai, carijona, oyampi, arrouague, piapoco, caouiri, baré, baniva, yaribero, puinavi, piaroa, guahibo, yarouro, otamaco, guaraouno, etc.

Quelques ouvrages cités aux Traditions, tels que Léry, Boyer, etc., contiennent aussi des documents linguistiques.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

VILLEGAGNON. Copie de quelques lettres sur la navigation du chevalier de Villegaignon, ès terres d'Amérique, oultre l'équinoxiale jusque soubz les tropiques du Capricorne, contenant sommairement les fortunes encourues en ce voyage avec les mœurs et les façons de vivre des sauvages du pays, envoyées par un des gens dudict seigneur. *Paris*, chez M. Lejeune, 1557, in-12.

Cf. sur Villegagnon le discours de Nicolas Barré sur la navigation du chevalier de Villegagnon en Amérique. *Paris*, Lejeune, 1558, in-12.

THEVET (André). Les singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique et de plusieurs autres terres et isles découvertes de notre temps. *Paris*, chez les héritiers de Maurice Delaporte, 1558, in-4, fig. — Réimprimées, *Anvers*, chez Christophe Plantin, 1559, in-8.

Cf. sur Thevet, qui était très crédule, Léry, *Voyage au Brésil*.

Léry. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil de l'Amérique, contenant la navigation et choses remarquables vues sur mer par l'auteur, etc., les mœurs et façons de vivre estranges des sauvages brasiliens, avec un colloque en leur langue. *La Rochelle*, 1578, in-8. — *Rouen*, 1578, in-8. — *La Rochelle*, 1585, in-8. — *Genève*, 1611, in-8.

Il existe une traduction latine, *Genève*, 1586 et 1594, in-8, et une hollandaise, *Amsterdam*, 1597.

Boyer. Véritable relation de ce qui s'est passé au voyage que fit M. de Bretigny en l'Amérique occidentale, avec une description des mœurs et des provinces des sauvages, un dictionnaire de la langue et un avis très-nécessaire à tous ceux qui veulent habiter ou faire habiter ce pays-là ; le tout fait sur les lieux par P. Boyer, seigneur du Petit Puy. *Paris*, 1654, in-12.

Aigremont (D'). Relation du voyage des Français fait au Cap Nord en Amérique, par les soins de la Compagnie établie à Paris, et sous la conduite de M. de Royville, avec une ample description du pays, des mœurs et façons de vivre des sauvages, par J. de Laon, seigneur d'Aigremont. *Paris*, 1654, in-12.

(Chevillard). Desseins du cardinal de Richelieu sur l'Amérique... et un ample traité du naturel de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la terre ferme. *Rouen*, 1659, in-4.

Biet. Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne, entrepris par les François en l'an 1652, par M. Antoine Biet, prêtre. *Paris*, François Clauzier, 1664, in-4.

Le troisième livre traite du tempérament du pays, de la fertilité

de la terre et des mœurs des sauvages de cette contrée, avec un dictionnaire de la langue du même pays.

De La Barre. Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée Guyane, nouvellement remise sous l'obéissance du roi, par le sieur de La Barre, son lieutenant-général en ce pays. *Paris*, Jean Ribou, 1666, in-4.

Clodoré (J., secrétaire de vaisseau). Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terres fermes de l'Amérique, pendant la dernière guerre avec l'Angleterre et depuis.., accompagnée d'une exacte description du pays, mœurs et naturel des habitants, le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays, par J. C. S. D. V. *Paris*, 1671, 2 vol. in-12.

Froger. Relation d'un voyage fait en 1695-1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne, etc., par une escadre commandée par M. de Gennes. *Amsterdam*, 1699, in-12.

Grillet. Journal du voyage qu'ont fait les PP. Grillet et Bechamel dans la Guyane l'an 1674. (Publié dans la *Relation de la rivière des Amazones* de Gonneville.) *Paris*, 1679-80, 4 vol.

Labat (Le P. J.-B.). Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727. *Paris*, 1730, 4 vol. in-12.

Recueil de voyages dans l'Amérique méridionale, contenant diverses observations remarquables touchant le Pérou, la Guyane, etc. *Amsterdam*, Bernard, 1738, in-12.

Barrère (P.). Nouvelle relation de la France équinoxiale, contenant la description des côtes de la Guyane, de l'île de Cayenne..., les mœurs et coutumes des différents

peuples sauvages qui l'habitent, avec des figures dessinées sur les lieux. *Paris,* 1743, in-12.

Gumillo. Histoire naturelle, civile et géographique de l'Orénoque, dans laquelle on traite des usages et des coutumes des Indiens qui l'habitent, des animaux, etc., par le P. Joseph Gumillo de la C. de J. Traduit de l'espagnol par M. Eidons. *Avignon*, 1758, in-12.

Bellin. Description géographique de la Guyane, contenant les possessions des François, des Espagnols, des Portugais, des Hollandais dans ces vastes pays, etc. *Paris*, 1763, 1 vol. in-4, fig. et cartes.

Bancroft (E.). An essay on the natural history of Guiana, together with an account of the religion, manners and customs of several tribes of its Indian inhabitants, by a gentleman of the medical faculty during his residence in that country (by Edouard Bancroft). *London*, 1769, in-8.

Renseignements sur les Indiens de la Guyane.

Prudhomme (L.-M.). Voyage à la Guyane et Cayenne fait en 1789 et années suivantes. *Paris*, 1798, in-8.

Stedman. Voyage à Surinam, traduit de l'anglais, suivi du tableau de la Colonie française de Cayenne. *Paris*, Buisson, an VII, 3 vol. in-8.

Le troisième volume contient des renseignements sur les mœurs des Indiens habitant en territoire français.

Giraud. Mémoires sur la colonie de la Guyane française. *Paris*, 1803.

Pitou (N. L. A.). Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques et chez les anthropophages. *Paris*, l'auteur, 1805, 2 vol. in-8. 2e édit., 1807.

LEBLOND (J.-B.). Description abrégée de la Guyane française, 1814, in-8.

DENIS (Ferdinand). La Guyane. *Paris*, 1824, 2 vol. in-18.

GIBERT DES MOLIÈRES, déporté du 18 fructidor. Fragment d'un journal écrit à la Guyane, 1835, in-8.

Mémoires sur les nouvelles découvertes géographiques faites dans la Guyane française, par M. le baron Walckenaer. (*Annales des Voyages*, juillet 1837.)

BRUMAULT DE BEAUREGARD. Voyage à la Guyane. 1842, 2 vol. in-8.

Déporté à Cayenne de 1797 à 1801.

Notes sur la Guyane française, les mœurs et les habitudes des indigènes, par Gatier. (*Annales scientifiques de l'Auvergne*, t. II.)

NOUVION (V. DE). Extraits des auteurs et voyageurs qui ont écrit sur la Guyane, suivis du catalogue bibliographique de la Guyane. *Paris*, Béthune et Plon, 1844, 1 vol. in-8.

DENIS (Ferdinand). Voyages de Malouet dans les forêts de la Guyane. 1854.

Réimpression de l'ouvrage publié d'abord dans le premier volume des *Mél. de litt.* de Suard.

PUECH (E.). La Guyane française. Récits d'un missionnaire. (*Revue du Monde catholique*, 1865.)

BOUYER. La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863. *Paris*, 1867, in-4.

Ouvrage illustré de types, de scènes et de paysages par Riou et de fig. d'histoire naturelle par Rapine et Delahaye.

Voyage chez les Indiens de la Guyane. (*Bulletins de la Société des sciences*, etc. *de la Réunion. Saint-Denis*, 1873, in-8.)

CONTES.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Introduction à l'histoire de Cayenne, suivie d'un recueil de contes, fables et chansons en créole. *Antibes*, J. Marchand, 1872, pet. in-18.

Le Nègre, l'Indien et le Blanc (Neg, Inguien ké blang), en vers; *Le Chien et le Chat* (Chien ké Chat) en prose. (Ces deux contes sont composés d'après des traditions nègres.)

LOYS BRUEYRE. (Dans *Mélusine*, t. I, 1877, col. 24 et 43.)

Papa Tigre et papa Mouton. — *Les Trois Œufs.* (Ces deux contes sont en français seulement.)

CHANSONS.

SAINT-QUENTIN (A. DE). Ouvrage cité. Deux chansons en créole, non purement populaires, mais composées populairement : *Le Crapaud* (Krapo) et *La bonne Toto* (Néné Toto).

Pays de langue française non possédés par la France.

CANADA.

GÉNÉRALITÉS.

RAMEAU. La France aux colonies. Canadiens et Acadiens. *Paris*, Jouby, 1859, in-8.

MORGAN (A. de). Bibliotheca Canadiensis ; or a manual of Canadian Literature. *Ottawa*, 1867, in-4.

LOREAU. Histoire de la littérature canadienne. *Montréal*, 1874.

RIBAUD (Maximilien). Le Mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada. *Montréal*, 1879.

RÉVEILLAUD (Eug.). La langue et la littérature française au Canada, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, août 1883, pp. 311-335.

LEGENDRE (Napoléon). La province de Québec et la langue française, dans la *Revue du monde latin* du 25 mars 1884, pp. 265-278.

Aire géographique de la langue française au Canada.

Consulter RAMEAU, ouvrage cité, et A. DE LAMOTHE, *Trois mois chez les Français d'Amérique.*

GRAMMAIRES ET GLOSSAIRES.

MAGUIRE (L'abbé). Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, suivi d'un recueil de locutions vicieuses. *Québec*, 1841.

BUIES. Barbarismes canadiens. Art. du *Pays*, 1865.

TARDIVEL. L'Anglicisme, voilà l'ennemi.

GINGROS. Manuel de locutions vicieuses.

CARON (L'abbé). Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-Français.

DUNN (Oscar). Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada. *Québec*, imp. A. Coté, 1880, pet. in-12 de xxv-200 p.

Sur le patois des Acadiens français, on peut consulter dans les *Nouvelles soirées canadiennes, Montréal,* 1884, in-8, un article de M. Pascal Poirier, intitulé : *La Langue acadienne,* et dans le même recueil, p. 73 et suiv., un autre article de M. E. Gerbier, intitulé : *Les Acadiens.* D'après ce dernier, les Acadiens parlant français étaient au nombre de 108,601 pour les trois provinces maritimes seulement (recensement de 1881).

LANGUES INDIGÈNES.

Dictionnaire de la langue huronne dans Sagard. 1632, réédité en 1865.

Ouvrage cité plus loin.

De la Hontan. Voyages dans l'Amérique septentrionale. 2e édition, 2 vol. Avec cartes et figures. *La Haye,* 1706.

A la fin du second volume se trouve un petit glossaire du langage des Indiens.

Belcourt (G.-A.). Principes de la langue des sauvages appelés Sauteux. *Québec,* 1839, in-8.

Les Sauteux sont les Chippeways de l'Est.

A theoretical and practical grammar of the Otchipwe language, the language spoken by the Chippewa Indians, which is also spoken by the Algonquin, Otawa and Potowatami Indians with little difference. *Detroit,* 1850, pet. in-4.

Baraga (Rev. Frederick). A Dictionary of the otchipwe language explained in english. *Cincinnati,* 1853, pet. in-4.

Dictionnaire chippeway-anglais et anglais-chippeway.

Shea. Dictionnaire français-onontagué. A french-onondaga

dictionary, from a mss. of the seventeenth century, edited by John Gilmary Shea, *New-York*, 1860, gr. in-8.

Tome Ier de la collection : *Library of American Linguistics.*

Ce dictionnaire a été publié sur une copie du manuscrit original qui se trouve à la bibliothèque Mazarine.

HOROSE (J.). A grammar of the cree Language, with vhich is combined an analysis of the chippeway dialect. *London*, 1865, in-8.

CUOQ (L'abbé). Études philosophiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique. *Montréal*, 1866, in-8.

On trouve dans ce livre une grammaire assez étendue des langues iroquoise et algonquine.

RAND (S. T.). A short statement of facts relating to the history, manners, customs, language, and literature of the micmac tribe of Indians in Nova Scotia and Prince Edward's Island. *Halifax*, 1850, br. in-8 de 40 p.

Grammaire de la langue mikmaque (en français). *S. l. n. d.*, in-f° de 16 ff.

Deux fragments de deux ouvrages différents publiés en Angleterre ; le second doit être composé de placards d'imprimerie. (Note d'un catalogue.)

MAILLARD (L'abbé). Grammar of the mikmaque language of Nova Scotia, edited from the mss. of the abbé Maillard, by the rev. Joseph M. Bellenger. *New-York*, 1864, in-4.

Tome IX de la collection : *Shea's library of American Linguistics.*

FIRST (A.). Reading book in the micmac language : comprising the micmac numerals and the names of the different kinds of beasts, birds, fishes, tree, etc., of the maritime provinces of Canada, also some of the Indian

names of places and many familiar words and phrases translated litterally into english. *Halifax*, 1875, in-12.

CUOQ (J.-A. prêtre de Saint-Sulpice). Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices. IX-215 p. in-8. *Montréal*, Chapeleau, s. d. (1883 ?).

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CARTIER (Jacques). Brief récit et succincte narration de la navigation faicte es isles de Canada, Hochelega, Saguenay et aultres, et particulièrement des mœurs, langage et cérémonies d'habitans d'icelles. *Paris*, 1545, petit in-8.

Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France de 1634 à 1639. *Paris*, 1640, 17 vol. in-12.

Détails sur les mœurs des sauvages.

SAGARD (Fr.-Gabriel). Le grand voyage du pays des Hurons. *Paris*, 1632, in-8.

Donne des détails sur la musique des Indiens.

SAGARD (Theodat-G.). Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer douce, ès derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada, avec un dictionnaire de la langue Huronne. Nouvelle édition publiée par E. Chevalier. *Paris*, 1665, 2 vol. in-8.

— Histoire du Canada. *Paris*, 1636, in-12.

Détails sur les mœurs, et, aussi, p. 174, sur les instruments de musique au Canada.

LAET (DE). L'histoire du Nouveau-Monde ou description des Indes occidentales, contenant 18 livres. *Leyde*,

Bonaventure et Abraham Elzeviers, 1640, in-f°, fig. et cartes.

Détails de mœurs et documents philologiques tirés en partie de la collection Ramusio pour la langue de la Nouvelle-France.

CREUXIUS. Historia canadensis, 1664, in-4.

BOUCHER (Pierre, Gouverneur de Trois-Rivières). Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France. *Paris,* 1665, in-12.

DIÉREVILLE. Relation du voyage du port royal de l'Acadie, ou de la Nouvelle-France, dans laquelle on voit... les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes actions sauvages, in-12.

DENIS (Nicolas). Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle de ce pays. *Paris*, 1672, 2 vol. in-12.

Le Voyage et la Découverte du Père Marquette et du sieur Jolyet dans l'Amérique septentrionale.

Dans le supplément au Recueil des voyages de Thévenot.

LE CLERCQ (Le P. Chr.). Nouvelle relation de la Gaspésie qui contient les mœurs et la religion des sauvages Gaspésiens Porte-Croix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada. *Paris*, Amable Auroy, 1691, in-12.

LA HONTAN (Le baron). Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale, comprenant plusieurs relations des peuples qui l'habitent, etc. *La Haye*, 1703, 2 vol. in-8.

— Suite du voyage de l'Amérique. *Amsterdam*, 1704, in-8.

— Mémoires de l'Amérique septentrionale, ou la suite des voyages de M. le baron de La Houtan. *La Haye*, 1704.

La Croix de Chevrières. État présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle-France.

Hennepin. Voyage ou nouvelle découverte d'un grand pays, dans l'Amérique, entre le nouveau Mexique et la Mer Glaciale, par le R. P. L. Hennepin. Avec un voyage qui contient une relation exacte de l'origine, mœurs, coutumes, gestes et voyages des Caraïbes, faite par le sieur De La Borde, tirée du cabinet de M. Blondel. *Amsterdam*, Jacques Desbordes, 1712.

Lafitau (Le P.). Mœurs des sauvages américains, etc. *Paris*, 1724, 4 vol. in-12.

— Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps. *Paris*, 1724, 2 vol. in-4.

De Zeden der Wilden van Amerika; zynde een nieuwe uitvoerige en zeer kurieuse Beschryving van derzelver Oorsprong, Godsdienst, manier van Oorlogen, Huwelyken, Opvoeding, Oeffeningen, Feesten, Danzeryen, Begravenissen en andere zeldzame gewoonten; tegen de Zeden der oudste Volkeren vergeleken, en met getuigenissen uit de oudste Grieksche en andere Schryveren getoetst en bevestigt door J. F. Lafitau in't Fransch beschreven. *Gravenhage*, G. Vander Poel, 1731, 2 part. en 1 vol. in-f°, fig. et planches.

Le Sage. Les Avantures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France. *Paris*, Ganeau, 1732, 2 vol. in-12.

Lebeau. Aventures. 1738, in-12.

Charlevoix (Le P.). Histoire de la Nouvelle-France. *Paris*, 1744, 3 vol. in-4.

Allgemeine Geschichte der Lænder u. Vœlker von America.

Mit einer Vorrede J. S. Baumgartens. 2 Bde mit vielen Kupfern. *Halle*, 1752-53. gr. in-4.

Contient traduction de : Lafitau's « Mœurs des sauvages », et de Charlevoix's « Histoire de la Nouvelle France ».

LANDOLPHE. Voyages contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques, rédigés sur son manuscrit, par S.-J. Quesne, ornés de 3 grav. (Landolphe, le prince Boudakan et le plan de l'établissement français, 2 vol. in-8.)

CHABERT (L'amiral de). Voyage sur les côtes de l'Amérique septentrionale. *Paris*, 1753.

Voyage fait au point de vue astronomique.

PICHON (Ancien ordonnateur au Canada). Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton jusqu'en 1758. *La Haye*, 1760, in-12.

Sitten und Meinungen der Wilden in America. *Frankfurh am Mayn*, 1777-1781, 4 vol. in-12, fig.

LONG. Voyage chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale (de l'an 1768 à 1786), traduit de l'anglais par Billecocq. *Paris*, an II, in-8.

Variétés littéraires, ou Recueil de pièces, tant originales que traduites, concernant la philosophie, la littérature et les arts. *Paris*, 1804, 4 vol. in-8.

Contient entre autres choses : Mémoires sur les coutumes et usages des cinq nations iroquoises du Canada.

PAVIE (Th.). Voyage aux États-Unis et au Canada. *Paris*, 1813-1833, 2 vol. in-8.

COUPÉ DE SAINT-DONAT. Histoire de l'établissement des Français dans l'Amérique du Nord. 1823, in-8.

LEBRUN. Tableau statistique et politique de deux Canada. 1833, in-8.

GARNAUD. Histoire du Canada. 1845, 4 vol. in-8.

BUIES (Arthur). Chroniques, légendes et discours, mœurs.

RAMEAU. Acadiens et Canadiens, 1858.

TACHÉ (J.-C.). Forestiers et voyageurs, étude de mœurs canadiennes, dans les *Soirées canadiennes,* 1863.

STRAUSS (Louis), écrivain belge. Le Canada, 1867.

TACHÉ (Mgr). Esquisse sur le nord-ouest de l'Amérique. *Montréal*, 1868.

SULTE (Benjamin). Mélanges d'histoire et de littérature. *Ottawa*, 1874, 4 vol. in-12.

Détails sur les mœurs et coutumes du Canada.

GASPÉ (DE). Les anciens Canadiens. *Québec*, 1877, 2 vol. in-18.

Détails de mœurs, coutumes, etc., l'un des plus précieux livres publiés sur les croyances, coutumes, etc., des Canadiens.

GASPÉ (DE, fils). Le Chercheur de trésors. *Québec*, 1878, pet. in-18.

Contient des superstitions.

LAMOTHE (A. DE). Cinq mois chez les Français d'Amérique. *Paris*, Hachette, 2e édit., 1880.

RÉVOIL (Bénédict-Henri). États-Unis et Canada. L'Amérique du Nord pittoresque, ouvrage publié sous la direction de W. Cullen Bryant, illustré d'un nombre considérable de gravures et d'une carte des États-Unis. *Paris*, 1880, 1 vol. in-fo.

TACHÉ (L.-H.). L'Isle aux démons, roman, dans les *Nouvelles soirées canadiennes*, ouvrage cité, 1884, pp. 89 et suiv.

Quelques traits de superstition et de légende.

CONTES ET LÉGENDES.

Plusieurs recueils canadiens intitulés *Légendes* sont en réalité de petites nouvelles historiques ayant trait à l'établissement des Français au Canada, à la prédication de l'Évangile et aux luttes héroïques des Franco-Canadiens contre les Anglais, à l'époque où ceux-ci étaient ennemis de leur langue et de leur nationalité. Ils sont cependant intéressants au point de vue du *Folk-lore,* à cause des idiotismes canadiens et des superstitions canadiennes ou sauvages qui y sont relatés. Parmi les livres portant ce titre et auxquels s'appliquent ces observations on peut citer :

Légendes canadiennes, recueillies par J. Huston. *Paris,* 1853, in-12.

Gaspé (De). Les anciens Canadiens, ouvrage cité.
Contient quelques légendes.

Taché. Trois légendes de mon pays, ou l'Évangile ignoré, l'Évangile prêché, l'Évangile accepté. *Québec,* A. Coté, 1876, pet. in-12 de 162 p.

Cassegrain (L'abbé). Légendes canadiennes. *Québec,* A. Coté, pet. in-12 de 200 p.

Gaspé (De, fils). Le chercheur de trésors. Ouvrage cité.
Contient quelques légendes.

H. de La Mothe. Ouvrage cité. Le Diable et le Peau-Rouge, p. 237.

Dugast (Prêtre de l'archevêché de Saint-Boniface). Légendes du Nord-Ouest. *Montréal,* Cradeux et Derome, 1884, in-8.

LELAND (Charles L.). The Algonquin Legends of New-England. *London*, 1884, XV-379 p. petit in-8.

Contient des légendes et des contes des Micmacs du Nouveau-Brunswick. Quelques-uns, quoique indianisés, sont d'origine européenne, et sont venus des colons français du Canada, par exemple, p. 311, le conte des « Trois hommes forts ».

FAUCHER DE SAINT-MAURICE. A la brunante, contes et récits. *Montréal*, 1874, in-12.

CUOQ. La chasse au chevreuil, conte iroquois, dans *Mélusine*, t. II, col. 210 et suiv.

CHANSONS ET MUSIQUE.

EDWARD KNIGHT. Canadian airs, collected by lieutenant Rack, with symphonies and accompaniments. *London*, 1823.

Airs de musique, sans les paroles.

TACHÉ. Soirées canadiennes, ouvrage cité.

Chanson de la Ignolé, aguilaneuf et détails sur cette coutume. Citée par Gagnon, p. 24.

La Lyre canadienne. *Québec*, 1847, in-12.

Chansons canadiennes citées dans :

MOORE (Thomas). Memoirs edited by lord J. Russel. *London*, 1856, t. VII, p. 192. — Poetical works, *Paris*, Galignani, 1841, pages 114 et 138.

TOCQUEVILLE (DE). Quinze jours au désert. — Correspondance et œuvres posthumes, p. 235.

— Nouvelle correspondance, p. 49.

Chant canadien, cité dans le *Journal de voyage* de Bellot. *Paris*, 1854.

Quand j'étais chez mon père,
Petit et jeune œillet,
M'envoie à la fontaine
Pour remplir mon cruchon.

La Nouvelle Lyre canadienne. *Montréal*, 1858, in-12.

Les anciens Canadiens, par Phil. Aubert de Gaspé. Ouvrage cité.

LARUE (F.-A.-H.). Chansons populaires et historiques, dans le Foyer canadien. *Québec*, 1863, in-8.

GASPÉ (DE, fils). Le chercheur de trésor. Ouvrage cité.

GAGNON. Chansons populaires du Canada, recueillies et publiées par Ernest Gagnon. *Québec*, 1865, in-8, musique notée.

Nouvelle édition. *Québec*, Morgan, 1880, in-8 de VIII-350 p. Cf. article de M. Rathery, *Le Français*, 19 février, 5 et 9 mars 1874.

Deux chansons des Pieds-Brûlés, reproduites par A. de Lamothe : *Cinq mois chez les Français du Canada*. Hachette, 2e édition. 1880, in-18, p. 308-310 et suivantes.

PROVERBES.

GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). Le Blason populaire de la France. *Paris*, Cerf, 1884, in-8.

Contient, p. 312 et suiv., quatorze proverbes ou sobriquets, les uns usités au Canada, d'autres en usage en France.

MŒURS ÉPULAIRES.

GASPÉ (DE). Les anciens Canadiens. Ouvrage cité.

Description, pp. 97 et suiv., d'un repas canadien.

Cuisinière canadienne (nouvelle). Contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage. 5e édition, augmentée, in-8.

LOUISIANE.

PATOIS CRÉOLE.

MERCIER (Alfred). Étude sur la langue en Louisiane, suivie d'un conte créole, dans l'Athénée Louisianais. *Nouvelle-Orléans,* 1er juillet 1880.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

CAVALIER DE LASALLE (Robert). Journal historique du dernier voyage de feu M. de La Salle. *Paris,* 1723, in-12.

Publication faite d'après le journal de Joutel, un de ses compagnons.

LE MASCRIER (J.-B.). Mémoire historique sur la Louisiane, 1753, 2 vol. in-12.

LE PAGE DU PRATZ. Histoire de la Louisiane, avec deux voyages dans le nord du Nouveau Mexique. *Paris,* 1758, 3 vol. in-12, pl.

Détails sur les mœurs des indigènes de la Louisiane.

PAGÈS (Vicomte DE). Voyages autour du monde et vers les deux pôles par terre et par mer pendant les années 1767-1776. *Paris,* 1782, 2 vol. in-8.

Contient le récit du voyage fait en Louisiane et sur les bords du Mississipi en 1767 (1er volume).

ROBIN (C.-C.). Voyage dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale. *Paris,* 1807, 3 vol. in-8, fig.

PERRIN-DULAC. Voyages dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri, par les États-Unis, l'Ohio et les provinces qui le bordent, en 1801, 1802 et 1803, avec un aperçu des mœurs, des usages et du caractère et des coutumes religieuses et civiles des peuples de ces diverses contrées. *Paris,* 1805, in-8.

Délails sur les mœurs, etc.

BARBÉ-MARBOIS. Histoire de la Louisiane. *Paris*, 1829.

B. M. avait été chargé d'une mission.

BAUDRY DES LOZIÈRES. Voyages à la Louisiane, vers 1830.

GERSTAECKER. Les tableaux du Mississipi. *Dresde*, 1847.

— Pirates du Mississipi, roman, trad. française. Hachette, in-18.

MERCIER (A.). L'habitation Saint-Ybars, ou maîtres et esclaves en Louisiane. *Nouvelle-Orléans*, imp. franco-américaine, 1881, in-8, 234 p.

C'est un roman de mœurs louisianaises. Les esclaves mis en scène parlent créole.

CONTES.

Compère Bouc et Compère Lapin, conte nègre, dans *Le Meschacebé,* 10 juin 1876, reproduit par Mélusine, t. I, col. 495.

MERCIER. Étude sur la langue, etc., ouvrage cité.

— Mlle Kalinda, conte en patois créole.

MERCIER. Compère Lapin et Compère Bouki, conte créole, texte et traduction, reproduit dans Rolland, Faune populaire de la France, t. IV, p. 259 et suiv.

Diffère du précédent.

Antilles politiquement non françaises (1).

HAITI.

LINGUISTIQUE ET LITTÉRATURE CRÉOLE.

DUCŒURJOLY. Manuel des habitants de Saint-Domingue. *Paris*, 1802, 2 vol. in-8.

Contient un vocabulaire français-créole.

GRÉGOIRE. De la littérature des nègres. 1808.

Abécédaire haïtien... suivi d'un précis historique sur l'île d'Haïti. In-8, 40 p. avec carte. *Port-au-Prince*, 1862.

L'HERISSON. Poèmes créoles (surtout satiriques).

Cité sans indication de date dans le *Trübner's Record*, déc. 1870, p. 58-59.

BIGELOW. Wit and wisdom of the Haytian. *New-York*, 1877.

Contient des proverbes et dictons et quelques notes sur le créole d'Haïti.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

(ŒXMELIN.) Histoire des avanturiers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes, contenant ce qu'ils y ont fait de remarquable, avec la vie, les mœurs et les coutumes des Boucaniers et des habitants de Saint-Domingue et

(1) Plusieurs des ouvrages qui traitent des Antilles restées possessions françaises s'appliquent aussi aux Antilles politiquement non françaises et réciproquement.

de la Tortue; une description exacte de ces lieux... (par Alex. Olivier Œxmelin). *Paris*, 1686, in-12. Nouvelle édition. *Trévoux*, 1775, 4 vol. in-12, fig.

CHARLEVOIX. Histoire de Saint-Domingue. *Amsterdam*, 1733, 4 vol. in-12, fig. et cartes.

MOREAU DE SAINT-MÉRY. Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent. *Paris*, 1784, 6 vol. in-4.

« Ouvrage le plus complet sur la législation des colonies, suivi d'un tableau raisonné de l'administration des colonies, d'observations sur le climat, la population, le caractère et les mœurs des habitants de la partie française de Saint-Domingue, d'une description physique, politique et topographique des différents quartiers de cette même partie, et d'une histoire de cette isle depuis sa découverte jusqu'à nos jours. »

— Description de la partie française de Saint-Domingue.

BARRÉ DE SAINT-VENANT. Des colonies modernes sous la zone torride et particulièrement de celle de Saint-Domingue. 1802.

Mascarades à Haïti et danses. (*Magasin pittoresque*, 1841, p. 57.)

ALAUX (G. D'). Article sur les mœurs et la littérature des nègres d'Haïti. (*Revue des Deux-Mondes*, 1852, t. XIV.)

Proverbes créoles.

BONNEAU (Alex.). Les noirs, les jaunes et la littérature française en Haïti. (*Revue contemporaine*, 15 décembre 1856.)

Cite quelques proverbes et une chanson en créole haïtien.

— Haïti, etc. *Paris*, Dentu, 1862, 176 p. in-8.

DORMOYS. Sous les tropiques, souvenirs de voyage. *Paris*, 1864, 1 vol. in-12.

— Une visite chez Soulouque. Souvenirs d'un voyage dans l'île d'Haïti. *Paris*, 1864, 1 vol. in-12.

CONTES.

ALIBÉE-FÉRY (Général). Essais littéraires. *Port-au-Prince*, imp. Robin, 1876, in-12, publié en 4 fascicules.

Le troisième fascicule, intitulé *Les Esquisses*, contient six contes, en français seulement, dont voici les titres : *La Force et la ruse. — L'expiation. — L'amant à l'épreuve. — La bête sans pareille. — Les trois taureaux. — Le fils du chasseur.*

Aux pages 343-350 se trouve l'explication de quelques termes locaux.

Ce livre paraît être très rare. M. Schuchardt, professeur à l'Université de Graz, n'en connaissait qu'un exemplaire, qui était en sa possession, et qu'il voulut bien nous communiquer en 1883.

CHANSONS.

Chanson en créole haïtien, dans Alex. Bonneau, Les Noirs, etc. Ouvrage cité plus bas.

PROVERBES.

ALAUX (G. D'). Mœurs et littérature des nègres d'Haïti. Ouvrage cité.

Proverbes créoles.

BONNEAU (Alex.) Les noirs, les jaunes, etc. Ouvrage cité.

Contient quelques proverbes.

BIGELOW. Wit and wisdom, etc. Ouvrage cité.

Contient des proverbes et des dictons.

SAINT-THOMAS.

Le Noel créole, dans l'*Almanach des traditions populaires*, 3e année. Maisonneuve, pet. in-12 elzévir, 1884.

TRINITÉ.

L'existence d'un patois créole français à La Trinité est d'autant plus curieuse que l'île n'a jamais été politiquement française. En 1783, elle était à peine habitée. Le Gouvernement espagnol eut l'habileté d'y attirer les colons français qui émigraient des Petites-Antilles, cédées à l'Angleterre en 1783. A son tour La Trinité passa en 1797 sous la domination anglaise. On trouvera une histoire résumée de l'île de la Trinité et de sa colonisation française dans un article du *Courrier des Deux-Mondes*, reproduit sur la couverture du *Tour du Monde*, numéro du 23 juillet 1870. Sur les 100,000 habitants de l'île, il y avait 55,000 créoles nationaux (blancs, mulâtres et noirs), 4,000 créoles des îles françaises, 4,000 nègres d'Afrique, 1,000 étrangers, 15,000 créoles des îles anglaises, 1,000 Anglais du Royaume-Uni, 20,000 Coolies et Chinois, dont les uns parlent un peu l'anglais et les autres le français. (H. Gaidoz, *Revue critique*, 1881, t. II, p. 169.)

Souvenirs des Antilles, voyages en 1815 et 1816, aux États-Unis et dans l'archipel Caraïbe (aperçu de Philadelphie

et de New-Yorck, description de la Trinidad, etc., etc.), par M*** (de Montlezun). *Paris*, Gide, 1818, 2 vol. in-8.

DAUXION-LAVAYSSE. Voyage aux îles de la Trinidad, de Tabago, etc., et dans les diverses parties de l'Amérique méridionale, 1813. 2 vol. in-8.

THOMAS (J.-J.). The theory and practice of Creole grammar. *Port-of-Spain*, pet. in-8 de VI-134 p.

Proverbes créoles, p. 120-127.

FORTUNE (C. T.). Creole adages, bons mots, similes, etc., s. l. n. d.

CODJOE (Le capitaine). Satire anonyme contre le gouverneur Sir C. Eliot. *Trinidad*, 1853.

THOMAS (Frédéric). Adresse des pauvres à Monseigneur Scaccapietra. *Trinidad*, 1855.

Cf. Paul Meyer, *Revue critique*, 1872, t. I, p. 151.

— Lettre de M. F. THOMAS dans Trübner's Oriental and literary Record. Décembre 1870, p. 578.

OCÉANIE

GÉNÉRALITÉS.

VALLÉE (Léon). Essai d'une bibliographie de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, 68 p. in-12. *Paris*, Klincksieck, 1883.

LINGUISTIQUE.

Vocabulaire de la langue des îles de la Société, précédé d'un avertissement sur le vocabulaire.

Dans le t. VI, p. 121-181, des Voyages dans l'hémisphère austral de Cook, trad. française. *Paris,* 1787, in-8.

TAHITI.

Pereire (Jacob). Dissertation sur l'articulation de l'insulaire d'Otahiti, dans le *Voyage autour du Monde* de Bougainville.

Mœrenhout. Voyage aux îles du Grand-Océan. *Paris,* 2 vol. in-8, 1837.

Sur le langage de Taïti, consulter les pp. 407 et suivantes du t. Ier.

Buschmann (E.). De la langue des îles Marquises et de Taïti, avec l'histoire et la géographie de l'archipel des Marquises et un vocabulaire inédit par Guill. de Humboldt. *Berlin,* 1843.

— Textes Marquésans et Taïtiens, publ. et analysés. *Berlin,* 1843.

Gaussin. Du dialecte de Taïti, de celui des îles Marquises et en général de la langue polynésienne. *Paris,* Didot, 1853, in-8 de 282 p.

Ce livre a obtenu le prix Volney.

Jaussen (E.). Grammaire de la langue maori, dialecte

tahitien; suivie d'un Dictionnaire français-tahitien et tahitien-français. *Saint-Cloud,* 1860, in-12, 152 p.

V. (J. F.). Précis de Grammaire polynésienne (tahitien), précédé d'une considération sur la nature des langues polynésiennes. *Bruxelles,* 1874, in-8.

Quelques morceaux de tahitien dans le *Mariage de Loti,* roman. Michel Lévy, 1878, in-8.

Richard Le Moing (V. P.), missionnaire. Le guide des enfants tahitiens pour apprendre le français. Première partie. *Papeete,* imp. du gouvernement. 1884, pet. in-4, 90 p.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Bougainville. Voyage autour du Monde, 1771.

Contient nombre de renseignements sur les mœurs et les usages des îles Tahiti, qu'il explora un des premiers.

Taitbout. Essai sur l'isle d'Otahiti, située dans la mer du Sud, et sur l'esprit et les mœurs de ses habitants. *Avignon et Paris,* 1779, in-8 de 125 p.

Cook. Voyage dans l'hémisphère austral. *Paris,* 1788.

Forster (G.). A voyage round the world.

Le t. I contient des détails sur Taïti.

Wilson (James). A missionary voyage to the southern Pacific Ocean, performed in the years 1796 to 1798, in-4. *Londres,* 1799.

Donne des détails sur la cosmogonie haïtienne ; ils ont été en partie reproduits et parfois complétés par Lesson.

Bligh. Voyage dans la mer du Sud.

LESSON (P.). Voyage autour du monde sur la *Coquille*. *Paris*, 1838, 2 vol. in-8.

VINCENDON-DUMOULIN. Iles Taïti. Esquisse historique et géographique, précédée de considérations générales sur la colonisation française dans l'Océanie, par Vincendon-Dumoulin et Desgray. 1844, 2 vol. in-8.

CUZENT. Monographie de Taïti.

GAUSSIN. Cosmogonie taïtienne. Dans le *Tour du monde*, 1860, t. I, p. 10 et 302.

LOTI (Pseudonyme de M. Pierre VIAUD). Le Mariage de Loti. *Hetzel*, 1881, in-18.

Presque tout ce roman se passe à Taïti, on y trouve d'assez nombreux traits de mœurs et quelques traditions.

MARQUISES.

LINGUISTIQUE.

MOSBLECH (B.). Vocabulaire océanien-français et français-océanien des dialectes parlés aux îles Marquises, Sandwich, Gambier, etc. *Paris*, 1843, in-8.

BUSCHMANN (E.). De la langue des îles Marquises et de Taïti, avec l'histoire, la géographie, de l'archipel des Marquises et un vocabulaire inédit par G. de Humboldt. *Berlin*, 1843.

— Textes marquisans et tahitiens, publiés et analysés. *Berlin*, 1843.

LABARTHE (DE). Notice sur la langue nouka-hiva. *Paris*, 1854, in-8.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

MARCHAND (Étienne). Voyage autour du Monde pendant les années 1790, 1791 et 1792. *Paris*, 1798-1800, 4 vol. in-4, cartes et fig.

Marchand découvrit Nouka-Hiva.

Les îles Marquises, ou lettres curieuses sur l'histoire, les mœurs et les usages de ces îles et de l'Océanie Orientale, par le P. Mathias Gracia, missionnaire de l'Océanie. 2e édit. *Bruxelles*, 1842, 2 vol. in-24.

T. Ier, p. 43-86. Théogonie des îles Marquises, cultes, fêtes, cérémonial, lois et usages.

BUSCHMANN (E.). De la langue des îles Marquises. Ouvrage cité.

VINCENDON-DUMOULIN (compagnon de Dumont d'Urville). Iles Marquises ou Nouka-Hiva, histoire, géographie, mœurs et considérations générales, d'après les relations des navigateurs et les documents recueillis sur les lieux par Vincendon-Dumoulin et Desgraz. 1843, Arthus Bertrand, in-8, 362 p., 4 cartes.

REYBAUD (Louis). La Polynésie et les îles Marquises. 1843, in-8.

LAFOND (Gab.). Des îles Marquises et des colonies de la France. 1843, in-8.

AUBERTIN. Croyances et traditions populaires des îles Marquises. *Illustration*, 1852, p. 154-155.

MAX RADIGUET. Les derniers sauvages. Souvenirs de l'occupation française aux îles Marquises, 1842-1859 (Ex-

trait de la *Revue des Deux-Mondes*). *Paris,* Hachette, 1 vol. in-8.

— Autre édition. Hetzel, in-12, sans date.

Tableau fidèle et peu flatté des mœurs libres et primitives des insulaires polynésiens. Détails sur la mythologie Noukahivienne.

MATHIAS (Le P.). Lettres sur les îles Marquises. *Paris,* 1861, in-8.

CLAVEL. Les Marquisiens. (Archives de médecine navale, t. XLI et XLII, 1864.)

Détails sur les mœurs, la médecine, etc.

NOUVELLE CALÉDONIE.

PATOIS EUROPÉEN.

Sur le patois, appelé du nom singulier de *bichelamar,* en voie de formation à la Nouvelle-Calédonie, et qui est plutôt une sorte de *sabir* que du créole, il n'a point été jusqu'à présent, à notre connaissance du moins, fait d'ouvrage spécial. On trouvera quelques détails et quelques phrases dans LOUISE MICHEL : Légendes et chansons de gestes des Canaques. *Paris,* 1885, in-18.

LANGUES INDIGÈNES.

LABILLARDIÈRE. Relation du voyage à la recherche de La Pérouse. *Paris,* Jansen, an VIII, 2 vol. in-8.

Vocabulaire du langage des naturels de la Nouvelle-Calédonie, t. II, appendice, p. 51-57.

DENTRECASTEAUX. Voyage à la recherche de La Pérouse,

rédigé par M. de Rossel. 2 vol. de texte in-4, avec 33 pl. et atlas de 39 cartes gr. in-f°. *Paris*, Imp. Impér., 1807, in-8.

Détails sur la Calédonie et ses dialectes.

TRADITIONS, MŒURS ET USAGES.

Cook. Voyage dans l'hémisphère austral et autour du monde, 1872-74, traduit de l'anglais. *Paris*, 1758, t. IV, chap. VIII, t. V, chap. I à III.

Dentrecasteaux. Voyage à la recherche de La Pérouse. Ouvrage cité.

Labillardière. Relation du voyage à la recherche de La Pérouse. Ouvrage cité. Flore de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Calédonie.

Le chapitre XIV donne des détails sur les mœurs et usages des Néo-Calédoniens.

Rochas (V. de). La Nouvelle-Calédonie et ses habitants. *Paris*, 1859, in-18.

Livre très-curieux au point de vue des observations de mœurs.

Bourgarel. Des races de l'Océanie française, etc. (Dans le t. II des *Mémoires de la Société d'Anthropologie.*)

Mœurs et coutumes.

Bourgey (E.). Notes ethnographiques sur la Nouvelle-Calédonie. (Dans les *Bulletins de la Société de statistique de l'Isère,* 1870.)

Mœurs et coutumes.

Annales de la Propagation de la Foi. On y trouve les articles suivants : T. XXIII, p. 364, 375, 379, Montrouzier, *Mythologie et Mœurs;* — T. XXVII, p. 102,

Fonbonne, *Religion et cannibalisme;* — T. XXX, p. 280, Poupinel, *Mœurs;* — T. XXXIII, p. 438, Gagnière, *Religion.*

RACE (John). Customs of the New-Caledonian women (dans *Journal of the Anthropological Institute*, t. VII. 1878, *London,* Trübner).

LAMBERT. Mœurs et superstitions de la tribu Belep (dans les *Missions catholiques*, t. XI, 1879, et XII, 1880).

FOLEY (Dr.). Habitations et mœurs des Néo-Calédoniens. (*Bulletins de la Société d'Anthropologie,* t. III, 3e série, p. 604-606.)

— Le costume et les mœurs de la coquette Néo-Calédonienne. (*Bull. de la Soc. d'Anthr.*, t. III, 3e série, p. 675-82.)

RIVIÈRE (Henri). Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie. L'insurrection canaque. *Paris,* 1881, in-8.

CORDEIL (Paul). Origine et progrès de la Nouvelle-Calédonie. *Paris,* 1885.

CONTES ET LÉGENDES.

ROCHAS (V. DE). La Nouvelle-Calédonie. Ouvrage cité.

Contient deux contes que l'auteur assure avoir été composés depuis l'occupation française; ils contiennent en tout cas des éléments certainement antérieurs.

MICHEL (Louise). Légendes et chansons de geste des Canaques. Ouvrage cité.

Il y a dans ce livre plusieurs légendes, dont une seule est racontée populairement.

SUPPLÉMENT.

GÉNÉRALITÉS.

JACKSON (James). Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales. *Paris,* 1881, VI-340 p. in-8.

COELHO (F. Adolpho). Os dialectos romanicos, etc. Notes complémentaires dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lisbonne,* 1882, p. 451-478. (*Boletim,* 3ª serie, nº 8.)

ALGÉRIE.

BASSET (René). Notes de lexicographie berbère. *Paris,* 1885, 111 p. in-8. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Traite de la langue des Beni-Menacer, à l'ouest d'Alger, entre Cherchel et Milianah.

P. 91-111 : textes de langues parmi lesquels plusieurs contes.

En juillet 1885, une manifestation populaire anti-juive a eu lieu à Alger à la suite de l'interdiction d'une saynette en langue sabir, jouée au café-concert de la Perle. Le journal parisien auquel nous empruntons ce fait ajoute que cette saynette mettait en scène « des Juifs algériens avec leur langage particulier ». La pièce avait été interdite par l'autorité, sur la plainte du consistoire israélite. L'interdiction fut levée peu après.

M. Saint-Saens a intercalé quelques airs arabes dans ses compositions originales : *Les suites algériennes.*

Dans un article bibliographique de *Mélusine*, t. II, col. 540, postérieur à la partie de notre travail relative à l'Algérie, M. René Basset donne les indications suivantes sur les contes et chansons berbères : « *Hodgson's Grammatical sketch and specimens of the Berber language,* Philadelphie, 1834, in-4 (un conte et une chanson avec traduction anglaise). — Warden, *Compte-rendu de l'esquisse du système grammatical : Bulletin de la Société de géographie,* IIe série, t. VI (traduction française de la chanson ci-dessus). — Delaporte, *Spécimen de la langue berbère,* in-fo, s. d., texte et traduction d'un poème populaire : *Çabi.* J'en ai reproduit, en la traduisant, une nouvelle recension (*Journal asiatique*, 1879, t. I) ; — les chansons de guerre traduites dans la *Revue africaine* et publiées de nouveau par MM. Certeux et Carnoy. — Hanoteau, *Essai de grammaire kabyle*, Alger, s. d. (1858), in-8 (six contes originaux et six chansons). — Hanoteau, *Essai de grammaire Tamachek*, Paris, 1860, in-8 (neuf contes et dix poésies). — El Békri, *Description de l'Afrique septentrionale.* — Tr. de Slane, *Anecdotes*, p. 400 et *passim.* — Le P. Creuzat, *Essai de dictionnaire français-kabyle,* Alger, 1873, in-12 (cinq contes, avec traduction française, dont quelques-uns sont reproduits dans la collection du P. Rivière). — De Slane, *Appendice* à l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun, t. IV, Alger, 1856, in-8 (un conte). — Graberg de Hemso, *Remarks on the language of the Amazirgs,* Londres, 1836, in-8 (une fable). — E. Masqueray, *Voyage dans l'Aouras : Bulletin de la Société de géographie,* 1876 (un conte). — Tous ces documents, je ne parle que de ceux qui ont été traduits, ont paru avant le recueil du P. Rivière. Depuis 1882, je ne trouve à signaler que

mes *Notes de Lexicographie berbère* (2e partie, dialecte des Beni-Menacer), Paris, 1885, in-8 (sept contes et une chanson) et un autre conte des Beni-Menacer, publié dans le fascicule I-II du *Bulletin de Correspondance africaine*, 1885. »

SÉNÉGAL.

MAC-BRAIR. Fulah grammar. *London*, 1854, in-16.

SANDERVAL (O. DE). De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon, *Paris*, 1883, in-18.

Cf. art. de R. Basset, dans le *Bulletin de Correspondance africaine* de 1884, p. 480.

MADAGASCAR

Un patois créole à Madagascar.

D'après une lettre de Tamatave, publiée dans le journal *Le Temps*, du 4 septembre 1885, le plus grand nombre des Antanosses « parle un mauvais français créole transmis par ceux d'entre eux qui ont travaillé à La Réunion sur des établissements sucriers ». Les Antanosses habitaient près du Fort-Dauphin. Ayant été vaincus en 1883 par les Hovas, ils se sont réfugiés sur la côte occidentale où ils sont encore, attendant que l'aide des Français leur permette de rentrer dans leur pays.

Boothby. Description of the famous island Madagascar, milieu du XVIIe siècle. Cité par M. Blanchard, qui ne l'a pas vu ; il assure que les Anglais ne le connaissent pas davantage.

Blanchard. L'île de Madagascar. *Revue des Deux-Mondes*, 1872, t. 100, pp. 40-76, 596-638.

ILE-DE-FRANCE ET DÉPENDANCES.

Baissac. Conférence sur les contes populaires créoles de l'île Maurice. *Port-Louis* (Ile Maurice), typographie du *Cernéen,* 1885, in-8 de 52 p.

Contient deux contes, en créole seulement. *Zistoire Bonhomme Flanquère* et *Zistoire Iéve av Couroupas* (le conte du lièvre et du couroupas, sorte d'escargot). — Sur cette brochure, cf. art. de M. Schuchardt, dans le *Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, october 1885, col. 417.

LES CHAGOS.

Dans l'archipel des Chagos, l'île Martin-Garcia est occupée par quatre établissements où l'on fait de l'huile de coco. Chacun d'eux compte de 150 à 200 noirs créoles de Maurice, qui ont en général comme régisseurs des blancs créoles de la même île. On n'y parle que le créole mauricien.

Les Chagos sont une dépendance de Maurice; leur population

était en 1871 de 690 habitants. Elles sont situées entre 4° 44′ — 7° 39′ de latitude sud, et 68° 30′ — 70° 30′ de longitude est (méridien de Paris). (Vivien de Saint-Martin, *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, *s. v.*)

INDE.

VINSON (Julien). Instructions ethnographiques sur l'Inde dravidienne. *Paris,* 1865, in-8.

— Études orientales. Les castes du sud de l'Inde (région dravidienne). *Paris,* 1868, in-8.

CANADA.

SULTE (Benjamin). La situation de la langue française au Canada. 26 p. in-8, 1885.

Analysé dans la *Nation* de New-York, numéro du 8 octobre 1885.

Relations des Jésuites de la Nouvelle-France. Montréal, 1860, 3 vol. in-8 à 2 colonnes.

Réimpression des Relations des Jésuites écrites aux XVIIe et XVIIIe siècles.

LOUISIANE.

CABLE (G. W.). Old Creole Days. *New-York,* IV-229 p., in-12.

Scènes de la vie d'autrefois chez les Français de la Nouvelle-Orléans.

HEARN (Lafcadio). « Gombo Zhèbes ». Little Dictionary of Creole Proverbs Selected from Six Creole Dialects. *New-York,* W. H. Coleman, 1885, pet. in-4.

Sur ce livre, voir la *Nation* de New-York du 23 avril 1885. — Les dialectes auxquels appartiennent ces proverbes sont ceux de Maurice, Guiane française, Martinique, Trinidad, Haïti et Louisiane. La collection contient 352 proverbes, traduits en français et en anglais. M. Hearn, à propos du patois créole de la Louisiane, assure que ce patois est en voie d'extinction.

Le titre de ce livre signifie *gombo aux herbes,* sorte de soupe aux légumes particulière à la cuisine créole de la Nouvelle-Orléans.

H. GAIDOZ et Paul SÉBILLOT.

LES PRINCIPES DE LA NOUVELLE GRAMMAIRE

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE M. KARL BRUGMANN

INTITULÉ :

Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft (1).

La plus grande partie de l'ouvrage dont le titre précède ces lignes est une réponse directe à celui qu'a publié, au commencement de l'année dernière, feu M. George Curtius, sous le titre de *Critique de la méthode des néo-grammairiens* (2). Comme il convenait, le chef reconnu de la jeune école a relevé le gant et passé successivement en revue, dans la riposte, les points sur lesquels l'agresseur avait dirigé ses attaques. Spectateur d'une lutte aussi intéressante pour les linguistes, nous voudrions, non pas nous ériger en juge du combat, mais examiner la valeur intrinsèque soit des principes généraux de l'école que M. Brugmann représente, soit des arguments anciens ou nouveaux qu'il fait valoir pour leur défense. Et de même qu'il a suivi l'ordre adopté par M. Curtius, nous reprendrons à notre tour la division et la marche qu'ils ont choisies successivement.

(1) Une brochure in-8° de 144 p. Strasbourg, J. Trübner.
(2) *Zur Kritik der neuesten Sprachforschung.*

§ Ier. — LES LOIS PHONÉTIQUES SOUFFRENT-ELLES DES EXCEPTIONS?

On sait que le principal axiome des néo-grammairiens consiste à résoudre cette question par la négative. Comme pour tous les axiomes, et quoi qu'en dise l'école, il s'agit ici d'un principe *à priori* qui ne saurait être démontré ni par le raisonnement, ni par les faits; car, à ce point de vue, les faits sont loin d'être concordants et le raisonnement est impuissant à détruire les objections que le principe soulève. Nous indiquerons ces objections avant de passer aux arguments que M. Brugmann fait valoir en faveur de la proposition dont il s'agit.

I. — M. Brugmann admet (p. 50) que le résultat d'une loi phonétique, ou la transformation d'un son par des causes physiologiques, nécessite un combat qui n'aboutit à la création d'un son nouveau que par une série de changements légers et successifs, dont chaque terme s'éloigne du point de départ, qui est l'ancien son, pour s'approcher du but, qui est le nouveau. Il y a donc lutte, et lutte prolongée; de là, la loi, comme nous l'avons dit ici même (1) autrefois, *s'exerce dans le temps*.

Or, les choses se passant ainsi, la question de la possibilité des exceptions à la loi se réduit à savoir si, dans la lutte en question (2), la victoire ne peut jamais rester à l'ancienne forme.

(1) *Revue de Linguistique*, numéro du 15 octobre 1883, p. 367.

(2) Lutte qui doit se renouveler, ne l'oublions pas, pour chacun des cas où le son exposé à l'action de la loi se trouve placé dans les mêmes conditions; autrement, la généralité des effets de la loi serait due à l'analogie et non pas à son action directe.

Au point de vue purement physiologique, nous reconnaissons à M. Brugmann le droit de répondre non. Mais n'y a-t-il ici en jeu que des forces physiologiques? S'il en était ainsi, on ne verrait pas pourquoi les lois phonétiques sont suspendues, ou tout au moins considérablement ralenties, du jour où une langue est fixée par l'écriture, la littérature et la grammaire. Ce phénomène incontestable montre bien qu'il y a des circonstances d'ordre moral qui, en matière de langage, sont de nature à faire échec aux lois physiologiques, absolument comme les mœurs ou les lois civiles qui en sont l'expression, font échec à certains instincts purement physiques de l'homme réuni en société. Mais l'écriture, la littérature et la grammaire ne sont, pourrait-on dire, que la forme perfectionnée de la tradition, ou de la mémoire individuelle et collective, appliquée aux choses du langage; et il fut un temps où la tradition, à elle seule, produisit une partie des effets dus aux causes qui ont plus tard fixé définitivement la langue écrite ou parlée. C'est dire que, dès les premiers âges de la civilisation, elle a dû offrir une digue, souvent victorieuse, au courant aveugle des lois phonétiques. Ici, comme en toute chose, il y a eu des transitions infinies. Avant que le flot ne fût contenu sur toute sa longueur, il a commencé par l'être en certains endroits. Bien des vieilles formes ont été préservées ainsi du naufrage qui a englouti leurs contemporaines. Elles ont pu rester comme des îlots témoins d'une autre époque et se ranger sur une longue traînée, toujours de plus en plus dense, en avant de la terre ferme, à laquelle on peut comparer les langues faites, c'est-à-dire celles où la nette conscience de l'acquis a abrogé les lois phonétiques.

Du reste, la nature, même livrée à ses seules forces, n'agit jamais autrement dans ses transformations. Elle jalonne, pour ainsi dire, les étapes qu'elle parcourt d'anciens types, qui restent en arrière des nouveaux comme pour attester son passage et relier le passé à l'avenir. Combien, à plus forte raison, doit-il en être ainsi quand les facultés psychiques concourent à conserver ce que les lois naturelles s'efforcent de détruire, et favorisent le salut des formes qui ont échappé déjà à l'action des causes fatales à l'aide d'un principe supérieur qu'on pourrait appeler celui de continuité! Le propre de l'homme, en effet, ou plutôt de l'intelligence humaine, est de résister en tout au fatalisme des lois physiques; il serait bien extraordinaire que le langage, cette expression si adéquate de sa nature morale, fût la seule chose qu'il n'ait pu y soustraire même dans une certaine mesure.

Pour toutes ces raisons, les lois phonétiques n'ont pu ne pas laisser place à de nombreuses exceptions, autrement dit à des sons qui, dans la lutte dont parle M. Brugmann, ont vaincu les lois phonétiques grâce au concours de la *mémoire* et avec l'auxiliaire du *temps* (1).

II. — La coexistence de deux formes analogues, dont l'une est physiologiquement transformée et l'autre antérieure à cette transformation, s'explique aussi de la manière suivante, qui ajoute un nouveau facteur aux circonstances conservatrices du langage. Au sein d'une société primitive plus ou moins étendue, telle modification pho-

(1) Surtout en ce sens que, les transformations phonétiques n'ayant pas un caractère instantané, la réflexion et la comparaison ont toujours pu convier la mémoire à remplir son rôle conservateur.

nétique peut se produire dans les sons émis par un individu, sans que la forme nouvelle qui en résulte soit adoptée d'abord par d'autres que par ses enfants, ceux-ci imitant leur père, tant par la force de l'exemple que par une habitude physiologique héréditaire, tandis que le reste de la tribu demeure fidèle à l'ancienne forme. Mais, d'une part, le développement de la famille du novateur, de l'autre, l'oubli de l'origine de la variante amenée par le temps, finit par lui donner droit de cité dans le vocabulaire de la peuplade, à côté de l'ancienne (1). De là deux doublets qui coexisteront d'autant mieux que l'aptitude à prononcer un son nouveau n'implique pas nécessairement, tant s'en faut, l'impossibilité d'en prononcer l'antécédent physiologique. Le son *l* dérive de *r*, ce qui ne nous empêche pas de pouvoir employer l'un et l'autre.

III. — L'hypothèse du caractère absolu des lois pho-

(1) Objectera-t-on qu'en ce cas il y a emprunt mutuel ou échange? Je le veux bien. Mais si ces échanges sont possibles au sein d'une société qui parle la même langue, toutes les conséquences qu'on tire du caractère absolu des lois phonétiques tombent d'elles-mêmes. Autrement dit, quand même les lois phonétiques seraient absolues pour l'*individu* et que la tradition serait insuffisante pour lui permettre de résister sur quelques points à l'impulsion physiologique, il ne s'ensuivrait pas que leurs effets *absolus* s'étendraient nécessairement à tout le groupe linguistique dont l'individu fait partie. — C'est à ce point de vue surtout que les conditions sont autres entre le développement d'une langue primitive et celui d'un dialecte de seconde formation, comme l'italien et le français. Cette différence, à laquelle s'ajoute, pour une langue dérivée, le fait de partir de matériaux déjà constitués et régularisés une première fois, suffit à expliquer pourquoi les lois phonétiques se sont exercées d'une manière beaucoup plus régulière dans le domaine des langues romanes que dans celui des langues indo-européennes.

nétiques est incompatible avec celle qui attribue une origine commune aux formes qu'on considère habituellement comme les variantes les unes des autres, puisque leurs différences mêmes accusent qu'elles ont subi des lois différentes.

Ainsi, pour prendre un exemple emprunté à des variantes radicales du sanskrit, le principe s'oppose à ce qu'on voie, comme les auteurs du *Dictionnaire de Saint-Pétersbourg,* une même racine à l'origine dans :

a-gṛkš-ata
gṛh-nâmi
gṛbh-nâmi
grath-nâmi
rabh-ati
labh-ate.

Par conséquent, le sanskrit aurait possédé de tout temps les six états radicaux différents que présentent ces formes, ce qui revient à dire que l'altération phonétique n'a jamais enrichi le langage, que les coïncidences pour la forme et le sens qu'on remarque dans les formes en question sont purement fortuites, et que, dès l'origine, les langues primitives ont été munies de toutes leurs racines, quelque nombreuses qu'elles apparaissent et quelque voisines les unes des autres que soient un bon nombre d'entre elles.

S'il est permis de juger une théorie par ses conséquences, nous nous permettons de dire que celle dont nous nous occupons encourt par là une condamnation sans appel.

IV. — En fait, personne n'a douté jusqu'ici que la ra-

cine *labh* du sanscrit ne soit une variante *phonétique* de *rabh*. Les deux formes ont certainement coexisté et le changement de *r* en *l* est, d'une manière non moins certaine, la conséquence d'une loi phonétique. Tant qu'un fait semblable et la foule des analogues n'aura pas été expliqué d'une manière satisfaisante au point de vue de la nouvelle doctrine, nous serons en droit de nier le caractère attribué par les néo-grammairiens aux lois phonétiques *et toutes les conséquences qu'ils en déduisent.*

Nous arrivons aux détails, c'est-à-dire à l'examen de certaines causes qui, d'après M. Brugmann, peuvent faire croire à tort que les lois phonétiques ne sont pas absolues. Discutons les principales :

1° La représentation graphique peut être inconséquente.

M. Brugmann admet-il cette inconséquence dans le système graphique des langues anciennes? En ce cas, rien de plus favorable au scepticisme et de plus propre à ruiner par la base la grammaire historique et comparée.

3° Ce qu'on considère comme un développement phonétique peut n'être qu'un effet de l'analogie. — Mais comme les prétendus effets de l'analogie sont déduits par les néo-grammairiens de l'hypothèse du caractère absolu des lois phonétiques, il s'ensuit qu'en employant cet argument on tourne dans un cercle vicieux (1).

(1) Abstraction faite du vice interne du raisonnement on peut faire remarquer que si, par exemple, le caractère supposé absolu des lois phonétiques ne laisse d'autre moyen d'expliquer la désinence *-σθε* des deuxièmes personnes du pluriel moyen en grec, que d'en attribuer l'origine à l'analogie des formes comme *πέ-πεισ-θε*, *ἥσ-θε*

4° Après qu'une loi a modifié un son, ce son peut reparaître (par d'autres causes) et ne plus changer, parce que la loi qui l'avait altéré une première fois n'est plus en vigueur.

L'exemple choisi, τιμᾶς, venant de *τιμᾰνς (auprès de τιμή venant de *τιμᾱ) est bien peu concluant. Rien ne prouve que τιμᾶς n'est pas pour *τιμᾱνς et que l'ᾰ ne s'y est pas conservé pour une raison analogue à celle qui a maintenu l'ᾰ dans βάθος auprès de l'ε de βένθος, etc., c'est-à-dire par une sorte de compensation ou d'équilibre.

5° Une exception apparente peut résulter de l'action réciproque de deux lois différentes. Exemple : l'attique δίδωσι auprès de ἔστι ; maintien de τ dans cette dernière forme à cause du groupe στ. — Mais comment expliquer ἔτι, μῆτις, μάντις, etc. ?

7° Souvent on a admis qu'un son avait pu se diviser en plusieurs dérivés dans un même idiome, parce qu'on ne s'était pas encore aperçu que cette division remontait à la langue mère, comme pour les deux *k* par exemple.

C'est appuyer une hypothèse sur une hypothèse. La théorie des deux *k* prête aux plus fortes objections (1).

8° De fausses étymologies donnent aussi lieu à de fausses exceptions. Ainsi le sanskrit *hṛd* « cœur » ne saurait plus être invoqué comme exemple de la correspondance exceptionnelle de *k* et de *h* en sanskrit. — Il n'y a pas seulement *hṛd* qui présente la même corres-

(Meyer, *Gr.-Gram.*, § 467), cette nécessité, nous dirions volontiers cette extrémité, devient une des objections les plus fortes qu'on puisse élever contre l'hypothèse en question.

(1) Voir mon mémoire intitulé : *Les origines de la sifflante palatale en sanskrit*, p. 25.

pondance. On peut citer : *ku, kû* auprès de *hvâ, hû, hu*, « crier, appeler »; *kšan*, pour **skan* auprès de *ghan* « tuer »; *krand, krad* auprès de *hrâd, hrad* « crier, faire du bruit », etc., etc.

Une dernière observation sur cette partie du travail de M. Brugmann. Il reproche vivement (p. 68, 69) à son contradicteur de vouloir expliquer *x* par *x*, c'est-à-dire d'essayer de rendre compte de certains cas difficiles, comme le rapport des désinences personnelles μεθα et μεσθα, par des exemples analogues, tel que celui de ὄπιθεν et ὄπισθεν, etc. Mais est-ce que toutes les lois phonétiques n'ont pas été déduites du rapprochement de faits analogues qui s'expliquent les uns par les autres et que l'on a pu tenir pour plus ou moins constants? Et faut-il, par respect pour une hypothèse qui est précisément en cause, refuser d'admettre la possibilité de la chute de σ dans le groupe σθ, quand les exemples qui viennent à l'appui de ce phénomène sont à peu près aussi nombreux (1) que ceux où l'on constate l'intégrité du groupe?

§ II. — PEUT-ON ATTRIBUER A L'ANALOGIE LA PLUPART DES FAITS QUI NE S'EXPLIQUENT PAS PAR LES LOIS PHONÉTIQUES, ÉTANT DONNÉ LEUR CARACTÈRE ABSOLU?

Ce qui précède pourrait nous dispenser d'examiner la nouvelle question qui nous est proposée. Elle devient oiseuse, en effet, si, comme nous l'avons prouvé, les effets

(1) Surtout si l'on tient compte des rapports du genre de celui de κεύθω avec le latin *custos*, etc.

des lois phonétiques ne sont pas absolus. Nous le ferons néanmoins, ne serait-ce que pour mieux nous rendre compte des conséquences extrêmes du principe que nous combattons.

Pas plus que M. Curtius ne s'en était inquiété avant lui, M. Brugmann ne définit l'analogie et n'établit de distinction entre l'analogie proprement dite et la contamination analogique. Ainsi que nous l'avons fait voir ailleurs (1), l'analogie dont il est question dans le débat qui nous occupe ne saurait être que la contamination, ou ce phénomène de linguistique en vertu duquel une forme déjà en vigueur se modifie par l'influence et sur le modèle d'une autre forme qu'apparentent à celle-là des fonctions grammaticales qui leur sont communes.

Maintenant, quand et comment a lieu la contamination? Si nous en croyons M. Brugmann et, en général, toute l'école des néo-grammairiens, il est permis de la reconnaître partout où l'on se trouve en présence de modifications dont ne rendent compte ni les lois phonétiques considérées comme sans exception, ni les quelques circonstances particulières énumérées par M. Brugmann aux pages 54-58 de son opuscule et rappelées par nous-même ci-dessus page 46 et suiv. Cette délimitation est bien vague et repose d'ailleurs sur un critérium que nous n'admettons pas *a priori*. Nous essaierons donc de rechercher par un autre moyen les cas où l'on peut voir des contaminations dans les langues anciennes, et nous jugerons par les résultats auxquels nous aboutirons de ce qu'il peut y avoir d'exact dans la méthode employée au même effet par la nouvelle école.

(1) *Revue critique*, numéro du 29 juin 1885.

On peut poser en fait, croyons-nous, qu'en général la contamination ne porte ni sur les parties radicales ou thématiques (1) des formes, ni sur les suffixes de dérivation : l'expérience le fait voir et il va de soi que s'il en était autrement, la clarté de la signification en recevrait des atteintes mortelles. Les parties tout spécialement exposées aux altérations qui en résultent sont donc les suffixes casuels des mots déclinables et les désinences personnelles des verbes; c'est-à-dire qu'étant donnés plusieurs types de déclinaison, comme, pour le grec, celui des thèmes à voyelles et celui des thèmes à consonnes, et plusieurs types de conjugaison, comme ceux des verbes en -μι et des verbes en -ω, les désinences propres à l'un ont pu contaminer celles de l'autre, et réciproquement.

Or, dans ces limites, qui constituent, nul ne saurait le nier, le domaine propre de la contamination, s'il est permis de lui en attribuer un dans les langues anciennes, combien voit-on d'exemples sûrs du phénomène?

L'extrême petit nombre en contraste vivement avec la quantité prodigieuse de contaminations que la nouvelle école voit, ou plutôt est obligée de voir de tous côtés.

Nous avons, du reste, un autre moyen très sûr et très facile de juger de l'importance des contaminations dans les langues anciennes, en comparant à cet égard la langue du *Rig-Veda* avec celle des *Brâhmaṇas*, et celle d'Homère

(1) A l'exception peut-être des cas où le thème d'un même mot décliné ou d'un même temps d'un verbe présente des différences originelles; et là même la possibilité de la contamination n'est pas certaine. La distinction permanente et régulière des thèmes forts et des thèmes faibles des verbes en -μι montre bien les obstacles qui s'opposaient en pareil cas à la contamination.

avec celle d'Hérodote. Dans les deux cas, le sanskrit et le grec d'Ionie se sont développés au moins pendant quatre ou cinq siècles sans le secours, ou mieux, sans l'obstacle artificiel de la grammaire ; les facteurs normaux du langage ont donc pu et dû y accuser très nettement leurs effets. Eh bien! là encore, qu'on fasse de la statistique et qu'on nous dise combien on recueillera d'exemples de contaminations entre les formes analogues qui appartiennent respectivement à ces deux moments si distincts de la vie du langage dans l'Inde et la Grèce.

Mais, s'écrie M. Brugmann (page 88), les dernières recherches de la science ont mis ce fait hors de doute que les mêmes agents se rencontrent à toutes les périodes du développement du langage. Comment refuser alors d'attribuer aux langues anciennes un procédé si visible dans les langues modernes? — L'explication de cette contradiction apparente nous semble facile. Si les effets de la contamination analogique sont incontestables surtout dans la période organique des langues romanes, par exemple, c'est qu'il s'agissait de faire du neuf avec du vieux et de l'ordre avec du désordre, bref de tirer parti de matériaux assez semblables à ceux qu'on extrait des maisons en ruine. Nécessité était de les ajuster au gré des besoins nouveaux tout en utilisant, autant que possible, leur attribution ancienne. De là une sorte d'architecture composite qui, appliquée au langage, se confond avec les effets de la contamination.

Tout autre est la structure des langues primitives. Elle est le résultat harmonieux d'un développement *ab ovo*, continu et coordonné, qui fait que toutes les parties ont une raison d'être intime, essentielle, de coexister les unes à

côté des autres, sans qu'il y ait motif à confusion et à substitution.

Autant donc la contamination était nécessaire à la réédification de celles-là, autant elle était inutile à l'évolution de celles-ci et contraire à leur nature (1).

Quant à la preuve « très évidente et très directe » que M. Brugmann tire de la présence des effets de l'analogie dans les langues indo-européennes des différences considérables que ces langues accusent entre elles dès les temps les plus lointains, nous ne saurions, avec la meilleure volonté du monde, nous rendre compte de la portée de cet argument. Si nous prenons, en effet, un exemple quelconque de ces différences, soit la représentation par *u* en latin de l'*o* grec en tant que voyelle finale du thème des mots de la seconde déclinaison, nous voyons que cette variation est le résultat d'une loi phonétique du latin, l'affaiblissement d'*o* en *u* qui (en admettant qu'elle fût absolue) devait s'étendre à tous les cas analogues. Aucune trace donc ici, non plus que dans les exemples du même genre, de contamination analogique.

Comme précédemment, nous ferons suivre ces généralités de quelques observations particulières, c'est-à-dire de la critique de certains exemples de contamination analo-

(1) Nous n'entendons pourtant pas nier par là d'une manière absolue le phénomène de la contamination dans les langues anciennes. A mesure qu'elles sont devenues plus savantes et plus compliquées, l'ignorance populaire a pu amener la confusion des formes analogues. Mais dans la plupart des cas, le fait s'accuse visiblement par la coexistence de la forme non contaminée auprès de celle qui ne l'est pas. Voilà le vrai *criterium*. Toutes les fois qu'il fait défaut, il y a, pour ne pas dire plus, matière à doute.

gique invoquées par M. Brugmann à l'appui de sa thèse (p. 83) :

Ἐσμέν au lieu de εἰμέν (1) d'après ἐστί, ἔστι. — Pourquoi n'a-t-on pas de même *ἐσμι au lieu de εἰμί ?

Κείται, au lieu de κέαται, d'après κεῖμαι. — Κεῖμαι est au point de vue des théories de la nouvelle école aussi irrégulier que κείται.

Φερόντεσσι auprès de φέρουσι. — Ce sont deux variantes phonétiques, φέρουσι étant une combinaison de la désinence du datif pluriel avec un thème de même origine que celui de φέρουσα (2).

Ἐμοῦ au lieu de μοῦ, d'après ἐγώ. — Les formes du pluriel et le thème pronominal sanskrit *ama-* donnent fortement à croire que l'ε de ἐμοῦ est primitif.

Sanscrit *tṛṇehmi* pour * *tṛṇahmi* d'après *tṛṇeḍhi* = * *tṛṇazdhi*. — Il est très douteux qu'ici l'*e* doive son origine à la chute de *z*. D'ailleurs *tṛṇehmi* même est pour * *tṛṇezhmi ;* cf. *titṛkšati* et gr. τιτρώσκω. La racine *tarh* pour * *tarzgh* n'est qu'une variante de *tṛkš* pour * *tṛsk* (3).

Sanscrit *dhattas, dhatte* au lieu de * *daddhas*, etc., d'après *dhatse*. — Il y a plutôt conservation alternative d'une des deux aspirées primitives (rac. *dhâ*, *dâ*), comme dans *adhukšat*, etc.

Ἔστησα d'après ἔδειξα, ἔγραψα. — On aurait eu alors *ἔστηξα ou *ἔστηψα.

(1) εἰμέν est du reste pour *εἰσ-μεν. Le latin *ês* montre bien que telle était la forme forte de la racine *es*.

(2) Cf. *Études phonétiques et morphologiques*, dans l'*Annuaire* de la Faculté des lettres de Lyon pour 1884, fasc. 2.

(3) Voir *L'origine de la sifflante palatale en sanskrit*, p. 15 et *passim*.

§ III. — LE VOCALISME PRIMITIF. — L'*e* ET L'*o* EUROPÉENS DÉRIVENT-ILS OU NON DE L'*a* ARYEN CORRESPONDANT ?

On connaît les deux théories en présence. Pour M. Curtius et pour tous les disciples directs de Bopp, la triade vocalique *a, e, o,* qui correspond dans les langues européennes à l'*a* sanskrit, est due, pour ses deux derniers termes, a une modification de cet *a*. Les néo-grammairiens, au contraire, croient à la distinction primitive des trois sons et pensent que c'est à des modifications postérieures qu'il faut attribuer leur uniformité dans le sanskrit.

Il est à remarquer d'abord contre les deux doctrines que l'*o* n'est pas à mettre cet égard sur le même pied que l'*e*. Il est bel et bien représenté en sanskrit comme finale thématique de noms et d'adjectifs dans le *samdhi o*, qui alterne avec *as,* celui-là s'employant devant les sonores et celui-ci avec différentes modifications devant les sourdes. L'emploi en zend et en pâli du même *o* dans toutes les positions montre du reste que cette voyelle n'est pas, comme on a l'habitude de le dire, un simple substitut de *as*. Comme j'ai déjà essayé de le montrer ailleurs (1), *o,* probablement pour *os*, doit être une variante de *as* reposant sur un auteur commun *aus*. De même, les formes sanscrites en *us* (*cakšus* auprès de *cakšas*) expliquent les thèmes gréco-latins en *os (us)* — *es* des neutres, tels que γένος-γενες ; — comme les formes *pur* — *par* de la racine signifiant « remplir », expliquent l'*o* de πολύς et l'*e* du

(1) *Nouveaux aperçus sur le vocalisme indo-européen.* Vieweg, éditeur.

lat. *pleo;* — comme γέγονα auprès du sk. *jagâna* peut s'expliquer par un rapport identique à celui qui existe entre *gâus* et *gâm* pour * *gâum*, etc. Donc, en ce qui regarde *o*, il n'y a eu très vraisemblablement ni altération phonétique en grec, en latin, etc., ni passage de cette voyelle à l'analogie de l'*a* en sanskrit; seulement, en cette dernière langue, le groupe diphtongue *au, av,* s'est souvent réduit à l'initiale *a* par la perte de son second élément.

Pour *e*, la question est toute différente. L'ancienne théorie, malgré l'assurance avec laquelle M. Brugmann prétend que, sur ce point, la victoire est incontestablement aux *jeunes,* nous paraît tout à fait certaine. Non seulement elle s'appuie sur une quantité de faits qui ne sauraient être énumérés ici, mais elle a surtout pour elle l'analogie du zend, du grec, du latin et, dans les langues modernes, du français, de l'anglais, de l'allemand, etc., qui nous montrent, dans une infinité de cas, *e* comme le substitut affaibli d'un ancien *a*. Si l'inverse a jamais eu lieu, c'est dans des cas tellement rares et particuliers qu'on ne saurait en faire la base d'un raisonnement par analogie en ce qui concerne le sanskrit.

En tant qu'effet d'une loi phonétique, le changement de *e* en *a* est donc contraire à tout ce qu'on voit ailleurs. En tant qu'issu de la contamination, il soulève *a priori* deux objections très fortes. Y a-t-il d'autres exemples d'un phénomène de ce genre s'attaquant indistinctement à toutes les parties d'un mot où se trouvait un *e?* Comment admettre qu'en sanskrit la contamination se soit exercée d'une manière assez générale pour qu'elle n'ait pas laissé subsister une seule exception, alors que εἰμί auprès de ἐσμέν, etc., nous prouve qu'elle n'agit pas, elle, d'une manière absolue?

Passons aux principaux arguments des néo-grammairiens.

1° Pourquoi a-t-on ἄγω auprès de la racine sanskrite *ag*, mais ἔδω auprès de *ad* (1)? —

On oublie, dans le premier cas, ἔγμεν-ἔχειν, Hesych.; ἡγέμων (2), latin *ēgi*, etc., et pour le second εἶδαρ, et peut-être le latin *ador*. Ces formes nous font voir que l'α de ἄγω et l'ε de ἔδω peuvent varier, et, par conséquent, ne sauraient trancher la question.

2° Comment expliquer, autrement que par l'hypothèse du caractère primitif de *e*, la concordance gréco-latine : ἄγω, *ago;* ἔδω, *edo,* auprès de la différence avec le sanskrit *ag*, *ad?* —

Les variantes précitées ôtent toute son importance à l'accord en question, qui est dû, en ce qui concerne ἔδω, *edo*, à la loi phonétique, commune à presque toutes les langues, qui change *souvent a* en *e* (3), mais non pas *toujours,* pour les raisons qui ont été dites à propos des lois phonétiques et de leurs effets.

(1) Je me borne, pour abréger, aux deux premiers exemples cités par M. Brugmann (p. 100). Des objections du genre de celles dont nous les accompagnons pourraient se répéter à propos de la plupart de ceux qu'on peut faire intervenir dans la question.

(2) Il m'est impossible de considérer comme satisfaisante l'étymologie d'après laquelle M. Osthoff identifie la racine ἡγ- de ἡγέμων avec la racine *sag* du latin *præsagio*.

(3) Cette loi explique que les concordances s'étendent parfois pour certaines formes à tout le groupe européen. La même loi n'a pas eu le temps de prévaloir en sanskrit, vraisemblablement parce que cette langue a été fixée de trop bonne heure par les hymnes védiques. Le zend, fixé plus tard, avait commencé la transformation. Voir aussi, pour le concours que lui a prêté en Europe l'assimilation et la réduction des éléments de la diphtongue *ae*, mes *Mélanges de linguistique indo-européenne*, p. 53.

3° La réduction générale de *e* et *o* en *a* en sanskrit n'a-t-elle pas son analogue dans la représentation uniforme de ι, υ, ει οι et η par ι dans le grec moderne? — Pas le moins du monde. Le *processus* d'affaiblissement et d'assimilation auquel est dû l'iotacisme étant parfaitement régulier au point de vue des analogies générales, tandis que le prétendu *alphacisme* du sanskrit est absolument irrégulier au même point de vue.

4° La palatalisation sanscrite des gutturales dans le redoublement des parfaits *(cakâra)* n'est-elle pas une preuve du changement de *e* (voyelle sous l'influence de laquelle le phénomène s'est produit) en *a?* —

Les exemples où la palatale précède une autre voyelle que *e* ou *i* et ceux où la guturale s'est maintenue, même devant *e* ou *i*, sont si nombreux, qu'il est difficile d'admettre que la palatalisation soit toujours due à cette influence.

L'origine des palatales a tout le caractère d'un affaiblissement très comparable, dans les redoublements, à la représentation dans le même cas d'une aspirée par la simple qui lui correspond; on voit d'ailleurs qu'en allemand, dans *scharf*, etc., et en français, dans *chaleur*, etc., la palatalisation s'est très bien produite devant *a*.

5° Le sort qu'a subi le vocalisme primitif en sanskrit dans *sthita*, *pitâ*, *giri*, etc., n'est-il pas un indice des altérations qu'il a pu éprouver en ce qui regarde *e* et *o?* —

Dans les exemples cités, il y a eu très vraisemblablement affaiblissement régulier de *â (aa)*, *ae*, *e* en *i* (1) (cf. l'iotacisme en grec moderne); tandis que le changement

(1) Voir *Mélanges de Linguistique indo-européenne*, *loc. cit.*

de *e* en *a* constituerait, comme nous l'avons déjà vu, un phénomène inverse.

En ce qui concerne les nasales et les liquides sonnantes, M. Brugmann se félicite de l'adhésion de M. Curtius à « l'essentiel » de la question telle que la résolvent les néogrammairiens. C'est ce qui s'appelle tirer à soi la couverture; il nous avait semblé, au contraire, qu'au moins en ce qui regarde les nasales, le savant professeur de Leipzig faisait des réserves formelles et proposait même des objections auxquelles M. Brugmann se dispense de répondre. Quoi qu'il en soit, il reste encore beaucoup à faire, ce nous semble, avant d'obtenir l'adoption par tous les savants d'une théorie qui, sans parler d'autres difficultés, ne se vérifie pour ainsi dire pas une seule fois sur des séries grammaticales entières, comme celles des verbes en -ειρω, -ερρω et des comparatifs en -σσων.

Quant à expliquer la prononciation de l'hypothétique **gmcchati* ou **prcchati*, par exemple, par l'analogie de la voyelle *mangée* dans l'allemand *zeichn*[*e*]*t* ou *g*[*e*]*nug* (qui devront devenir un jour ** zeichat* et ** ganug*, pour que le parallélisme du *processus* se maintienne), c'est compter sur une bien grande docilité de la part de ceux à qui cette démonstration s'adresse (1).

(1) On pourrait citer comme exemple tout aussi probant ce refrain de café-concert :

Ah! m'sieu c'est m'n amant, etc.

§ IV. — EST-IL IMPOSSIBLE OU OISEUX DE CHERCHER A SE RENDRE COMPTE DE L'ÉTAT PHONÉTIQUE QUI A PRÉCÉDÉ DANS LES LANGUES INDO-EUROPÉENNES CELUI QUE NOUS CONSTATONS D'APRÈS LES PLUS ANCIENS DOCUMENTS?

Si les lois phonétiques sont absolues, les formes qui précèdent celles qui sont issues des lois propres à chaque idiome particulier ont complètement disparu. Dans cette hypothèse, il est impossible de reconstituer les lois de la langue-mère, ou même les lois antérieures aux temps historiques des idiomes particuliers. Les néo-grammairiens qui ne veulent pas qu'on sorte, en matière de linguistique indo-européenne, des périodes historiques, sont donc strictement dans la logique du système.

Mais si, indépendamment de l'invraisemblance de l'hypothèse, on tient compte du fait que la plupart des lois phonétiques les plus importantes (1) se retrouvent dans les différents idiomes, on admettra qu'on est en droit d'attribuer soit à la langue-mère, soit aux périodes anté-historiques des idiomes particuliers au moins celles de ces lois qui, comme la contraction, l'assimilation, etc., sont communes à chacun d'eux. L'induction en pareil cas nous paraît aussi légitime qu'en astronomie, en géologie ou en paléontologie, alors qu'on s'en sert pour inférer, d'après les phénomènes tangibles et actuels, des phénomènes analogues pour des cas qui sont hors de notre portée dans le temps ou l'espace.

Non seulement la reconstruction en matière de langage,

(1) Voir *Revue critique*, article déjà cité.

et dans une certaine mesure, des formes archaïques disparues nous paraît possible, mais nous la croyons utile et même indispensable aux véritables progrès de la science.

Les formes fortes des racines qui les ont conservées sont, par exemple, l'indice d'un ancien état vocalique bien différent du prétendu *ĕ*, qu'on veut retrouver à peu près partout comme base radicale, et dont la qnantité aussi bien que la qualité s'accordent si mal avec le caractère primitif qu'on lui attribue et l'affaiblissement constant qu'on remarque dans le vocalisme des époques pour lesquelles les témoignages directs existent. C'est cet état qu'il importe de rétablir pour arriver à dresser le tableau du véritable système vocalique indo-européen et de son histoire. Or, comment y atteindre sans s'avancer avec l'induction pour guide sur le terrain des faits prédocumentaires?

Ce qui, du reste, est requis à cet égard pour le vocalisme ne l'est pas à un moindre degré pour le consonantisme, comme nous avons déjà eu mainte occasion de le faire voir.

De tous les points qui constituent les articles de foi de l'école nouvelle, il n'en est qu'un, le renversement de la théorie du *guṇa,* qui nous paraisse bien fondé. Tous les autres, y compris le caractère primitif de l'*e* indo-européen, non seulement prêtent aux plus fortes objections, mais sont contraires aux lois les mieux constatées de l'évolution du langage. La doctrine n'en a pas moins fait son chemin très vite et compte bien en Europe une douzaine d'adeptes parmi les savants de premier ordre, ce qui est beaucoup en telle matière. Il est vrai de dire

qu'inaugurée par des linguistes très érudits, elle a profité du préjugé qui fait attribuer au philologue qui possède le plus de faits la faculté d'en déduire les meilleures conclusions scientifiques; de sorte qu'en réalité, il y a parmi les néo-grammairiens plus de disciples que d'apôtres. Nous entendons par ces derniers ceux qui ont approfondi le système dans toutes ses parties pour leur propre compte, ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, que les autres, — ceux qui jurent par la parole des maîtres, — ne soient très convaincus et très ardents. Il faut dire aussi que d'heureuses coïncidences, — des remarques consignées en France par les membres les plus actifs de la *Société de linguistique,* en même temps que les auteurs allemands du système en jetaient les bases d'après des données qui paraissaient en harmonie avec ces remarques, — établissaient dès le principe une sorte de confraternité sur ce terrain entre les *jeunes* de France et d'Allemagne qui facilitait singulièrement une large entente et groupait en un seul faisceau, des deux côtés du Rhin, les membres de l'école naissante.

Enfin et surtout, l'hypothèse relative au renforcement était juste et la donnée principale sur le caractère des lois phonétiques paraissait spécieuse; celle-ci supportait d'ailleurs une première série de conclusions qui n'en trahissaient pas trop l'erreur radicale. Toutes ces circonstances expliquent les premiers succès; mais l'ère des difficultés commence. Ce qui la signale surtout c'est que, depuis quelque temps déjà, on marque le pas au lieu d'avancer; garder plus longtemps cette attitude n'est guère possible et équivaudrait à reculer. Force sera faite bientôt de reprendre la marche en avant, tant en codifiant l'acquis qu'en dé-

masquant les conséquences extrêmes du système. Ou nous nous trompons beaucoup, ou c'est alors que l'étrangeté de l'ensemble apparaîtra à tous les yeux et démontrera mieux que tous les raisonnements l'incertitude et l'insuffisance des principes (1).

Paul REGNAUD.

(1) M. Brugmann travaille, dit-on, à un *Compendium* destiné à remplacer celui de Schleicher. Malgré le grand talent et le grand savoir de l'auteur, nous ne verrions pas approcher sans appréhension, si nous étions de l'école, le moment de la publication de ce livre.

GLOSSAIRE PATOIS

DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

(*Suite et fin.*)

APPENDICE

Depuis le commencement de la publication du *Glossaire patois de l'Ille-et-Vilaine* nous avons reçu de nombreuses communications nous rappelant des expressions que nous avions oubliées, et d'autres qui ne nous étaient pas familières. Il nous a paru utile de les donner ici. A. O.

A

ABERVER, v. a. Abreuver. « La pâtoure est à *aberver* les bestiaux. » (Tout le département.)

ABRILLER, v. a. Couvrir, se préserver du froid. « *Abrille* ton gars, ma Joséphine, ou il va avoir fré. » (Tout le département.)

ACCOMMODER, v. a. Préparer les repas. (Bain.)

ACCROPIR (S'), v. p. S'accroupir. (Tout le département.)

ACHALER, v. n. Ennuyer. (Guichen.)

ACHÉE, s. f. Lombric, vers de terre. (Louvigné-du-Désert.)

ACOUVER (S'), v. p. S'accroupir. (Châtillon-en-Vendelais.)

ACOUVE-TOI, Imp. du verbe acouver. Abaisse-toi. Cette expression est très usitée à Châtillon-en-Vendelais près Vitré.

ADAN, loc. adv. En dehors. Objet ou instrument tourné sens dessus dessous.

ADMÉSÉ, adv. Désormais. (Saint-Grégoire.)

AFFREUX, SE, adj. Gros, fort, replet. (Loutehel.)

AFFINETER, v. a. Affiner, devenir plus fin. « Y n's'est point *affineté* dans ses voyages. » (Orgères.)

AFISTORIUM, s. m. Arrangement, réparation faite à un objet, à un vêtement pour pouvoir s'en servir. (Bain.)

AGONISER DE SOTTISES, loc. adv. Ne pas tarir en injures. (Bain.)

AIGLEDON, s. m. Édredon. (Environs de Rennes.)

ALFESSIER, s. m. Vilain homme. « C'est un failli *alfessier.* » (Rennes.)

AMIN, s. m. Ami. « C'est mon *amin.* » (Tresbœuf.)

ANIGER, v. a. Installer chaudement un petit enfant dans son lit, comme un petit oiseau dans son nid. (Arrondissement de Redon.)

APIGOTS, s. m. pl. Petits mets recherchés. « Il est bien difficile à nourrir, il ne lui faut que des *apigots.* » (Bain.)

APOTICHONNER, v. a. Donner le biberon à un nouveau-né. (Tout le département.)

AROLÉE, s. f. Longue course d'une seule traite. (Rennes.)

AROLER, v. a. Lancer. « Il lui *arolit* une pierre dans la tête. » (Rennes.)

ARRAICHER, v. n. Arracher. « Le sola (soleil) a fini par *s'arraicher.* » (Pléchâtel.)

ARRAS, s. m. Pierres désagrégées du sous-sol et qui mêlées à la terre remplissent certains champs. (Arrondissement de Redon.)

ASSOLEILLER (S'), v. p. Se mettre au soleil lorsqu'on est convalescent ou que l'on a froid. (Rennes.)

ASSOLIDER, v. a. Consolider. « Une maison *assolidée.* » (Rennes.)

ASSOTIR, v. a. Tuer. « J'ai *assoti* le chat du voisin. »

AST'HEURE, adv. Présentement, à cette heure. (Tout le département.)

ATTRAPER SON BŒUF, loc. adv. Se mettre en colère. (Rennes dans les ateliers.)

AVA, AVAIR, v. aux. Avoir. (Tout le département.)

AVANTAGE, s. m. Virginité. (Arrondissement de Saint-Malo.)

AVENANT, E, adj. Agréable. « C'est une femme bien *avenante.* » (Loutehel.)

AVISÉ, E. adj. Avancé, petit enfant qui devient intelligent. (Tout le département.)

AZOR, s. m. Sac de militaire ou de voyageur. (Tout le département.)

B

BACHOU, adj. Individu malpropre. (V. *Bavou.*) (Dourdain.)

BÂCONNER, v. n. Trembler, tâtonner. « La pauvre bonne femme *bâconne* en marchant. » (Rennes.)

BACOUANER, v. a. Parler, causer, bavarder. « C'est une *bacouane* que cette fille-là. » (Rennes.)

BAGA, s. m. Plaisir, jeu, amusement. « Avons-nous eu du *baga* à la noce du cousin Laurent ! » (Rennes.)

BALLADER (SE), v. pr. Se promener. « Que fais-tu ? — Je me *ballade.* » (Tout le département.)

BALLIN, s. m. Paillasse. « Le *ballin* du gars est mouillé. » (Rennes.)

BALLINE, s. f. Paillasse. « Mets la *balline* à sécher. » (Bain.)

BALLOSSE, adj. des deux g. Bête, lourdaud. (Rennes.)

BARBOUILLÉE (Être dans la), loc. adv. Être impliqué dans une mauvaise affaire. (Arrondissement de Redon.)

BÂTIR SUR LE DEVANT, loc. adv. Prendre du ventre. (Rennes.)

BATTRE SA FEMME, loc. adv. Fainéanter. (Rennes.)

BAUDRIE, adj. des deux g. Mouillé. « J'ai été surpris par une harrée, j'sais *baudrie.* » (Environs de Rennes.)

BAUDRIR, v. a. Éclabousser. (Gennes.)

BEDAT, s. m. Homme sans valeur. « C'est un *bedat !* » (Loutehel.)

BEL ET BEN, loc. adv. Passablement. « Y a-t'i du blè na ? — Ian, *bel et ben.* » (Tout le département.)

BELUETTES, s. f. pl. Vue gênée par un jour trop vif ou par un coup reçu sur la figure. « Quand je suis sorti de la cave mes yeux ne voyaient que des *beluettes.* » (Tout le département.)

BENÉE, s. f. Larmes abondantes. (Lohéac.)

BERNAGOT, s. m. Bâton. (Dourdain.)

BERRAUD, s. m. Imbécile. (Pléchâtel.)

BERUÈRE, s. f. Bruyère. « Faut aller couper la *beruère.* » (Arrondissement de Saint-Mâlo.)

BERVACHER, v. a. Boire sans cesse. (Bain.)

BÊTE-EN-TOUT, loc. adv. Imbécile. (Tout le département.)

BEVONS, imp. du verbe boire. « *Bevons* une bollée. » (Tout le département.)

BEZARD, s. m. Poirier sauvage. (Arrondissement de Redon.)

BEZILLER (Se), v. pr. Se blesser avec un marteau ou un outil quelconque. « Je me suis *bezillé* un da. » (Rennes.)

BEZU, s. m. Individu bête et gros. « Gros *bezu*, va ! » (Rennes.)

BIAILLER, v. a. Dissiper sa fortune. « Il *biaille* tout son bien. » (Arrondissement de Redon.)

BIEN-DE-RANG, loc. adv. Être d'accord. (La Guerche.)

BIGNER, v. a. Lorgner, regarder de côté avec convoitise. (Tout le département.)

BIGOT, s. m. Ver qui se trouve dans les fruits. « Les cerises sont pleines de *bigots.* » (Arrondissement de Redon.)

BILLETÉ, adj. m. Il a tiré au sort. « Il est *billeté.* » (Environs de Rennes.)

BINETTE, s. f. Corbeille. (Dingé.)

BINETTÉE, s. f. Corbeille pleine. (Dingé.)

BIQUERIE, s. f. Petite ferme. (Arrondissement de Redon.)

BOBANE, s. f. Fille niaise, maladroite, qui dans toute sa personne a l'air bête. (Environs de Rennes.)

Bocaige, s. m. Bocage. Ce mot est seulement employé dans les vieilles chansons. (Tout le département.)

Boissai, s. m. Boisseau de grain, de châtaignes, etc. (Tout le département.)

Bon, adv. Fort. Un enfant *bon* est un enfant fort. (Arrondissement de Redon.)

Bonder le derrière, loc. adv. Coup de pied au derrière, très usité. « Je vas te *bonder le derrière* si tu continues. » (Tout le département.)

Boucqué, adj. des deux g. Qui est de mauvaise humeur, qui regarde noir. (Saint-Malo.)

Bougon, s. m. Travail mal fait dans tout ouvrage de femmes, tricot, couture, etc. (Tout le département.)

Bougonner, v. n. Travailler sans goût. (Rennes.)

Bouie, s. f. Abbaye. Le village de l'Abbaye dans la commune de Bain est appelé *la Bouie.*

Bouigner, v. n. Faire un mouvement du nez occasionnant des rides. « Tiens,comme il *bouigne* du nez en riant. » (Messac.)

Bouillie (Être en), loc. adv. Être en marmelade. « J'ai tué un lièvre au gîte, il est tout en *bouillie.* » (Tout le département.)

Bouquignou, adj. et sub. Sale. « Des yeux *bouquignoux.* » (Rennes.) On dit *bouguillou*, dans l'arrondissement de Redon.

Bourcom, s. m. Bourg-des-Comptes, commune du canton de Guichen.

Bourder, v. n. Rester court dans une conversation ou un discours. (Tout le département.)

Bourgeauder, v. n. Parler à tort et à travers. (Dourdain.)

Bousin, s. m. Mauvais lieu, tapage. (Rennes.)

Boutocher, v. n. Marcher sur le bout du pied. (Dourdain.)

Braie, s. f. Instrument pour broyer le lin. (Arrondissement de Redon.)

Bran, s. m. Lin. (Gennes.)

Brave homme, s. m. Cocu, mari trompé. (Paimpont.)

Brochon, s. m. Brindille de bois. (Tout le département.)

Brodure, s. f. Broderie. « C'est de la belle *brodure.* » (Betton.)

BROSSÉE, s. f. Coups reçus ou donnés. « J'ai reçu une *brossée* qui peut compter. » (Tout le département.)

BRUÈRE, s. f. Bruyère, arbuste des bois et des landes. (Liffré.)

BRULÉ-SOUL, loc. adv. Complètement ivre. (Chauvigné.)

BRUMAN, s. m. fiancé, promis. (Saint-Malo.)

BRUMASSER, v. n. Se dit d'une brume épaisse ou d'une pluie très-fine. (Tout le département.)

BUAN, s. m. Brouillard. « Les *buans* de Noa: » Les brouillards de Noël. (Arrondissement de Redon.)

BUDORET, s. m. Mauvais ouvrier. Homme qui ne fait rien de bon. (Loutehel.)

BULOTTER, v. n. Marcher doucement et au hasard. « Cet enfant allait en *bulottant.* » (Rennes.)

BUREUX, s. m. Bure, grosse étoffe fabriquée dans le pays. (Arrondissement de Saint-Malo.)

C

CABOSSOU, s. m. Qui frappe, qui fait des *cabosses.* (V. *Cabosse.*) On dit des prêtres, dans l'arrondissement de Fougères : « C'est un *cabossou* de crapiauds, » c'est-à-dire qui passe sa vie dans son jardin à tuer les crapauds.

CACHE-CUTÉ, s. m. Cache-cache, jeu d'enfants. « Veux-tu jouer à *cache-cuté ?* » (Tout le département.)

CACHEMITIER, s. m. Cachottier. Individu qui fait mystère de choses peu importantes. (Rennes.)

CAIGE, s. f. Cage. « Mets l'oisiau dans la *caige.* » (Arrondissement de Redon.)

CAIJOT, s. m. Niais, homme qui se laisse diriger par sa femme. (Tout le département.)

CAILLETTE (Faire), loc. adv. Dormir l'après-midi. (Dourdain.)

CALE, s. f. Gros morceau de pain. « Joson a mangé une grosse *cale* de pain. » (Bain.)

CALIBORGNE, s. m. Personne qui louche d'un œil. (Tout le département.) — A Rennes, on dit : C'est un *cali*.

CANEPIN, s. m. Calepin. (Tout le département.)

CANULER, v. a. Ennuyer. « Vous me *canulez*. » (Tout le département.)

CARRELIS, s. m. Clôture. (Tout le département.)

CARTEILLER, v. a. Plier sans soin, pour le rentrer, le linge qu'on a mis à sécher. (Bain.)

CARVANNE, s. f. Cadavre en putréfaction. (Tout le département.)

CASAQUIN, s. m. Vêtement de femme, sorte de petite veste. (Tout le département.)

CASSER (Se la), loc. adv. Se sauver. « Je me la *casse*. » (V. *Esbigner* (*s'*).) (Rennes.)

CATURINE, s. f. Fille de mauvaises mœurs. (Tout le département.)

CHABIN, s. m. Équarrisseur de bois. (Forêt de Teillay.)

CHADRON, s. m. Chardon. (La Chapelle-des-Fougeretz.)

CHALUMIAU, s. m. Chalumeau. (Tout le département.)

CHAMAROU, s. m. Grosse tête. « Quel *chamarou !* » Nom donné à une anguille qui a une grosse tête. (Tout le département.)

CHANILLER, v. a. Tricher. (Dourdain.)

CHARA, s. m. Manche de faulx. (Saint-Médard-sur-Ille.)

CHARNAILLER, v. a. Provoquer. (Dourdain.)

CHARRIÈRE, s. f. Bac pour transporter les passagers d'une rive à l'autre de la rivière. (Bourg-des-Comptes.)

CHAUDIN, s. m. Lit. « Il fait fret, j'vas me musser dans mon *chaudin*. » (Arrondissement de Redon.)

CHAURIRE, v. n. Rire à demi. « Il *chaurit* dans sa barbe. » (Arrondissement de Redon.)

CHELINGUER, v. n. Avoir mauvaise haleine. (Tout le département.)

CHEMINIAU, s. m. Ouvrier voyageur. Se dit aussi de tous les employés des chemins de fer et des ouvriers occupés à ces chemins. « Ce sont des *cheminiaux*. » (Tout le département.)

CHEMINSE, s. f. Chemise. (Arrondissement de Saint-Malo.)

CHÊNE-PLANTÉ, s. m. Avoir la tête par terre et les jambes en l'air. « Fais donc le *chêne-planté.* » (Rennes.)

CHENEUCHER, v. n. Geindre, se plaindre et aussi rechigner. « La pauvre vieille ne fait que *cheneucher.* » (Rennes.)

CHERTÉE, s. f. Charretée. (Le Grand Fougeray.)

CHEVERT, s. m. Chevet du lit. (Redon.)

CHIAS-DE-MOUCHES, s. m. pl. Excréments de mouches. (Arrondissement de Redon.)

CHIASSE, s. f. Dévoiement. « Cet enfant est malade, il a la *chiasse.* » (Tout le département.)

CHIFFE, s. f. Chiffon. « Il ne vaut pas une *chiffe,* » c'est-à-dire pas la peine qu'on s'en occupe. (Tout le département.)

CHINER, v. a. Mendier, quémander, offrir de la marchandise. (Tout le département.)

CHINEUR, SE, s. Qui chine. (Tout le département.)

CHIÔTURE, s. f. Clôture. « Les chassous ont cassé la *chiôture.* » (Fougeray.)

CHIOU, s. m. Clou. (Fougeray.)

CHIQUER, v. a. Manger avec appétit. « V'la un efant qui n'a pas mis grand temps à *chiquer* sa cale de pain. » (Lohéac.)

CHOUÉRER, v. a. Avoir envie de quelque chose. Se dit ordinairement d'une femme enceinte qui a un désir. « Elle *chouère.* » (Arrondissement de Redon.)

CHOUET, TE, adj. Beau, joli, bien fait. « V'la un travail qu'est *chouet.* » (Tout le département.)

CHOUI, s. m. Enfant gâté. (Dourdain.)

CHUPIRON, s. m. Chaperon, ancienne coiffure. (Poligné.)

CHUPPE, s. f. Huppe, touffe de plumes sur la tête d'un oiseau. (Arrondissement de Redon.)

CHUPPÉ, E, adj. Orné d'une huppe. « Un coq *chuppé,* une poule *chuppée.* » Se dit aussi de gens riches. « Ils sont *chuppés.* » (Arrondissement de Redon.)

CISIAUX, s. m. pl. Ciseaux. (Tout le département.)

CLAN, s. m. Petite barrière d'un champ. (La Dominelais.)

CLAVER, v. a. Ouvrir une porte. (Argentré.)

CLÉ, s. f. Fléau pour battre le grain. (Saint-Aubin-d'Aubigné.)

COCO, s. m. Injure. « Oh ! le vilain *coco*. » (Tout le département.)

COHENNER, v. n. Faire un travail inutile. (Dourdain.)

COHUÈLER, v. n. Promener, courir à toute heure de nuit ou de jour. (Bain.)

COHUET, s. m. Homme désœuvré qui ne sait comment employer son temps, imbécile. (Loutehel.)

COLLER (Se). S'accoupler avec une gadoue. (V. *Gadoue*.) « Il est *collé* avec une rouchie. » (V. *Rouchie*.) (Rennes.)

CONRAS, s. f. Courroye. (Fougeray.)

CONSÉQUENT, adj. Important, considérable. (Tout le département.)

CONTE, prép. Avec. (V. *Quante*.) (Tout le département.)

COQUILLON, NE, adj. Accorte, gentil. (Rennes.)

COSTABLE, adj. des deux g. Personne de relations faciles, agréables. « C'est une femme bien *costable*. » (Loutehel.)

COTEUX, SE, adj. Montagneux. Pays côteux. (Environs de Rennes.)

COTHURNE, s. f. Lacet de souliers de femme. (Bain.)

COTTE, s. f. Large pantalon de toile bleue que portent les ouvriers pour travailler. (Rennes.)

COUAMELLE, s. f. Femme bavarde, plutôt gueularde. (Rennes.)

COUI, adj. m. Couvi, gâté, pourri. Se dit ordinairement des œufs. « Je ne veux point de vos œufs, ma bonne femme, ils sont *couis*. » (Bain.)

COUIGNER, v. n. Geindre, soupirer aigrement. « Le petit chien a *couigné* toute la nuit. » (Tout le département.)

COUILLON, s. m. Imbécile. Injure grossière. (Tout le département.)

COULEVASSÉE, s. f. Femme sans tenue et déguingandée. (Rennes.)

COUVENT, s. m. Chauffe-pieds. (Tout le département.)

CRAPIAUD, v. n. Crapaud. (Tout le département.)

CRAQUILLER, v. n. Bruit que produit le bois lorsqu'on le casse. (Dourdain.)

CRÈVE-CHIEN, s. m. Plante de la famille des solanées. (*Solanum nigrum.*) (Fougères.)

CRIER, v. n. Pleurer. (Tout le département.)

CROPION, s. m. Croupion. (Arrondissement de Redon.)

CROTICHE, s. f. Fruit avorté, desséché. « Vous n'avez que des *crotiches* à vendre, ma bonne femme. » (Bain.)

CRU, E, adj. Cruel, le. (Loutehel.)

CUITER (Se), loc. adv. Se soûler. « Il a pris une fameuse *cuite.* » (Tout le département.)

CUL-DE-POCHE, s. m. Soûlard. « C'est un vilain *cul-de-poche.* »

CUPERSAUT, s. m. Culbute, cabriole. (Gennes.)

CUVÉE, s. f. « Avoir sa *cuvée,* » c'est-à-dire être ivre. On dit : « Il avait sa *cuvée* à chier partout. » (Rennes.)

D

D'A-RANG, loc. adv. De rang. « Ces soldats vont *d'à-rang.* » (Plerguer.)

DEBERSAILLÉ, E, adj. Débraillé. Corsage ouvert, pantalon déboutonné. (Bain.)

DE BRIC ET DE BROC, loc. adv. Par-ci par-là. (Tout le département.)

DEBROUSSER, v. n. Nettoyer un bois qu'on veut abattre, enlever les broussailles. (Teillay.)

DECALUCHER, v. a. Faire tomber. (Montfort.)

DECULER, v. a. Déranger. Faire sortir quelqu'un de la place qu'il occupe. (Tout le département.)

DEGOBILLER, v. n. Vomir. (Tout le département.)

DEGOVAITRER, v. n. Vomir. (Rennes.)

DEHUCHER, v. a. Faire descendre quelqu'un d'un arbre, d'un lieu élevé. « Attends un peu, j'vas te *dehucher* du pommier. » (Arrondissement de Redon.)

DELIGANDIER, s. m. Grand garçon qui se dandine en marchant. (Bain.)

DELONGÉE, s. f. Grande longueur. « Une *delongée* de maisons. » (Fougeray.)

DEMÉ, s. m. Mesure de grain, demi-boisseau. (Bain.)

DEMÉSÉ ou DEMÉSUI, adv. A présent. « *Demezé* j'ai plus de la moitié de mon pain mangé, » c'est-à-dire j'ai plus de la moitié de ma vie écoulée.

DENPUIS, prép. Depuis. (Arrondissement de Saint-Malo.)

DEPAISSER, v. a. Tromper, blesser, attraper, se moquer. (Guipry.)

DEPENAILLÉ, E, adj. Déguenillé. (Rennes.)

DÉPLET, s. m. Faire un *déplet*, c'est raconter des ennuis, des contrariétés à quelqu'un. « Il m'a fait tout un *déplet*. » (Tout le département.)

DEQUENILLER, v. a. Chasser de son lit ou du coin du feu un enfant paresseux ou le chien et le chat de la maison. (Châteaubourg.)

DEQUESSER, v. a. Déchirer. « Il m'a tout *dequessé* en jouant avec ma. » (Tout le département.)

DERRE, s. m. Derrière.

« J'ai usé ma culotte rouge,
— Pourquoi l'usais-tu ?
— Que ne venais-tu sans culotte ?
— Pourquoi l'usais-tu ?
— Que ne venais-tu le *derre* nu ? »
(Formulette de la commune de Bain.)

DESIGNALEMENT, s. m. Signalement. (Gévezé.)

DETILLÉ, E, adj. Vif, remuant, alerte. « V'la-t'y une petite fille *detillée !* » (Loutehel.)

DEVOUILLER, v. a. Dévider. On dit : « J'vas *devouiller* mon fil. » (Tout le département.)

DEULER, v. a. Chagriner, causer du *deul*. (V. *Deul*.) (Pipriac.)

DIMAINE, s. m. Dimanche. (Tout le département.)

DINGUER, v. n. Envoyer quelqu'un au diable. (Rennes.)

DORELIER, s. m. Doreur, marchand de bijoux. (Arrondissement de Vitré.)

DRESSEUSE, s. f. Repasseuse. (Tout le département.)

DROGUET, s. m. Grosse étoffe employée par les paysans pour leurs vêtements. (Saint-Senoux.)

E

E, ES, partic. Au, aux. « Il faut porter du fourraige *ès* bêtes. » (Tout le département.)

ÉBÉTER, v. a. Envoyer. « As-tu bentôt fini ? Tu *m'ebêtes.* » (Arrondissement de Redon.)

ÉBOBÉ, E, adj. Air bête et embarrassé. « Elle est toute *ébobée.* » (Tout le département.)

ÉBRIVER, v. a. Lancer une pierre ou un autre objet. (Tout le département.)

ÉBREILLER, v. n. Brailler. (Arrondissement de Fougères.)

ÉBUAILLER, v. n. Souffler le feu. (Dourdain.)

ÉCAIGNER, v. a. Agacer. « Il l'*écaigne.* » (Rennes.)

ÉCHEVÉ, s. m. Écheveau. « Un *échevé* de fil. » Un écheveau de fil. (Arrondissement de Saint-Malo.)

ÉCHELETTE, s. f. Petite échelle.

La p'tite souris est-elle passée par là ?
— Montez l'*échelette*, montez-la, etc.
(Jeu d'enfants du canton de Bain.)

ÉCLIE, s. f. Esquille, petit éclat de bois qu'on s'enfonce souvent maladroitement dans les chairs. (Tout le département.)

ÉCOCAILLER (S'), v. pr. S'écrier. « Comme elle *s'écocaille*, cette fumelle-là. » (Rennes.)

ÉCONER, v. a. Briser la corne d'un bœuf ou d'une vache. « La vache garette a été *écônée* en drugeant. » (V. *Druger.*)

ÉCONER, v. a. Écornifler. (Rennes.)

ÉCOPER, v. a. Recevoir un coup. « Il a *écopé* un fameux coup de poing. » (Rennes.)

EFFOUÉDRER, v. n. Pleurer subitement et abondamment avec suffocation. « La pauvre fille s'est mise à *effouédrer* en apprenant la mort de sa mère. (Arrondissement de Rennes.)

ÉGAILLER, v. a. Étendre, éparpiller. (Orgères.)

ÉGOUSSÉ, adj. Ruiné. (Dourdain.)

ÉGRON, s. m. Héron. « Il y a des *égrons* sur l'étang. » (Bain.)

EMPAFER, v. n. Dormir profondément. « Il est *empafé*. » (Bain.)

EN CASQUETTE, loc. adv. Être à moitié soûl. (Rennes.)

ENCHIFERNÉ, E, part. pas. Être *enchiferné*, c'est avoir le nez embarrassé au commencement d'un rhume de cerveau. (Bain.)

ENCOURIR (S'), v. pr. Se sauver. (Tout le département.)

ENFERDURÉ, E, adj. Avoir froid, frissonner, ne pouvoir se réchauffer. (Bain.)

ENFLE, s. f. Enflure, grosseur, gonflement, bouffissure. « (Sainte Onenna, patronne de la commune de Tréhorenteuc, près Paimpont, guérit de l'enfle. »

ENGAIGER (S'), v. pr. S'engager à faire une chose. (Tout le département.)

ENGUIMENTER (S'), v. pr. Se préparer à faire quelque chose. « Elle *s'enguimente* pour ses couches. » (Rennes.)

ENTORTILLÉ, E, adj. Gauche, embarrassé. « A-t-il l'air assez *entortillé !* » (Rennes.) — On dit aussi : « Il m'a *entortillé*, » pour : il m'a attrapé. (Tout le département.)

ENROUSINER, v. a. Ennuyer. « Vous m'*enrousinez*. » (Bain.)

ENVEYER, v. a, Envoyer. « J'ai *enveyé* Pierre à la fontaine. » (Tout le département.)

EN VIN DE CHIEN, loc. adv. Être gris. (Rennes.)

ÉOUÏR, v. a. Ouïr, entendre. (Tout le département.)

ÉPENILLER, v. a. « Faire de la *penille*, » c'est-à-dire éplucher de la laine. (Arrondissement de Redon.)

ÉPEUSER, v. a. Épouser. « Vas-tu *épeuser* la Jacqueline ? » (Arrondissement de Redon.)

ÉPEUVRIR, v. a. Effrayer. « Ne crie pas si haut, tu vas *épeuvrir* les garçailles. » (Argentré.)

ÉPINGLES, s. f. pl. Pot de vin lorsqu'on contracte un marché. (Arrondissement de Redon.)

ÉPINIA, s. m. Commune du canton de Dol.

ÉPOQUANTÉ, E, adj. Infirme. « Il est tout *époquanté.* » (Rennes.)

ÉQUELIE, s. f. Copeau. « Va chercher des *équelies* pour mettre dans le feu. » (Betton.)

ESBIGNER (S'), v. pr. S'esquiver, se sauver. « Je *m'esbigne.* » (Tout le département.)

ESBROUFFE, s. m. Embarras. Faire de l'*esbrouffe.* (Dourdain.)

ESCRIMER (S'), v. pr. Faire des gestes ou plutôt des démonstrations vives et saccadées. (Rennes, terme d'atelier.)

ÉTAINS (J'), imp. de l'ind. du verbe être. J'étais. « *J'étains* conte vous quand le malheur est arrivé. » (Noë-Blanche.)

ÉTÊTER, v. a. Briser la tête. « Va donc *étêter* des choux pour les vaches. » (Arrondissement de Redon.)

ÉTOULER, v. a. Chercher ses poux. « *Étoules*-tu tes poués, mon petit gars ? » (Bain.)

F

FAILLI-MESLE, s. m. Mauvais sujet, individu chétif. (Tout le département.)

FEUGER, v. n. Chercher. « Les cochons *feugent* dans le bouillon. » (Messac.)

FLATTIN, s. m. Petit couteau d'enfant. (Bain.)

FOSSÉ, s. m. Talus. « Appuie-ta su le *fossé.* » (Tout le département.)

FOUILLARPOT, s. m. Qui fourre le nez partout, surtout dans la cuisine. (Rennes.)

FOURNIGOTER, v. a. Fouiller, fourrer. « Il *fournigote.* » (Tout le département.)

FRIGON, s. f. Grande pelle en bois pour enfourner le pain dans le four. (Bain.)

FRIPOUILLE, s. f. Canaille, mauvais garnement. (Redon.)

FRISSONNEUX, SE, adj. Personne qui a la fièvre, qui tremble, qui frissonne. (Environs de Rennes.)

G

GADOUE, s. f. Fille de mauvaise vie. (Rennes.)

GARGOUILLER, v. n. Gaz dans l'abdomen. « Ça me *gargouille* dans le ventre. » (Tout le département.)

GASPIOU, s. m. Jeune gamin. « Sauve-toi, *gaspiou.* » (Rennes.)

GAUPITRER, v. n. Jouer. (Environs de Rennes.)

GAVIOT, s. m. Gosier. (Dourdain.)

GEMME, s, f. Poix, matière résineuse. (Tout le département.)

GENISSON, s. f. Gros veau. (Vitré.)

GILETTÉE, s. f. Avoir une gilettée, c'est être soûl. « Il avait une fameuse *gilettée.* » (Rennes.)

GÔUEPE, s. f. Ivrogne. (Tout le département.)

GRAITE, s. f. Débris de lin broyé qui ressemble à une poussière presque impalpable. (Dingé.)

GRETTE, s. f. Œuf de mouche à viande. (Bain.)

GUEDÉ, E, adj. Être *guedé*, c'est avoir bien dîné, avoir le ventre plein. (Tout le département.)

GUENÉ, E, adj. Mouillé, mouillée. (Tout le département.)

GUÊPE, s. f. Femme de mauvaise vie « La sale *guêpe.* » (Rennes.)

GUERDINDAINE (A la). Jeu d'enfants. Deux enfants se tiennent par la main et le troisième s'assied sur leurs bras qu'ils balancent comme une escarpolette. (Arrondissement de Redon.)

GUERNAFFE, s. m. Mauvais lit. « J'ai couché sur une *guernaffe.* » (Pancé.)

GUEULE-DE-CASSE, loc. adv. Bouche creuse et menton en avant. (Rennes.)

GUEZON, s. m. Argent. (Tout le département.)

GUIGNER, v. a. Chercher à voir quelqu'un. « Je le *guigne* depuis ce matin. » Regarder quelque chose avec envie. (Bain.)

H

HABIN, s. m. Fournée de charbon. (Liffré.)

HAGUE, s. f. Averse. « Une *hague* de plée : » Une averse de pluie. (Saint-Grégoire.)

HAGUIN, s. m. Petit houx de bois. *H* aspiré et non *aguin*, comme nous l'avons écrit à la lettre A.

HALDABON, sub. des deux g. Mauvais ouvrier, mauvaise ouvrière. « C'est un *haldabon.*» Se dit surtout d'un mauvais tailleur. (Très usité à Rennes.)

HARICOTER, HARICOTIER. (V. *Arricoter* et *arricotier.*) C'est par erreur que nous avons écrit ces mots par un *a*. L'*h* est même aspiré.

I

IDER, v. a. Aider. « *Ide*-ma à ramasser mes vaches. » (Poligné.)

ILA, adv. de lieu. Là-bas. — C'est le contraire de ici. (Bédée.)

J

JACDALE, s. m. Imbécile. (V. *Innocent.*)

Jacdale qui mène les poules pisser
Quat'e à quat'e dans un panier.
(Formulette de Bain.)

JAMBETTE, s. f. Petite jambe, manche de couteau en forme de jambe. (Arrondissement de Redon.)

JAUPITRER, v. n. Jouer. (Environs de Rennes.)

JELIEN, JELIENNE, s. Julien, Julienne, prénoms d'homme et de femme. (Pléchâtel.)

JOUASSER, v. n. Jouer. (Rennes.)

JUBLER, v. n. Jouer. (Les petits Fougeray en Chanteloup.)

K

KAKOUÉ, s. m. Vieux moulin à eau. (Dourdain.)

KARAGOT, s. m. Porc. (Dourdain.)

KOUASIR, v. n. Mourir. (Dourdain.)

L

LOUP-DE-BROUSSE, s. m. Individu bourru, mal élevé. (Tout le département.)

M

MAILLOCHE, s. f. Maillet, marteau de bois. (Arrondissement de Redon.)

MAILLON, s. m. Maillet, petit marteau de bois à deux têtes. (Dingé.)

MALEYER, v. a. Mélanger. « La farine mélangée fait du pain *maleyard.* » (Bain.)

MARGOULETTE, s. f. Bas de la figure.

Par la barbe je te tiens
Le premier des deux qui rira
Sur sa margoulette aura.
(Formulette de l'Ille-et-Vilaine.)

MARNI, s. m. Fumier pourri. (Arrondissement de Redon.)

MENTON-D'ÉGALOCHE ou MENTON DE GALOCHE, s. m. Menton propre à la race celtique, c'est-à-dire en avant et long et large. (Tout le département.)

MIAGHER, v. a. Mâcher. (Bain.)

MISTEMPOT ou MUSSETEMPOT (En), loc. adv. En fraude. « Il a logé son cidre en *mistempot.* » (Tout le département.)

MOURINES, s. f. pl. Abeilles. (Bain.)

MOURINIER, s. m. Paysan qui élève les abeilles pour trafiquer de leur miel. (Bain.)

MUACRE, adj. Humide. (Dourdain.)

N

NEUZOU, adj. Craintif, peureux. (Dourdain.)

NICHÉE, s. f. Larmoiement. (Lohéac.)

NICHER, v. n. Pleurer en braillant. (Lohéac.)

NILLOU, adj. et sub. Frileux. « Ote-toi de là, vilain *nillou.* » (Arrondissement de Redon.)

NOM DE DIOUS, excl. Sorte de juron. (Orgères.)

O

OÏAIT, imp. de l'ind. de ouïr. « Il l'a tant battu qu'il n'*oïait* plus (n'entendait plus). » (Saint-Médard.)

OUALLOU, interj. Où allez-vous ? (Arrondissement de Redon.)

P

PACHU, s. m. Lourdaud. (Dourdain.)

PAIL-DE-CAROTTE, loc. adv. Cheveux rouges. (Tout le département.)

PANAGE, s. m. Pacage. « Mène les vaches au *panage.* » (Lieuron.)

PARONNE, s. f. Collier de travail pour les chevaux. (Dourdain.)

PIGNON DE MES FESSES, loc. adv. Qui couche avec moi. « Je n'ai point de lit pour mes garçailles, je les mets coucher au *pignon de mes fesses.* » (Arrondissement de Redon.)

PLATINE, s. f. Bonne langue. (Dourdain.)

POICRE, adj. Avare. (Dourdain.)

POIRE D'ÉTRANGLARD, s. f. Poire sauvage très âcre. (Bain.)

POU-DE-CHAI, loc. adv. Peur de tomber. (Bain.)

Q

QUENILLÉE, s. f. Famille nombreuse. « Une *quenillée* de garçailles. » (Bain.)

R

RAVIO, s. m. Bénéfice illicite. Part volée sur des marchandises ou des salaires d'ouvriers. (Redon.)

ROULER, v. n. Attraper quelqu'un. Le tromper dans un marché. (Dingé.)

S

SABIOT, s. m. Sabot.

Lorsque j'avais des *sabiots* neufs,
On m'enveyait garder les bœufs.
(Vieille chanson.)

SABOULER, v. n. Gronder. (Tout le département.)

SAUTER A LA CRASSE, loc. adv. Sauter à la figure. « Le chat m'a *sauté à la crasse.* » (Arrondissement de Redon.)

SUBOUT, adv. Debout. « Le pauvre gars est ben malade ; i n'tient pas *subout.* » (Le Sel.)

SUIVETTE, s. f. Bonne odeur, parfum pour faire suivre les gars. « Vendez-moi donc de la *suivette.* » (Bain.)

T

TOCANTE, s. f. Montre. (Tout le département.)

TOUCHOU, s. m. Garçon de ferme qui aiguillonne les bœufs. (Tout le département.)

TRICOTERIE, s. f. Réunion de tricoteuses. (Bain.)

V

VIOTER, v. n. Voter. (Bain.)

RÈGLES GÉNÉRALES

Les syllabes, *bre*, *cre*, *dre*, *pre*, comme dans brebis, mercredi, vendredi, président, se prononcent *ber* (*berbis*), *cuer* (*Mècuerdi*), *der* (*venderdi*), *per* (*persident*).

Les mots se terminant en *age*, comme courage et volage, se prononcent *aige*, *couraige* et *volaige*, etc.

Les noms dont la terminaison est en *ais*, comme les bourgs et villages suivant: Bleruais, La Dominelais, La Chalouzais, L'Élossais, La Faroulais, les Riais, se prononcent ; *Bleruas*, *La Dominelas*, *La Chalouzas*, *L'Élossas*, *La Faroulas*, *les Rias*.

D'un autre côté les paysans parlant très vite, et par suite supprimant un certain nombre de syllabes, il est presque impossible à un étranger de suivre la conversation des habitants du fond des terres, et notamment des arrondissements de Redon et de Montfort.

Les chansons populaires que nous publierons à la suite de ce *Glossaire* donneront une idée assez exacte du patois du département d'Ille-et-Vilaine. Nous citerons tout particulièrement les suivantes : *La Fille au cresson*, — *Les Buans de Noa*, — *La Confirmation à Châtiaubourg*, — *Marguerite est un biau nom*, — *Empêchous les gens d'aimer*, — *J'n'aime pas la nobiesse*.

Ad. ORAIN.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

Quelle est la place que la catégorie du nombre occupe dans la grammaire?

Le nombre est un des concepts ontologiques, concept d'abord concret, puis abstrait, mais toujours ontologique exclusivement; cependant, comme d'autres concepts de la même nature, il étend son influence sur des parties du discours qui ne représentent pas les êtres, mais alors il ne les atteint pas immédiatement, mais médiatement par le mot exprimant l'être, qui, sous sa forme pleine, ou plus souvent sous une forme apocopée, s'est joint à une partie non ontologique du discours, par exemple, par le pronom personnel abrégé, devenu particule, et affixé ou préfixé au verbe pour y transmettre, en même temps que la personne, le genre et le nombre.

Les parties du discours, ou proposition, comprennent, outre les mots exprimant les êtres et leurs dépendances, ceux qui expriment l'action ou l'état de ces êtres, et, en outre, ceux qui indiquent comment l'action ou l'état concerne l'être. Cela revient à dire que tous les mots se rangent sous trois groupes: 1° le nom, 2° le verbe, 3° les particules, division devenue, du reste, classique chez les grammairiens arabes.

Nous n'avons à nous occuper ici que du nom, mais entendu dans un sens large, et point réduit au substantif proprement dit, le seul, dit-on, qui représente les êtres et qui soit un concept ontologique principal. On ajoute cependant que, pour éviter sa répétition, le nom se fait suppléer par le pronom. Il y a, dans cette idée du pronom, quelque chose d'essentiellement faux, car il est facile d'établir que le pronom est aussi ancien que le nom, probablement plus ancien, qu'il n'a pas été fait pour suppléer le substantif, car c'est le substantif le plus simple. Il précède même le nom propre. On comprendrait bien peut-être que le pronom de la troisième personne ait pu naître *pro-nom* dans la signification étymologique du mot, mais cela est absolument impossible en ce qui concerne la première et la deuxième personnes. La plus simple conception de la part du sauvage consiste ontologiquement à distinguer le *moi* du *non-moi;* elle est le point de départ de toutes les autres. Dès qu'il parle, une idée se présente tout de suite à son esprit, celle qui résulte du fait de la parole, et il conçoit immédiatement, par cela même qu'il parle, trois êtres : 1° lui-même qui parle, 2° celui à qui il parle, 3° celui ou ce dont il parle, et cela, avant qu'aucun de ces êtres, pas même lui, ne possède un nom commun ou un nom propre; le pronom préexiste donc logiquement au nom. Pour exprimer plus exactement ce principe, il faut dire que le nom et le pronom se confondent, que le mot improprement appelé *pro-nom* n'est qu'un des *aspects* du *nom,* l'*aspect personnel.*

Si nous insistons sur cette idée, c'est que sa méconnaissance peut entraîner à de graves erreurs dans le sujet qui nous occupe, tandis que son intelligence nous fait péné-

trer jusqu'aux causes d'effets qui sans cela semblent des anomalies.

Nous nous servirons donc désormais du mot « nom-pronom » pour désigner cette partie du discours.

Quels sont les divers concepts ontologiques, y compris le nombre, qui se rapportent au nom-pronom?

Nous mettons de côté d'abord tout ce qui concerne la formation de ce mot, sa lexiologie, son embryogénie au moyen de laquelle la racine devient un thème nominal par l'addition de préfixes, de suffixes ou d'infixes, ou par des modifications internes différenciant le nom du verbe ou d'un autre mot, ou bien dans l'étendue du temps et de l'histoire, passe d'une langue à une autre.

Nous mettons aussi de côté tout ce qui concerne la relation du nom-pronom avec les autres parties du discours, relations exprimées par les cas.

Nous ne nous occupons dans le nom-pronom que de l'expression de l'être, entièrement formée, non encore en relation avec les autres parties du discours, et du complément à lui donner par des concepts ontologiques accessoires qui lui sont exclusivement propres, et qu'il ne peut que communiquer comme mot dominant. Or ces concepts sont au nombre de trois : 1° la personne, 2° le genre et 3° le nombre.

Cette classification est depuis longtemps connue, et très exacte; le verbe, en particulier, présente ce reflet des aspects de l'être qui le régit et avec lequel on dit qu'il s'accorde en genre, en nombre et en personne quand il s'accorde avec lui.

De ces trois concepts qui concernent le pronom-nom, il y en a un qui précède et domine les autres, c'est celui

de la *personne*. Quand on veut se faire une idée à peu près exacte d'une langue dont on ne peut approfondir l'étude, il suffit d'examiner le pronom lui-même, puis de suivre l'action qu'il exerce sur le nom et sur le verbe, et on aura vu la langue dont il s'agit dans son caractère et du point dominant. Nous aurons l'occasion de remarquer que très souvent c'est le pronom de la troisième personne qui, par suffixation, communique, même au substantif, le nombre que seul il a été d'abord susceptible de prendre.

Le pronom est le doyen de la grammaire, parce qu'il est la personnalité même. Mais il ne faut pas oublier qu'il n'est pas réellement distinct du nom, ce n'est qu'un des aspects de celui-ci, l'aspect de la personne. Cette idée est tellement vraie que non seulement le substantif n'aurait peut-être jamais pu, le premier, marquer le nombre, et qu'en tout cas il ne l'a fait qu'indirectement et grâce au pronom personnel; qu'il en est de même du genre; qu'enfin, ce qui est tout à fait remarquable, le pronom, en se suffixant au verbe, lui a fait porter la marque du nombre, et même, dans beaucoup de langues, celle du genre, auxquelles le verbe eût répugné puisque sa nature n'est pas ontologique, le nombre n'ayant aucun rapport avec l'action.

Bien plus, à l'origine et lorsque le pronom se préposait au verbe pour le conjuguer quant à la personne, c'était un mot si primordial et si puissant qu'il enleva parfois au verbe ce qui appartient essentiellement à celui-ci, ce qui est un concept verbal, un concept relatif à l'action et non à l'être, *le temps*. Cette usurpation curieuse, qui prouve la puissance première de l'idée de personne, se rencontre dans une langue mélanésienne, la langue annatom. Le radical du verbe y reste toujours invariable;

le pronom personnel varie, au contraire, non seulement suivant les nombres, mais aussi suivant les temps.

1re personne singulier. — Présent, *ek;* potentiel, *ekis;* futur, *ekpu*; optatif, *ekmu;* conjonctif, *eki;* hypothétique, *eku;* concessif, *inki.*

Duel inclusif. — Présent, *intau;* potentiel, *intus;* futur, *intupu;* optatif, *intumu.*

Duel exclusif. — Présent, *ecru;* prétérit, *ecrus;* futur, *ecrupu;* optatif, *ecrumu;* conjonctif, *ecru;* hypothétique, *ecrau.*

Des variations analogues ont lieu au triel inclusif et au triel exclusif, au pluriel inclusif et au pluriel exclusif de la même personne, et au singulier, au duel, au triel et au pluriel des deux autres.

Le second concept relatif au nom-pronom, c'est le concept du *nombre.* Il naît aussi du fait même du discours. Celui qui parle comprend dans sa proposition lui seul, ou celui à qui il parle seul, ou celui dont il parle seul, c'est alors le singulier; ou bien il comprend à la fois lui-même et celui auquel il parle, c'est alors le duel inclusif; ou il comprend à la fois lui-même et celui dont il parle, c'est le duel exclusif; ou il comprend à la fois lui-même, celui à qui il parle et celui dont il parle, c'est le triel inclusif, lequel devient plus tard le pluriel inclusif; ou enfin il comprend lui-même et plusieurs personnes absentes, c'est le triel exclusif qui deviendra plus tard le pluriel exclusif. Or, nous verrons que cette division en inclusif et en exclusif se retrouve dans beaucoup de langues très anciennes, qu'il en est de même de celle en singulier, pluriel, duel et triel, laquelle persiste encore généralement jusqu'au duel. Eh bien! ces deux

divisions comportent la même explication, à savoir que le nombre abstrait vient de la personne, par conséquent du pronom et de la position des interlocuteurs dans le discours. Cela est si vrai qu'il y a un concept, celui du *pluriel inclusif*, qui hésite à se ranger dans la catégorie du nombre plutôt que dans celle de la personne. Les grammairiens en font une variété du pluriel, du duel ou du triel ; un examen plus attentif en ferait *une personne distincte, une quatrième personne* tendant à confondre, lorsqu'il s'agit du point de départ du duel, dans une seule idée, les deux interlocuteurs. Partout, en effet, l'exclusif ajoute à la racine de la première personne du singulier un suffixe ou exposant numéral plus ou moins reconnaissable, tandis que l'inclusif possède une racine distincte de celle du singulier et ne prend pas l'exposant numéral qu'il devrait autrement partager avec l'exclusif. En voici quelques exemples tirés de langues américaines, où l'on sait que la distinction de l'inclusif et de l'exclusif est dominante :

Algonquin. — 1re personne singulier, *nita;* pluriel exclusif, *nitha-nan ;* pluriel inclusif, *kitha-now.*

Iroquois. — Singulier, *ka, ke ;* duel exclusif, *jakeni ;* duel inclusif, *tene, teni ;* pluriel exclusif, *jakué ;* pluriel inclusif, *teue, teui. KIRIRI ;* singulier, *χi ;* pluriel exclusif, *χi* + *de* (signe du pluriel) ; pluriel inclusif, *k* + *a.*

Il en est de même en Mandshu : singulier, *bi ;* pluriel exclusif, *be ;* pluriel inclusif, *muse,* racine différente (1).

(1) Cette racine différente est souvent celle de la deuxième personne ; c'est ce qui explique pourquoi le Nahuatl prend au pluriel de la première, comme au singulier de la deuxième, la racine : *ti ;* ce pluriel abstrait est un ancien inclusif ; et dans l'inclusif la deuxième personne domine, comme dans l'exclusif, la première.

Dans d'autres langues, le pluriel exclusif est le pluriel de l'inclusif considéré comme un singulier. Dakota : singulier, *mi-š;* pluriel inclusif, *ûkiš;* pluriel exclusif, *ûkiš* + *pi* (qui est l'indice du pluriel).

Dans d'autres enfin, ce duel et ce pluriel exclusifs ont la même consonne radicale que le pluriel et le duel des autres personnes, tandis que l'inclusif prend une consonne différente.

Langues mélanésiennes. — 1re personne, singulier, *aku;* exclusif, *ma;* inclusif, *ta;* 2e personne singulier, *koe;* pluriel, *mo.*

Tagala, langue malaisienne. — 1re personne, singulier, *ako;* pluriel exclusif, *kami;* inclusif, *kitâ;* 2e personne, *ikam;* pluriel, *kamo.*

On peut donc affirmer que le pluriel inclusif, ou plutôt son prototype, le duel inclusif destiné tout d'abord à renfermer les deux interlocuteurs, est une idée qui flotte entre celle de personne et celle de nombre, c'est la transition de l'une à l'autre. Le nombre abstrait, comme idée, est né de la personne (nous verrons que le genre abstrait a la même origine), l'inclusif est son embryon ; comme expression, au contraire, nous observerons plus loin qu'il est né du nombre concret, et que le triel est la trace conservée de cette autre genèse.

Le duel a survécu au triel ; c'est qu'il tient plus profondément à la situation des interlocuteurs dans le discours qui réunit presque inévitablement dans la proposition soit la personne qui parle et celle à qui l'on parle, soit la personne qui parle et celle dont on parle. La réunion des trois personnes dans la proposition est plus rare, ce qui fait que le triel s'est trouvé plus tôt éliminé,

lorsque le nombre s'est éloigné de son origine, et est devenu peu à peu indépendant de la personne ; du reste, il s'est conservé indirectement en devenant le pluriel.

La conversion lente du triel en pluriel est prouvée par les langues polynésiennes, où le triel mélanésien qui signifiait d'abord le triel proprement dit, puis un triel restreint, finit par signifier, en supprimant la consonne médiane, un véritable pluriel. Ainsi, en ulaua, langue mélanésienne dépourvue de triel, le pronom personnel est à la 1re personne inclusif, i *kailu ;* exclusif, *meelu ;* à la 2e personne, *ie moulu ;* à la 3e, *iki railu,* dans lesquels la désinence distinctive du pluriel, différente du duel, est : *ilu, elu, oulu*, forme modifiée de *olu* qui est dans cette langue le nombre concret *trois.*

Dans les langues polynésiennes, ce fait n'est plus exceptionnel, mais général, le nombre *trois* se déformant par abréviation, ce qui facilite la conversion du concret en abstrait. En Samoan, 1re personne : pluriel exclusif, *matou ;* pluriel inclusif, *tatou*; 2e personne : pluriel, *outou* ; 3e personne : pluriel, *latou,* tous ayant pour désinence *tou,* forme abrégée de *tolu, trois.*

Il en est de même en néo-zélandais, en taïtien, où le pluriel est, dans le premier, *tatu*, *koutu, ratu ;* dans le second, *matou*, *tatou*, *outou*, *ratou.*

Enfin le troisième concept relatif au nom est ce qu'on appelle très improprement le genre, et ce qu'on devrait appeler la classification des êtres, faisant partie elle-même d'une catégorie plus compréhensive, la détermination. Cette détermination est, d'ailleurs, tantôt objective, tantôt subjective, par conséquent, tantôt concrète, tantôt abstraite.

Donc pour déterminer un être une fois dénommé, il faut à la fois l'individualiser et le généraliser. Par exemple, s'il s'agit d'un arbre *in specie,* pour le faire connaître, il faudra dire, après l'avoir nommé par son nom connu et commun d'espèce, à quelle variété il appartient, où il est situé, quels sont ses qualités et défauts particuliers, de qui il est la propriété, ce qui constitue la détermination proprement dite, l'individualisation ; il faudra, en outre, pour que la connaissance en soit parfaite, ajouter de quelle famille botanique il fait partie, s'il est herbacé ou ligneux, cryptogame ou phanérogame, etc., et s'il s'agit de tout autre être, il faudra dire si cet être est animé ou inanimé, de tel sexe ou de tel autre, doué ou non de raison ; c'est la classification. On n'aura d'idée entièrement nette de l'objet que quand l'esprit l'aura conçu de ces deux manières.

La détermination par individualisation se fait : 1° par l'indication du lieu, exprimée par les adjectifs démonstratifs, et par l'article. La langue wolofe met parfaitement en relief cette vérité que cette sorte de détermination a surtout trait au lieu. Chaque substantif y est accompagné d'un article postposé composé d'une consonne en relation phonétique avec la consonne initiale de ce substantif, et de l'une des trois voyelles : *a, i, u ; i,* quand l'objet est présent, *a* quand il est absent, *u* quand la distance est inconnue. Exemples : *bây-bi, bây-ba, bây-bu,* le père ; *ker-gi, ker-ga, ker-gu,* la maison. Le *lieu* joue dans les substantifs le rôle important que le *temps* joue dans les verbes. 2° L'individualisation se fait par l'indication de la *qualité,* c'est-à-dire par l'adjectif qualificatif, ou par un autre substantif en apposition, et 3° par l'expression de possession ou de filiation, dite *relation* du génitif.

L'autre détermination, celle par *classification,* indique à quelle espèce et à quel genre ou famille appartient l'individu ; c'est des débris de la classification que nous est resté le genre, comme des débris des nombres nous avons conservé le pluriel et le singulier. La connaissance d'un grand nombre de langues a pu seule amener à cette vérité. Celle des langues dites classiques ne révéla que le masculin, le féminin et le neutre, la détermination positive ou négative d'après le sexe. Les langues américaines surtout nous ont donné une distinction toute nouvelle et plus généralement répandue, celle entre l'animé et l'inanimé. Cette double classification était encore trop étroite ; le sexe et la vie ne sont pas les seuls points de vue auxquels on envisagea les êtres, et à côté du genre anciennement connu des grammairiens, du genre sexuel, à côté du genre plus récemment découvert, du genre *vitaliste,* il y en a plusieurs autres, en particulier celui qui distingue les êtres doués de raison de ceux qui en sont dépourvus. Enfin, M. Adam, dans une savante étude, a récemment démontré qu'il faut distinguer, en dehors du genre *sexuel* et du genre *vitaliste :* 1° le genre *andrique* et le *métandrique ;* 2° l'*anthropique* et le *métanthropique ;* 3° l'*arrênique* et le *métarrênique,* distinct du masculin et du féminin en ce qu'ici le neutre et le féminin se confondent ; 4° enfin le *meïdzobiotique* et le *meïobotique,* fondés sur le plus ou moins d'intensité du principe vital, le caractère *augmentatif* ou *diminutif.*

En dernière analyse, toutes ces distinctions peuvent se ramener à un seul principe. Ce serait une grave erreur que de considérer comme dominante l'idée de sexe ; pendant longtemps l'esprit humain n'a pas songé à cette dis-

tinction dans le langage, et il n'y est même arrivé que par une voie très indirecte. En effet, le fait du sexe n'est pas général, il ne s'applique qu'aux êtres doués de la vie organique, et même non seulement les barbares, mais aussi les anciens en ignoraient l'existence chez les végétaux. La distinction primitive et qui domine encore (elle s'est, en effet, conservée dans le neutre, lequel n'est point l'*absence* de sexe, mais la qualité de l'être inanimé) était celle entre l'animé et l'inanimé, basée sur le fait général d'être doué ou privé de la *vie;* distinction qui se résolvait au fond en idée de *supériorité* ou d'*infériorité,* supériorité des choses par rapport les unes aux autres, et il faut ajouter : surtout par comparaison avec l'homme. En effet, dans la distinction *vitaliste,* se découvre, en dernière analyse, la distinction primordiale entre le *moi* ou les êtres semblables au *moi* d'un côté, et d'autre côté ceux dissemblables. Or, l'être absolument sauvage s'assimile aux animaux qui ne lui semblent pas différer essentiellement de lui-même (d'ailleurs ne font-ils pas tous partie matériellement du règne animal?), mais il en distingue nettement ce qui ne se meut pas, les êtres inanimés, parmi lesquels il comprend, par erreur, les végétaux. A l'origine, la distinction générique est donc une distinction entre le *moi* et le *non-moi,* une distinction purement *subjective;* donc l'idée du genre *abstrait* proprement dit, aussi bien que le nombre, est née de la *personne* dont elle s'est détachée peu à peu, et plus tard, y étant encore enfermée, lorsque le nombre évoluait déjà. Quant à son expression, nous allons voir tout à l'heure qu'elle s'est détachée peu à peu du genre concret, consistant en la division des êtres en une foule de catégories ayant non plus une origine

subjective, mais une existence toute objective. Lorsque l'homme eut distingué génériquement le *moi* du *non-moi*, puis les êtres semblables au moi des êtres dissemblables, puis, toujours par développement d'idées, les êtres animés des êtres inanimés, devenant plus intelligent, il découvrit qu'il différait plus des animaux que ceux-ci des êtres inorganiques. En quoi? par la raison, et alors à la distinction vitaliste se substitua la distinction rationaliste. Enfin, suivant toujours le fil de la même idée, l'homme, par une croyance encore commune à beaucoup de physiologistes et de philosophes, s'estima supérieur, pour l'intelligence et la dignité, à la femme; de là la distinction de l'andrique et du métandrique. C'est cette dernière distinction qui le fit passer à un ordre d'idées un peu différent, et lui fit superposer à la distinction vitaliste indiquant la vie ou l'absence de vie une autre aussi vitaliste, mais fondée sur le degré de vie, sa plus ou moins grande intensité. Il reconnut que la distinction anthropique, par exemple, ou même andrique ne pouvait se baser que sur ce degré d'intensité, laquelle en grandissant impliquait ou l'avènement de l'intelligence (*homo*) ou son accroissement (*vir*); il se forma ainsi au-dessus et en dehors du genre vitaliste, dans la classe des êtres animés, une sous-distinction entre le meïobiotique et le meïdzobiotique, autrement dit entre le diminutif et l'augmentatif, idée qui domine sous cette forme pure chez des peuples très divers, chez les Hottentots et chez les Sémites. Le namacqua, en effet, possède trois genres dans le pronom de la 3e personne, et par celui-ci dans les noms : le genre positif ou indifférent, l'augmentatif et le diminutif; cette distinction subsiste encore dans toutes les langues, mais s'y est cantonnée dans

l'adjectif pour les degrés de comparaison. C'est donc de la distinction basée sur le degré de vie, qui se manifesta d'abord par l'anthropique et l'andrique, que se dégagea, par évolution, celle du masculin et du féminin. Si cette dernière était issue directement de l'idée du sexe matériel, elle eût été plus ancienne et plus générale; elle dérive, au contraire, de l'élément moral du sexe, de la comparaison de la force de l'homme à la faiblesse de la femme, et non de celle de leurs fonctions génitales. C'est ainsi que l'idée du genre abstrait, ainsi que l'idée du nombre abstrait, est née de l'idée de la personne.

Mais l'expression du genre *abstrait* a une tout autre origine; elle a pris naissance dans celle du genre *concret*.

Qu'est-ce donc que le genre concret, dont, quant à l'expression, le genre abstrait n'est qu'un descendant, un survivant?

Le genre concret est celui dont le principe n'est pas *subjectif*, mais purement *objectif*, qui ne classifie pas les êtres suivant qu'ils ressemblent ou ne ressemblent pas du tout, ou qu'ils ressemblent plus ou moins au *moi*, mais qui les classifie suivant les rapports qu'ils ont entre eux. Il en résulte tout d'abord que, de même que le genre abstrait se basant sur une seule comparaison doit être peu nombreux, le genre concret, se basant sur des comparaisons multiples, doit être très nombreux.

En remontant, en effet, à un degré d'antiquité de plus, nous trouvons la classification très riche admise par les langues de la famille bantou qui comprennent au moins neuf catégories et qui distinguent : 1° les hommes, 2° les animaux, 3° les végétaux, 4° les noms de lieux, 5° ceux

de nombre, mesure, etc.; 6° les êtres abstraits, étc. Au delà encore, incitées par les nécessités du système graphique ou du système phonique, les langues hiéroglyphiques et les monosyllabiques, qui n'emploient souvent qu'un seul signe ou qu'un seul mot pour les idées les plus diverses, afin de différencier les éléments de ces procédés rudimentaires, sont obligées de les déterminer, en faisant précéder ou suivre les sons ou les signes qui les expriment de déterminatifs rigoureux les rapportant à une classe, absolument comme font en botanique les dénominations scientifiques indiquant l'espèce, la famille, etc. Ce procédé savant fut donc cependant primitif et est d'un usage courant en égyptien, en chinois, en annamite.

Pour en donner une idée nette, citons quelques exemples :

Dans une langue bantou, le héréro, les substantifs sont répartis en 18 classes, se réunissant deux à deux pour former le singulier et le pluriel de chacune :

1re et 2e classes (1re pour le singulier, 2e pour le pluriel) : *omu,* pluriel *ova,* quand il s'agit de noms d'hommes, de noms d'agents.

3e et 4e classes : *omu,* pluriel *omi,* pour les arbres ou végétaux.

5e classe : *e,* au singulier, pour désigner ce qui est remarquable, surprenant, unique; les objets ronds, cette forme étant le symbole de la perfection.

6e classe : *oma,* pluriel, pour exprimer les objets doubles, surtout les parties doubles du corps.

7e et 8e classes : *oki,* pluriel *ovi,* pour exprimer les instruments, les causes, les noms propres de lieux.

9e et 10e classes : *o,* pluriel *ozu,* pour les noms d'ani-

maux et de plantes comestibles, et les noms abstraits signifiant la fécondité.

11e et 12e classes : *oru,* pluriel *otu,* pour le temps, le nombre, la mesure.

13e et 14e classes : *oka,* pluriel *ou,* pour les diminutifs et les noms propres d'hommes.

15e et 16e classes : *u, oku,* pour les noms abstraits, etc.

En chinois, en annamite et en égyptien, les classes sont plus nombreuses encore, et plus détaillées; elles ne s'expriment plus par des particules, mais par des mots entiers apposés, tantôt *préposés,* tantôt *postposés.*

L'annamite les *prépose.* Exemples : 1° *nguōi,* l'homme, se prépose à tous les noms d'agents : *nguōi chău,* le pasteur; *nguói cheo,* le rameur; 2° *Ke,* celui qui; 3° *tháy,* maître; 4° *quân,* gens; 5° *hang,* ordre, devant chaque dignitaire; 6° *thang,* inférieur; 7° *tho,* artisan; 8° *tre,* jeune homme; 9° *con,* fils; 10° *bóoi,* genre, espèce; 11° *cái,* l'objet inanimé; 12° *cài,* exprimant tout ce qui est accessoire; 13° *cây,* les végétaux; 14° *moc,* les liquides; 15° *phep,* les rites; 16° *su,* les noms abstraits, ouvrant autant de séries d'êtres qu'ils accompagnent presque toujours.

Le chinois les *postpose.* Exemples : 1° *teou,* chose ronde, solide, unie : *mou teou,* le bois, *ché teou,* la langue; *jé teou,* le soleil; 2° *tsiang,* l'agent d'une action; 3° *jên,* l'homme; 4° *kiā,* la secte; 5° *chou,* toutes les plantes; 6° *ya,* les poissons; 7° *ché,* les minéraux.

L'égyptien, par la nécessité née de l'écriture hiéroglyphique, a des classes encore plus nombreuses; ces classes sont essentiellement diacritiques.

Hé bien! ces classes forment le genre concret dont

l'existence empêche presque toujours celle concomitante d'un genre abstrait. Il est facile maintenant de le définir.

C'est une classification objective des êtres, tandis que le genre abstrait en est une classification purement subjective; la variété des classes qu'elle renferme est extrême et diffère chez chaque peuple. Comme tout ce qui est concret, ce genre a dû précéder l'abstrait, et l'expression de ce dernier a dû se former lentement et sortir de l'expression de l'autre. Nous verrons, en effet, les classifications nombreuses des langues bantou se réduire peu à peu dans les langues pongoué, nyamwezi, et disparaître jusqu'à ce qu'elles se réduisent à l'animé et à l'inanimé.

Le genre a une grande influence sur le nombre, et tous les deux s'accompagnent presque toujours. C'est pour cela que nous nous y sommes arrêté, sans qu'il en résulte une véritable digression. Nous voulions, en outre, marquer cette genèse successive : la personne, d'abord seul concept ontologique, accessoire de l'être, puis de la personne émanant d'abord le nombre abstrait, puis le genre abstrait.

Nous avons établi, en outre, qu'une autre genèse s'est faite, concernant non plus l'idée, mais l'expression. L'expression du nombre abstrait est née de l'expression du nombre concret; l'expression du genre abstrait est née aussi de celle du genre concret. Il faut donc distinguer, aussi bien dans le genre que dans le nombre, le concret de l'abstrait, le concret étant objectif, l'abstrait subjectif, le concret précédant partout l'abstrait dans la succession historique. Ce dualisme s'étend aussi à la personne, premier concept ontologique; la personne elle-même, avant

d'avoir une expression abstraite, à une expression concrète. A l'origine, la différence de personne s'exprime par une différence de lieu. La première personne est au lieu le plus proche, la seconde à un lieu plus éloigné, la troisième à un lieu plus éloigné encore, c'est le lieu d'un absent. Tout cela dérive encore de la position des interlocuteurs dans le discours, mais tandis que dans la personne abstraite on part du *moi* et du *non moi*, dans cette personne concrète antérieure on part de l'expression du lieu où se trouve chacun. Bopp a prouvé pour les langues indo-germaniques que les pronoms personnels sont primitivement des adverbes de lieu : cela est vrai pour toutes les langues.

Les idées ontologiques accessoires du nom-pronom formé, mais non encore en relation avec les autres parties du discours, sont donc : 1° la personne d'abord concrète, puis abstraite ; 2° le nombre d'abord concret, puis abstrait ; 3° la détermination, laquelle comprend : *a*) la détermination proprement dite ou individualisation par l'apposition, la qualification, ou la relation génitive, *b*) le genre, d'abord concret (classification), puis abstrait (genre proprement dit).

Mais ces trois éléments ne s'isolent point, ils agissent et réagissent l'un sur l'autre, et de plus sur les autres parties du discours. Ils agissent d'abord l'un sur l'autre de la manière suivante : le pluriel, par exemple, varie fréquemment suivant les genres ou les classifications ; à telle syllabe exprimant au singulier tel genre concret on ne se borne pas à ajouter, au pluriel, l'exposant numéral toujours le même ; non, cet exposant numéral varie lui-même fréquemment suivant ce genre, en tout cas en porte la trace.

Enfin, de même que le nombre est impressionné par les différents genres, la personne l'est à la fois par les genres et le nombre.

Nous avons cité des exemples du premier de ces résultats dans le herero, langue où chaque genre concret a un préfixe pour le singulier, et un autre pour le pluriel, ne se ressemblant pas, et ne ressemblant pas aux préfixes des mêmes nombres mais dans d'autres genres.

Nous en retrouvons de nouveaux dans la langue namaqua-hottentotte, où le genre, de concret, est devenu abstrait. Le hottentot possède le genre augmentatif, le genre diminutif et le genre positif ou indifférent. Or, chacun d'eux, dans le pronom personnel de la 3e personne, a son exposant numéral distinct à la fois suivant les personnes et suivant les genres.

Cette distinction se rencontre aussi dans beaucoup de langues du Caucase, où le genre est devenu franchement abstrait, mais est encore très riche dans son abstraction. Exemples :

EN HOTTENTOT.

Première personne.

Singulier.	Duel.			Pluriel.		
	Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.
ti-ta.	*sa-khum,*	*sa-im,*	*sa-rum.*	*sa-gye,*	*sa-si,*	*sa-da.*

Le radical du pronom de la première personne est *sa*, qui, sauf une variation pour le singulier en *ti*, reste partout le même. Mais la seconde partie du mot varie suivant le nombre multiplié par le genre, par conséquent au duel et au pluriel six fois au lieu de deux fois.

Dans les langues du Caucase, le kasikumük comprend quatre genres abstraits : 1° l'andrique, 2° l'anthropique, 3° l'animé, 4° l'inanimé.

Chacun de ces genres met son empreinte, sur les mots dépendants, par les caractéristiques suivantes qui sont préfixées :

	Singulier.	Pluriel.
1er genre.....	—	*b-*
2e —	*d-*	*b-*
3e —	*b-*	*b-*
4e —	*d-*	*d-*

adamina, homme ; *uri*, être.
adamina uri, l'homme est.
tšu b-uri, le cheval est.
ninu d-uri, la femme est.
tšhoru d-uri, le cheveu est.
ninuχlu b-uri, les mères sont.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

UN PETIT POÈME

EN QUICHÉ DE GUATÉMALA

M. Albert S. Gatschet, le savant linguiste du Bureau d'ethnologie de Washington, nous communique le spécimen ci-après de la langue kiché ou quiché de Guatémala, dialecte de la famille maya. Ce petit poème, qui paraît inédit, n'est probablement pas original ; notre savant correspondant suppose qu'il a été traduit de l'espagnol.

Aux lignes 3, 22, 23, on peut écrire *are ri* ou *areri ;*
A la ligne 7, *xinrecój* est peut-être *xiurecój ;*
A la ligne 23, il peut y avoir *rixlam.*

J. V.

NATABAL NU TINAMIT. RECUERDOS DE MI PUEBLO.

(*Composicion en dialecto Kiché*).

Chilá pá nu tinamit
Ko jum utzilaj nu lé
Areri ximbij cheré
At nu loé rajaguaxel.

Allá en mi pueblo querido
Tengo un objeto adorado,
A quien he dicho extaçiado :
« Tu eres dueña de mi amor ».

Chilá ko jun guicobal
Cbi qui ni ucaj nu cotzig,
Chilá xinrecój jun tzig
Majun be xintô guaral.

Mancóta u patan ri puac
Chuachi caguinaquil,
Majun itzel catinguil
Renojel junam ri AKAJ.

Renojel ri isquin ali
Aré ri palaj, coxop,
Junam rucujun chicop
Locolaj Quetzal ru vi.

Noj guaral, cax nu jolom,
Koj mas ri abanol xegui;
Acal, ixók, rijachi
Cas nim enbam ri pocom.

¡Man quimestaj tinamit!
Areri agueri xolxan,
Areri isquin a ruxlam
Quiel chacap patac ticon.

Natabal ri nimaquij
Mi juvic quiel pa jolom;
Atoc nincoje noyon
Natabal ninca nu saj!

Allá tengo un bello altar
Adonde llevo mis flores,
Y allá he alcanzado favores
Que no se ven por acá.

El dinero nada vale
Para aquella jente borrada,
Que siempre está preparada
Cual la abeja á trabajar.

Allá las niñas mantienen
Como achiote la mejilla;
Tienen tiempo en que les brilla
Como el pecho de Quetzal.

Mas aqui! la frente duele,
La virtud está muy léjos;
Niños, mujeres y viejos
Solo piensan en el mal.

No olvido del pueblo mio
Ni aún el rincon apartado,
Su aire dulce enbal amado,
Que pasa por el maizal.

El recuerdo de sus fiestas
No sale de mi cabeza;
Ay! por fin de la tristeza
¡Mi vida se vá á acabar!

BIBLIOGRAPHIE

Blason populaire de la France, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. *Paris*, 1884, xv-382 p., in-12.

Les noms des auteurs de ce petit livre sont garants de son excellence; il semble pourtant que, cette fois, ils ont apporté à leur œuvre moins d'attention patiente et moins de précision que d'habitude. Je trouve du moins, dans ce très intéressant volume, des traces d'une composition trop hâtive. On pourrait discuter l'exactitude de certains renseignements; on pourrait trouver par exemple que la *jota* célèbre

La Virgen del Pilar dice,

n'est pas à sa place dans un recueil de ce genre; on pourrait critiquer certaines légendes explicatives et regretter l'absence ou l'insuffisance de quelques autres, de celle, notamment, qui justifie le *dicton* sur les quatre-vingt-dix-neuf Champenois.

On pourrait relever des erreurs plus graves. Ainsi, les dictons sur les Chambrières de Bayonne (p. 91) et de

Toulon (p. 275), empruntées la première à Mistral, et la seconde à Nostradamus, sont identiques :

La chambriere de Touloun
Escoubo lou mitan e laisso li cantoun.

La cambriero de Baioun,
Escoubo lou mitan e laisso li cantoun.

MM. Gaidoz et Sébillot traduisent :

« La chambrière de Bayonne, — qui prend le milieu et laisse le tour. »

« La chambrière de Toulon — balaie les coins et laisse les côtés. »

Ces traductions sont tout à fait inexactes ; le vrai sens est : « la chambrière... balaie le milieu et laisse le coin ». De plus, il doit y avoir une erreur dans la citation de Mistral. Bayonne (*Bayoune* et non *Baioun*) est peu connu en Provence, et ses chambrières ont, au contraire du dicton, la réputation d'être d'une propreté méticuleuse. Les ménagères de Bayonne valent au moins celles des Flandres.

J. V.

L'Intendant Foucault et la Révocation en Béarn, par L. Soulice. *Pau,* Ribaut, 1885, 151 p., in-8°.

Très remarquable étude, où le savant Bibliothécaire de la ville de Pau raconte, d'une façon aussi saisissante qu'implacable dans sa sobriété, par quels procédés les agents de Louis XIV ont brisé la force du protestantisme

dans le Béarn, où les catholiques ne formaient sous Henri IV qu'une infime minorité. Je ne connais rien de plus instructif que ces monographies scrupuleuses où se révèle l'esprit étroit, acharné et intransigeant de l'orthodoxie catholique. J. V.

VARIA

LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS FIGURÉE POUR DES YEUX AMÉRICAINS.

J'extrais ce qui suit de l'*American Guide to Europe* (ed. 1874), p. 366-367 : *The french language* (Extract rom *Morford's Short-Trip Guide*).

EATING AND DRINKING.

ORDERS TO WAITERS.

Garçon, faites-moi servir.	Gahsoon, fait mwa sareveer.
Je désire dîner.	Je deseer deenay.
Donnez-moi du potage à la Julienne.	Donnay mwa deuh potahj ah lah Jzhulion.
Du rosbif bien cuit.	Deuh roosbif beeyon quee.
Du rosbif saignant.	Deuh roosbif sainyong.
Du porc rôti.	Deuh pork roatie.
Encore un peu plus de beurre.	Oncoar oon pew ploo deh burr.
Une tasse de café.	Oon tass deh caffay.
Un verre d'eau glacée.	Oon vayr doe glassay.
Des pommes de terre.	Day pom deh tayr.
Une bouteille de vin rouge.	Oon bootye deh van rujzh.
Une demi-bouteille de vin blanc.	Oon daymee bootye deh van blong.
Apportez-moi une assiette propre.	Apporteh mwa oon awsyet proapr.

Une fricassée de poulet.	Oon freecasay deh poolay.
Deux côtelets (*sic*) de veau.	Deuh coataylay deh vo.
Du mouton bouilli.	Deuh mootong boolee.
Deux œufs frits.	Deuz ufe freet.
Du poisson bouilli.	Deuh pwassong boolee.
Du pain au sucre.	Deuh pan o sukr.
Du pâté de fruits.	Deuh pahtay de fruee.
Une assiette, un couteau, une fourchette, une autre cuiller et une serviette.	Oon awsyet, oon coeto, oon forshet, oon otre queelay et et oon sairveeyet.
L'addition, s'il vous plaît.	Laddishong seel voo play.

GREETINGS.

Bonjour, Monsieur.	Bong joor, Mossiew.
Bonsoir.	Bon swar.
Adieu.	Ahdeyou.
Au revoir.	O rayowar.
J'ai l'honneur de vous saluer.	Sjay lonner deh voo salooer.
Permittez-moi (*sic*) de prendre congé de vous.	Permeetay mwa deh prondr conjay deh voo.
Merci, Madame.	Mayrsee, Mahdam!
Mille remerciements, Mademoiselle.	Mell raymayrshemons, Madmwasel.
Je vous remercie, Monsieur.	Je voo raymayrci, Mossiew.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

D'un autre côté, le genre, le nombre et la personne, qui agissent directement sur le nom-pronom, agissent indirectement, par une harmonie qui est à l'idée ce que l'harmonie vocalique ou consonnantique est aux sons, sur le verbe, sur l'adjectif et sur d'autres mots mêmes pour leur faire porter soit une répétition entière, soit une abréviation de leurs exposants. Cette concordance, lorsqu'elle est complète, lie merveilleusement la phrase; les langues bantou en offrent des exemples remarquables; en voici quelques-uns tirés du cafre :

Ihaše leikosi, le cheval du capitaine, qu'il faut analyser ainsi : *ihaše* pour *ili* + *haše, le* pour *ili* + *a, i* pour *in'* + *kosi.*

I pour *ili* est le préfixe indiquant la 2e classe du mot *haše; l* pour *ili* est aussi le préfixe de la deuxième classe, mis devant un mot de la troisième pour indiquer que ce mot dépend du premier; *in* est le préfixe de la troisième classe, celle de *kosi.*

Kosi porte ainsi tant le préfixe de sa propre classe : *in*, que le préfixe de la classe de *haše : l.*

De même, *umtu onobulunko*, l'homme sage, s'analyse ainsi : *um* + *tu* + *a* + *u* + *na* + *ubu* + *lunko.*

Tu signifie homme ; *um* est son préfixe de la première classe, qui se retrouve dans *u* préfixé à l'adjectif suivant, tandis que *ubu* est le suffixe de la classe de *lumko,* sage ; *a* et *na* sont le pronom conjonctif.

En dehors de cette influence du genre qui a augmenté ses variations, le nombre a été successivement exprimé de plusieurs manières, dont la précédente contenait en germe la suivante, et son histoire est une évolution. La classification des diverses langues, que nous ferons à ce point de vue, sera donc une classification par filiation, non point par filiation de langues, ce qui serait chose bien différente, mais par filiation des idées et des expressions du nombre.

Nous avons dit que le nombre, comme la personne et le genre, est de deux sortes : concret et abstrait, le premier ayant précédé le second suivant la règle. Mais qu'est-ce que le nombre concret dans son idée? C'est l'adjectif numéral : *un, deux, trois, quatre*, etc.; il consiste dans la numération des êtres. Le nombre abstrait consiste, au contraire, dans l'idée générale et abstraite de pluralité opposée à l'unité.

Le nombre concret se subdivise en concret défini et en concret indéfini. Le nombre défini est celui qui précise la quantité exacte, 1, 2, 3, 4 ; c'est le concret proprement dit. Le nombre indéfini, tout en restant concret, a déjà une tendance vers l'abstrait ; il exprime une quantité vague, la petite quantité, la grande quantité, la totalité,

et se traduit par des adverbes. Cette distinction est importante. Nous verrons que le nombre concret défini ne se porte pas sur les mêmes parties du discours que le nombre concret indéfini; le premier affecte les pronoms, le deuxième les substantifs, quoique très rarement; le nombre concret indéfini conserve en général son autonomie, supplée au pluriel, au lieu de le former; le contraire n'existe que dans un très petit nombre de langues.

Ce nombre, soit défini, soit indéfini, n'a pas été d'abord concret seulement dans son idée; il l'a été originairement à la fois dans son idée et dans son expression.

On avait l'*expression concrète du nombre concret;* il ne faut pas croire que le concept des Chinois, qui ne peuvent distinguer d'abord la pluralité de l'unité et n'ont pas de mot pour exprimer « les hommes », soit en cela le concept le plus rudimentaire. Non, car ils peuvent dire : beaucoup d'hommes, ou 1, 2, 3, 4 hommes, ou 1, 2, 3, 4; or, avant eux, ou chez eux-mêmes dans une période antérieure qui n'a pas laissé sa trace, on ne pouvait dire : 1, 2, 3, 4. Cela paraît impossible, mais cela a été; 1, 2, 3, 4, employés seuls, sans indication de l'être auquel ils se rapportent, sont des nombres concrets quant à l'idée, mais abstraits quant à l'expression, car 1, 2, 3, 4, abstraction faite de l'objet nombré, n'existent pas dans la nature. Or, c'est ce nombre précis que les peuples primitifs ne pouvaient concevoir sans l'objet compté. Nous reviendrons sur ce sujet.

Le nombre concret, dans son expression d'abord concrète : 2 hommes, 3 chevaux, puis dans son expression abstraite : 2, 3, a partout précédé le nombre abstrait, et le passage de l'un à l'autre n'a pas été aussi facile qu'il

semble avoir dû l'être. Le nombre concret lui-même avait déjà ses limites, tantôt 10, tantôt 5, tantôt moins, et ce serait une étude intéressante que celle consistant à rechercher jusqu'à quel chiffre concret tel peuple a pu d'abord parvenir.

Mais quand il a fallu passer à l'abstraction, à l'idée de pluralité, on n'y est point parvenu d'un seul coup, ni par voie de découverte. C'est le concret lui-même qui, en se modifiant peu à peu, est devenu l'abstrait.

Lorsque l'idée abstraite a été enfin acquise comme résultat de ces transformations, il a fallu de nouveaux efforts pour que cette idée abstraite fût, en outre, exprimée abstraitement. Nous verrons que, tout abstraite qu'elle était devenue, son expression reste concrète, c'est-à-dire intimement combinée, de manière à défier toute analyse, avec l'expression d'idées autres que celle du nombre.

Il s'agit alors de l'*expression concrète* de l'*idée abstraite*, qu'il ne faut pas confondre avec *l'expression concrète de l'idée concrète*, dont nous venons de parler. L'expression concrète de l'idée abstraite est celle qui varie avec chaque personne, chaque genre, quelquefois chaque cas, et même chaque mot, qui distingue bien la pluralité, idée abstraite de l'unité, mais qui ne conçoit pas cette idée abstraite distincte de l'être auquel elle s'applique. Le pluriel du féminin n'est pas, dans ce système, de la même nature que le pluriel du masculin ; nous en avons vu des exemples dans les pronoms personnels namaqua.

Épuré enfin même dans son expression, et devenu abstrait dans tous les sens, le nombre ne pouvait encore s'appliquer aux êtres que par l'intermédiaire de leur côté personnel, c'est-à-dire par le pronom ; plus tard, avec le

pronom lui-même simplifié dans ce but, il s'attache enfin au nom. C'est aussi par l'intermédiaire du pronom qu'il s'attache au verbe, ce qui est très logique; car il ne faut pas oublier que le verbe, exprimant l'action et non l'être, n'est pas passible d'un concept ontologique. Cependant nous verrons dans quelques langues, et par exception, le signe du pluriel se suffixer au verbe sans intermédiaire de pronoms. Cette suffixation directe sera plus fréquente dans les noms, où elle ne contrarie plus la logique, et nous verrons même qu'elle devient la règle dans certaines classes de langues, et dans une période ultérieure.

Mais la manière de fixer aux noms l'exposant numéral est multiple et se modifie successivement. D'abord, cet exposant précède ou suit le nom, sans liaison encore avec lui; il peut même s'en trouver séparé par un ou plusieurs mots; puis il s'y agglutine; enfin il entre intérieurement entre les molécules de son radical.

Plus tard, il ne se contente pas de cette invasion; il attaque et transforme le nom lui-même, en modifiant sa vocalisation intérieure. Enfin, réuni aux autres exposants et confondu avec eux, il fait entrer en flexion le substantif. C'est le point supérieur de l'évolution. Un peu plus tard, toute la construction disparaît, les éléments se dissocient, et le nombre n'a plus ses formes savantes dans nos langues de nouveau analytiques.

De là, les périodes suivantes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Le nombre existe seul d'abord dans sa forme définie par numération exacte, puis dans sa forme indéfinie, en plaçant avant ou après le pronom ou le substantif les expressions *peu*, *beaucoup*, *tout*, etc. Ce sont les deux procédés de la langue chinoise et des autres langues isolantes. Peu à peu l'une ou l'autre de ces expressions indéterminées perd son sens adverbial exact; c'est que l'idée concrète commence à se dépouiller; il en est ainsi, par exemple, de la particule *men* en chinois.

D'autres langues, en particulier le goaxira, langue américaine, expriment le pluriel par un procédé non phonétique, mais mimique, par un geste de la main, de même que nous exprimons l'interrogation souvent uniquement d'une manière graphique par la ponctuation, d'une manière phonétique par une simple intonation.

Le chinois n'a pas dépassé pendant longtemps son premier état, mais il faisait cependant de très ingénieux efforts pour en sortir.

D'abord le nombre concret le conduisait à une sorte de nombre abstrait, sans mutation, par le procédé suivant : le mot *kieou* signifie *neuf ;* en le joignant au mot *tcheou,* région, on obtenait : *kieou tcheou,* signifiant toutes les régions, les régions; un nombre concret choisi arbitrairement, le nombre *neuf*, remplaçait donc à peu près le pluriel.

D'un autre côté, les expressions analogues à celle sui-

vante : *ou yeou jên pou tche-tao, non est homo non sciens*, tous les hommes savent, les hommes savent, exprimaient le pluriel par le jeu de deux négations.

Plus tard, le chinois, soit par le moyen de la réduplication ci-après décrit, soit par un adverbe devenu particule : *men* (*jên*, l'homme ; *jên men*, les hommes), arrive à un pluriel véritable, mais des siècles se sont écoulés.

Des langues, autres que les isolantes, sont restées en partie à cette étape primitive. Les langues malaises, en ce qui concerne le pluriel, marquent le nombre par les adverbes *peu, beaucoup*, etc. Ce qui est curieux, c'est que le nombre qui sert de point de départ, qui ne s'exprime pas et auquel il faut ajouter pour que les autres nombres s'en distinguent, n'est pas toujours le *singulier* ; c'est très souvent aussi la collection, la totalité. C'est alors l'idée de l'unité qui est l'idée qui serait *abstraite*, et qu'on ne parvient à exprimer que peu à peu. La dénomination simple d'un être comprend alors tous ceux de la même espèce, et c'est individualiser qui est abstraire. C'est exactement le contraire de l'idée généralement et logiquement reçue.

L'esprit semble enfin avoir trouvé, dans une nouvelle manière de nombrer, autrement que par le nombre concret défini ou indéfini, une conception moins matérielle du nombre, et surtout moins indépendante des êtres dont ce nombre est le concept accessoire. C'est un système supérieur employé concurremment par les langues primitives ; mais ce n'est en dernière analyse encore qu'une idée concrète, quoique modifiée. Il s'agit de l'expression du nombre par la réduplication totale ou partielle du nom. Nous trouvons le point de départ de ce procédé dans

l'écriture égyptienne. Pour indiquer qu'un nom est au pluriel, on le répète trois fois; on l'a sans doute répété d'abord deux fois pour exprimer le duel, quatre pour exprimer qu'il s'agissait de quatre êtres semblables. Quoi qu'il en soit, les autres langues, le chinois, l'annamite, le malais, se contentèrent de répéter le même mot deux fois pour exprimer non pas qu'il s'agit de deux êtres, mais qu'il s'agit de plusieurs. Il y a donc là déjà un commencement d'abstraction.

Remarquons en passant que, dans la réduplication, souvent la consonne initiale du second mot se modifie. Ainsi en japonais, la dite consonne, de ténue, devient sonore. Exemples : *kuni,* pays; pluriel, *kuni-guni*; *teki,* le temps; pluriel, *teki-deki*; *sina,* la manière; pluriel, *sina-zina.*

Ce procédé de réduplication a commencé dans la langue chinoise elle-même; ainsi *jen* signifie l'homme, et *jen-jen*, les hommes.

Le japonais l'emploie comme mode régulier de formation du pluriel dans les noms.

Toutes les langues malaises l'ont conservé jusqu'à nos jours. Le malais dit : *râdja,* le roi ; pluriel, *râdja-râdja* ; *homah,* la maison; pluriel, *homah-homah.* Il en est de même en polynésien : *fulu,* le cheveu; pluriel, *fulu-fulu.*

Le mandschu emploie le même procédé : *ba,* lieu; pluriel, *ba-ba.*

Mais la réduplication, de totale, est devenue partielle, et sous cette forme s'est plus généralement conservée.

Elle porte tantôt sur l'initiale, tantôt sur la finale du mot.

PREMIÈREMENT. — *Sur l'initiale.*

1° En nahuatl, où l'on redouble toute la première syllabe : *teotl,* Dieu; pluriel, *teteo*; *kalli*, maison; pluriel, *kakalli*; *koatl,* serpent; pluriel, *kokoa.*

2° En opata : *temachi*, le valet; pluriel, *tetemachi*; *maragnat*, fille; pluriel, *mamaragnat.*

3° En thsiahili-selisch : *stomkoalt,* fille; pluriel, *stomtomkoalt*; *stitχlam,* pluriel, *stitχl-titχläm.* Dans ces mots, la racine est modifiée la seconde fois par la chute de la consonne initiale, comme elle l'était en japonais par la transformation en sonore.

4° En sahaptin : *pitin,* fille; pluriel, *pipitin*; *atwoi,* vieille femme; pluriel, *aatwoi.*

5° Dans les langues sonores, en tepère : *teodi*, homme; pluriel, *teteodi.* En pima : *main,* pluriel, *mamaina.* En tarohumara : *muki,* femme; pluriel, *mumuki.*

DEUXIÈMEMENT. — *Sur la finale.*

1° En irob-saho : *dite,* obscurité; pluriel, *ditet*; *gili,* pouce; pluriel, *gilil*; *af,* bouche; pluriel, *afof.*

2° En somali : *jid,* route; pluriel, *jidad*; *tol,* tribu; pluriel, *tolal.*

3° En haussa : *yasa,* doigt; pluriel, *yasosi*; *danga*, jardin; pluriel, *dangogi.*

Les verbes, dans des langues plus nombreuses, emploient aussi le redoublement pour marquer non plus le nombre, mais le *temps.*

Dans les langues où la réduplication n'est plus que partielle, l'abstraction s'est de plus en plus formée. Mais ce procédé était primitif et même enfantin, car l'enfant se sert de ce moyen, la répétition du mot, pour en exprimer une modification intensive quelconque, en particulier le pluriel ; il fut donc abandonné par l'homme qui chercha, quoique plus péniblement par d'autres voies, une expression plus parfaite du nombre.

Tel est le système simple de la première période : absence de tout nombre abstrait et développement du nombre concret sous trois formes : 1° nombre concret défini ; 2° nombre concret indéfini ; 3° réduplication.

Mais ce nombre concret, si défini qu'il soit, n'est pas, avons-nous dit, primordial. Il est, en effet, concret, parce qu'il n'atteint pas les idées abstraites de l'unité et de la pluralité, nées de la comparaison entre les êtres, mais son expression est abstraite ; le chinois peut compter : 2, 3, 4, 5, sans ajouter nécessairement au nombre le substantif nombré. Il n'en était pas d'abord ainsi. A l'origine, l'esprit de l'homme ne concevait pas le nombre deux, par exemple, sans concevoir en même temps l'être double auquel ce nombre se rapportait, et ne pouvait exprimer l'un sans l'autre. On ne pouvait dire : deux, purement et simplement, il fallait dire : deux maisons, deux arbres, par des mots coalescents inséparables. Cet état de l'esprit se retrouve dans plusieurs langues. Nous citerons le japonais et la langue mélanésienne de Viti.

En japonais, la grammaire contient la particularité curieuse des *numéraux auxiliaires*, dont voici l'origine :

Quand nous concevons devant un objet double l'idée de l'objet lui-même et l'idée de la dualité, nous ne concevons

pas ces deux idées d'abord séparément, nous n'avons qu'un seule compréhension complexe qui confond la dualité et l'être.

Or, en japonais, l'adjectif numéral concret ne peut pas se joindre directement au substantif; il doit d'abord se joindre à un autre mot qui désigne la classe dont le substantif fait partie. Ainsi l'on ne dira pas : *akindo ju ichi*, onze marchands (*akindo*, marchand; *ju ichi*, onze), mais bien : *akindo ju-ichi-nin* (marchands onze hommes).

Ce qui est remarquable, c'est que le mot alors employé pour exprimer l'idée : *homme* n'est pas celui qu'on emploie d'ordinaire, le mot *fito*, mais un autre emprunté au chinois, le mot *nin* pour *jin*, destiné à cet emploi spécial.

Pour les animaux, dans ce cas, on se sert du mot *hiki*; pour les hommes, *nin*; pour les oiseaux, *wa*; pour les objets longs et ronds, *hou*; pour les objets plats, *mai*; pour les maisons, *ken*, les navires, *sō*, etc.

Dans la langue viti on va plus loin; mais d'abord on emploie le même procédé : le mot *waga* signifie pirogues, et *tolu* ou *a tolu*, trois. Eh bien! on ne traduira pas trois pirogues par *waga tolu*, mais bien par *waga sagai tolu*, le mot de nombre concret *tolu* ne pouvant s'appliquer à *waga*, pirogue, que par l'intermédiaire du mot *sagai*, générique des embarcations.

Mais l'expression devient quelquefois tellement concrète que l'adjectif numéral et le substantif auquel ils se rapportent disparaissent tous les deux et font place à un mot qui exprime à la fois les deux idées, et qui n'a aucun rapport avec les expressions de chacune. Ainsi *bi* signifie dix tortues, sans aucun rapport avec le mot qui signifie tortue, ni avec celui qui signifie dix. On peut encore citer :

buru, dix cocos; *rara*, dix cochons; *tura*, dix fruits à pain; *koro*, cent cocos; *selavo*, mille cocos; *bola*, cent pirogues. En ce qui concerne les cocos, quel rapport phonique reste-t-il entre *buru*, *koro* et *selavo?*

Ce nombre ainsi formé est considéré comme une unité, et l'on dit *tolu na bi*, trois dizaines de tortues.

C'est là l'expression la plus concrète qu'il soit possible de trouver du nombre concret, et elle doit correspondre à l'état primitif de l'esprit humain.

Nous verrons plus loin qu'il existe une expression concrète du nombre abstrait; il ne faut pas la confondre avec l'expression concrète du nombre concret, dont nous nous occupons ici, d'autant plus que sous le rapport de l'expression, il y a identité de procédé. Quand en breton le pluriel de *den*, l'homme, s'exprime par *tud*, c'est-à-dire par une racine entièrement différente, il y a là un système analogue à celui que nous venons de signaler, mais avec cette différence qu'on exprime ainsi concrètement le nombre abstrait, et non plus le nombre concret.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Comment le nombre concret se transforma-t-il de lui-même peu à peu en abstrait? Les langues mélanésiennes, puis les polynésiennes, vont nous l'apprendre; car elles sont pour cela restées jusqu'à nos jours à la première étape de cette évolution, étape qu'elles marquent par l'existence du *triel*.

Dans ces langues, l'expression du nombre abstrait est

essayée en suffixant aux pronoms, substantifs les plus essentiels, les divers nombres concrets, puis seulement les plus usuels de ceux-ci, et en les modifiant ensuite lorsqu'ils furent ainsi suffixés, de manière à les rendre moins reconnaissables. Il y eut ainsi tout d'abord non un pluriel, mais un duel, un triel, un quatriel, etc. Plus tard, les nombres un, deux, trois, quatre, qui, tout en se suffixant, étaient restés intacts dans les langues mélanésiennes, s'atrophient dans les polynésiennes; *tolu*, trois, par exemple, devient *tou*, ce qui distingue définitivement le duel, du nombre deux, le triel, du nombre trois. D'un autre côté, si l'on suit attentivement cette genèse, on aperçoit que le duel conservant sa signification précise, le triel la perd, et prend peu à peu d'abord le sens de petit nombre, puis celui de pluriel restreint, puis celui de pluriel; quand il subsiste, c'est le quatriel qui devient pluriel.

Cette théorie, qui voit dans le singulier, le duel, le triel, non point une série tout d'abord bornée, mais une série indéfinie qui s'est restreinte d'âge en âge, repose sur l'existence d'un nombre à tendance abstraite, supérieur au triel, et type du pluriel dans les langues qui ont à la fois le triel et le pluriel. Or, cette existence du quatriel ne saurait être contestée, elle est visible dans plusieurs langues mélanésiennes..

Prouvons d'abord qu'il existe un *quatriel* à côté du triel et du pluriel.

Langue mahaga. 2e personne : singulier, *igoi*; duel, *ro gamu*; triel, *tolu gamu*; quatriel, *ti gamu vati*; pluriel, *i gamu*.

Il est possible que le mot qui exprimait cinq ait disparu et laissé dans *i* son vestige, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Prouvons ensuite que le *quatriel* est devenu *pluriel.*

Mallikolo. 2e personne : singulier, *khai-im*; duel, *kha-mühl*; triel, *na-taroi*; pluriel, *na-tavatz.* Or, *tavatz* est le nom de nombre 4; donc le pluriel est un ancien quatriel.

Vuumarana. 2e personne : singulier *gingo*; duel, *kimi-ru*; triel, *kini gai tolu*; pluriel, *kimi ivusi. Ivusi* est une modification du mot *fasi* qui signifie 4.

Ici encore le pluriel est un ancien quatriel.

Prouvons que le *triel* est devenu *pluriel.*

Nous l'avons déjà fait plus haut; les langues polynésiennes n'ont plus de triel, mais leur pluriel est un triel mutilé : *tolu* ou *toru* est devenu *tou.*

Samoan. 2e personne singulier, *ae*; duel, *lua*; pluriel, *outou* pour *outolu.*

Faut-il aller plus loin, et dans les langues qui ont perdu le duel, le pluriel est-il un ancien duel? Non, en général, parce que le duel s'est conservé très longtemps et jusqu'à une époque où les langues étaient toutes formées. Cependant ce phénomène logique s'est produit dans plusieurs langues. Il est incontestable en lapon et en hongrois, où la consonne *k*, indice du pluriel, a certainement été d'abord l'indice du duel, tandis que l'indice du pluriel était *t*, comme dans les langues congénères, le finnois, etc. Il en est de même probablement en basque. Dans les langues samoïèdes, et dans plusieurs langues hyperboriennes, le duel se marque par *k*, et le pluriel par *t*, ce qui vient à l'appui. Quand le duel disparut, il se conserva comme pluriel, et élimina le pluriel antique qui qui était peut-être un triel.

Le progrès continue. Les langues qui suivent ce système ont commencé par quatre nombres au moins suffixés au

pronom, singulier, duel, triel, quatriel, et les langues mélanésiennes les ont conservés. Mais le pronom se dépouille peu à peu de ce nombre indéfini de nombres concrets affixés, pour ne retenir que les plus usuels, les plus essentiels; il perd d'abord le triel, plus difficilement le duel, et finit par se réduire, comme en latin, au pluriel. Il ne faut donc chercher à l'existence du duel et du triel aucune de ces raisons pour ainsi dire mystérieuses qu'on serait d'abord tenté d'y voir; ce ne sont que des restes de l'idée concrète du nombre qui se retire de plus en plus; à ce point de vue, les langues les plus riches en nombres sont celles où son idée est la plus rudimentaire et la plus concrète.

Mais des motifs tout autres se trouvent, quand il s'agit de savoir pourquoi, parmi les autres nombres, le duel et le triel ont persisté plus longtemps, quoique pendant des temps inégaux. Cette persistance tient, comme nous l'avons dit, à ce que le triel correspond aux trois personnes ordinaires qui se partagent le discours (celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle dont on parle), à ce que le duel correspond aux deux premières, ou à la première et à la troisième, qui en sont les éléments indispensables. En outre, le duel est renforcé objectivement par l'importance de la dualité dans beaucoup d'objets de la nature, le sexe, les parties doubles du corps, les parties symétriques des êtres organisés.

Nous ferons une classe à part des langues restées à ce degré de développement du nombre. Elle comprendra : 1° celles où la série des nombres tendant à devenir abstraits est indéfinie et dépasse le quatriel, comme le mahaga; 2° celles où cette série ne dépasse pas le quatriel :

mallikolo, vuumarama; 3° celles où la série ne dépasse pas le triel, plus un pluriel, probablement reste d'un ancien quatriel : fidji, ambrim, anuda, erromango, annatom; 4° celles où la série ne dépasse pas le triel, devenu pluriel; ce sont, parmi les mélanésiennes, l'ulana, le marama-siki; plus toutes les langues polynésiennes.

TROISIÈME PÉRIODE.

Nous avons dit que le nombre abstrait affecte d'abord les pronoms, que c'est le pronom de la troisième personne ainsi affecté qui, à son tour, s'attache au substantif ou au verbe. Cet effet, se produisant d'abord sur les pronoms, c'est-à-dire sur l'élément personnel du nom, prouve l'origine pronominale de l'idée du nombre abstrait, et sa dérivation de la situation des interlocuteurs dans le discours. Nous ne reviendrons pas sur cette théorie, mais nous observerons qu'il en résulte immédiatement une distinction de la première personne du duel, du triel et du pluriel en *inclusif* et en *exclusif*, distinction commune à beaucoup de langues, et qui ne s'expliquerait pas si le nombre avait préexisté à la personne, au lieu d'en être dérivé.

Le nouvel état d'évolution a pour caractère la distinction de l'*inclusif* et de l'*exclusif*, existant déjà simultanément avec celle de singulier, duel, triel et pluriel, et par conséquent indiquant une évolution postérieure qui se fait dans les langues malaisiennes, dans une grande partie des langues américaines, et dans quelques autres, à savoir :

1° Dans les langues malaisiennes suivantes :

En tagala, banag, formosan, battak, malagasy, alfoure, dajak, malais, javanais et macassar.

Dans toutes ces langues se produit ce phénomène remarquable que l'inclusif diffère de l'exclusif par le radical : *kita*, inclusif, devient exclusif, *kami ; toro* devient *namo ; hita, hami,* de sorte que *m* y est le caractère de l'exclusif et *t* de l'inclusif.

D'autre côté, l'exclusif est la seule forme concordante avec les autres de même nombre, car son *m* caractéristique se retrouve à toutes les personnes au pluriel, tandis que le *t* ne se trouve qu'à l'inclusif de la première personne.

La lettre *t,* distinguant ainsi l'inclusif dans ces langues, peut être un débris de *toru*, trois, et représenter un ancien triel, l'inclusif renfermant les trois personnes du discours ; ce n'est, bien entendu, qu'une hypothèse.

De plus, à l'exclusif, le signe *m* est commun avec le pluriel de la deuxième personne, et est, par conséquent, un indice du pluriel, tandis qu'à l'inclusif le signe *t* n'est partagé par nul autre, ce qui semble faire de l'inclusif une personne à part.

Nous en concluons : 1° qu'il existe une analogie entre l'inclusif et le triel, quoique le tout coexiste dans les langues mélanésiennes ; 2° que l'inclusif n'est pas plus pluriel que singulier, que c'est une personne à part, une quatrième personne.

2° Dans la langue mandschu, exclusif, *be;* inclusif, *mure.*

3° Dans les langues américaines suivantes : 1° l'algonquin, 2° l'iroquois, 3° le dakota, 4° le tchérakesse, 5° le

choctaw, 6° le tšinak, 7° le kechua, 8° l'aimara, 9° le tupi, 10° le kiriri, 11° le chiquitos.

4° Dans une langue du Caucase : le tschetschète.

5° Dans la langue poul.

6° En kunama.

7° En santhali.

8° En tamoul.

Enfin dans nos langues romanes elles-mêmes, nous trouvons trace de l'inclusif et de l'exclusif. L'exclusif s'exprime en italien par *noi altri*, en espagnol par *nosotros*.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Nous voici passés de l'idée concrète à l'idée abstraite du nombre; les traces de l'évolution s'effacent d'elles-mêmes peu à peu : le triel d'abord, puis l'inclusif.

C'est alors qu'une nouvelle période commence, qui porte un double caractère : 1° expression concrète du nombre abstrait; 2° union intime du nombre avec le genre qui fait son avènement, d'abord avec le genre concret, puis avec le genre abstrait, et variation du nombre suivant chaque variation du genre.

C'est l'avènement du genre, qui se détache de la personne plus tard que le nombre, qui est cause de ce nouvel état et qui empêche pendant quelque temps que le nombre abstrait ne parvienne à son expression abstraite. Voici comment :

On avait eu d'abord l'expression du nombre concret; on a maintenant l'expression du nombre abstrait, mais cette

expression concrète. Le nombre sera bien singulier ou pluriel, ou duel, ce qui est une abstraction, mais il n'aura point une expression unique pour le singulier, unique pour le pluriel, unique pour le duel, et s'agglutinant pour chaque personne à la même racine du pronom.

L'état de l'esprit humain correspondant à cette phase est difficile à concevoir, quoique nous puissions en montrer des traces jusque dans nos langues modernes. Une langue le présente à un haut degré, c'est le hottentot.

Le hottentot ne peut pas concevoir distinctes ces trois idées : le genre, le nombre et la personne. Il les conçoit collectivement et indivisiblement. Se plaçant en face de chaque objet, il le voit avec toutes ses manières d'être confondues subjectivement et perçues ensemble. Le pluriel du féminin n'est pas pour lui de la même nature que le pluriel du masculin ; le pluriel de la première personne ne lui semble pas de la même nature que le pluriel de la deuxième personne ; la personne, le nombre et le genre sont les trois exposants qui se multiplient l'un par l'autre, et dont le hottentot ne connaît que le produit qu'il serait impuissant à ramener à ses facteurs, lesquels n'ont laissé que de faibles traces individuelles, et qui ont pu même ne pas exister à l'état de facteurs isolément employés.

Nous ne pouvons rendre cette idée plus claire qu'en donnant le paradigme du pronom personnel troisième personne namacqua, lequel se suffixe au substantif pour lui communiquer le genre et le nombre.

Première personne.

Singulier.			Duel.			Pluriel.		
Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.	Augm.	Dimin.	Posit.
ti-ta,	*ti-ta,*	*ti-ta.*	*sa-khum,*	*sa-im,*	*sa-rum.*	*sa-gum,*	*sa-si,*	*sa-da.*

Deuxième personne.

sa-ts, sa-s, sa-ts. sa-kho, sa-rō, sa-kho. sa-go, sa-so, sa-dā.

Troisième personne.

|| eî-b, || eî-s, || eî-i. || eî-kha, || eî-ra, || eî-kha. || eî-ga, || eî-ti, || eî-n.

On voit que la première et la deuxième personnes ont même racine : *sa,* tandis que la racine de la troisième est || *eî*; que dans les deux premières personnes, une même terminaison, un exposant unique marque à la fois la personne, le genre et le nombre. On peut, en effet, y supprimer la racine *sa* qui est commune. Dès lors, par exemple, *kho* marque seul que nous sommes à la deuxième personne du duel positif; *si*, marque seul que nous sommes à la première personne du pluriel diminutif. Ces exposants sont indécomposables; une certaine ressemblance de plusieurs désinences, par exemple, des désinences du duel de la deuxième personne *kho, rō, kho,* quant à la voyelle, ne saurait être objectée, cette même voyelle se retrouvant au pluriel de la même personne, sans se retrouver au singulier, et ne pouvant ainsi marquer décidément ni la personne, ni le nombre.

C'est cette confusion des trois exposants du genre, du nombre et de la personne, confusion *ab initio*, que nous appelons expression concrète. Bien différente est celle qui résulte plus tard, dans une période très postérieure, de la

fusion du genre, du nombre et du cas, sous l'empire de lois phonétiques.

On trouve dans le tableau qui précède vingt-cinq exposants différents pour marquer le genre, le nombre et la personne, mais chacun marquant à la fois les trois intimement réunis. Mais la racine pronominale, personnelle, ne varie pas; elle est la même au pluriel et au duel qu'au singulier; elle est la même à tous les genres; elle est la même enfin aux deux premières personnes; elle est indifférente.

Dans un autre groupe, à genre non plus abstrait, mais concret, dans les langues bantou, au contraire, l'exposant numéral ne varie qu'à la troisième personne, mais non seulement il varie suivant les genres et les nombres, mais il fait varier la racine personnelle elle-même qui, par ses variations, devient son propre exposant. Il en résulte autant de formes de la troisième personne qu'il existe de catégories d'êtres, et autant de formes du pluriel qu'il s'est produit ainsi de formes du singulier.

Si, par exemple, le pronom de la troisième personne s'exprime par *um*, lorsqu'il représente telle classe d'êtres au singulier, il s'exprimera par *aba*, s'il représente la même classe au pluriel, et par *imi*, s'il représente au pluriel une autre classe.

Nous avons donné plus haut des exemples tirés du heréro et qui mettent ce procédé en lumière. Les caractéristiques qui servent à marquer à la fois le genre et le nombre dans les langues bantou sont : 1° *k* (*ka*, *ki*, *ku*, *ko*) ; 2° *t* (*tu*, *lo*, *tin*, *zin*, *sin*); 3° *d* ou *l* (*di*, *li*, *lu*) ; 4° *n*, *m*; 5° *p* (*pa*, *pi*); 6° *b* (*bo*, *bu*); 7° *m* (*ma*, *mi*, *mo*, *mu*).

En cafre, ces caractéristiques donnent huit classes : 1° *um, u*, pluriel, *abo, o ;* 2° *ili, i*, pluriel, *ama ;* 3° *im, in*, pluriel, *ijim* ; 4° *isi*, pluriel, *izi* ; 5° *ulu, u*, pluriel, *izin* ; 6° *um*, pluriel, *imi* ; 7° *ubu* ; 8° *uku*.

Ce pluriel variable dans son exposant suivant le genre concret existe aussi, comme nous allons le voir, dans des langues à genre abstrait ; le hottentot en est déjà un exemple. Enfin, jusque dans une période beaucoup plus avancée, celle des langues indo-germaniques, cette variation qui avait disparu dans la période précédente, celle des langues agglutinantes, tend à reparaître, parce que le pluriel variable dans une limite plus ou moins resserrée suivant les genres semble une dose d'expression concrète nécessaire à l'esprit humain.

Dans les langues bantou se produit une particularité qui n'existe pas dans les langues hottentotes, celle de faire concorder étroitement toutes les parties du discours, en créant une forme abrégée de la particule qui exprime le genre et le nombre, et en préfixant cette forme aux mots autres que ceux qui représentent les êtres dont il s'agit, à l'adjectif, au verbe, au pronom relatif, aux autres substantifs en relation génitive avec le premier. Les pronoms du cafre précédemment cités se préfixent au substantif dans cette forme pleine, mais sous une forme apocopée et réduite à une seule lettre, ils se préfixent ensuite à tous les mots qui doivent s'accorder avec ce substantif.

Um s'abrège en *m*, *aba* en *b*, *ili* en *l*, *ama* en *a*, *izim* en *z*, *isi* en *s*, *izi* en *z*, *ulu* en *lu*, *izi* en *z*, *um*, *u* en *u*, *ubu* en *b*, *uku* en *k*.

Exemple : *isifaka somtu*, le serviteur de l'homme

= *isi* + *faka* *s* + *a* + *um* + *tu*. *Faka* = serviteur, *tu* = homme.

S est l'abréviation de *si* préfixe de *faka*, établissant la relation d'homme à serviteur.

Dans d'autres langues où ce système va s'effaçant peu à peu, l'abréviation se fait non seulement pour marquer la relation, mais pour s'appliquer même au substantif directement affecté.

Ainsi en pongoué : 1° *um* est devenu même dans cette application *om*; 2° *abo*, *a*; 3° *ili*, *i*; 4° *ama*, *am*; 5° *im*, *in*; 6° *ijim*, *sin*; 7° *izi*, *ez*; 8° *ulu*, *o*; 9° *um*, *om*; 10° *ubu*, *u* ou *o*; 11° *uku*, *o*, ce qui fait que les mots portant le préfixe ont la simple apparence de racines commençant par *a*, *i*, *o*, *u*.

Cette concordance se retrouve dans d'autres langues à genre abstrait plus ou moins étendu, d'abord dans les langues du Caucase dont nous parlerons un peu plus loin, puis dans des langues où le genre est plus restreint, et, par conséquent, plus semblable à celui de nos langues, en particulier en poul et en woloff. Tantôt la concordance est initiale, tantôt elle est finale, devient analogue à l'allitération et à la rime, et satisfait l'esprit et l'oreille, qui ont besoin de cette répétition à la fois dans les sons et dans les idées.

Dans la langue poul, que nous retrouvons aussi dans une autre période, et qui ne connaît pas l'expression du genre et du nombre par un préfixe unique, se retrouve l'influence du mot principal sur le mot accessoire pour le modifier phonétiquement. On n'emploie plus ici un préfixe abrégé du préfixe du mot principal, mais à la fois : 1° on fait varier la consonne initiale du mot accessoire, 2° on fait rimer sa syllabe finale.

Exemple : adjectif *h* (*od*) rouge.

Variations :

Neddo g (*od*) *ioudo,* personne rouge ;

Imbe h (*od*) *ebe;* personnes rouges ;

Poutiou n (*od*) *ioungou*, cheval rouge.

Poutchi g (*od*) *ioudi*, chevaux rouges ;

Deftere h (*od*) *éré*, livre rouge, etc.

En woloff, c'est l'article qui prend une consonne variable dépendant de la consonne initiale du substantif auquel il se rapporte. Ainsi l'article au singulier est *a*, *u*, suivant le lieu plus ou moins éloigné où se trouve l'objet, mais la consonne initiale varie. Exemples : *bōy* (*b*) *i*, le père ; *ndey* (*d*) *i*, la mère ; *ker* (*g*) *i*, la maison ; *safara* (*s*) *i*, le feu, etc.

La plupart des langues du Caucase emploient à la fois ce procédé de signes du pluriel variables suivant les diverses classifications, et se reflétant sur toutes les parties du discours, comme dans les langues bantou, et un autre né à une époque postérieure, celui d'exprimer le pluriel par suffixes, de manière à posséder un pluriel double. Il en résulte ce fait curieux de l'existence de langues à double pluriel.

Mais ici il faut se retenir de faire une confusion. Le double pluriel existe aussi, avec un sens différent, dans d'autres groupes de langues ; il y a trois sortes de double pluriel.

1° Il existe, comme nous l'avons vu plus haut, dans les langues bantou, où un mot dépendant d'un autre, soit comme adjectif, soit comme substantif ou relation génitive, porte à la fois : 1° la marque de son propre genre et de son propre nombre réunis indivisiblement dans un préfixe

entier; 2° la marque indivisible aussi du genre et du nombre du substantif dont il dépend dans un préfixe apocopé ;

2° Dans d'autres langues appartenant à une période postérieure, le substantif ne porte plus que la marque de son propre nombre; mais il la porte double, comme préfixe et comme suffixe, le suffixe étant un autre exposant que le préfixe. Il en est ainsi en il-oigob : *ol-oin* signifie père; le pluriel est *il-oin* par modification de la voyelle initiale du préfixe du singulier; *ongedžu* signifie pied; d'après l'exemple précédent, le pluriel devrait être : *in-gedžu ;* hé bien ! il faudra ajouter un suffixe pluriel : *k*, et dire : *in-gedže-k*.

3° Enfin le troisième double pluriel dont il s'agit dans les langues du Caucase indique le nombre propre du substantif affecté directement, et ce, par le moyen d'un suffixe, et aussi le genre et le nombre indivisibles du substantif régissant, par un préfixe emprunté à ce substantif principal.

En voici quelques exemples :

Dans la langue thusch, on distingue trois genres : le masculin, le féminin et l'irrationnel; mais l'irrationnel, par exemple, peut avoir, au singulier, jusqu'à quatre préfixes différents qui font varier les préfixes du pluriel. D'où le tabeau suivant :

	1	2	3	4	5	6	7
	Masc.	Fém.	Fém.	Irrat.	Irrat.	Irrat.	Irrat.
Singulier.....	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*	*b*
Pluriel	*b*	*d*	*b*	*d*	*d*	*b*	*j*

Dans la langue tschetschète les variations augmentent

au pluriel en raison des personnes, mais les classes sont réduites à 6 :

	1	2	3	4	5	6
Singulier.....	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*
Pluriel, 1re et 2e pers.	*d*	*d*	*j*	*d*	*d*	*b*
Pluriel, 3e personne..	*b*	*b*	*j*	*d*	*d*	*b*

Ces préfixes sont ceux qui représentent le genre, le nombre et la personne du nom dominant et les impriment au mot servant.

Mais le mot servant, s'il est substantif, se suffixe de plus son propre pluriel, dégagé, lui, de toute idée de personne, savoir : premièrement pour les êtres animés : *i*, *ii*; deuxièmement pour les êtres inanimés : 1° *š*, *aš*, *iš*; 2° *ar*; 3° la réunion des deux *ar-aš* ; 4° un suffixe étranger, emprunté au géorgien, *bi*.

En langue hürkane, les classes sont moins nombreuses, mais le principe est le même; il n'y a que trois catégories.

	1 Masculin.	2 Féminin.	3 Irrationnel.
Singulier.....	*u*	*d*, *r*	*v*
Pluriel.....	*d*, *r*	*d*, *r*	*v*

Le pluriel propre suffixé est *i*.

On dit :

w-äh, le visage (d'un homme).
d-äh, le visage (d'une femme).
v-äh, le visage (d'un animal).
d-äh, le visage (des hommes).
d-ähaui, les visages (des hommes).
v-ähaui, les visages (des animaux).

En aware, le même procédé existe, mais avec une nuance :

Olu signifie l'amour.

W-olu signifie, non pas l'amour d'un homme, mais l'amour dont l'objet est un homme.

J-olu signifie l'amour dont l'objet est une femme.

B-olu signifie l'amour dont l'objet est une chose.

R-olu signifie l'amour qui a plusieurs objets.

Le phénomène du double pluriel a donc ceci de particulier dans cette langue que celui marqué par l'influence d'un autre nom ne l'est pas par le *possesseur*, mais par le *but*.

Une autre particularité, c'est que ce préfixe devient souvent un suffixe ou un infixe : 1° un suffixe dans *tšcera*, riche; *tšeera-u*, riche (en parlant d'un homme) ; *tšeera-r*, riche (en parlant de plusieurs); 2° un infixe dans le verbe. Exemple : *haize*, faire; *ha-w-ize*, il fait (en parlant d'un homme); *ha-j-ize*, elle fait; *ha-b-ize*, il fait (en parlant d'une chose); *ha-r-ize*, ils font.

D'autres langues, peu nombreuses, dégagent entièrement leur pluriel et leur duel de l'idée du genre, et le forment dans le pronom qui d'abord porte seul l'indice du nombre, sans préfixes ni suffixes, mais en employant au pluriel, par exemple, une racine distincte de celle de singulier et entièrement différente. L'expression du nombre est ainsi encore, quoique d'une autre manière, absolument concrète. C'est l'indication d'une propension générale qui se retrouve d'ailleurs dans des langues dont le développement ne s'est pas arrêté à cette période; elle y est même plus accentuée, ne se limitant pas au pronom. Ainsi, dans ces langues, le substantif lui-même, pour exprimer le plu-

riel, emploie une racine totalement différente. Le dînka dit au singulier : *tik*, la femme, et au pluriel *dyar*, les femmes ; l'Irob-saho dit au singulier *barā*, le fils, et au pluriel *lā* ; le breton, au singulier, *den*, l'homme, et au pluriel *tud*. Le fuégien emploie, paraît-il, le même procédé dans les verbes (1). Enfin, la même expression concrète dans les substantifs est plus connue pour le genre que pour le nombre. Si le latin dit : *equus*, féminin *equa*, par un simple changement de désinence, l'anglais dit : *horse* et *mare*, l'allemand : *pferd* et *stute*, le français : *cheval* et *jument*.

Dans un autre ordre d'idées, l'écriture syllabique est une expression concrète des sons, peu naturelle, semble-t-il, et pourtant primitive et générale alors ; il faut même remarquer qu'à l'origine elle était plus que syllabique et contenait trois lettres, une syllabe fermée, comme on le voit en égyptien. Par cette écriture syllabique ou ultrà-syllabique, nous n'entendons point la figurative hiéroglyphique qui peint les objets et non les sons, mais l'écriture phonétique, dégagée de l'hiéroglyphe et lorsqu'elle correspond aux sons ; alors même elle ne se contente point de rendre séparément chaque son simple, la voyelle, puis l'articulation ; elle conçoit et exprime le tout réuni, l'émission de voix entière ; elle ne la décompose pas, elle y serait impuissante ; elle ne conçoit et n'entend que le *son concret ;* plus tard elle devient alphabétique, elle analyse, elle passe à l'expression du son abstrait. Le japonais offre un modèle de l'écriture syllabique.

(1) Voir Adam, *Grammaire Jagâne*. Dans cette langue, beaucoup de verbes ont au pluriel une racine distincte de celle du singulier, et ils s'accordent en nombre tantôt avec le sujet, tantôt avec l'objet.

Plus tard, nous remarquerons un retour indirect vers l'expression concrète du nombre, mais ce sera bien différent. Lorsque les divers exposants du nombre, du genre, de la personne, du cas, après un long frottement, se seront enfin emboîtés les uns dans les autres, ils perdront leur existence individuelle, même leur étymologie; il semblera qu'il existe une expression collective et concrète du tout, mais une analyse, quoique souvent délicate, permettra de reconstituer chaque exposant isolé. L'expression n'était donc pas concrète; cependant, comme celui qui parle ne fait pas d'étymologie, il est certain qu'il a exprimé concrètement toutes ces idées réunies, et, sans le savoir, en vertu d'une propension naturelle, et par une sorte d'atavisme le ramenant à un procédé antique.

D'où vient donc cette disposition de l'esprit humain et du langage à l'idée concrète?

L'esprit commence par concevoir l'individu; les idées d'espèce, de collection, de pluralité, exigent une opération intellectuelle plus compliquée, et encore aujourd'hui, nous nous intéressons aux individus plus qu'à toutes les généralités; d'où la priorité de l'idée concrète. Mais cela n'expliquerait pas l'expression concrète de l'idée abstraite, ce qui est tout autre chose, si l'on ne savait que l'esprit humain habitué à un procédé le transporte partout, là même où ce procédé n'avait pas pris naissance. Or, lorsqu'on commença à concevoir l'idée abstraite du nombre, on se contenta d'abord de l'exprimer concrètement, comme on l'avait d'abord conçue. Il fallut franchir un nouveau degré pour arriver à l'expression abstraite de l'idée abstraite. D'ailleurs, le langage tend à abréger, à réunir dans une même syllabe toute idée accessoire, tous les expo-

sants, absolument comme la vision tend à réunir dans une seule perception les formes, les couleurs et toutes les autres qualités optiques.

La quatrième période, d'après ce que nous venons d'établir, se divise en plusieurs sous-périodes.

PREMIÈRE SOUS-PÉRIODE.

C'est celle marquée pour l'apparition du genre concret, et par son influence sur le nombre dont elle rend l'expression complète. C'est le règne du *genre concret*.

A ce moment le nombre n'a encore d'expression que dans le pronom personnel, et c'est dans ce pronom, à la troisième personne, que le genre concret agit sur lui.

Le pronom ainsi affecté se préfixe au nom.

Il se préfixe sous une forme abrégée aux autres mots dépendant du mot principal dont il marque collectivement le genre, le nombre et la personne.

C'est la sous-période qui nous a été conservée par les langues bantou.

Le genre concret, et, par conséquent, le nombre qui suit ses variations, apparaît d'abord multiple, exubérant, puis diminue, et c'est par éliminations successives qu'il disparaît.

DEUXIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre concret se réduit peu à peu; d'un autre côté, le genre abstrait, tout subjectif et né de la personne, fait sa première apparition. Le genre diminue donc quant au

nombre de ses classes, mais il se bifurque et l'abstrait coexiste avec le concret. Dans le genre abstrait, la distinction de l'animé et de l'inanimé domine d'abord et se marque sur le préfixe du nom, pronom primitif. Le genre abstrait et le genre concret se distribuent de telle sorte que le genre concret donne des particules préfixées différentes au singulier, et que le genre abstrait différencie ensuite chacune de ces particules au pluriel, selon que l'être dont il s'agit est animé ou non.

A cette sous-période appartiennent les langues nyamwezi et yao.

En nyamwezi les animés en *mu* changent au pluriel *mu* en *wa*; les inanimés le changent en *wi*; les animés en *wu* ou *w* le changent au pluriel en *ma*, les inanimés en *wa*.

En yao, les animés en *m*, *mu*, *mw*, le changent au pluriel en *wa* ou *iw*, les inanimés en *wi*.

TROISIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre abstrait seul a survécu, mais, à l'imitation du genre concret, il a des catégories très nombreuses, en géral, *quatre :* le masculin, le féminin, l'irrationnel, l'inanimé, mais se compliquant par des formes différentes pour chacun de ces genres. C'est toujours le pronom de la troisième personne qui est principalement affecté, mais il consiste en une seule lettre et commence le substantif; il étend toujours son influence sur tous les mots en relation avec le mot principal. Mais en même temps, pour marquer le pluriel du substantif principal dont il s'agit,

ces langues emploient un procédé tout nouveau qui appartient à la période suivante, la suffixation d'un indice numéral, de sorte que le mot se trouve avoir deux pluriels bien distincts n'ayant pas le même but.

Ce système hybride est celui des langues du Caucase suivantes : l'abchaze, l'aware, le kasikumük, l'artschi, le tschetschète, le thusch, l'hürkan.

QUATRIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le genre est toujours abstrait, mais conçu d'une manière singulière qui me semble tenir le milieu encore entre l'objectif et le subjectif ; il comprend l'augmentatif, le diminutif et le positif. L'expression du nombre est ici concrète au plus haut degré, car elle varie à la fois suivant la personne et le genre, qui se multiplient entre eux et par les trois nombres. Il n'affecte toujours que le pronom, et indirectement seulement le nom. Mais la caractéristique de cet état, c'est que le genre n'étend plus son influence sur tous les mots autres que celui auquel il se rapporte. Le genre perd du terrain ; le nombre, de ce côté, s'émancipe, mais son concrétisme est renforcé.

C'est le système des langues hottentotes.

CINQUIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'influence du genre a diminué encore et est devenue nulle, mais le concrétisme persiste, seulement il n'est pas augmenté par le genre, mais il subit encore l'influence de la personne dans les pronoms.

Le nombre n'affecte toujours que le pronom.

Il s'y marque en changeant complètement la racine au *pluriel*.

C'est l'époque la plus sobre dans les manifestations du nombre.

Elle ne nous a été conservée que par quelques langues éparses. Ce sont : en Amérique, le goaxira, le moxo, le baure, le tupi-guarani, l'arrouague, le caraïbe, le lulles ; en Afrique, l'ibo, l'ewe, l'yoruba et le ga.

On peut y ajouter, mais avec cette nuance que le pluriel dans les noms commence à s'y former indépendamment par un suffixe, les langues suivantes : le géorgien et le mingrélien (excepté dans les verbes, où le pluriel s'exprime indépendamment), l'iukagire (quant au verbe), le tchuksche, l'aleute, le dinka, le bari, les langues mandé, le sonhrai, l'odschi.

Exemple :

LANGUE ODSCHI.

1re personne....	Singulier,	*mī*,	pluriel,	*yeri*.
2e —	—	*wo*,	—	*mu*.
3e —	—	*no*,	—	*won*.

LANGUE AKRA.

1re personne....	Singulier,	*mī*,	pluriel,	*wo*.
2e —	—	*bo*,	—	*nye*.
3e —	—	*le*	—	*ame*.

où l'on voit que la racine du pluriel n'a aucun rapport avec celle du pluriel, et qu'il n'y existe aucun exposant numéral.

Nous avons dit que ce système a laissé des traces jusque dans nos langues et s'est attaqué non seulement au pronom, mais aussi au nom. En effet, l'irob-saho, le dinka, le breton, les langues les plus diverses emploient quelquefois, pour exprimer le pluriel d'un nom, des racines distinctes de celles du singulier; nous en avons donné des exemples.

Le fuégien applique, dit-on, ce système au verbe lui-même, qui aurait au pluriel une racine distincte de celle du singulier.

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(A continuer.)

LA LANGUE TAENSA

A la fin de 1882 parut le tome IX de la *Bibliothèque linguistique américaine* publiée par la librairie Maisonneuve et Cie de Paris. Le volume est intitulé : « Grammaire et vocabulaire de la langue Taensa, avec textes traduits et commentés, par D. Haumonté, Parisot, L. Adam » et comprend (iv)-xix-113 p., savoir : faux-titre et titre, avertissement de M. J. Parisot (p. i-ij), note de M. Adam (p. iij), notice historique (pp. v-xix), grammaire (pp. 1-42), textes (pp. 44-78), vocabulaire (pp. 81-111), table (p. 113). Les « textes » forment trois séries ; la première, pp. 44 à 54, contient : I, le chant de l'étranger ; II, la guerre ; III, la fleur qui se ferme ; IV, le colibri (chant de Tildesa). La seconde série, qui a, on ne comprend pas pourquoi, le titre espagnol de *cancionero taensa*, se compose de sept pièces (pp. 56-77) : I, chant de la navigation ; II, chant pour bâtir la maison de l'époux ; III, la femme malade ; IV, le chant de la mort ; V, la rivière empoisonnée ; VI, le festin des guerriers ; VII, le chant du mariage. Enfin, à la p. 78, sont deux « prières », le *Pater* et l'*Ave*. Les treize morceaux sont tous en prose.

Dans son avertissement, M. J. Parisot raconte qu'en faisant, « il y a trois ans » (c'est-à-dire en 1879), une re-

cherche dans la bibliothèque de son grand-père maternel, M. Haumonté, mort en 1872 maire de la ville de Plombières, il mit la main sur un manuscrit sans nom d'auteur, sans date, d'une écriture fine, mais néanmoins fort lisible. « C'était », dit textuellement M. Parisot, « une grammaire et un vocabulaire de la langue des Taensas, avec un certain nombre de textes, et ces documents, rédigés en langue espagnole, avaient été transcrits par mon aïeul. Sans me rendre compte tout d'abord de l'importance de cette trouvaille, je m'appliquai à traduire et à coordonner la grammaire ». M. Parisot explique ensuite comment il fut amené à entreprendre « l'utilisation méthodique » des documents transcrits par son grand-père dans des circonstances sur lesquelles aucun membre de sa famille ne put le renseigner.

Quant à M. Lucien Adam, il expose qu'il a été amené à remanier, « du consentement de l'auteur », la traduction et le commentaire des textes ainsi que le vocabulaire, et dit comment il a dû conseiller la suppression de quelques passages de la grammaire où « l'auteur s'était laissé aller à développer sans profit pour la science de minces incidents grammaticaux ». M. Adam se félicitait d'ailleurs de la découverte faite par M. Parisot et constatait que « les onze chants donnent sur les mœurs, les coutumes et l'état social des Taensas des renseignements inespérés ».

Dès la publication de la *Grammaire taensa,* certaines personnes conçurent quelques suspicions sur l'authenticité des documents trouvés à Plombières; mais le livre fut néanmoins généralement bien accueilli. C'est seulement au mois de mars dernier que M. D.-G. Brinton, dans l'*American antiquarian and oriental journal* de M. St.-D. Peet

(t. VII, n° 2, pp. 108-113) s'est résolument prononcé contre l'originalité du travail de MM. Haumonté, Parisot et Adam. Cet article, tiré à part et répandu, paraît-il, à un grand nombre d'exemplaires, porte le titre suivant : *The taensa grammar and dictionary, a deception exposed.* M. Brinton commence par rendre hommage à la compétence, à la bonne foi, à la sincérité de M. Adam et des savants qui après lui ont admis le livre comme authentique ; il constate même que M. Adam n'a pu voir le manuscrit espagnol original, bien qu'il en ait demandé communication à M. Parisot.

M. Brinton fait remarquer à ce propos combien il est étonnant que ce manuscrit original soit en espagnol, car il paraît à peu près historiquement certain que les Taensas, petite tribu du peuple Natchez, n'ont eu de rapport qu'avec les Français et qu'aucun prêtre espagnol n'a pu résider assez longtemps parmi eux pour connaître à fond leurs mœurs, leurs coutumes et leur langage. M. Brinton constate ensuite que dans l'ouvrage qu'il a sous les yeux, la part du traducteur et celle de l'auteur ne sont pas distinctes ; il trouve assez étrange que la prononciation des consonnes et des voyelles taensas soit rapportée au français, à l'espagnol, à l'allemand modernes; il ne peut attribuer qu'au traducteur les rapprochements et les comparaisons avec divers idiomes tels que le kechua, le nahuatl et l'algonquin ; il exprime enfin les doutes les plus formels sur la « simplicité » de la langue en question, sur la distinction grammaticale du genre qu'elle observe, sur son pronom relatif, sur son système numéral, sur son triple pluriel, sur le peu de complexité de son verbe.

Des arguments plus frappants sont tirés par M. Brinton

du « cancionero » publié par M. Parisot; le « chant du mariage » entre autres est un vrai « non sens », tant il est plein d'erreurs et d'étourderies ethnographiques, botaniques et géographiques. Le calendrier est tout bonnement absurde, car ni le climat ni les cultures de la Louisiane n'ont assez changé depuis deux siècles pour justifier certaines appellations. Il est certain notamment qu'il n'y avait plus de Taensas en 1761, quand les Jésuites introduisirent la canne à sucre dans le pays.

M. Brinton rappelle que tous les écrivains disent que les Taensas parlaient le *Natchez*, que les noms anciennement connus de villages taensas ne se rapportent pas à la prétendue langue taensa, mais sont de dérivation chahtamuskoki. Et le savant américain conclut à une audacieuse *humbuggery*, « fumisterie » en français.

M. L. Adam a répondu à M. Brinton par trois brochures successives. La première et la plus considérable (22 p. in-8) a pour titre : *Le taensa a-t-il été forgé de toutes pièces ? Réponse à M. Daniel G. Brinton.* Elle contient d'abord toute une série de lettres, fort intéressantes et d'un style tout à fait spécial. C'est en premier lieu M. le Supérieur du Grand Séminaire de Saint-Dié, à qui M. Adam avait demandé l'adresse de M. J. Parisot, son ancien élève, et qui répond, le 7 mai 1885, « ne pas savoir » à quel « diocèse » appartient « cet ecclésiastique » ; c'est ensuite M. J. Parisot lui-même qui, se trouvant « momentanément » dans sa famille et ayant appris que M. Adam avait écrit au maire de Plombières à son sujet, se met à la disposition de notre collaborateur. Huit jours après, le 19 mai, le même J. Parisot écrit qu'il est « bien fâché de ce qui arrive », qu'il n'a pas « les manuscrits », qu'il ne les

a pas « revus » depuis l'impression du livre, qu'il fera tout son possible, etc. Autre lettre du 28 mai, de M. Parisot père, qui, sur la prière de son fils, a recherché longuement et minutieusement les documents en question dans les papiers de M. Haumonté et n'a rien trouvé, pas même « une ligne ayant trait à l'objet » de ses recherches ; son fils, interrogé, a déclaré n'avoir pas eu en mains les manuscrits depuis trois ans et ne pas se souvenir de ce qu'il en a fait, « bien qu'il croie les avoir conservés » ; le 1er juin, M. Parisot père fait connaître qu'il n'a décidément rien trouvé. Suivent deux *Notes* de M. J. Parisot fils : dans la première, il rejette les erreurs et les imperfections de la *Grammaire taensa* sur son peu d'expérience ; il avoue avoir rédigé et remanié la grammaire, avoir augmenté le vocabulaire de termes dont « plusieurs n'ont été traduits que par conjectures » ; il insinue enfin, bien que (M. Adam l'affirme) il ait lu toutes les épreuves et donné les bons à tirer, qu'on a dû modifier la rédaction de la préface, car « il n'est pas exact que les manuscrits fussent tout en espagnol et transcrits » par lui ; les papiers de M. Haumonté sont revenus à la famille ; M. Parisot ne séjourne plus que rarement chez ses parents, et ces papiers « ont dû être, avec d'autres, changés de lieu à diverses reprises » ; — la seconde note n'est que la répétition des affirmations de la première, mais M. Parisot donne de nouveaux détails sur les manuscrits, de plus en plus introuvables, de son aïeul : il les découvrit en 1879 ; « une partie était en feuilles séparées, le reste était réuni, et le tout formait un cahier d'une épaisseur plus considérable ». Je cite textuellement cette phrase, qui est un pur *spécimen* du style ecclésiastique et qui est d'ailleurs parfaitement inintelligible.

M. Parisot ajoute que le vocabulaire, incomplet, était disposé par ordre de matières ; que les textes étaient de deux sortes : « les quatre premiers de la même orthographe que le reste du document, et parmi ceux-ci, les deux derniers (1) traduits avec quelques indications grammaticales ; les sept autres, d'une orthographe et d'une écriture différentes, avec le *8*, l'*ü* et la *jota* espagnole, etc., formant un fascicule distinct, et à la suite plusieurs mots, introduits par moi (M. Parisot) au vocabulaire, exprimés en espagnol ; enfin quelques notes qui ont constitué les paragraphes de la grammaire traitant de la dérivation verbale et de la dérivation nominale par suffixes ». C'est précis mais peu clair ; qu'est-ce que cet accouplement absurde du *8* (pour *w* anglais), de *ü* et de la *jota ?* On verra plus loin, — *habemus confitentem reum*, — qu'en écrivant ce que je viens de résumer, M. Parisot a probablement péché contre le huitième commandement. Il est vrai qu'il peut invoquer la célèbre définition de Suarez : « Le mensonge est une chose dite contre la pensée de celui-là même qui parle, parce que c'est celui qui est tenu de conformer ses paroles à sa propre intention, et il n'est pas toujours tenu de les conformer à l'intention de celui qui écoute ».

M. Adam a obtenu, depuis, quelques informations sur M. D. Haumonté ; il en résulte que cet excellent Vosgien n'était pas aussi linguiste qu'il a plu à la piété de son petit-fils de le supposer ; que le manuscrit taensa ne pouvait assurément pas être de son écriture ; enfin, que le susdit Haumonté fournissait le logement à des baigneurs dont l'un aura peut-être laissé les papiers en ques-

(1) La *fleur qui se ferme* et le *colibri?* (J. V.)

tion au fond de quelque tiroir. C'est sur cette hypothèse, un peu fantaisiste, que M. Adam termine sa brochure.

Dans les pages que je n'ai pas analysées, M. Adam essaie de réfuter, au point de vue scientifique, les objections de M. Brinton et de prouver que le « taensa n'a pu être forgé de toutes pièces » par le jeune et inexpérimenté taensophile de Plombières. Cette partie de la brochure me paraît assez faible : la question n'est pas de savoir si le taensa a été fabriqué ou non, mais bien plutôt si les documents relatifs au taensa se présentent avec un caractère suffisant d'authenticité, de *genuineness*. Ainsi posée, la question ne peut être résolue que par la négative.

L'opinion de M. Friedrich Müller, qu'invoque M. Adam dans sa seconde plaquette : *Le taensa n'a pas été forgé de toutes pièces ; lettre de M. Friedrich Müller à Lucien Adam* (4 p. in-8), ne me paraît point probante. Si M. Parisot « dürfte bei der Bearbeitung des Stoffes manche Willkürlichkeiten sich erlaubt haben », comment distinguer l'ivraie du bon grain, comment reconnaître le vrai « Material zur Beurtheilung des grammatischen Baues » du taensa ?

La troisième brochure du savant Président de Rennes est décisive à cet égard. La *Lettre à M. Victor Henry : dom Parisot ne produira pas le manuscrit taensa* (13 p. in-8), nous apprend que M. Adam n'en était pas resté sur les tergiversations et les faux-fuyants du jeune « ecclésiastique ». Il avait découvert que celui-ci était devenu l'un des Bénédictins de l'abbaye de Solesmes et il avait écrit à dom Couturier, « abbé », supérieur de M. Parisot ; dom Couturier répond, assez logiquement du reste, que, si

M. Adam doute de la bonne foi de M. Parisot, il n'a guère le droit d'invoquer son témoignage pour prouver que le *taensa* n'a pas été forgé de toutes pièces. M. Adam a cru devoir proposer alors à M. Parisot la formation d'un jury d'honneur ; M. Parisot, qui signe maintenant *F. J. Parisot,* a naturellement décliné la proposition ; je trouve, quant à moi, que M. Adam a été quelque peu naïf de la lui faire, car il n'est pas sans connaître les procédés de la gent cléricale ; il sait bien que lorsqu'on a quelque chose à leur dire,

Leurs oreilles n'y sont jamais !

La dernière lettre de M. Parisot, que M. Adam suppose inspirée ou dictée par dom Couturier, est un modèle d'impertinence chrétienne. M. Adam clôt la discussion en citant l'opinion des juges compétents : « M. Parisot *ne produit pas le manuscrit original parce qu'il a intérêt à ne pas le produire, et il sait exactement ce que celui-ci est devenu* ».

Dans l'*American antiquarian* de septembre dernier (t. VII, n° 5, pp. 275-276), M. Brinton a repris la parole. Il prend acte des faits résultant des brochures de M. Adam : le manuscrit original, s'il a existé, n'était ni en espagnol, ni de l'écriture de M. Haumonté ; l'authenticité des textes n'est pas confirmée ; et M. Brinton conclut que, « even if some sub-structure will be shown to have existed for this Taensa Grammar and texts, it has been presented to the scientific world under conditions which were far from adequate to the legitimate demands of students ». C'est tout à fait mon avis.

Tout ce qui précède est très sommairement résumé dans *The kansas city review,* t. IX, n° 4, nov. 1885, pp. 253 col. 2 à 254 col. 1.

Si j'interviens à mon tour, c'est que j'ai été directement mis en cause par M. Adam. Il raconte en effet, dans sa première brochure, comment il a été amené à s'occuper du *taensa*. En mai 1882, il reçut d'Épinal une plaquette, ayant pour titre *Cancionero americano* et ne portant aucun autre nom que celui de M. Fricotel, imprimeur, qui contenait le texte des sept chants publiés aux pp. 57-71 de la *grammaire*. M. Adam demanda le nom de l'éditeur à M. Fricotel, qui le renvoya à M. Parisot, élève du Grand Séminaire de Saint-Dié. M. Adam écrivit alors à M. Ch. Leclerc, de la librairie Maisonneuve, et, sur son avis, demanda à M. Parisot, le 8 mai 1882, les manuscrits de son grand-père pour les publier dans la *Bibliothèque linguistique américaine*. M. Parisot, « alors âgé de dix-neuf ou vingt ans », vint voir M. Adam, à Nancy, dans le courant de juillet suivant ; en octobre, il lui remit le manuscrit de la *Grammaire* et l'impression commença.

Mais ce qui avait décidé M. Adam, c'est que deux ans auparavant, en avril 1880, j'avais publié, dans la *Revue de linguistique* (t. XIII, pp. 166-186), sous la signature de M. J. Parisot, des *Notes sur la langue des Taensas*, que je présentais au public en ces termes : « La langue des Taensas est peu connue, aussi avons-nous accueilli avec empressement les documents que nous offrait M. Parisot et qu'il a bien voulu extraire pour nous de manuscrits conservés dans sa famille » ; M. Adam fait remarquer « qu'au préalable les manuscrits » en question n'avaient point été « communiqués à la rédaction » de la *Revue*.

Bien que je n'hésite pas à l'occasion à reconnaître mes torts, à avouer les imprudences dont je suis coupable, je pourrais répondre à M. Adam qu'autre chose est de publier un livre avec son nom et par conséquent sous son patronage ou d'insérer dans un journal que l'on dirige des documents communiqués ; mais le simple exposé des faits montrera que je n'ai point agi tout à fait à l'étourdie et que j'ai pris quelques précautions.

Au commencement de l'année 1880, la librairie Maisonneuve reçut par la poste un manuscrit de six feuillets intitulé *Fragments de littérature tansa,* envoyé par M. J. Parisot, rue Stanislas, 37, à Plombières (Vosges). Ce manuscrit me fut transmis, avec prière de l'utiliser pour la *Revue de linguistique.* Après l'avoir examiné, j'écrivis à M. Parisot une lettre dont je n'ai point gardé copie, mais dont on devinera le contenu par sa réponse, qui comprend huit pages et que je copie ci-après intégralement :

Monsieur,

Je vous transmets les renseignements que vous me demandez au sujet des *Fragments de littérature Tansa*, et je tâcherai de répondre à vos demandes de la manière la plus satisfaisante qu'il me sera possible.

D'abord sur la langue Tansa:

Je ne connais aucun ouvrage sur cette langue et ne possède que quelques *principes de grammaire*, une assez nombreuse liste de mots, deux *chansons* ou *récits*, et la traduction du *Pater*, de l'*Ave* et du *Credo* que vous avez entre les mains. Mais il est nécessaire de vous dire d'où viennent ces pièces.

Mon grand-père, mort depuis huit ans déjà, aimait à s'occuper de linguistique, et c'est parmi ses livres et ses cahiers que se trouvaient ces notes. Lui-même n'y avait pas prêté beaucoup d'importance, car

nous n'en avons eu connaissance que lorsque nous les avons trouvées. Je m'en suis emparé sans bien savoir dans quel but ; j'aurais voulu ensuite les compléter, mais comme je n'ai aucun livre, c'est chose impossible. Avec cette liste de mots, j'aurais voulu aussi rédiger un double dictionnaire français-tansa et tansa-français, mais la liste paraît incomplète.

Comment et à quelle époque mon aïeul s'est-il procuré ces renseignements ? Je l'ignore, et personne ne le sait dans ma famille. Peut-être est-ce à Paris, où il a achevé ses études.

La traduction des deux hymnes qui se trouvent dans les *Fragments* est un essai qu'un de mes amis et moi nous avons écrit sans avoir tout d'abord l'intention d'en rien faire. — La seconde de ces pièces est traduite sur un cantique algonquin publié chez M. Maisonneuve. — Les trois autres pièces (1) se trouvent dans les notes dont je vous ai parlé. Peut-être sont-elles l'œuvre de celui qui a recueilli les notes ; je ne le sais, mais je comprends qu'on ne peut pas y attacher beaucoup d'importance, à cause de la difficulté qu'ont ces langues à rendre des idées aussi étrangères à leur génie, surtout sous la plume de ceux qui comprennent si difficilement leur manière d'exprimer les idées abstraites.

Les renseignements sur le peuple tansa sont peu nombreux. Ce peuple est compté par Châteaubriant comme habitant les rives du Mississipi, *Voyage en Amérique*, article sur l' « État actuel des sauvages de l'Amérique septentrionale ». Je transcris ici le passage : « En remontant le Mississipi depuis son embouchure jusqu'au confluent de l'Ohio, tous les sauvages qui habitaient ces deux bords, les Biloxis, les Torimas, les Kappas, les Sotonis, les Bayagoulas, les Colapissas, les *Tansas*, les Natchez et les Yazous ne sont plus ». On ne retrouve le nom de tansas en aucun autre endroit du livre.

J'ai consulté plusieurs géographes pour connaître exactement le pays qu'habitait cette peuplade; voici le résultat de mes recherches :

Dussieux et les modernes n'en disent rien. — J'ai examiné plusieurs anciens Atlas, entre autres un Atlas en quatre volumes in-folio,

(1) C'est-à-dire le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. (J. V.)

par M. C... (Amsterdam, 1714) et un autre Atlas de *Le Rouge*, Paris, 1716. Le premier ne donne presque rien sur l'Amérique. Le second place les *Taensas* le long d'un petit fleuve qu'il ne nomme pas et qui se jette dans le golfe du Mexique en descendant le long du 290e méridien. Ce cours d'eau est appelé *Alabama* dans l'Atlas de Malte-brun (*sic*) et dans les Atlas classiques.

Dans une nombreuse énumération de langues que fait Malte-brun, — *Géographie*, t. XI de la quatrième édition, Paris 1836, — on ne voit rien de la langue tansa. Les anciennes Géographies que j'ai consultées en assez grand nombre ne fournissent aucun document.

Je ne sais absolument rien sur le chiffre de la population, et si la plupart des auteurs qui énumèrent les peuplades indiennes n'ont pas mentionné le nom des Tansas, c'est sans doute parce qu'ils ne nomment que les principales tribus et que celle dont nous nous occupons pouvait n'être qu'une des moins nombreuses et des moins importantes.

En comparant mes « notes » avec les récits des voyageurs, Lafflteau, Châteaubriand et d'autres récits de missionnaires, j'ai pu consacrer quelques lignes à la *constitution* et aux *mœurs*.

Je vous adresse, en remplacement des documents que vous avez, les deux *récits* avec la traduction, ainsi que je les ai trouvés dans les notes ; — les « *Principes de grammaire* », que j'ai essayé de mettre en ordre, quelque incomplets qu'ils soient, — les *renseignements* que vous me demandez ; — et un petit travail de comparaison entre cette langue et d'autres langues de l'Amérique, travail que j'ai fait après la lecture de votre ouvrage sur « le basque et les langues américaines ». — Je n'ai comparé que la physionomie extérieure de l'idiome (*sic*) ; pour faire le même travail sur le vocabulaire, il faudrait des documents que je n'ai pas et surtout le temps nécessaire.

La *Grammaire*, disais-je, est incomplète : ainsi les noms de nombre n'y sont pas tous, il ne s'y trouvait que les 7 premiers, 10 et 60. — Le 8 est restitué d'après un exemple de la grammaire, le 9 manque et le 5 est marqué d'un point d'interrogation. — J'ai ajouté la classification des voyelles.

Vous pourrez aussi recevoir le *Vocabulaire,* si vous le voulez, mais après qu'il sera transcrit selon l'ordre alphabétique, ce qui serait l'ouvrage de plusieurs semaines.

D'après cela, vous jugerez de la valeur de mes documents et vous verrez ce qui mérite d'être publié. — Vous voudrez bien aussi avoir la bonté de corriger ce qui pourra se trouver d'inexact (1). S'il m'arrivait de découvrir d'autres renseignements, je ne manquerai pas de vous les envoyer.

En attendant, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Jean PARISOT,
Rue Stanislas, 37.

Plombières (Vosges), le 24 février 1880.

Pourquoi n'ai-je pas publié, plus tôt, cette lettre, qui donne des renseignements précis et importants et qui montre en même temps que M. Parisot a constamment passé à côté de la vérité, ou, si l'on veut, a varié d'un bout à l'autre, qui fait voir en même temps que M. Parisot a composé des textes taensas ? Tout simplement parce que je ne l'avais pas sous la main. J'ai l'habitude, bonne ou mauvaise, de conserver tous les documents, manuscrits ou imprimés, que je reçois; je suis en effet très partisan du système des *petits papiers,* tant condamné par des hommes

(1) Je n'ai pas cru devoir obtempérer à cette demande et j'ai publié exactement le manuscrit de M. Parisot. J'ai seulement substitué, au feuillet 27 (page 183 de la *Revue*), le mot *textes* au titre « Deux récits indiens ». J'avais naturellement exclu de la publication les deux pièces que M. Parisot avouait avoir fabriquées avec un de ses amis. (J. V.)

politiques d'une vertu farouche, et j'estime qu'un honnête homme ne saurait jamais être embarrassé pour expliquer ce qu'il a écrit. Mais, pour éviter l'encombrement si prompt à se faire dans nos petits logements de Paris, j'emporte chaque année chez mon père, à la campagne, un certain nombre de dossiers. C'est là que je viens de retrouver la lettre de M. Parisot.

J'ai même remis la main sur le manuscrit des *Notes* publiées dans la *Revue* et sur le manuscrit primitif des *Fragments*, l'un et l'autre de la main du jeune indigène de Plombières.

Ce dernier manuscrit se composait de six feuillets : le premier était blanc et a disparu ; le second commence par le titre suivant :

Fragments de littérature tansa,

Par J. Parizot (*sic*) et A. Dejouy.

Suivent : le Signe de la croix, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des Apôtres, sur deux colonnes (latin et taensa), tels que je les ai publiés dans la *Revue de linguistique* et qui occupent jusqu'à la deuxième ligne du verso du troisième feuillet. Les autres lignes de cette page, les deux feuillets suivants et les huit premières lignes du sixième feuillet (le reste est blanc) contiennent les matières ci-après, que je reproduis exactement, avec la même disposition que sur le manuscrit :

HYMNE POUR LA FÊTE DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE

(Le 24 mai)

I. — TEXTE LATIN.

1. *Sæpè dum Christi populus cruentis*
Hostis infensi premeretur armis,
Venit Adjutrix pia Virgo, cœlo
Lapsa sereno.

2. *Prisca sic patrum monumenta narrant;*
Templa testantur spoliis opimis
Clara; votivo repetita cultu
Festa quotannis.

3. *En novi grates liceat Mariæ*
Cantici lætis modulis referre;
Pro novis donis resonante plausu
Urbis et orbis.

4. *O dies felix, memoranda fastis,*
Qua Petri sedes fidei Magistrum,
Triste post lustrum reducem, beatâ
Sorte, recepit.

5. *Virgines castæ, puerique puri,*
Gestiens clerus, populusque gratus
Corde Reginæ celebrare cœli
Munera certent.

6. *Virginum Virgo, benedicta Jesu*
Mater, hæc auge bona: fac, precamur,
Ut gregem pastor pius ad salutis
Pascua ducat.

7. *Te per æternos veneremur annos,*
Trinitas, summo celebrando plausu;
Te fide mentes resonoque linguæ
Carmine laudent.

II. — TRADUCTION EN TANSA.

Tyanganino ke kwangorâ Maria,
Ke yengarâ me doungargi m Christous.

1. *Ibham akortebi Christous-nouhôrgini*
Twe rrankorgini-hhennôrgini-lettrô,
Avorteb-wiâ, ngalnerâ kwangorâ
Re ngemôm-ktaka.

2. *Ikwomori yar twe yaknargi-higbô,*
Ar twe Ibâgwôr-hholg, av twe wimmabiaog
Ke kwomo m souao, itanwari ssohe
Bre ouvgi-rimpa.

3. *Ibham ikwomoi ipvariaogini*
Twe tyangariao-kangogini-ngalne
Ke kwomo m yenga itaktla me win'gi
Rôma avho skat.

4. *Bnâbharâ hebut, bremter higbôniâ,*
Kna bre yesounâ Ssoukor me doungargi
Agisseb me dserb me hâl-hitkobiâ
Mte och tahouatg.

5. *Mityabi-vnaneg, vôvâmrunâg-kwango,*
Oteyamugi, vu-nouhôrgi-ssohe,
Tyanga sounigin m ssoukorâ me ngemôm
Vu-gnahergini.

6. *Vâmrubâ m Yesous, kwangorâ, bnâbharâ,*
Lognahe wiâ myar kewaraogini
Ipva k wektirgi m byayai twe egdar,
Ye lobalhui.

7. *Bre ouvg av ouvgi, eblammu hog m yevin,*
Mityab, Mityabi av Layô-Illourao,
Ekwomon hogi me vig suô tyanga
Avho twe glougi.

III. — MOT A MOT LATIN DE CETTE TRADUCTION.

Cantus Virgini Mariæ
protegenti fideles Christi.

1. *Quando premebatur* (ou *pressus fuit*) *Christi-populus*
a durorum-hostium-vi,
venisti-tu, dulcis Virgo,
e cœli cœruleo.

2. *Celebratur istud patrum memoriâ*
et Dei-domibus, et spoliis;
ad agendum illud, fit gaudium
per annorum seriem.

3. *Nunc celebrentur dona*
per hymni-vocum-dulcedinem,
ad laudandum custodem (*custodiam*) *plaudent manibus*
Roma et terra.

4. *Felix dies* (*sol*) *semper memŏranda,*
quod in eâ (*in quâ*) *dux fidelium*
habuit sedem, miserè-perditam
per quinque annos (*hiemes*).

5. *Juvens* (*filiorum juventus*), *puellarum-puritas;*
sacerdotes; omnium-gaudium;
cantent reginam cœli
isti omnes.

6. *Mater Jesu, pura, beata,*
multiplica hæc dona:
da rogantibus adduci a custode
ad salutem.

7. *Per annos et annos* (*æstates*) *honoremus vos,*
Patrem, Filium et Spiritum sanctitatis
Cantemus-nos vos et per hymnum
et per corda.

CANTIQUE EN LANGUE TANSAÏQUE.

Ce morceau est la traduction du « cantique en langue algonquine » publié dans les « Actes de la Société philologique » (t. I, nº 4, février 1872).

TEXTE TANSA	TRADUCTION LITTÉRALE.
Iwetkir-ho, Mityab-kewa,	Je te prie (je demande) bon Père,
Kn iviktér-wi me tchôberao,	qui oublies le mal,
Vârta-yevin Amer me ho,	entends ayant pitié de nous,
San-san-iwiktar-yehôni.	beaucoup, beaucoup je suis malheureux.
Vu-koltor ihâlyar-hôni,	Au dernier degré je suis misérable,
spermab aspermab-ho m yevin,	offensant, j'ai offensé toi
mte tchôberaogini-gnahe	au-sujet-du nombre de mes péchés,
témijoirobner yehôni.	il faut que je me cache (de honte).
Cha-enikswa-wi me souao :	Ne pense pas cela,
san-lo-a-ngernab-ho m-yevin,	beaucoup je t'ai fâché ;
san-i-ruha-r souao me ho,	beaucoup cela me repend (me fait repentir)
blitki etanwani souao.	jamais (plus) ne sera fait cela.
Mityabi twe wi, ke hogi	Ton fils, pour nous
adonkab yesouni-me divons,	versa-t-il (son) sang,
ke hogi aidsob yesoun,	pour nous mourut-il,
tanwarao ihofmar-ho m wi.	c'est pourquoi j'espère (en) toi.
Ibâgwôr kn atanwab-wi me hog,	Dieu qui créas nous,
cha vikte m nikswa me hôni,	n'oublie pas de penser (à) moi,
bremter sottrô m ho ble nikswa	toujours garde-moi dans ta pensée,
av egda wi nikswar me ho.	et conserve-moi en pensant (à) moi.

TEXTE TANSA.	TRADUCTION LITTÉRALE.
Bremter enikswar-ho m yevin,	Toujours je te penserai,
bremter essohen-ho m yevin,	toujours je te remercierai,
bremter esyamyan-ho m yevin.	toujours je t'écouterai,
bremter erewan-ho m yevin.	toujours je t'aimerai.

Quand je relis ces textes, quand je compare la publication de 1880 et celle de 1882, quand je rapproche la lettre de M. Parisot du 24 février 1880 de ses déclarations en 1882 et en 1885, les doutes s'accumulent dans mon esprit, les questions se pressent sur mes lèvres. Pourquoi cette variation de noms : *Tansa, taensa, tansaïque?* Pourquoi M. Parisot déclarait-il en 1880 n'avoir, en fait de textes taensas, que deux récits (la *fleur qui se ferme* et le *colibri*) et les trois principales prières catholiques, s'il reconnaît, en 1885, avoir eu deux séries de chants, dont le colibri et la fleur, annotées, étaient comprises dans la première série? Pourquoi en 1882 avoir supprimé le *Signe de la croix* et le *Credo* publiés en 1880? Comment les matériaux qui, incomplets et simplement mis en ordre, avaient formé en 1880 *onze* pages de la *Revue*, ont-ils pu deux ans plus tard donner *quarante-deux* pages d'un format plus grand? Comment a-t-on pu les augmenter ou les compléter en 1882, puisqu'on déclarait en 1880 que, faute de livres, c'était impossible avec les manuscrits seuls? Où notamment M. Parisot a-t-il trouvé le nombre 9 et tous les autres qui lui manquaient en 1880? Sur quoi s'est-il fondé pour changer son orthographe et porter de 35 à 40 les signes de son alphabet? Où a-t-il pris en 1882 les caractères distinctifs des deux dialectes septentrional et méridional dont il n'était pas question en 1880, et

où a-t-il trouvé en 1882 les éléments d'un duel inconnu en 1880? Il faudrait admettre que les cartons de M. Haumonté, véritables boîtes à double fond, auraient permis, d'août 1880 à mars 1882, — passez, muscade, — une seconde découverte de papiers taensas, ce qui est incompatible avec toutes les affirmations du nouveau Bénédictin de Solesmes. Ombres des savants travailleurs qui ont illustré la Congrégation de Saint-Maur, que pensez-vous de vos successeurs? De vous à eux, il y a toute la distance qui sépare un Saumaise d'un Jacolliot!

La cause est donc entendue. M. Parisot, qui a fait l'hymne et le cantique, a pu faire de même les autres textes qu'il a publiés et qui, de son aveu, n'existaient pas, le 24 février 1880, dans les papiers de son grand-père. Son collaborateur ou complice, M. Dejouy, pourrait, s'il le voulait, — car lui seul a pu voir les papiers de M. Haumonté, — nous faire connaître s'il y avait réellement des notes sur le *taensa* ou si cet idiome mystérieux n'aurait pas plutôt été fabriqué à coup de livres, peut-être sur des notes anonymes sans importance, pour « s'amuser », par d'innocents séminaristes, dont les Congrès de Nancy, de Luxembourg, de Bruxelles (les comptes-rendus des deux premiers, car ceux du troisième sont encore à l'état de mythe, ont été abondamment répandus par toute la Lorraine), auraient surexité la jeune imagination. Faut-il être après tout si lettré pour fabriquer une langue? Les braves gens qui s'évertuent à nous prêcher le *volapük* sont de médiocres linguistes et cependant leur soi-disant idiome universel est très logiquement conçu et très bien fait (1).

(1) Je ne voudrais pas que les *volapükistes* se fissent des illusions

Psalmanazar, dont on a naturellement parlé à propos du *taensa* et qui n'a jamais publié ni *Grammaire* ni *Dictionnaire*, Psalmanazar était fort jeune quand il inventa le formosan : il n'était guère plus âgé que le séminariste des Vosges, il avait certainement fait des études bien moins étendues et il n'avait aucun livre à sa disposition. Il avait manqué sa rhétorique, il n'avait pas fait sa philosophie ; précepteur pudique renouvelant avec la mère de son élève la scène de Joseph et de Mme Putiphar, mendiant galeux, soldat fainéant, bohême éhonté se donnant comme un Japonais victime des Jésuites et de l'inquisition, l'Avignonnais qui a inventé les philosophes formosans *Zeroaboabel* et *Psalmanaazaar* et qui a fini par devenir un anglican prétiste et convaincu, a très bien su faire un alphabet et une langue. L'alphabet est un mélange de lettres grecques et latines et de caractères empruntés à cette cryptographie dont, paraît-il, les francs-maçons se servaient naguère encore, le tout arrangé dans un ordre bizarre. La langue est très simple : c'est, dit le faussaire, le vieux japonais, pur, bien conservé, où tous les cas sont sem-

sur la portée des compliments que je leur adresse. Leur langue, entre autres défauts, présente celui d'avoir un alphabet et un vocabulaire basés surtout sur l'allemand; or, une langue *universelle* devrait être fondée de préférence sur les trois langues les plus répandues dans le monde, l'anglais, l'espagnol et le français. Du reste, il y a déjà des concurrences. On me communique une *Grammaire élémentaire de la langue universelle*, par Ch. Menet (Paris, 1886, 15 p. in-8°); la langue de M. Menet ne vaut ni plus ni moins que celle de M. Schleyer; l'invention la plus drôle de M. Menet est peut-être d'avoir pris pour adjectifs numéraux cardinaux les syllabes *ba*, *bè*, *bu*, *do*, *dè*, *du*, *fo*, *fè*, *fu*. — Je ne m'attarderai pas davantage sur ces puérilités.

blables, où il n'y a qu'un singulier et qu'un pluriel, où les trois genres sont distingués par trois articles (tout ce qui est inanimé est du genre neutre), où enfin — idée de génie — « le temps passé est distingué du présent en élevant la voix et le futur en la baissant ». Le vocabulaire est très composite : *koriam* seigneur, *pagot* dieu, *bot* fils, *boti* fille, *pornio* père, *porniin* mère, etc. ; *kay* et, *kau* non, ne pas, *chin* dans, *tuen* de (génitif et ablatif!), etc. Les articles sont : *oi* le, *ai* la, *os* les. Le pluriel est terminé en *os*, *en*, *in*. Les pronoms sont *jerh* moi, *sen* toi (*sai* ton), *oi* il (*ande* son), *ant* nous (*anri* notre), *oios* ils. Les nombres ordinaux sont terminés en *bi*, *charbi* troisième, *meniobi* septième. Les suffixes verbaux sont : première personne singulier *ou*, *n* ; deuxième pers. sing. *ei* (fut. *er*, *ar*), première pers. pl. *em*, troisième pers. pl. *n* : je suis *vié*, tu es *viey*, ils sont *vien*, je crois *noskion*, je fais *gnadou*, nous pardonnons *redonem*. C'est purement aryen, mais n'y a-t-il pas du tzigane là-dedans? Voici le commencement des commandements de Dieu :

Gistaye, o Israel, jerh vié oi korian sai pagot.
Écoute, ô Israel, je suis le Seigneur ton Dieu.

I. Kau rexe apin Pagot oyto jerh.
N'auras autre Dieu devant moi.

C'est très ingénieux et fort intéressant..... M. Parisot a-t-il voulu jouer au Psalmanazar ? A-t-il fait inconsciemment, en s'adressant à des savants, une étourderie dont les conséquences l'ont effrayé, ce qui expliquerait ses contradictions et ses réticences ? A-t-il fait l'aveu de sa peccadille à son supérieur dom Couturier qui l'aura bénévo-

lement absous et lui aura conseillé de se désintéresser de tout cela du fond de sa tranquille cellule,

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus!

Que restera-t-il du *taensa?* A mon avis, une mystification sans grande portée et *much ado about nothing*.

Julien VINSON.

Paris, 21 janvier 1886.

ABRÉGÉ

DE

GRAMMAIRE DE LA LANGUE TZOTZILE

Avec textes d'après le manuscrit du R. P. Don Manuel HIDALGO.

Il n'a encore été rien ou presque rien publié sur la langue des Indiens Tzotzils et nous pensons être agréable au public en lui donnant cette traduction avec textes d'une partie de l'ouvrage composé, suivant toute apparence, dans le cours du siècle dernier, par le Père Don Manuel Hidalgo. Il a fait partie de la collection de l'abbé Brasseur de Bourbourg et a été apporté par lui d'Amérique. Un autre exemplaire du même ouvrage, mais qui pourrait bien n'être qu'une copie, se trouve entre les mains des ecclésiastiques de *San-Cristobal de las Casas*. Le prêtre don José-Maria Sanchez fit faire de ce dernier, en 1877, une copie pour M. le capitaine Teodebert Maler. Elle diffère légèrement du manuscrit de l'abbé Brasseur et contient certaines corrections et additions évidemment dues à la main d'un homme habitué à parler le tzotzil. C'est à l'obligeance de M. T. Maler que nous devons de posséder la copie en question.

Quoi qu'il en soit, la langue tzotzile ne mérite guère, ainsi que le chañabel en vigueur dans la paroisse de Comitan, d'être considéré que comme un simple dialecte de la langue quélène. Sa grammaire est exempte des mexicanismes qui défigurent d'une façon si étrange le dialecte tzendale ou tzeldale. Le *tzotzil* ou *tzotzlem*, appelé aussi parfois *cinacantèque*, se parle aujourd'hui encore dans les villages situés à l'ouest et au nord-ouest de Ciudad-réal de Chiapas. Les principales villes des Indiens *Tzotziles*, litt. « Chauves-souris », étaient *Chamulà*, aujourd'hui *Chamhō*, à trois lieues environ de San-Cristobal, *Alanchan*, aujourd'hui simple bourgade sous le nom de *San-Bartolomé de los Llanos* et *Volol Tulan*, toutes les deux au sud-ouest de San-Cristobal. Leur métropole était *Tzotzlem-hà*, litt. « demeure des chauves-souris », connue des géographes modernes sous le nom de *Cinacantan*. Cette cité se trouve mentionnée dans le manuscrit Cakchiquel comme défendant l'entrée du défilé au fond duquel se trouvait la *Tula Votanide*, ville importante même de nos jours, sous le nom de *San-Cristobal*, jadis *Ciudad réal de Chiapos*.

Les Tzotziles paraissent avoir joué un certain rôle dans l'histoire antique de ces régions, au moins comme feudataires du puissant empire de *Xibalba*, dont la métropole doit, suivant toutes les apparences, être reconnue identique à la cité plus moderne de *Xicalanco*. Le livre sacré nous apprend que les Tzotziles fournissaient des troupes auxiliaires, peut-être même des compagnies de gardes du corps, aux princes Xibalbaïdes, et leur nom revient plus d'une fois à propos des aventures des héros mythiques du Guatémala.

En tout cas, le tzotzil, tout comme le quélène, dont il

ne constitue, à proprement parler, qu'une forme secondaire, appartient au rameau oriental de la famille maya-quichée et présente d'étroites affinités tant avec le maya du yucatan qu'avec le huestèque des environs de Tampico. Le quélène paraît se distinguer surtout des idiomes congénères par sa tendance à transformer les gutturales initiales en chuintantes. C'est une question que nous avons du reste déjà traitée dans de précédents mémoires.

DU NOM ET DE L'ADJECTIF.

Les noms sont indéclinables. Le pluriel se forme au moyen de la finale *ic* ou *êtic;* exemple : *xinchoc* « l'homme », *xinchocetic* « les hommes »; *ton* « la pierre », *tontic* « les pierres ». Cette même désinence sert à former les comparatifs, superlatifs et adjectifs substantivés, exemple : *utz* « bon », *utzuc* « meilleur » et *utzic* ou *iputz* « très bon ».

D'ailleurs, les adjectifs ne prennent aucune marque de genre. On dira également *utzil xhinchoc* « homme bon » et *utzil antz* « femme bonne ». La finale *il* s'ajoute par élégance à l'adjectif ou au substantif. Néanmoins on n'en fait point usage lorsque ledit adjectif prend un sens verbal, comme dans *tetzoy* « il est bon », litt. « lui bon ». Ajoutons, par parenthèse, qu'à l'impératif la finale *uc* reparaît; exempe : *Utzuc pazó* « fais le bien ».

DU PRONOM.

Les pronoms primitifs sont *hon* « je, moi », *ot* « tu, toi », *alumi* « lui », et au pluriel : *hotic* « nous », *oxuc* « vous », et *alumi* « eux ». L'on a aussi *ghtuc* « moi seul », *atuc* « toi seul », *ztuc* « lui seul ». Les possessifs sont *cuum* « mien », *avum* « tien », *yuum* « sien », et au pluriel, *cumtic* « nôtre », *avunic* « vôtre », *yumic* « leur ». De ces pronoms se forment les génitifs de possession; exemple : « Cette maison appartient à Pierre », *yuum Pedro ali naa;* « cette terre est à moi », *cuum ali lum.* Remarquons que *ali* correspond à *ille, esto* et *ghtuc* à *ipse.*

Les noms commençant par une voyelle marquent la première personne par un *c* ou *q* préfixe, la deuxième par *av* et la troisième par *y;* exemple : *ixlel* « sœur cadette », *quixlel* « ma sœur cadette », *avixlel* ou *avuixlel* « ta sœur cadette » et *yxlel* « la sœur cadette ». *Coronton* « mon cœur », *avoronton* « ton cœur », *yoronton* « son cœur », etc. Isolés, les substantifs en question seraient *ixlelil, orontonil* ou *orontomil,* mais en recevant la préfixe possessive, ils perdent la finale *il.*

Les noms commençant par une consonne se servent de *gh* préfixe pour *meus,* de *a* pour *tuus* et de *z* pour *suus;* exemple : *ghnaa* « mon visage », *anaa* « ton visage », *znaa* « son visage ». Les adjectifs ou noms à forme participielle emploient, au lieu des préfixes possessives, les syllabes suivantes : *cagh* « mien », *avuagh* « tien », *yagh* « sien » ; exemple : *caghpazvuanegh* « mon créateur »,

avuagh cura « ton curé », *yaghpoxdavuanegh* « son médecin ».

Le pluriel de ces mots se forme suivant l'occasion en *tic* ou en *actic*. D'ordinaire, à ce nombre, la préfixe *cagh* tombe et le pluriel de cette personne n'est plus indiqué que par la désinence *tic;* exemple : *poxdavuaneghtic* « notre médecin ». Avec la négation, on emploie la finale *uc*; exemple : *mo utzuc* « il n'est pas bon ». Ajoutons que cette finale *uc* s'emploie pour les noms, adjectifs, adverbes, mais pas pour les verbes. On dira, par exemple : *mo ighpaz* « no hice tal ».

DU VERBE.

Le verbe *sum, es, fui*, n'existe pas, à proprement parler, dans cette langue. On y supplée au moyen des pronoms *hon, ot* ou *hot*, *alumi :* « Yo soy sacerdote » *sacerdote hon*, — « tu eres Español » *caxlam ot,* — « aquel es negro » *ical lumi* ou *alumi*. Il en est de même au pluriel. On marque le passé au moyen de la désinence *vuonei;* exemple : « J'ai été bon » *utzon vuonei* ou *vuoney*. Pour indiquer le futur, on postpose *to* ; exemple : « Seré yo rico » *culegh hoon to*. *Uc* s'ajoute à l'impératif; exemple : « Sé tu bueno » *utzuc ot*. Cette particule *uc* sert pour former le subjonctif, et cela avec tous les verbes ; exemple : « Que je sois bon » *utzuc hoon*, — « que vous soyez bons » *utzuc hotic*. A l'impératif, *utzuc oxuc*. Si l'on veut indiquer notre particule *que*, on peut préfixer *aco* ; exemple : *aco utzuc hoon ezcam*, « que je sois bon ». A l'infinitif, on fait également usage de ce *uc* postposé ; exemple : « Pourquoi

ne cherchez-vous pas à être bon? » *Cuziyuum muxacanic ulzuc oxuc?*

Cette langue possède plusieurs paradigmes de conjugaison. Le premier est celui des verbes actifs qui commencent par une consonne, tels que *paz* « faire ». La première personne y est marquée par la préfixe *gh*, la deuxième, par *xa*, et la troisième par *z*. Exemple :

INDICATIF PRÉSENT.

Ghpaz, je fais.	*Ghpaztic*, nous faisons.
Xapaz, tu fais.	*Xapazic*, vous faites.
Zpaz, il fait.	*Zpazic*, ils font.

IMPARFAIT.

Ajoute *ey* au présent.

Ghpazey, je faisais.	*Ghpazicvuoney*, nous faisions.
Xapazey, tu faisais.	*Xapazicvuoney*, vous faisiez.
Zpazey, il faisait.	*Zpazicvuoney*, ils faisaient.

PARFAIT.

Préfixe : *ig* ou *ila* à la première personne du présent; *na*, *a* ou *lagh* à la deuxième personne; *y* ou *yla* à la troisième. Exemple :

Ygpaz ou *ilaghpaz*, j'ai fait.	*Yghpazic* ou *Ilaghpazic*, nous avons fait.
Apaz ou *laghapaz*, tu as fait.	*Apazic* ou *lagpazic*, vous avez fait.
Yzpaz ou *laghpaz*, il a fait.	*Yzpazic* ou *ilazpazic*, ils ont fait.

FUTUR.

Se forme du présent, en ajoutant la finale *to*.

Ghpazto, je ferai.	*Ghpazicto*, nous ferons.
Xapazto, tu feras.	*Xapazicto*, vous ferez.
Zpazto, il fera.	*Zpazicto*, ils feront.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Consiste dans le parfait auquel on ajoute la finale *ox*.

Ilaghpazox, j'avais fait.
Ilaghapazox, tu avais fait.
Ilazpazox, il avait fait.
Ylaghpazicox, nous avions fait.
Laghapazicox, vous aviez fait.
Ylazpazicox, ils avaient fait.

FUTUR PASSÉ.

Ajoute *to* au parfait.

Ilaghpazto, j'aurai fait.
Laghapazto, tu auras fait.
Ylazpazto, il aura fait.
Ylaghpazicto, nous aurons fait.
Apazicto, vous aurez fait.
Yzpazicto, ils auront fait.

IMPÉRATIF.

Pazó, fais.
Pazuc, qu'il fasse.
Pazic, faites.
Pazuc oxuc, qu'ils fassent.

Le *subjonctif* se borne à ajouter *uc*, radical des temps correspondants ; exemple : *ghpazuc* « que je fasse », *ghpazucchey* ou *ghpazucey* « que j'aie fait, je ferais ».

INFINITIF PRÉSENT.

Pazel, faire.

PASSÉ.

Pazelvuoney, avoir fait.

FUTUR.

Pazeltó, devoir faire.

Du reste, le passé et le futur de ce mode sont peu employés.

Les *gérondifs* se forment de l'infinitif, en préfixant la syllabe *taz* ; exemple : *taz pazel* « pour faire ».

Souvent on prépose au subjonctif le dissyllabe *acó*; exemple : *acó pazuc* « que se haga », *acó Batuc* « que Balla ».

La langue tzotzile fait grand usage des dérivés verbaux en *bil,* correspondant à ceux du latin en *bilis*; exemple : « Chose faite » *pazbil,* « cela est déjà fait » *pazbiloy.* On fait aussi usage de la particule *ox* postposée; exemple : « C'est une chose déjà passée » *batbilox.* La voie passive est peu employée. On l'exprime en postposant *ot* au verbe; exemple : « Je suis fait de terre » *ghpazot yuum luum,* et ainsi à tous les temps, mais l'emploi des dérivés en *bil* est beaucoup plus fréquent; exemple : « Jo estoy hecho un palo » *pazbiloy hon yumte.*

La deuxième conjugaison est celle des verbes passifs ou irréfléchis, tels que *mui* « se lever ». Elle se forme au moyen de *xi* ou *xu* pour la première personne, *xa* pour la deuxième, *x* pour la troisième. Le pluriel est marqué par *ic, tic* ou *etic* postposé. Du reste, les temps se forment comme à la conjugaison précédente. Nous nous bornerons donc à donner le présent et le parfait.

INDICATIF PRÉSENT.

Ximui, je me lève.	*Ximuyic,* nous nous levons.
Xamui, tu te lèves.	*Xamuic,* vous vous levez.
Xmuy, il se lève.	*Xmuic,* ils se lèvent.

PARFAIT.

Nimui, je me suis levé.	*Nimuic,* nous nous sommes levés.
Namui, tu t'es levé.	*Namuic,* vous vous êtes levés.
Ymuy, il s'est levé.	*Ymuic,* ils se sont levés.

Le plus-que-parfait ajoute *ox* au parfait et le futur *to* ainsi qu'il a été dit plus haut. Le futur antérieur se forme de l'imparfait, auquel on a joint la terminaison *to*, par exemple : « Je serai monté » *nimuito*. L'impératif, dans ces verbes, se termine toujours en *an* ou *am*, et on lui ajoute *ic* ou *uc* de la même façon qu'il a été dit plus haut. Exemple :

Muyam, *muyan*, lève-toi.
Muyuc, qu'il se lève.
Muyanic, montons.
Muyuc oxuc, qu'ils montent.

Le subjonctif se forme en ajoutant *uc* à l'indicatif de la même façon qu'il a été dit précédemment.

L'infinitif est en *el*, par exemple : *Muyel* « se lever ». Nous n'avons pas à répéter ce que nous avons vu plus haut quant à la manière de former les temps de ce mode et ceux du gérondif.

Il y a dans cette langue des verbes monosyllabiques, tels que *al* « parler », *yl* « regarder ». Ils se conjuguent comme les actifs, avec *gh* pour la première personne, *xa*, pour la deuxième, *x*, pour la troisième ; seulement l'on ajoute *c* ou *g* au signe de la première personne et *v* à celui de la deuxième. Exemple :

Ghcal, je parle.
Xawal, tu parles.
Xal, il parle.
Ghcaltic, nous parlons.
Xawaltic, vous parlez.
Xaltic, ils parlent.

L'imparfait ajoute *ey* ou *vuoney*, comme dans les verbes ci-dessus.

Voici le paradigme de la conjugaison du parfait :

Ilaghcal, j'ai parlé.
Laghavual, tu as parlé.
Yial, il a parlé.
Ylaghealtic, nous avons parlé.
Laghawalic, vous avez parlé.
Yialic, ils ont parlé.

Le plus-que-parfait ajoute simplement au parfait la particule *ox*, et le futur la suffixe *to*. L'impératif est en *o* comme pour les verbes actifs, à la deuxième personne singulier; exemple : *aló* « parle », *iló* « regarde ». Aux autres, il prend les mêmes désinences que l'actif. L'infinitif est en *el*, par exemple : *alel* « parler », *ilel* « regarder ». Il s'emploie, dans certaines locutions, à la place du verbe à ses différents temps ou modes.

Il y a dans cette langue certains verbes qui se terminent en *u*, comme *quexau* « avergonzarse », ou commencent par *vu*, ainsi que *vuai* « dormir », *vual* « espérer, attendre », qui se conjuguent les uns à la façon des verbes actifs, les autres à celle des passifs, suivant les particules auxquelles ils se trouvent unis. Ainsi *ghquexau* « j'ai honte », *xaquexau* « tu as honte », se conjugue activement. Au contraire, *xivuay* « je dors », *xavuai* « tu dors », suit la conjugaison passive; de même *xivual* « yo me espero », *xavual* « tu te esperas ». Ils font leur impératif en *an*; exemple : *Vualan, quexavuan*. Souvent aussi les Indiens se bornent à préfixer *ta* pour marquer l'impératif; exemple : *Ta vual* « espera tu ».

D'ordinaire, en tzotzil, les verbes passifs se convertissent en actifs par l'adjonction des finales *ez* ou *daz*; exemple : De *elluy* « subisse » l'on obtient *elluzez* « faire lever quelqu'un »; *batez* « faire aller », de *bat* « aller ». Bien que leurs primitifs emploient les préfixes *xi*, *xa*, *x*, ces dérivés se servent de *gh*, *xa* et se conjuguent comme *paz* « faire ».

Par suite, leur impératif est en *o*; exemple : *Muyezo, batezo*. Il y a aussi des verbes actifs, qui, bien que monosyllabiques, appartiennent à la première conjugaison, et non à la troisième, par exemple *muc*, qui veut dire « scier ». D'autres, comme le verbe *loc* « salirse », sont de la deuxième. On fait alors attention, non pas au nombre des syllabes, mais à la valeur active ou passive.

Remarquons que le pluriel est tantôt en *oc* et tantôt en *tic*, ainsi que l'enseignera l'usage, et lorsque l'on parle d'un temps par rapport à un autre, on place entre le verbe et la personne qu'il régit la particule *bé*; exemple : « Je te dis » *yalbéot*, « vous me l'avez dit » *ylaghvualticbeon*. De même, avec les verbes *ac* « donner » et *il* « regarder »; par exemple : « Je te l'ai dit » *yeacbeot*; « je te vis » *ylaghquilbeot*. C'est, du reste, ce qu'enseignera l'usage. Ajoutons que les adjectifs verbaux en *bil* ne se forment que des verbes de la première et de la troisième conjugaison, non pas de ceux de la deuxième; exemple : *Pazbil* « chose faite », *ilbil* « chose vue ». Quant à la suffixe *ot*, elle est réservée pour former les passifs; exemple : *Ychuc* « il a amarré », *ychucot* « il fut amarré ».

DES PARTICULES.

L'on fait peu usage, en tzotzil, des adverbes et des prépositions. Elles ne modifient, du reste, en rien le verbe; citons, par exemple : *bui* « unde, donde », et *bui xabat?* « où vas-tu? » *bui xatal* « d'où viens-tu? » *bui laghavuac?* « où l'as-tu posé? » *Ta* correspond aux prépositions latines *ad* et *in*; exemple : « Voi al monte » *xibat ta vuomol*;

« il est à la maison » *nacal ta zna*. Cette particule s'emploie encore avec l'expression *sursûm*; exemple : *Ta acol* « hácia arriba », *ta olon* « hácia abajo ». En un mot, *ta* répond à un grand nombre de prépositions et son emploi est très fréquent en tzotzil. D'autres particules ont une valeur négative ou interrogative, par exemple : *me*, qui correspond à notre expression « est-ce que? », par exemple dans *me apaz* « est-ce que, par hasard, tu l'as fait? », *men abat?* « te fuiste? », *me na tal?* « est-il là? ». La négative est *mo*, *ma* ou *mu*; exemple : *moiuc* « il n'y a pas », *maghcan* « je ne veux pas », *mugnà* « je ne sais pas ». Certains adverbes s'emploient pour marquer le futur, et d'autres, le prétérit : *baquin*, par exemple, est un signe du futur, comme dans *baquin xabat?* « cuando te vas? ». On l'emploie surtout pour répondre : *muti baquin* « no hay cuando ». Pour le prétérit, on emploie *bacni*; exemple : « Cuando te confesaste? » *bacni apaz confesion?* Au nombre des adverbes, citons encore *li* « ici », *tey* « là »; exemple : *Tey xivat* « alla voy », *acó tei* « pon lo alli ». Parmi les pronoms interrogatifs, il convient de ranger *muchui?* « quien? » ; exemple : *muchui ilazmaghot?* « qui t'a frappé? »; *muchui xbat ghchiuc?* « quien va conmigo? »

REMARQUES AU SUJET DES NOMS ET ADJECTIFS.

Tous les noms admettent des particules possessives suivant la lettre par laquelle ils commencent. Si c'est par une voyelle, ils ont *c* pour la première personne, *av* pour la deuxième et *y* pour la troisième ; exemple : *Olondon* ou

olondomil « le cœur », *colondon* « mon cœur », *awolondon*, *avolondon* « ton cœur », *yolondon* « son cœur ». Au contraire, les mots commençant par une consonne ont *gh* à la première personne, *a* à la deuxième et *z* à la troisième ; exemple : *Ghtot* « mon père », *atot* « ton père », et *ztot* « son père ». Lorsque l'on fait emploi du signe pronominal préfixe, la finale *il* doit toujours tomber ; exemple : *totil* « le père », et *ghtot* « mon père », *olondonil, olondomil* « le cœur », et *colondon* « mon cœur ». Si les noms commencent par les voyelles *e, o, y*, ils reçoivent *q* au lieu de *c* à la première personne. De *etal* « le signal », on formera *quetal* « mon signal » ; de *yxim* « le maïs », *quixim* « mon maïs » et *yixim* « son maïs ».

Si, au contraire, les mots commencent par *gh*, ils prendront *ca* à la première personne, *av* à la deuxième et *y* à la troisième ; exemple : *Ghcop* « l'avocat », *caghcop* « mon avocat », *avuaghcop* « ton avocat », *yaghcop* « son avocat ». Quelques noms, par exception, conservent les finales *al, el, il*, même lorsqu'ils ont les particules possessives ; exemple : *Bequet* « la chair », *ghbequetal* « ma chair » ; *cucum* « la plume », et *ghcucumal* « ma plume », *zhooz* « le poil », et *ghzooz* « mon poil ». Ces formes passent pour élégantes.

On transforme les adjectifs en substantifs pluriels par l'adjonction de la finale *ic;* exemple : *Utz* « le bon, le bien », et *utzic* « choses bonnes ». D'ordinaire, lorsque l'adjectif est joint à un substantif, on lui ajoute la finale *il;* par exemple : *Utzil xinchoc, utzil antz, utzil quinal.* On forme des adjectifs en *il* autant de noms abstraits par l'emploi de la désinence *al ;* exemple : *Utzilal* « la bonté ».

Le tzotzil ne possède ni comparatifs ni superlatifs. On y

supplée pour le comparatif par la syllabe *tog*; exemple : « Esto es mejor », *ali toghutz*. Le superlatif n'est autre chose que le positif pluralisé avec la finale *etic*; exemple : « Je suis très vieux » *moletic hoon*; « terre très chaude » *cacaltic lumal*. On peut employer aussi la particule *ip*; exemple : « Terre très froide » *ip zic lumal*.

Textes en langue tzotzile.

1° Le *Pater noster :*

Ghtotic ate nacalhot ta vuinaghel hè, utzilalbiluc à vì, acotaluc avuaghvuatel, acopazuc acanogh; echante ta vuinaghel zchiuc tabalumil eh, acbeotic echam te-vuaghtic, ocòm ocomocotic èh, zchiuc chaibeotic ghaztic ecucchagh, ghchaibeotic te oy zghaztic, taghtogholic èh, zchiuc mu avuac yalucotic, ta aal taghotz coldayoticnox, taz toghol te colo éh. Amen Jesus.

2° L'*Ave Maria :*

Avuilia, Santa Maria, noghot ta gracia, aghvualil Dios achiuc, utzilalvilot taztoghol antzetic, utzilalvil avuol Jesus éh. — Santa Maria, zme Dios, copogham taghcoghtic mulavilotic, tanà zchiuc ta laghel chamel cuntic. Amen Jesus.

3° Le *Credo :*

Ghchun Dios totil, ate ghuezegh zcotolzpaz vuinaghel, zpaz balumil, ghchumecuc te caghual Jesu Cristo eh, zghunon nichon Dios he, yvectagh y un, Espiritu santo, yvinquilay ta batzibtzeum Santa Maria eh, ylia taz cop Pontio Pila-

los : ybagh ta cruz, ycham, ymuguey, yial ta chamebal, ta yoxebal cacàl ycux, taztoghol chamevuinic, ymui ta vuinaghel, tey nacal tazbatzicom totil Dios eh, tey toxtal zchaquez te euxel, zchiuc te chameletic eh; ghchun te Espiritu santo, te santa iglesia catolica, ztzoblegh santoetic eh, chayel mulil, te cuxel bequet eh, zchiuc tezbatel ozib cuxel eh. Amen, Jesus.

4° Le *Salve regina :*

Avuilia xoghou zme avoldavuanegh, cuxel, muibel ghmalavuanamtic ot avuilia, hootic nutzbil tahcbil, yolobotic Eva ta xacabtaitic ghic colondontic ta atoghol, tanaotic, ta yhonetel, ta oquel, li ta oquebal ozil eh, cuichaghbi caghcopomvuaneghtic zutezo. Ghca boldavuanegh te azutic taghtogholtic eh, zchiuc xavuac quiltic utzilalbil avuol etzutzox ly ghnutzel ghtaquieltic, hay, ghcaboldavuanegh hay, ghcuxubimvuanegh, hay toghmu Maria. Amen, Jesus.

5° Les dix commandements de Dieu :

Ytote laghunem ztaquiegh Dios eh, xiobil Dios te oxibɜ, aucte yan ucube hazghalaliyobil ghnapal nochobtic bi, zbatequel, te ghumghaneb Dios, taz cotol avuolondon èh. Zchatequel munacauc xa paz te Juramento he. Yoxtequel xa chavi Domingo etic, zchiuc te quintic eh. zchantequel xa xi xaguex à tot à mee eh. yotequel muxa tzamezguan eh. zvuatequel mu xa bectal mulau eh. zucubtequel mu xa el cagh. zvuaxactequel ma xa napantepac cop eh. zbalumtequel mu xa cupin te mualecoghuc antz eh. zlaghumtequel mu xa cupin cuziuc te mu alecoghuc eh : ali laghunem ztaquiegh Dios ta chim xloc zbaghelel, gholxavil Dios taz-

toghol te zcotol cuzitic gholxavuil eh, zchatequel gholxavuil te anapal anochol eh, echuc chagh te gholxavuil abatuc eh. Amen Jesus.

6° Les commandements de l'Église :

Ytote uctec ztaquiegh ghmetic santa Iglesia eh. zbal xavuaihic piz paz Misa, ta domingo etic, zchiuc ta quintic chavibil. Zchival xa paz confesion ta ghughum abil batel, zchiuc xatehaoy xa can avuich comunion me haoy coxacham yooy xavuichi eh. zchanibal xa chavagh quexmec xavue haoy teztaquivuan santa Iglesia eh. yoobal xa togh te zlaghunebal cuziticuc oy eh. ate diezmo zbil, zchiuc xa te cuzi tic baay xaayan eh. ate primicias zbil. Amen, Jesus.

7° Les Sacrements :

Ytote uctec sacramentos ate xchaiobil mulil eh, ate obil gracia hotec te togh xtum ey eh, mu noox xcolpizil te xilanan yichel eh : aucxate : xa tec xan eh ha yolondon nox xichey bi, zbatequel ate Bautismo eh. zchatequel ate confirmacion eh. yoxtequel ate Penitencia eh. zchantequel te comunion eh. yotequel te Extremauncion eh. zvuatequel, te orden sacerdotal eh ; zuctequel ate matrimonio eh. Amen Jesus.

8° Les articles de foi :

Ytote zchumbol cristiano etic ate Articulos de la Fé zbil, chanlaghuntec, Ucteb xatey taztoghol caghualtic Dios eh, aucxate yamxate uctec taztoghot zvuinquil bectal caghualtic Jesu Cristo eh : ate ucteatey taz toghol zdiosil ali oy eh : zbatequel ghchum ghumoghunel nox te ghuezegh zcotol Dios eh. xchatequel ha ghchun te totil Dios eh. yoxtequel

ha ghchun te nichonil te Dios ehtoque. xchantequel ha ghchun te Dios Espiritu santo te Dios toque. Yotequel ha ghchun te yzpaz zcotol y cuziticuc te Dios eh; zvuactequel ha ghchun tegcoldaguanegh te Dios eh. zuctequel ha ghchun te ghutzimdazguanegh ghmuindazvuanegh te Dios eh.

Yto uctec yam xatey taztoghol zbinquilbectal caghualtic Jesu cristo. eh zbatequel ha ghchum te yun espiritu santo ybectagh jesucristo. ta batziltzeum santa Maria eh. xchatequel ha ghchum te ybinquilay ta batzil tzel santa maria eh. yoxtequel ha ghchum te ghcoldayabiltic oy yum icham ta Cruz zchiuc ymuquey eh. Xchantequel ha ghchum te yal ta chamebal eh, tey zloquez zchulel utzic vuinic tey xmalayan xulel yooy eh. jotequel ha ghchum te ta yoxibal cacal ycux eh. zuactequel ha ghchum te imuy ta vuinagel eh tey nacal taz batzilcom totil Dios eh. zuctequel ha ghchum te tey textal xchac cuxel zchiuc te chamel eh tey nox xacbey utzic vuinic taz batel ozil cuxel te muibel eh hazcogh te yzchumbey chul ztaquiegh eh; auc xate coloic eh, ha xacbey taz batel ozil zvuocolic cy eh haz cogh muy zchumbey ate ztaquiegh Dios eh. Amen, Jesus.

9° Les œuvres de miséricorde :

Ytote chamlaghumtec abuoldavuanegh pazoghel ghpaztic eh, yaboldayabil bectalil te uctec, auc xa te yan xauctec ha yaboldayabil chulilil bi ytote uctec yaboldayabil bectalil eh.

Zbatequel xavueldaz te zvuinal vuinic eh. zchatequel xavuacbey. Yuchom, te taquin zti ch. Yoxtequel xacuuldaz te moyuc zcuu eh. xchamtequel xauulam te chamel eh, te chuebil ta chucuvuanam nà eh.

Ytote xauctec jaboldayabil chulel eh. zbatequel xachanundaz te musnavuam eh. zchatequel xa tzitztalam cop-

te xtun yun ztzitzel eh. yoxtequel xa ghatam xavnipaltzitz te xoubi eh. zchamtequel xa chaybey scolo te colonapazbeam eh. Yotequel xa lamtzic te avuotel te atael ta meanal eh. zvuatequel xa copon Dios yun te cuxul eh, te chamel eh. zuctequel xa patbey jolomdom te zmeanagh eh.

10° Les ennemis de l'âme :

Ytote oxtec zbuc ghchuleltic ghnaghtic teghiabutintic eh. Ztec te pucugh eh. Zchatequel te balumilal eh. Yoxtequel te ghbectaltic eh. Faztoghol ali oxtec xaghelau taghnaqueltic te ghbectaltic eh, ha zcogh xuhghnutzel cumtic te pucugh, te ballumilal eh, axmucchuc te ghbectaltic eh tohg muztac nutzel muztac yctayel bi.

11° Les sept péchés mortels :

Ytote uctec ghtzamezvuanegh mutil eh, hate xighatabotic taztoghol eh. Zbatequel ate toybail eh. xchatequel te yabaghil eh. Ioxtequel te bectal mulavuanegh eh. xchamtequel te ylinel eh. Yotequel te mu togholuc vuel eh. zuuactequel, te ytixal eh. Zucteque te chaghilal eh.

12° Les sept vertus opposées à ce péché :

Uctec xa oy te ghutzindazghuanegh te znacobil ali ghtzamesghuanegh mulil yh hali yto yh. zbatequel te biquit aihibaib, ha znacom te toybail eh. xchatequel te tacpanil eh, ha znacom te yabaghil eh. Yoxtequel te utzil zchabiel bectalil eh, haznacom te bectal mulavuegh eh. xchamtequel te laantzicuuanegh, eh. ha znacom te ylinel eh. Yxtequel te toghol vuel eh, ah. znacom te mu togholuc vuel eh. Zuactequel te ghalalilvuanegh, ha znacom te ytixal eh. zuctequel te baxolal eh. ha znacom te chaghilal eh.

13° Les puissances de l'âme :

Ytote oxtec zvuem chulelil eh. ghtec yayhibuam chulelil. Zchatequel navuanam, Yoxtequel canvuanam eh.

14° Les sens physiques :

Ytote hotec bectalil aihibuanam, ghtec te ylvuanam eh. xchatequel te chiquinil, aihivuanalhe. Yoxtequel te nihil aihivuanab eh. xchantequel te tihil aihivuanab eh, te atzivuanab eh yotequel te aihivuanab ta piquel ta tighel eh.

15° Les sept dons du Saint-Esprit :

Ytote zquel Espiritu Santo zquelambey vuinic eh uctec oy eh. zbatequel te zquel znael Dios eh. xchatequel te zgueel utzil tzitzo eh. Yoxtequel te zqueel ztoghol aihiel zcop Dios eh. Zchamtequel te zqueel tzatzal olondonil eh. Yotequel te zqueel znael cuziuc taztoghol Dios, Zuuactequeel te zqueel cuxumvinvuaneghe. Zuctequel te zqueel xiel Dios eh.

Comte de CHARENCEY.

L'IDÉE ET LA RACINE.

I

Pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler, c'est-à-dire depuis la publication de la *Grammaire comparée* de Bopp, une science nouvelle a été créée, la linguistique, qui ne le cède en rien aux autres sciences exactes. Il semble que son édifice magnifique repose sur des bases solides et peut déjà supporter l'examen le plus sévère. La nouvelle science a ses lois, ses méthodes, et la parole humaine, dans toutes ses manifestations, dans sa portée la plus étendue, sous ses innombrables aspects, a été assujettie aux mêmes lois vigoureuses que les molécules du monde physique. Les savants discutent beaucoup sur la question de savoir s'il faut classer la linguistique parmi les sciences historiques ou parmi les sciences naturelles. Cette question seule prouve que peu d'entre les savants se font une idée nette de la science, une idée qui puisse nous persuader définitivement qu'il n'y a qu'une espèce de science, tirant son origine et ses lois de la nature des choses. Aussi, laissant de côté ces questions scolastiques, nous bornerons-nous à l'examen de l'idée fondamentale, c'est-à-dire de la racine, car tous les travaux ne

tendent en réalité qu'à en expliquer le sens. Une idée claire de la racine amènera nécessairement une idée claire de l'origine du langage. La racine est à peu près dans la linguistique ce qu'est la molécule dans la physique. Nous pourrons connaître parfaitement les lois des phénomènes physiques, et nous n'en ignorerons pas moins ce que c'est que la molécule, c'est-à-dire la matière. Les lois de la langue ont pu être connues, toute une science a pu être fondée, et cependant la question de la racine, de l'origine des langues, n'a pas été résolue. Mais une différence profonde existe entre la *racine* (ou pour mieux dire le son) et la *molécule.* L'origine de la molécule (matière) est une question purement métaphysique, c'est-à-dire que la formation de la matière nous échappera toujours, mais soit dans l'histoire de l'humanité, soit dans notre propre vie, nous pouvons voir celle de la racine.

La linguistique avait, en se mettant à l'œuvre, supposé les racines *ex hypothesi,* et, avec leur aide, a admirablement élaboré ses lois; l'anthropologie a, de son côté, soigneusement examiné les propriétés physiques de la langue chez différents peuples, la physiologie a élaboré les lois de la perception et de ses manifestations vocales, et, guidés par tous ces travaux, nous pouvons aujourd'hui comprendre beaucoup mieux le rôle de la racine que nos grands maîtres les fondateurs de la linguistique moderne. La principale erreur des nouveaux linguistes consiste à considérer toujours la racine comme on la considérait il y a cinquante ans, et, en ceci, ni la nouvelle anthropologie ni la psychologie ne leur ont rien appris. Prenons les définitions vagues de la racine de nos linguistes les plus illustres. Curtius dit : « La racine est une

réunion significative de sons qui persiste, si l'on retranche du mot donné tout ce qui a été ajouté au son primitif » (*Étym.*, 5e éd., p. 43). Max Müller voit, dans la racine, ce qu'on ne pourrait réduire sans altérer la nature de la langue, qui est composée non pas de sons privés de sens, mais de sons significatifs (Müller, *Lectures,* 1880, I, p. 292; — II, p. 86). La définition de Müller pêche par le vague, c'est-à-dire qu'il y manque précisément ce qui est la qualité essentielle de toute définition. La définition de Curtius est juste au point de vue auquel il considère la plupart des racines dans son *Étymologie.* M. Müller autorise la réduction de la racine tant qu'il lui reste un sens quelconque; chez Curtius, au contraire, chaque racine, après qu'on a retranché tout ce qui n'est que la flexion, ne saurait être réduite. Par exemple, dans le verbe πίμπλημι, la terminaison μι, α changé en η, le redoublement et le μ phonétique seront des flexions et par conséquent, selon Curtius, la racine sera πλα. M. Müller dira : « Si l'on retranchait l'alpha, il resterait la réunion significative πλ et partant la racine est πλ et non pas πλα, quoique πλ signifie autre chose que πλα ».

Il en résulte qu'en suivant la définition de Curtius, nous sommes forcés d'admettre une quantité infinie de racines, ou, avec M. Müller, d'en réduire le nombre jusqu'au minimum. Cependant Müller et Curtius reconnaissent un nombre égal de racines, preuve que ces célèbres linguistes, d'accord dans leurs vues générales sur la science, n'ont pas su être clairs quand il s'est agi de la logique pure. Encore la logique pure seule n'y suffit-elle pas! Les philologues allemands en sont à leur fiction, déjà ancienne, que la racine est la plus simple forme que puisse présen-

ter le langage. Les philologues de cette école paraissent avoir oublié le but pour lequel la langue s'est formée; ils ont déclaré tout net que les hommes primitifs devaient parler au moyen de réunions de sons les plus simples, mais que nous ne comprenons point. Qu'y a-t-il de plus simple que la réunion d'une consonne avec une voyelle? Les radicaux *ka, ga, ta*, etc., dont, plus tard, se sont formés, par l'augmentation, les racines secondaires *kak, kar, kark, kart*, etc., sont donc l'idéal de ces théories. C'est ainsi que Fick, dans son célèbre *Dictionnaire*, comprend les radicaux et c'est ainsi que doivent les comprendre tous ceux qui ne veulent pas, dans cette question, entrer dans le domaine de la psychologie et de l'anthropologie.

II

Dans quel but les premières racines ont-elles été créées? Sans doute pour exprimer certaines sensations et les rendre compréhensibles pour les autres. Il s'ensuit que les premières racines devaient être le plus représentatives possible, qu'elles devaient exprimer d'une façon nette et précise les sensations qui les avaient fait naître. Darwin croit (*The descent of Man*, 1874, p. 87) que le langage humain est dérivé de l'imitation des voix des autres animaux avec peu de changements, et de cris instinctifs de l'homme lui-même, accompagnés de signes et de gestes. Certes, une telle forme d'imitation est grossière et ne correspond pas au travail intellectuel que nous remarquons

dans les premiers temps de la formation du discours. H. Spencer (*Essays*, 1868, I, 149), en disant que « la langue était, dans le principe, composée de symboles ressemblant aux objets symbolisés, autant que possible », donne une meilleure idée de l'origine du langage. La langue se forme à peu près comme l'écriture.

L'écriture était d'abord tout un tableau de ce qu'on avait à dire, d'une action, d'un objet. Mais bientôt la peinture de l'objet entier parut superflue; au lieu de l'objet donné, on commença à n'en représenter qu'un indice, souvent assez accidentel, réduit enfin à un minimum qui pût faire achever à l'esprit le tableau ébauché. L'indice exprimé par écrit avait d'abord une importance réelle, mais bientôt, par suite d'une liaison étroite entre le signe représentatif, l'impression et l'idée, il est devenu un simple symbole, c'est-à-dire un signe conventionnel, qu'on peut toujours remplacer par tout autre. La logique a fait place à la mnémonique.

Il s'est passé un phénomène analogue dans la formation du discours. La principale tâche consistait à rendre les diverses impressions de lumière, de son, de douleur, de joie, etc., par les impressions phonétiques seules, et à les exprimer au moyen de notre langue, c'est-à-dire au moyen de sons qui les imitassent. Il y avait une autre tâche, celle de créer une liaison étroite entre les impressions, les idées d'une part, et l'association de sons de l'autre. L'association d'impressions, l'idée, doit répondre exactement à l'association de sons, la racine. L'essentiel, c'est que la formation de la langue contribue à la naissance de l'idée; ce qui n'était qu'un tableau devient, par le moyen du son, un signe général. Si les impressions ne se fussent

jamais élevées jusqu'à l'idée, nous n'exprimerions nos sensations que par des interjections, des cris purement animaux; et réciproquement, si le son n'eût distingué tel indice général ou tel autre dans les impressions et ne l'eût gravé pour toujours dans notre mémoire, comme idée, notre esprit ne serait jamais sorti de son état mécanique. Après une répétition fréquente des impressions, il reste dans l'âme de l'homme une marque typique qui leur est commune, que nous avons exprimée d'une manière ou d'une autre, au moyen d'un son qui nous a paru le plus propre à l'expression de notre idée; l'homme affermit ainsi son acquisition par un son représentatif commun non seulement à un fait, mais à une série de faits. C'est cette marque qui donne l'idée de différents objets.

Nous pouvons donc définir la racine : la dernière partie constituante d'un mot considéré comme une idée. A ce point, la racine peint le plus, c'est-à-dire imite le mieux par le son l'expression donnée. Ce n'est que lorsque la liaison de l'idée et du son s'est consolidée qu'il perd de plus en plus sa force imitatrice et devient un simple symbole, semblable à une lettre de l'alphabet, laquelle est provenue de tout un tableau. Le sens représentatif d'un radical quelconque, *da,* nous est indifférent, mais il était très important pour l'homme primitif que la réunion des lettres *d a* non seulement lui rappelât, mais encore lui peignît une certaine impression. C'est dans ce sens que nous adoptons le principe d'imitation. Il ne faut pas oublier avec cela qu'en même temps la langue se développait selon la ligne de moindre résistance, c'est-à-dire que ceux-là des sons l'emportaient qui exigeaient du gosier moins de tension et d'effort.

Ces premières productions de la parole humaine, on peut les observer dans le langage des enfants et des sauvages. L'humanité eut aussi son enfance et il n'y a pas de raison de douter que les premiers sons propres à cette période de développement ne se répètent continuellement devant nos yeux dans le bégaiement inintelligible d'un enfant. Dans ces derniers temps, les savants se sont beaucoup occupés du langage des enfants. Taine (*Revue philosophique*, 1876, p. 1 et suiv.) a trouvé chez un enfant qu'il observait que les premiers sons étaient *pa* et *tem*, sons auxquels l'enfant n'avait attaché un sens que dans la suite. *Papa* a été prononcé pendant plus de quinze jours sans intention, sans signification, comme un simple ramage, comme une articulation facile et amusante. C'est plus tard que l'association entre le nom et l'image ou la perception de l'objet s'est précisée, que l'image ou la perception du père a appelé sur les lèvres le son *papa*. Le docteur Fritz Schultze est d'accord avec Taine (*Die Sprache des Kindes*, 1880) : il a disposé l'alphabet des enfants dans l'ordre suivant : *p, b, m, f, v, d, n, l, s, ch, j, sch, r, ng, k, g*. Les premières voyelles sont : *a, o, u*. Évidemment, l'enfant n'imite pas les sons, mais les invente, comme a dit Sayce, et, ajouterons-nous, en comparant les sons inventés avec les sons naturel, il en compose sa langue.

Aussi l'imitation sera-t-elle le second degré du développement de la langue, qui est précédé de l'élaboration mécanique des sons les plus faciles de notre alphabet. Beaucoup de mots primitifs viennent de cette source. La plupart des étymologistes, à la question d'où vient le mot grec πατήρ, *père*, vous répondront avec une entière confiance : de la racine sanscrite *pâ*, nourrir, qui a conservé

sa signification dans le verbe πατέομαι, et, par conséquent, πατήρ signifie « nourricier ». Certes, cette étymologie répond bien à notre idée du père, mais, historiquement, elle n'est point juste. *Pa*, dans πατήρ, a aussi peu d'éléments communs avec *pa,* dans le verbe πατέομαι « je mange », qu'avec *pa* dans le verbe πατέω « je vais ». Ces trois mots viennent d'une réunion de sons faciles *p a*, et désignent les fonctions les plus simples d'un être vivant. Certes, nous convenons volontiers avec Pictet (*Origines indo-europ.*, t. III, p. 33), que, « bien que les racines *pâ, tueri, servare* et *mâ, efficere, creare* », n'aient rien de commun avee les deux syllabes instinctives, il n'en résulte pas moins que l'ancienne langue a voulu désigner le père comme le protecteur des enfants, et la mère comme celle qui les met au jour. Mais cela n'a pu arriver que lorsque l'ancienne langue avait oublié l'origine primitive des mots, et transporté le sens qu'on attribuait aux idées de père et mère à des mots déjà formés.

Le nombre de ces racines enfantines est très insignifiant et la plupart, dans une période ultérieure, se sont transformées en acquérant un sens plus précis, ou se sont entièrement perdues. L'imitation ne vient qu'à la suite de cette phase de la formation de la langue. Cependant, il ne faut pas oublier que l'homme a déjà acquis un certain alphabet, qui est très pauvre, en comparaison de l'abondance des nuances de sons naturels. C'est avec de si minces matériaux qu'il doit former des mots, pour exprimer toutes les idées dans leur développement graduel.

III

Les mots enfantins sont suivis du premier degré d'imitation, c'est-à-dire de l'imitation des cris des animaux. Mais, disons-le à l'honneur de l'intelligence humaine, il n'y a que fort peu de noms d'animaux qui soient dérivés de cette source, où le travail intellectuel pour la formation de l'idée était très insignifiant. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il a toujours été très difficile de saisir le véritable cri d'un animal, et que par conséquent les mêmes sons désignaient les animaux les plus divers. Par exemple, le sanscrit *koka* imitait le hurlement du loup, *koutchika* l'aboiement du chien, le latin *cuculus* un cri d'oiseau. La langue primitive imitait la voix humaine comme elle imitait celle de la vache, tant l'idée y était peu de chose. Le français *voix*, du latin *vox*, est représenté en sanscrit par *vâc* — gr. ὄψ (Fοψ). Le français *vache*, du latin *vacca*, appartient à la racine qui a donné le nom à la vache dans le sanscrit *vâca;* cf. le latin *vagîre* « mugir », le grec ηχώ au lieu de Fηχώ.

Mais la racine la plus répandue du discours humain, nous la trouvons dans le sanscrit *kar*, le grec καλέω, le latin *cal-âre*, l'allemand *hallen*. Probablement, le français *crier*, qui vient du latin *quiritare* (?), *queri*, appartient à la même famille de mots. Le russe a le substantif *krik* « cri » et le verbe *kritchati* « crier ». La même racine, en russe, exprime non seulement le son de la voix humaine, mais aussi le son de la cloche. Le russe *kolokol* « cloche »,

sanscrit *karkavi*, n'est autre chose que le radical redoublé *kal*. Chose remarquable, le nom de la grande race slave a son origine dans cette racine. Les Slaves appellent toujours, dans l'est comme dans l'ouest, les étrangers *nemtzi* (*niemci*) « muets », ce qui équivaut au grec βάρβαρος, où la syllabe *bar* exprimait un son incompréhensible pour les Grecs, et par contre, ils se sont toujours désignés par le nom de *Slaves*, c'est-à-dire ceux qui parlent, ayant le don de la parole. Le sanscrit *çru*, grec κλύω, latin *clu-ere*, slave *slyschati* « entendre », ne signifient pas *dicere*, mais *audire*, tandis que le russe *slovo* est *verbum*, c'est-à-dire ce qu'on dit, d'où *Slavianin* (Slave) = *loquens*. Nous voyons que cette racine a servi à désigner non seulement la *voix*, mais encore l'*ouïe*. Les mots slaves *goloss* « voix » et *slouch* « ouïe » viennent d'une même racine; ce n'est qu'à leur formation qu'il est passé un procédé de développement tout contraire. Les deux mots ont pour racine *ka*. Tout changement dans la langue est produit par l'adoucissement ou par le grossissement du son, c'est là le rhythme éternel de la langue.

Kar a pu, au moyen de l'aspiration, se changer en *khar-char*, et sur le terrain slave, en *sar* (*ch* = *s*) et plus tard en *shar*. Mais aussi il a pu arriver que le primitif *kar* a revêtu une forme plus solide *gar;* de là les nouvelles formes *zar* et plus tard *zhar* (cf. le latin *gelu* et français *gelée*). L'adoucissement de *k* en *ch* a pu s'arrêter au dernier son (*k, kh, ch*) et plus tard *ch* (cf. χ en χείρ) a pu à son tour devenir *k*, de sorte que le procédé rhythmique de l'adoucissement et du grossissement des sons peut durer indéfiniment, jusqu'à ce qu'un de ces sons dégénère, sous l'action du son parasite *j* (*kj, gj, chj*), en un son en-

core plus doux *ç* (du français *ce*), *ch* (du français *chèvre*), *z*, *ž* (*g* du français *gît*), *s*, *č* (de l'anglais *church*). On voit surtout cette dégénérescence dans l'anglais et dans les langues romanes, où l'éducation littéraire seule y met des limites et paraît communiquer à la langue une forme plus durable. Sans l'écriture et la littérature, tous nos sons seraient devenus avec le temps complètement méconnaissables. Maintenant on voit clairement comment, dans la langue slave, de la racine *kar* a pu se former le radical *gol* dans *golos* « voix » avec son dérivé *gealovatsia* = *queror*, et de l'autre côté, par l'adoucissement, un radical *char* (*chal*, ch = χ), dont est dérivé *sal*, cf. le russe *chvaliti* (*ch* = χ) *laudâre*, *chouliti vituperâre*, le bohémien *svár*, le russe *sora* « querelle », *slovo* « verbum », *slava* « gloria ». La forme primitive de la racine *kar* s'est aussi conservée, comme on le voit dans *kritchati*, indiqué plus haut. Pictet a, avec raison, rapproché de cette racine le mot *kouva ;* le latin *gallus, gallina,* doit avoir probablement la même origine. Le russe *tchélovĕk* « homme », selon toutes les apparences, est une réunion des deux racines qui expriment l'idée de parler, de sorte que *tchelovĕk* signifie celui qui parle au moyen des sons articulés. La langue française a conservé le mot *slava* dans *gloire* de *gloria,* dérivé de *clovosia* de la racine *kar* (*kal, klu*).

Nous pourrions multiplier le nombre de mots appartenant à cette racine, mais les exemples que nous venons de citer jettent assez de jour sur la souplesse et l'aptitude au développement de nos racines qui imitent la voix des animaux. Les sons imitatifs ont changé au point de ne ressembler en rien aux cris de l'animal que nous imitons.

En général, il faut traiter des mots pareils avec la plus grande circonspection. Par exemple, rien n'est plus naturel que de dériver le français *bœuf* du latin *bos*, *bovis*, qui imite le beuglement du bœuf par le son *bu*, ainsi que le russe *byk* « bœuf ». Cependant ce « *bœuf* » est venu par la voie purement phonologique de la racine aryenne *ga* qui signifiait *crier fort*. Chez nos ancêtres aryens *gâ* avait le le sens de chanter (*gâtra*, chant), mais cela ne les empêcha pas de nommer le bœuf en se servant de la même racine par le nom *gâus*. La racine *ga* a subi les métamorphoses suivantes : *ga*, *gha* (*cha* = χ), *za*, *ža*. En outre, nous le savons assez, avec les sons gutturaux se développait souvent le son *v*, de sorte que *ga* se changeait en *gva*, etc. Ainsi le sanscrit *gâus* a paru sur le sol européen sous la forme de *gvous*, comme on le voit du mot slave *govendo*, et dans la langue gréco-latine s'est opéré le changement de *v* en *b*, de façon que *gvous* est devenu βοῦς et *bos*, *bovis*. L'anglais *gow* rappelle le mieux la forme primitive, qui, dans l'allemand *kuh*, a subi le changement de *g* en *k*. Ce son *gu* exprimait indifféremment le rugissement de la bête et la parole de l'homme. Le russe *govoviti* « parler » équivaut au grec βοάω « crier ».

Nous avons examiné deux racines *gar* (*kar*) et *ga* (*ka*). Quel est leur rapport mutuel? Fick doit nécessairement croire la racine *ga* plus ancienne et considérer *gar* comme une dérivation de *ga* (*ka*). A notre avis, les racines *ga* et *gar*, *ka* et *kar*, *va*, *vak*, *vad*, etc., sont indépendantes et n'ont de commun entre elles qu'une chose : elles expriment les cris poussés par des animaux. Ces cris ayant des tons très différents, les racines qu'on avait à former exigèrent des nuances diverses. Un nom complètement sourd

put être exprimé parfaitement bien par la réunion d'un son sourd avec une voyelle ou de deux sons sourds, et les racines *ga* ou *gad* servirent bien ce but. Mais, pour représenter un son plus net, un son qui exprime les différentes modulations et de fréquents changements de ton, il fallait former une racine où le son pût facilement subir de pareils changements. La parole articulée était le mieux exprimée par des racines qui contiennent non seulement un élément phonétique, mais encore un élément de mouvement ; tels sont : *ka* + *r*, *va* + *r*, *ma* + *r*, *pa* + *r*, etc. Il est à croire qu'on ne saurait expliquer par un pur hasard ce fait que, dans presque toutes les langues aryennes, le discours humain est marqué par ces racines-là. A partir du sanscrit *bru* (*mru*), jusqu'à l'allemand *wort* « mot » et *sprechen* « parler », ou le latin *verbum*, le grec ἐρεῖν au lieu de Fερεῖν, le bohémien *praviti*, le russe *vra ti*, nous rencontrons partout le *r* liquide, que nous tenons pour une partie essentielle d'une telle racine. Le sanscrit *gir* « chanter » a pu produire avec le temps *gi* en perdant son *r*, mais la réciproque n'est pas vraie, et le mieux sera de considérer les racines *gir*, *gi*, comme deux racines tout à fait différentes.

Quand on eut besoin d'imiter un son non pas sourd, mais sonore, il fallut des réunions de sons tout autres. Aucun son ne peut exprimer mieux la sonorité que *n*. Nous rencontrons déjà *chanter*, du latin *cantâre*, *can-ere*, dans le sanscrit *can*, *kvan*, le vieux irlandais *canaid*, *canit*, le grec κανάζω, faire du bruit. Le coq s'appelle en allemand *hahn*, le plsaltérion en lithuanien *kan-klas*, la cloche en bohémien *zvon*. L'aboiement du chien, retentissant, sonore, l'a fait appeler en sanscrit *çvan*, qui, par

l'intermédiaire du latin *canis,* est devenu le français *chien;* conf. le grec κύων, l'allemand *hund.* On voit par les exemples que nous venons de citer que la langue primitive ne confondait pas les racines *ka, kar, kan,* etc., ce que fait Fick, et qu'elle était souvent forcée de prêter une oreille plus attentive que nous aux sons de la nature. L'imitation a joué le principal rôle à l'origine de la langue.

IV

Mais les animaux, avec leurs cris, ne composaient pas la plus grande partie des objets et des actions qui entouraient l'homme et dont il avait besoin, et cette circonstance seule suffit pour démontrer que le principe de Darwin ne peut rendre raison de l'origine de la langue que jusqu'à un certain point, très insignifiant. Une chose est vraie cependant : chaque action du monde physique est accompagnée d'un certain bruit et l'imitation de ce bruit a pu plus d'une fois donner à l'homme primitif un excellent moyen d'exprimer son impression. Par exemple, l'homme, apercevant le vol d'un oiseau, imite avec sa voix le bruit provenant du choc sourd des ailes, par la combinaison de sons *p a t,* qui, certainement, ressemble beaucoup à un tel bruit et qui commence par le son le plus facile de l'alphabet naturel. Tout corps, en frappant sourdement la terre, produit le même bruit; ainsi les racines *pad, pat,* sont purement imitatives de tous les bruits naturels qui ont quelque ressemblance avec le battement d'ailes

(*pat*) ou le piétinement (*pad*). Le français *pied*, du latin *pes, pedis* (cf. le grec ποῦς, sanscrit *pad*, latin *pet-ere*, πίπτω, etc.), a conservé le sens primitif, et probablement *patte* en approche de très près. L'oiseau s'appelait déjà dans le sanscrit *patatram, patrin*, etc., grec πετεηνός, latin *pullus* (*put-lus*), mais c'est surtout dans les langues slaves que ce mot a des formes variées : on y rencontre entre autres le russe *ptitza* « oiseau », le bohémien *ptâk*, le serbe *titza*, etc. La même racine a donné dans différentes langues son nom, non seulement au pied, mais aussi à l'aile, à la plume, au duvet, enfin au chemin par où nous marchons (Cf. le grec πεδίον, l'allemand *boden*, le sanscrit *pantha*, le latin *pons*, le slave *pouti*, etc.).

Si la langue se fût arrêtée à ce degré de développement, elle aurait eu à former un nombre infini de sons, et tous les objets et toutes les actions eussent pris leur nom de leur bruit spécifique. Mais, telle est la force de la parole primitive, qu'à peine la langue avait-elle acquis une racine pour une sorte de signes (notions), qu'elle cherchait à marquer par cette racine tout ce qui avait un rapport logique avec la première idée. C'est ici que commence la période logique de la langue. La racine *pat* n'avait d'abord pour but que d'exprimer tout ce qui se rattache au bruit *pat*, mais ce bruit étant toujours uni à un *mouvement*, *pat* marquait au premier moment le mouvement joint au bruit *pat* Aussi, dans les langues aryennes, presque tous les mots exprimant l'idée de mouvement : marcher, voler, tomber, jeter, etc., ont-ils pris leur nom de cette racine. Dans le sanscrit *pat*, grec πέτομαι, latin *pet-ere, spatiâri*, l'idée de mouvement prévaut déjà. Enfin cette idée reste seule et cette racine désigne les objets qui se meu-

vent, mais sans le bruit *pat,* c'est-à-dire que dans la formation ultérieure l'idée de mouvement est devenue l'idée principale, ou, pour mieux dire, *le bruit a été remplacé par le tableau, l'ouïe par la vue.* Une foule d'objets volants (oiseaux, pierres, conf. le grec πέτ-ρα), indiqués par la racine *pat,* permirent d'élaborer une idée de mouvement, qui, dans la langue, se fondit avec la combinaison *pat,* et bientôt l'homme se mit à appeler par cette racine les objets qui se mouvaient rapidement. Nous en voyons le meilleur exemple dans le grec ποταμός fleuve, rivière.

La combinaison *pat* ne reproduit nullement le bruit causé par le cours rapide ou lent du fleuve, bruit qui s'est conservé le mieux dans le sanscrit *sravas* « fleuve », le grec ῥέω au lieu de σρέω, le slave *rieka,* l'allemand *strom.* De faibles vestiges en sont restés dans *île,* du latin *insula,* qui, par son sens et par sa racine, équivaut au grec νῆσος ἀμφιρύτη et au slave *ostrov* (prononcé *ostroff,* île), au lieu de *o-srov* « terre baignée par des eaux ». Ainsi, tous ces mots sont une pure imitation par les sons du murmure de la rivière, et nous ne pouvons certainement pas en dire autant de la racine *pat,* qui représente une chute sourde d'un corps. Dans ce dernier cas, l'idée de mouvement inhérente à la racine *pat,* et non pas le son auquel elle correspond, a donné le nom à la rivière. Notre supposition est confirmée par l'origine d'un autre mot qui désigne la rivière. Le français *fleuve,* du latin *fluvius,* suppose une forme plus ancienne *plav,* conservée dans *plavati* « nager », *pluie,* du latin *pluvius,* etc. Nous en voyons la forme la plus ancienne dans le sanscrit *pru,* qui signifie non seulement *voler,* mais encore *nager,*

courir, etc. Il est très douteux que l'aryen primitif crût entendre le son *pru* en entendant couler une rivière, tandis que la même combinaison, surtout privée de sa voyelle, imite admirablement le vol de l'oiseau. Le russe *pariti* « voler », l'anglais *fowl*, l'allemand *vogel* « oiseau », viennent indubitablement de la racine *par* « voler ». Cela nous prouve une fois de plus que la même racine donne leurs noms à l'oiseau et à la rivière, et que l'idée qui unit ces deux mots est le *mouvement rapide*. L'allemand *fliegen* « voler », *flieszen* « couler », *fliehen* « courir », ne sont que les modifications d'une seule et même racine et expriment tous les genres du mouvement rapide. En Europe, cette racine avait la forme de *plu, flu* (cf. le grec πλέω, le latin *fleo*, φλέω, etc.), et c'est seulement par suite de l'aspiration et plus tard du grossissement que s'est formé *fluch, flug*, cf. le latin *fluxi* = *flug-si;* nous remarquons la même aspiration dans le russe *porchati* (pr. *porhati* - voltiger) de *par*. En laissant de côté la racine *par,* nous ferons observer qu'une foule de racines se sont formées de la même manière que *pat* et *par*. Les radicaux *dab, mat, tam, kad, dak,* etc., exprimaient tous des sons sourds, imitaient la chute d'objets, et, chose remarquable, leurs transpositions (*tap-pat, mat-tam*) ont le même sens. Il ne paraît pas qu'on puisse attribuer au hasard qu'originairement *tap* signifie la même chose que *pat*, c'est-à-dire « marcher, piétiner, frapper, tomber, etc. ». Il en est de même des racines *bad-dab*, *dam-mad,* etc., identiques aux susdites. Toutes les langues européennes gardent encore de nombreuses traces de leur signification primitive.

C'est ici que surgit la question de savoir s'il faut tenir

les radicaux *pat*, *pa*, etc., pour spontanés, isolés, ou pour une seule et même racine, dont les diverses formes seraient dérivées les unes des autres (*pa* + *t* de *pa*) ou par l'*accroissement*, ou par la *disparition graduelle* d'un des sons sourds (de *pat* — *t*, *pa*). Le grec παίω, le slave *biti* « battre » indiquent les racines *pa*, *ba*, qui expriment très bien les sons sourds et il n'y a point de raison de supposer que ces racines ne se sont pas développées indépendamment comme une imitation plus faible d'une même impression phonétique que les racines *pad*, *mad*, *vad*, etc.

Joseph Mikch,
Professeur au Lycée de Tamboff (Russie).

(Traduit du russe en français par M. Nicolas Kovalenkoff.)

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu philologique sur les affinités de la langue malgache avec le javanais, etc., par Aristide Marre. — *Leide,* Brill, 1884, in-8 de 160 p.

Je prends cette brochure au milieu de plusieurs autres de M. Marre (1), toutes très intéressantes, mais d'un intérêt peut-être moins actuel, puisqu'il semble aujourd'hui que la France veuille asseoir définitivement son influence sur la grande île africaine qui nous appartient, en droit, depuis trois siècles. Le malgache rentre par là dans la sphère des langues dont la connaissance peut être utile et nécessaire à nos ingénieurs, à nos industriels, à nos commerçants et même à nos fonctionnaires.

Le mémoire de M. Marre a été lu devant le Congrès des Orientalistes de Leyde. On pourrait en critiquer le titre, où le mot *philologique* me choque, car *philologie* n'est pas *linguistique,* et où la longue énumération d'idiomes pour-

(1) *Makôta radja-râdja* ou la Couronne des rois, traduit du malais, 1878, IV-375 p. in-8. — *Ouvrages du cap. Badings,* extrait du *Journal asiatique,* 1881, 6 p. in-8. — *Coup d'œil sur le district montagneux de l'Arakan,* Louvain, 1883, 27 p. in-8. — *Notes de Philologie malaine,* Louvain, 1883, 22 p. in-8. — *Le Kalam et le Glaive* (funérailles de Victor Hugo), traduit du malais de Toun Nadim, de Malâka, 1 p. in-plano.

rait être remplacée par la désignation générale de *maléo-polynésiennes*. Je suis un peu fâché aussi de ce que M. Marre ait cru devoir traiter la question pour ainsi dire *ab ovo ;* était-il vraiment nécessaire de tant insister sur la parenté du malgache avec les idiomes malais et océaniens ? Y a-t-il donc des linguistes qui la nient ? Mais il est certain que le travail de M. Marre est tout à fait démonstratif. Ce que j'y relève de plus intéressant, c'est ce fait que le malgache est presque tout à fait dépourvu de mots indiens, tandis que le malais, par exemple, abonde en expressions tamoules et surtout en expressions empruntées aux idiomes de l'Inde aryenne. La conclusion est toute naturelle : au point de vue ethnographique, la race maléo-polynésienne a peuplé Madagascar à une époque antérieure à l'émigration des Indiens (bouddhistes ou djâinistes ?) vers les îles de l'Orient ; au point de vue linguistique, le malgache s'est conservé plus pur que ses congénères et peut grandement aider à la reconstitution du type commun primitif.

Julien Vinson.

Nyare bidrag till kœnnedom om de svenska landsmaolen, etc. — *Stockholm,* 22 : dra h. 1885. C.

Cette nouvelle livraison contient deux articles importants : 1° *Contes et récits* (44) *et chansons* (9), par R. Bergstrœm et Q. Nordlander ; 2° *Légendes du moyen âge,* par G. Cederschiœld (Commencement).

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran aikakauskirja, journal de la Société Finno-ougrienne. — N° 1. — *Helsingfors*, 1886 (iv)-135 p. in-8°, fig. et une carte polychrome.

Ce journal est d'un haut intérêt, bien que beaucoup d'articles y soient écrits en finnois, langue magnifique mais assez peu pratique. La carte linguistique qui accompagne la première livraison est admirablement exécutée ; elle est en finnois et en allemand et donne une idée très précise du vaste domaine sporadique des idiomes ougriens.

Après les statuts de la Société (en finnois, en suédois et en français) et les listes des diverses catégories de membres, nous trouvons dans le présent numéro deux rapports annuels sur les étude ougro-finnoises (de 1883 à 1885) ; des spécimens de la langue votiaque, recueillis et traduits en finnois par feu le docteur Aminof (181 devinettes, 10 contes, une chanson, une prière païenne, et 21 chants magiques) ; un conte populaire et une chanson en mordvine mokcha (sur le chef mordvine Tuchtian, contemporain d'Ivan IV le Terrible) avec une notice et une traduction en français; un article en finnois, de M. J. Krohn, sur « les formes personnelles passives en lapon » ; un mémoire, également en finnois, par M. A.-O. Heikel, sur « la maison mordvine » ; une note de M. A. Ahlqvist, aussi en finnois, sur « un *t* lingual en ostiaque » ; deux rapports, dans la même langue, par M. l'instituteur K. Jaakkola, sur ses tournées linguistiques de 1884 et 1885 en Laponie ; le rapport annuel de 1885, en finnois ; un article en allemand « sur les peuples finno-ougriens », à l'appui de la carte jointe au volume ; enfin, une excellente « Revue française ».

Nous ne pouvons, pour le moment, que donner la bienvenue au nouveau journal et lui souhaiter une vie longue, féconde et prospère.

Julien VINSON.

L'argot des Nomades en Basse-Bretagne, par N. QUELLIER. *Paris,* 1886, 71 pp. in-8°.

Très intéressante et très remarquable brochure, que le nom de son auteur suffit à recommander à toute l'attention des linguistes.

J. V.

Les religions de l'Extrême-Orient, leçon d'ouverture à l'École des hautes études, par L. DE ROSNY. — *Paris,* 1886, 36 p. in-8°.

Je reviendrai sur cette leçon; je me borne pour aujourd'hui à l'annoncer et à protester contre la conception, tout à fait fausse, à mon avis, que l'auteur paraît avoir du bouddhisme.

J. V.

VARIA

I. — UNE RIME A TOMBOUKTOU.

Les *Notes and queries* ont récemment publié sous ce titre le quatrain suivant, dû, paraît-il, à l'évêque Samuel Wilberforce

If I were a Cassowary,
On the plains of Timbuktoo,
I would eat a missionary,
Coat and bands, and hymn-book too.

A propos de cette rime, on peut rappeler les vers français suivants, qui indiquent exactement comment on prononçait le nom du financier *Law* (*Chansonnier historique*, t. V, p. 48) :

Tout le monde le nomme
Le grand roi Stanislas ;
Mais le peuple en frissonne
Parce qu'il rime à Law.

II. — SONNET CENTON POLYGLOTTE DE LOPE DE VEGA.

Le donne, i cavalier, le arme, gli amori,
(L'ARIOSTE)
En dolces jogos, en placer continuo,
(CAMOENS)
Fuggo per piu non esse pellegrino,
(PÉTRARQUE)
Ma su nel cielo, infra i beati chori.
(LE TASSE)

Dulce et decorum est pro patria mori :
(HORACE)
Sforzame amor, fortuna, el mio destino;
(SERAFINA)
Ni es mucho en tanto mal ser adivino,
(BOSCAN)
Seguendo l'ire e i giovenil furori.
(L'ARIOSTE)

Satis beatus unicis Sabinis,
(HORACE.)
Parlo in rime aspre e di dolceza ignude,
(PÉTRARQUE)
Deste passado ben, que nunca foro.
(CAMOENS)

No hay bien que en mal no se convierta y mude,
(GARCILASO)
Nec prata canis albicant pruinis;
(HORACE)
La vita fugge e non se anesta un hora.
(PÉTRARQUE)

Comme vers polyglottes, on cite, en Espagne, le couplet suivant sur les Religieuses :

Con monjas no ne resbale,
El que ser cristiano intende,
Por que no hay mas mala gente
In hac lacrymarum valle.

L'IDÉE ET LA RACINE.

(*Suite et fin.*)

V

La classe suivante de racines exprime plus précisément encore les sensations de l'homme qui les ont formées. Les racines composées de sons sourds ne pouvaient transmettre que des chocs sourds et tout ce qui s'y rattache, et les racines liquides *ra*, *ri*, représentaient au contraire le mouvement léger, égal, et le bruit qui accompagne ce mouvement. Dans le premier cas (*pas*) le bruit dominait sur le mouvement, dans le second cas (*ra*) le mouvement sur le bruit. La réunion des deux éléments dans une combinaison phonétique a formé des racines exprimant une action très rapide, énergique. Les radicaux comme *kart*, *targ*, *mard*, *bard*, *darb*, *vard*, *varb*, etc., tous sans exception, signifient originairement : détruire par la force, comme nous déchirons une étoffe ou nous cassons en morceaux une pierre. Pour ne pas nous éloigner du radical *pat*, prenons celui qui s'en rapproche le plus, *park* ou *pard*. Le français *percer*, dont l'origine nous est in-

connue, est très proche de ces racines, tant par son sens que par sa formation. L'instrument qui creuse la terre s'appelle chez les Slaves *plougue* (*plug*, de l'allemand *Pflug*) charrue, la terre creusée chez les bohémiens *prst*, une planche coupée *prkno*. Le latin *partiri* « diviser, partager », signifiait proprement couper, comme on le voit d'après le russe *plot-nik* « charpentier », *portitĭ* « gâter », etc. Le mot russe *plotĭ* « chaire » s'est formé de *part* « couper », de la manière dont s'est formé le grec κρέας de *kart* avec le même sens. Le slave *prase* « cochon », français *porc* du latin *porcus*, a reçu son nom, selon toutes les apparences, de son habitude de creuser la terre; la terre creusée s'appelle chez les Allemands *furche* (étymologiquement = *porcus*), le slave *bovozda* (sillon), le français *brèche* (de l'ancien allemand *brecha*) et les noms d'objets *brioche* et *brique* ne sont pas bien éloignés de ces racines.

L'espace nous manque pour énumérer la grande quantité de mots affiliés à ces racines. Certainement, beaucoup de ces mots n'ont rien conservé qui puisse témoigner de la sensation qui les a fait naître. Il paraît que le français *loup* appartient à un tout autre genre de sensations que le russe *volk* « loup »; ces deux mots pourtant ont leur origine dans la même idée *déchiren* (le français *déchirer*, ainsi que l'allemand *scheeren*, le latin *cur-tus*, l'allemand *kurz*, le slave *kratky*, le français *court*, viennent du radical *kart* « couper ») qui s'est manifestée dans la combinaison *vrag* (cf. le grec Fρήγνυμι, le latin *frangere*). La charrue qui déchire la terre s'appelait en sanskrit *vrka;* on appelait de même le loup, qui déchire la chair des animaux. De *vrkas* nous avons le grec Fλύκος, latin *lup-us*, français

loup, allemand *wolf*. La forme de cette racine s'est conservée encore mieux dans le mot allemand *maulwurf* « taupe » : cf. le slave *krot* « taupe » de *krat* « couper ». Dans un livre publié en langue russe intitulé : *La racine et l'idée*, nous avons tâché de donner une énumération détaillée des racines de ce type ; nous n'avons fait ici qu'effleurer cette question par des exemples, en laissant au lecteur lui-même le soin de vérifier une multitude de mots analogues à l'aide de la philologie comparée.

Entre les racines *pa* et *part* il y a une racine *par* (*pa* + *r* ou *part* — *t*). Quel est le rapport mutuel de ces trois racines? laquelle est la plus ancienne? Les grammairiens du genre allemand considèreront *pa* comme la racine ; pour nous, nous sommes enclins, d'après notre théorie, à considérer comme la racine la combinaison *kart*, parce qu'elle exprime beaucoup plus amplement le côté sensuel des idées auxquelles elle a servi de nom, que son abréviation *kar* ou même *ka*. C'est-à-dire, si la combinaison *kart* est provenue d'une imitation phonétique d'un fait, toutes les idées développées logiquement de leur idée mère doivent se rapporter à la racine *kart*, quand même elle aurait changé ou perdu ses sons par suite d'une corruption phonétique. Certes, il est possible que la racine *kar (kart — t)* se soit formée d'elle-même (non de *kart*) dans les cas où l'adjonction d'un son (+ *t*) ne pouvait ajouter à la représentation de l'idée donnée. Il en est de même de la combinaison *ka*, d'où il suit que les racines *ka*, *kar* et *kart* peuvent être trois racines différentes n'ayant en fait de signes communs que ceux qui ont produit la racine *ka*. On peut logiquement réunir les trois

racines, bien qu'en fait il soit possible qu'elles se soient formées tout à fait spontanément, indépendamment les unes des autres. De cette manière, la différence entre la racine *kart* et *ka* + *r* + *t* se réduit à ce que *kart* et les combinaisons *kar (kart — t)*, *ka (kart — rt)* qui en sont sorties, sont unies non seulement *logiquement*, mais encore *physiquement* (c'est-à-dire par leur origine), tandis qu'on ne peut rattacher *kart* ou *kar* à *ka* que par le signe *ka*, c'est-à-dire logiquement. Par le sens, la racine *ka* = *ga* c'est-à-dire sert à exprimer un choc fort et sourd, et à la racine *kar* s'ajoute un nouvel élément de notre sensation, un mouvement continu, égal, dont l'arrêt est représenté par l'adjonction d'un son nouveau et sourd *t (kart)*. Nous omettons cette multitude d'idées de phénomènes physiques qui se sont graduellement développés de la première signification de la racine, et nous nous occupons de la manière dont tel phénomène purement physique, reproduit par le son *kart*, a peu à peu servi à désigner des émotions de l'âme, des fonctions intellectuelles de l'homme : la racine *kart* ou *mart*, par exemple, signifiait non seulement « déchirer, frapper, fonder, construire, couper, mesurer », mais encore « sentir, penser, comprendre », etc. En effet, y a-t-il, pour l'homme, une plus grande similitude que celle qui se trouve entre les idées *couper, mesurer*, *pénétrer* par l'esprit, *penser*, etc.? Max Müller a admirablement examiné de cette manière la racine *mart*. Le grec κείρω (*kar*), aussi bien que l'allemand *scheeren*, signifie *tondre*, *couper*, mais un autre mot grec κρίνω (de la même racine, latin *cerno*) a déjà le sens de *distinguer*, *juger*, et le français *critique* rappelle aussi peu dans son acception actuelle l'action physique de *couper*, que le grec

καλός ou le slave *krasny* « rouge, beau » l'aspect de la chair découpée, qui a d'abord désigné la couleur rouge et ensuite l'idée élevée de beauté (κρέας — καλός). Mais malgré le grand nombre d'idées et mots analogues, ces racines reproduisent surtout des faits physiques qui se passent hors de notre monde intérieur.

VI

La classe de racines qui va suivre offre une différence tranchée avec celles que nous venons de décrire. Dans la première classe, nous avons observé une imitation grossière de cris des animaux et des hommes; dans la seconde nous avons eu pour tâche de faire voir l'imitation, au moyen de la voix humaine, des bruits divers de la nature accompagnant les diverses actions; maintenant nous allons prendre connaissance de racines qui sont le produit de l'action même de l'organisme humain; les sons qui servent de base à de telles racines accompagnent toujours une fonction organique.

La première et la principale racine de ce genre est celle qui a été créée par la respiration libre et bruyante, c'est-à-dire *ach* (ἀχ) qui a pris plus tard la forme *as*. Cette racine *ach* a pu perdre son aspiration et revêtir la forme *a* et ensuite, au moyen de différentes espèces d'aspirations (nasales ou labiales), paraître sous de nouvelles formes, *am* ou *av*, sans aucun changement de signification radicale. Cette racine *ach*, *as*, *av*, *am*, nous devons la considérer comme la première et la principale racine de la parole

humaine, sans même tenir compte de ce qu'elle exprime la principale fonction de l'organisme humain. La première signification était *respirer*, et dans ce sens elle s'est conservée dans la racine sanscrite *an* de *am* (cf. *anima* « âme », ἀν-εμος « vent », etc.). La *respiration* s'appelle, en sanscrit, *âtman* au lieu de *as tman*, comme on le voit par le grec ἀσθμαίνω « je respire péniblement », ἄσθμα, l'allemand *athem* « respiration profonde ». Le sanscrit *âtman* signifie *la respiration* aussi bien que l'*âme*. C'est de là qu'ont reçu leur nom non seulement les *poumons*, au moyen desquels on respire, dans le grec ἧτορ, la bouche, dans le sanscrit, *as*, latin *os*, *oris*, slave *ousta* « lèvres », mais aussi le sang comme principe de la vie (sanscrit *asra*, grec ἐάρ, latin *assir*). Le verbe sanscrit *as* a le sens de *être* et il ne peut y avoir le moindre doute que l'idée de *être* dans la racine *as* (grec ἐιμι = ἐσμί, latin [*e*]*sum*, français *je suis*, slave *esmī*) ne soit dérivée de *respirer*. L'*homme*, comme un être respirant, s'est nommé lui-même *ah*, et ce *ah*, sanscrit *aham*, zend *azem*, grec et latin *egô*, allemand *ich*, français *je*, slave *ia* de *azĭ*, anglais *I*, signifie proprement un être vivant. La forme modifiée de cette racine était *sa* de *cha* (*cha* = *ach*), et s'est conservée dans le sanscrit *sva*, zend *hva*, grec ὅς (σFος), σφεῖς, latin *suus* de *sovos*, français *son*, slave *svoï* « son ». Ensuite une infinité d'idées commencent à se former par la voie de la logique.

La respiration est un phénomène physique et comme tel une espèce de *mouvement*; cela fait qu'elle en vient peu à peu à exprimer le mouvement général. Le sanscrit *as* signifie *jeter*, le grec ἰός « flèche » (= volante), la racine sanscrite *aç*, le grec ὠκυς, le latin *acu* « rapide »

(grec ἵππος, latin *equus* « cheval ») peuvent venir de cette racine. Nous voyons le mouvement du feu dans le sanscrit *agnis*, latin *ignis*, russe *ogonĭ* « feu », celui de l'eau dans *aqua*, français *eau*. Nous ne faisons que remarquer une telle transition de sens, car le nombre des mots dérivés de ces racines est trop grand. Le français *âme* de *anima*, ainsi que *esprit* de *spiritus* (cf. la racine *chap*, *sap* « respirer avec peine pendant le sommeil », le latin *som-nus* au lieu de *sop-nus*, le grec ὕπνος, le slave *sopietĭ*), le slave *dusha* « âme », peuvent signifier aussi bien le principe de la vie de l'homme, l'âme, que le souffle du vent (le grec ἄν-εμος, cf. le grec ἄημι, le latin *ventus*, le sanscrit *vâta-s* de la racine *va* = *av* « souffler »). On sait assez que la plupart des noms de nos fonctions intellectuelles et physiques viennent de cette source. Les racines *bhu*, *dhu*, etc., ont de la même façon communiqué peu à peu leur nom à la respiration, au mouvement, à la pensée humaine, à une foule de faits physiques et moraux. Par exemple, la racine *dham* imitant la respiration est parvenue, dans le russe *douma* « pensée », *doumatĭ* « penser », à sa plus haute signification intellectuelle ainsi que le grec θυμός, tandis que les mêmes langues dans leurs mots *dymŭ* et *dymitĭ* θύ-ω expriment un mouvement léger de la fumée (sanscrit *dhumas* = grec θυμός = latin *fumus*).

D'autres fonctions du corps humain ont fait naître d'autres racines et il arrivait quelquefois que la même fonction produisait des racines diverses pour des causes purement physiques. Les mots qui expriment le *dormir* en sont un excellent exemple. Pendant le sommeil, nous respirons tranquillement ou difficilement, ou bien nous ronflons ; de là sont venues deux racines imitatives : la

respiration pénible a formé par son bruit la racine *sap* (*chap*) (cf. sanscrit *svapnas*, grec ὕπνος, latin *somnus*, slave *son*); la même respiration, accompagnée du son *r*, a donné le russe *chrapietĭ* « ronfler », allemand *schlafen*, l'anglais *sleep*, etc. Le français *dormir* du latin *dormîre*, le grec δαρθάνω, imitent un peu plus faiblement la même chose.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est la manière dont la fonction d'un organe est transportée à d'autres organes et leur donne des noms. La bouche ouverte et fermée rapidement produit la racine *chap;* elle désigne l'action de *saisir avec la bouche,* puis *saisir* en général. Cette racine a pu revêtir les formes *sap*, *shap*, *kap*, *gap*, *zap*, *cap*, etc.; presque toutes ces formes existent dans différentes langues avec le même sens. Le français *avoir* du latin *habêre*, l'allemand *haben*, n'est en réalité qu'un seul et même verbe que le latin *capere*, grec κάπτω, ἅπ-τω, russe *chvatatĭ*, etc. La combinaison *chad*, qui est encore vivante dans le français *prendre* de *pre-hend-ere*, tient à cette racine. Le grec χανδάνω signifiait *saisir*, χαίνω « bailler » (de là χάος, chaos), tandis que l'allemand *hand* signifie la main. De même que *comprendre*, le grec σοφός, latin *sap-iens*, exprime une action de l'esprit, quoique les deux racines *chap* et *chad* eussent originairement le sens de *saisir avec la bouche* — *gustâre*, allemand *kosten* et *küssen*, français *goûter* (cf. le russe *gouba* « la bouche »). Le sanscrit *svad* de *chvad* signifie goûter avec la langue, trouver à son goût, le grec ἡδύς = latin *suavis* de *suadvis* = slave *sladky* au lieu de *svadky* « doux »). La racine *char* (χείρ « main ») ou les racines *rak*, *rap*, *ram*, *am*, etc., ne sont pas d'un autre caractère.

VII

Après avoir parcouru tout le champ des langues aryennes, et pris connaissance, bien qu'imparfaitement, de l'origine et du développement des racines, nous pouvons revenir aux questions qui ont servi de point de départ à notre travail. Qu'est-ce que la racine par rapport à l'idée, qu'est-ce que l'idée par rapport à la racine? Nous avons trouvé trois sources de racines : premièrement l'idée des bruits sourds de la nature; deuxièmement, celle des cris des animaux; enfin, la représentation par des sons des fonctions isolées de notre organisme.

Ces trois sources étaient purement physiques; dans tous les cas l'homme transmettait sa sensation physique au moyen de sons élaborés. Le travail ultérieur était purement intellectuel. Les premières racines imitatives des sons forment les premières catégories logiques de l'esprit; ensuite, tout ce qui se range sous ces catégories, toute la mer immense de nos sensations, se rattache à telle ou telle racine. Au moyen d'un seul signe exprimé par la racine primitive, il s'accumule dans notre tête une masse d'objets et d'actions ayant ce signe sous un nom commun, qui aide la mémoire à retenir toute cette richesse dans notre esprit. Les objets et les actions sont composés d'une multitude de signes, et chaque signe peut à son tour lier de nouveaux objets, de nouvelles actions, au signe primitif, à la racine primitive. Il se forme dans la tête un réseau immense de chaînes logiques, sur lequel les racines pri-

mitives apparaissent en points lumineux. Sans elles le réseau se serait rompu et les ténèbres mentales règneraient dans la tête. Aussi avons-nous dit qu'il n'y a pas d'intelligence sans la parole ni d'idée dans la racine. La racine est la première idée de l'homme, peut-être très grossière, très imparfaite sous le rapport logique, mais en partant de ce point physique l'esprit s'élève de plus en plus haut aux mystères les plus reculés de la spéculation. La première idée porte l'empreinte de la première racine; elle n'a rien de commun avec les définitions logiques que les philosophes mettent dans leurs livres.

La racine est le type des premières sensations, et, comme elles, elle est composée de sons, elle a servi principalement à l'expression des signes qui étaient joints à un certain bruit. Si toutes les actions et tous les objets étaient accompagnés d'un bruit, il se pourrait bien que quelque mémoire immense formât une langue où chaque objet ou action eût son nom spécial imitant par le son l'action donnée. Mais comme tel bruit est commun à une multitude d'objets et d'actions, l'homme a pu réunir une masse d'idées au moyen d'une seule racine imitative. Il faut avouer qu'il y avait une grande quantité de semblables racines, car l'homme pouvait imiter les combinaisons innombrables des bruits de la nature par toutes sortes de combinaisons sonores. Mais seulement celles d'entre les racines dont la combinaison elle-même rendait la signification compréhensible dans la conversation, c'est-à-dire celles qui réussirent à un degré suffisant, purent persister comme racines de la parole humaine. Il paraît que beaucoup de sons furent prononcés, beaucoup de combinaisons perdues, jusqu'à la victoire des racines compréhensibles

à tout le monde sans trop de gestes. C'étaient sans doute des racines exprimant physiquement les actions les plus simples de la vie et ce n'est que quand la liaison avec telle racine se fut consolidée, c'est-à-dire quand les premières racines furent formées, qu'une nouvelle période de la langue, la période logique, commença.

L'idée acquise, où la racine équivaut à l'idée, s'élabore et on en extrait une multitude de nouvelles idées qui composent déjà la richesse de l'esprit et s'élaborent à un degré considérable dans la langue, à l'aide d'autres sensations. La force intrinsèque de la racine croît d'autant plus qu'elle perd davantage sa forme imitative et devient enfin un simple symbole, avec le secours duquel nous avons constamment à notre disposition les richesses immenses du monde intérieur que nous avons formées de la racine grossière, imitatrice du son. A ce degré, le son n'a plus aucune signification, nous ne sentons plus nos paroles, parce qu'il y a longtemps que nous avons transformé toute sensation en une idée qui n'a pas besoin d'appui extérieur. D'où il suit qu'il faut distinguer soigneusement entre la racine représentative, qui transmet une certaine sensation, et la racine logique, qui réunit au moyen d'un signe une multitude d'idées. Ce n'est que dans les cas où le temps n'a pas détruit les sons primitifs de la racine que la racine logique coïncide avec la représentative.

On voit clairement par là que la racine grammaticale est une pure quoique utile fiction des grammairiens, qui, dans leur désir de simplifier les racines, suppriment en réalité la première période de la langue. Nous ne restituerons jamais toutes les racines représentatives, mais il est plus utile d'en faire la tentative que de continuer par la

voie grammaticale la corruption phonologique, par suite de laquelle la plupart des racines primitives ont entièrement changé d'aspect. Quel était le nombre de ces racines? Question insoluble, parce que nous ne pouvons déterminer que la quantité des racines qui restèrent dans la conversation de l'homme primitif comme base de la parole humaine.

Par exemple, en considérant la racine *vard* comme l'expression de différentes sensations, représentées tantôt par le son *vard*, tantôt par *var* ou *va*, et aussi comme l'imitation du discours humain au moyen des sons *var* ou *va*, — nous avons cinq diverses racines représentatives. Le logicien, apercevant leurs signes communs, éliminera par degrés les sons qui sont étrangers au signe le plus ordinaire et peut-être finira par aboutir à une seule racine *va*. Le grammairien, confondant la logique et la nature, reconnaît pour racine *vard* ou *var*, mais il rend raison de son origine par l'accroissement du *va* primitif. Un tel accroissement a pu arriver, mais alors notre racine grammaticale *vard* n'est à proprement parler que la combinaison de trois racines représentatives *va-ra-da*, dont chacune représente une certaine sorte de bruit.

Nous tenons le milieu entre le grammairien et le logicien. Si par sa logique la nature elle-même combinait différentes racines, nous reconnaitrions pour la première racine la plus riche, c'est-à-dire celle qui réunirait le plus de sensations, et ce n'est que des racines de cette sorte que nous admettrions la formation d'autres, qui perdent dans leur force interne telle ou telle sensation, car la racine exprimant les sensationss $a + b + c$ peut nécessairement exprimer les sensation $a + b$, ou une seule de ces

trois sensations. Dans ce cas, la nature n'est pas d'accord avec la logique rigoureuse qui n'admet pas de signes superflus et tend à la généralisation en excluant tout ce qui contrarie cette généralisation.

Le langage est un instrument et un instrument n'est pas moins propre à un certain but parce qu'il peut servir à d'autres. Le feu nous chauffe et nous éclaire, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne puisse être bon qu'à nous éclairer. Plus le langage devient un instrument, plus sa racine représentative peut exprimer de choses, et, au bout du compte, il peut arriver que les racines *vard*, *var*, *va* soient identiques, mais en tout cas nous devons considérer la racine *vart* comme primitive. De même qu'une fleur qui a perdu son odeur se fane, se dépouille de tous ses ornements, de même la racine ayant perdu avec le temps son sens originaire se défigure de plus en plus dans son aspect extérieur et ne témoigne par rien de la sensation de son créateur — homme.

Pendant des milliers d'années, de *kart* (déchirer, diviser, percer) s'est formé en russe *tchi* (percer par la pensée, penser), combinaison qui peut, au besoin, imiter le sifflement, mais non pas l'action énergique qui l'a fait naître. Nous n'aurions jamais su le sens véritable de ce *tchi* si une multitude de mots n'eût vaincu la force destructive des siècles et ne nous eût transmis cette racine sous son aspect primitif. Les centaines de milliers de mots répandus par tout le monde aryen ont garanti à un petit nombre de racines l'existence éternelle dans la parole humaine, car par un examen minutieux et la comparaison de toute cette masse, nous trouvons dans une même langue des formes d'un seul et même mot qui sont séparées les

unes des autres par des milliers d'années, et en même temps nous restituons la chaîne qui liait la forme la plus ancienne à la plus récente.

Nous concluons de là qu'une quantité de mots se sont conservés même jusqu'à nos jours avec leur aspect primitif, et que la corruption phonologique, toute-puissante à l'égard des mots isolés comme la mort à l'égard des individus, est sans force contre le prototype de la parole, la racine. Le russe *zola* (cendre) est séparé étymologiquement de son ancêtre aryen *ghara* au moins par quatre mille ans, tandis qu'un autre mot qui y tient, *gorieti* (brûler), est aussi jeune par sa forme que *ghara* à l'époque de sa naissance. Nous connaissons les lois de la corruption phonologique, leur origine se prête aussi à l'éclaircissement. Tant que la langue fut l'imitation des bruits de la nature, elle dut garder toute sa force ou, pour mieux dire, toute la *sonorité* de la première imitation; mais, aussitôt que d'imitative la langue devint logique, elle se mit à tendre à l'adoucissement, et, par suite d'un trop grand adoucissement, la corruption commença. Certes, plus d'une fois, les hommes sont revenus à la prononciation dure, mais ce n'étaient que des cas particuliers et il n'est pas douteux que, sans l'écriture, la langue eût par la suite complètement dégénéré et eût laissé de moins en moins des traces de son origine.

L'invention de l'écriture a considérablement arrêté cette dégénérescence; la langue devient de plus en plus conservative, et apparemment les changements de sons s'opèrent très lentement, quoique constamment. La langue est ainsi un édifice indestructible, et quantité de ses données soigneusement recueillies et élaborées permettent de sentir

la musique merveilleuse qui a produit la parole humaine. La racine, comme type verbal de la sensation de l'homme, est une quantité psychologique, c'est-à-dire une pure forme, qui n'a par elle-même aucune valeur. Mais cette forme, nous pouvons l'assimiler à un fil qui a servi à l'homme à enfiler ses idées innombrables. La psychologie, ou pour mieux dire la psychogénèse, a fait place à la logique. Et le développement de la langue, après l'acquisition d'un nombre suffisant de racines, s'étant accompli par la voie purement logique, on n'a pas eu besoin de créer de nouvelles racines pour de nouvelles sensations, parce que chaque sensation nouvelle n'avait pas de peine à se lier logiquement à quelque racine déjà formée, qui sans doute exprimait de différentes idées, très approchantes logiquement de cette sensation. Même les sensations comme celles de lumière, de chaleur, etc., n'avaient pas besoin de racines particulières, car elles pouvaient aisément se joindre logiquement à des racines toutes faites qui imitaient les sons et les bruits.

D'où nous pouvons conclure qu'il est peu probable que le nombre des racinss primitives ait augmenté dans la suite; au contraire il est à croire qu'un grand nombre de types primordiaux ont péri dans la lutte pour l'existence. Nous croyons qu'on avait inventé une très grande quantité de racines représentatives, mais, par suite d'une sélection naturelle vigoureuse, déjà dans la première période de la langue leur nombre s'est réduit au *minimum* que nous voyons à présent. Cependant, on ne peut pas disconvenir qu'à notre point de vue certaines racines ne soient de trop, parce qu'elles expriment le même sens avec une énergie égale. Mais l'aptitude à peindre la langue primitive

existe justement en ceci, qu'elle exprimait non seulement la sensation, mais différentes nuances d'une seule et même sensation que nous ne comprenons à présent que très confusément.

Le logicien, qui a rejeté la puissance pscychologique de la langue, qui ne reconnaît pas son origine naturelle, doit réduire le nombre des racines du grammairien des centaines et des mille à des unités ; le grammairien, qui considère la racine comme γράμμα, c'est-à-dire comme une chose écrite, et ne reconnaît pas la mutabilité perpétuelle de la racine, les multipliera jusqu'à des millions, parce que chaque racine peut, avec le temps, prendre un nombre considérable d'aspects. Par exemple, la sensation qui provoqua la racine *kart* a revêtu, dans son existence historique, au moins vingt formes. Les grammairiens, considérant les racines *kard* et *kart* comme des racines diverses, agissent très peu logiquement en s'arrêtant en leur chemin et en n'augmentant pas le nombre de leurs racines jusqu'à ce chiffre, et le logicien ayant réduit le nombre de ses racines à une dizaine n'est pas plus logique quand il ne se décide pas à émettre cette formule, qu'il ne peut y avoir qu'une seule racine, pour cette simple raison que toutes les idées, quelque variées qu'elles soient, peuvent nécessairement être unies par une seule chaîne logique. Celui-ci ne prend pas ce parti parce que de cette façon il aurait détruit toute forme de la racine et elle serait une sorte de ἕν καὶ πᾶν; ceux-là, au contraire, auraient, par leur respect de la forme, étouffé tout sens de la racine.

Nous venons de citer des exemples extrêmes, mais il faut avouer que c'est précisément cette voie que la plupart

des philologues suivent. Le travail des grammairiens a été nécessaire et de tout temps utile, mais confondre ce travail difficile, souvent marqué au coin du génie, avec la question de l'origine du langage, est la plus grande faute de la philologie moderne. Oui, les grammairiens ont raison, les racines étaient innombrables, comme les fleurs dans une prairie; mais, comme types, nous en avons très peu, à peine plus d'une cinquantaine. De ce petit nombre de racines des millions de mots sont dérivés. D'après le calcul de Marsh, cité par M. Müller, il est évalué à cent mille; nous pouvons, sans hésiter, doubler ce chiffre. Mais, en outre, chaque mot a tant de rapports avec d'autres mots, c'est-à-dire chaque idée se modifie tant de fois sous l'influence d'autres idées, qu'il en résulte une quantité incroyable de formes de mots. D'après Curtius, le verbe grec subit cinq cent sept modifications de ce genre, le verbe sanscrit huit cent quatre-vingt-onze. Quelle quantité immense de formes il y aurait, si l'on multipliait le nombre des verbes par celui des changements !

Chacune de ces formes exprime une de nos idées, un de nos sentiments, chacune est une vague de la mer infinie qu'on appelle l'âme humaine. Cela donne beaucoup à faire au linguiste. Il doit ramener ce courant en arrière et suivre dès l'origine la formation du tableau qui s'édifiait dans l'âme de l'homme sous l'influence de tout ce qui l'entourait. Il a devant lui non pas un cadavre inanimé, mais la manifestation la plus vivante, la plus réfléchie de l'homme, sa parole. Sensations, idées, pensées, tout s'est incarné dans sa parole; c'est pourquoi l'œuvre du linguiste est la recherche très intéressante de l'origine de toutes les idées de l'homme. Le linguiste pense que le

philosophe a eu raison de prononcer les paroles célèbres : *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu*, mais entre les sensations et l'intelligence, il place la parole et exprime d'une manière plus complète la formule de l'origine de l'intelligence : *Nihil est in intellectu quod* UT VOX *non fuerit in sensu*, c'est-à-dire : Sans la sensation il n'y aurait pas de parole, sans la parole il n'y aurait pas d'intelligence. Un homme dont l'esprit est tout fait peut penser sans paroles, et même sans sensations, mais sans celles-ci ni notre langage ni notre esprit n'auraient jamais existé.

Il n'est pas étonnant que les personnes peu instruites croient que tous les physiologistes sont matérialistes, car ils rejettent en apparence les principes divins de notre esprit. Le même reproche pourra être adressé aux linguistes après qu'ils auront démontré qu'il n'y a pas un mot et partant une idée qui n'ait un principe physique. Mais la puissance du savoir consiste justement en ceci qu'il n'en reste pas là, mais qu'il se pose cette question : Comment se fait-il que tous ces faits physiques aient créé en nous une métaphysique si profonde ; que de toutes ces simples idées physiques soient sorties avec le temps des tendances et des questions merveilleuses, que nous ne pouvons résoudre par notre esprit, mais qui travaillent perpétuellement et incessamment l'esprit de l'homme, attestant par là leur existence ?

Rien de ce qui est entré du dehors dans l'homme ne lui donne l'aptitude aux questions métaphysiques ; par conséquent, cette faculté est la véritable manifestation de son être, *noumenon*, tandis que non seulement le langage, mais encore tout notre extérieur est *phaenomenon*, qui n'a de réalité que parce qu'il est dans une liaison étroite et per-

pétuelle avec l'être dont il provient. Ce grand résultat, prédit depuis longtemps par les philosophes, est confirmé par les savants de notre temps. Devant nos yeux, la physique se transforme en métaphysique. La nouvelle linguistique s'adjoint à leurs travaux, et, par son travail en apparence négatif, indique une nouvelle source de leur savoir, qui n'est pas de ce monde. Le philologue, retrouvant dans les millions de mots des différents temps et des différents peuples ces mêmes lois qui régissent tout ce qui existe, apercevant à chaque mot l'empreinte de la force, de l'esprit qui se manifeste en tout, sent augmenter sa confiance dans les forces de l'homme et est fier de sa science, qui est comme la recherche de la limite entre l'homme et le reste de la nature.

Joseph Mikch,
Professeur au Lycée de Tamboff (Russie).

(Traduit du russe en français par M. Nicolas Kovalenkoff.)

Décembre 1885.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

CINQUIÈME PÉRIODE.

Cette période, qui est celle de l'inflorescence du nombre, possède surtout deux caractères : 1° l'influence du genre sur le nombre diminue de plus en plus, puis disparaît ; 2° le nombre, qui n'affectait que le pronom, affecte directement le nom, quelquefois même, quoique par anomalie, le verbe.

Voilà ce qui la différencie des périodes antérieures ; par ces transformations, l'expression du nombre, de concrète, devient abstraite, et a pour organe un exposant numéral parfaitement pur.

C'est cette pureté d'exposant qui la différencie des périodes postérieures, dans lesquelles l'exposant numéral s'amalgame avec les autres exposants et avec le thème.

Nous arrivons en pleine époque agglutinante, laquelle comprend, sinon les langues les plus civilisées, du moins les plus nombreuses parmi les civilisées.

Mais cette évolution ne s'accomplit pas sans situations intermédiaires. Ainsi, le genre qui a dominé si longtemps le nombre dans la période précédente ne perd pas de suite tous ses droits. Ainsi, c'est dans le pronom qu'apparaît d'abord l'exposant numéral, lorsque le substantif en est encore privé. Mais, dès l'abord, l'expression concrète du nombre n'existe plus et a fait place à une expression abstraite.

Cette cinquième période comprend quatre sous-périodes :

PREMIÈRE SOUS-PÉRIODE.

Le pronom porte encore seul la marque du nombre; mais cette marque ne consiste plus ni en changement de racine suivant les différents genres, ni même, comme au dernier état de la période précédente, en un changement de racine suivant les différentes personnes. Son exposant numéral consiste dans un suffixe ayant une existence distincte quoiqu'il se soit agglutiné; ce suffixe a probablement pour origine un adjectif de nombre concret qui a perdu son individualité en se déformant. Il passe quelquefois déjà du pronom au nom lui-même.

C'est le système de beaucoup de langues de l'Australie, savoir : kimilanoi, dippil, ouest-australie, encounter-bay, lake-macquarie, wiradurei, turrubul, dans lesquelles le duel des pronoms s'exprime par *l* et le pluriel par *n*, tandis qu'ils ne s'expriment pas encore ordinairement dans le substantif.

C'est le système aussi d'une langue africaine, le logoné,

où le pluriel s'exprime dans les pronoms seulement et par la suffixation de *an*.

C'est celui des langues papoues, avec cette nuance qu'à l'emploi de l'exposant numéral, voyelle *u* pour le duel, consonnes *nk*, *ng* pour le pluriel, se joint un changement de la racine.

Enfin, parmi les langues américaines, le mixtèque, le zapathèque, n'ont de pluriel que dans le pronom et point dans le substantif, et prennent pour indice de ce pluriel la voyelle *o*.

Voici quelques exemples :

Wiradurei. — 1re personne singulier, *natu;* duel, *nali;* pluriel, *ṇiani;* 2e personne singulier, *nindu;* duel, *nindubula;* pluriel, *nindugir*.

Kamilaroi. — 1re personne, *naia;* duel, *niale;* pluriel, *neane;* 2e personne, *ninda;* duel, *nindale;* pluriel, *nindai*.

Turrubul. — 1re personne singulier, *nuta;* duel, *nule;* pluriel, *nulin;* 2e personne, *ninta;* duel, *nilpula;* pluriel, *nilpun*.

Ouest-Australie. — 1re personne, *nanga;* duel, *nali;* pluriel, *nalin;* 2e personne, *nini;* duel, *nyubal;* pluriel, *nyuran;* 3e personne, *bal;* duel, *bàlala;* pluriel, *balgun*.

Encounter-Bay. — 1re personne, *nāpe;* duel, *nēle;* pluriel, *nāne;* 2e personne, *ninte;* duel, *nurle;* pluriel, *nāne*.

DEUXIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'exposant numéral du pronom passe au nom, soit indirectement par la suffixation du pronom personnel, soit

par la suffixation de l'indice qui se suffixait déjà au pronom.

Mais il n'affecte pas encore tous les substantifs; car le genre abstrait n'a pas déjà perdu toute influence sur le nombre, et cette influence diminuée se manifeste de la manière suivante. Le substantif a acquis une expression directe du nombre abstrait quand il est du genre animé; il reste toujours sans exprimer le nombre, quand il est du genre inanimé.

C'est surtout dans les langues américaines que ce degré d'évolution apparaît.

Les langues mosquito, arrouague, caraïbe, moxos, paëz, chimu, mochica, dakota, tarask, totonaque, maya, goaχira, kiriri, athapaske, nahualt, montagnois, mosquitos, tzendal, opata, n'ont un indice numéral que dans les noms animés ou rationnels, tandis que dans les autres, ils suppléent au pluriel par la réduplication quelquefois, le plus souvent par l'emploi du nombre concret indéfini : peu, beaucoup, etc.

Ainsi en goaχira, le pluriel se forme dans les noms animés, en suffixant *iru;* dans les inanimés, il n'y en a pas; on emploie des équivalents : *naina,* beaucoup; *süpošwai.* tous, etc.

En moxos. — Noms animés, suffixe pluriel : *no, ono, nowe.*

En kiriri. — Noms anthropiques, suffixe, *a;* noms de parenté, suffixe, *te;* noms inanimés, équivalents : *buyo,* beaucoup; *kriba,* tous.

Athapaske. — Noms anthropiques, suffixe pluriel : *yu;* noms de parenté, suffixe : *kwê;* noms rationnels équivalents : pluriel, *lχā, lē, entlχō,* beaucoup; duel, *kχ,* et *kχē,* deux.

Mosquito. — Noms rationnels, suffixe : *nani*.

Arrouague. — Noms animés, suffixe pluriel : *nuti, nu, na*.

Caraïbe. — Noms animés, suffixe : *eum, üm*.

Moxos. — Noms rationnels, suffixe : *no*.

Day. — Noms animés, suffixe : *geks*.

Chimu. — Noms animés, suffixe : *ŏn*.

Dakota. — Noms animés, suffixe : *pi ;* noms inanimés, suppléants : *ahu,* beaucoup ; *kanšta,* quelques-uns.

Tarask. — Noms animés, suffixe : *etsa*.

Totonaque. — Noms animés, suffixe : *niton, nin, na, no, nu, itni, in, an*.

Maya. — Noms animés, suffixes : *ob, ab, ib*.

Nahuatl. — Noms animés rationnels, suffixe : *tin ;* animés irrationnels, suffixe : *me ;* inanimés, simple réduplication partielle.

C'est ainsi que le nombre ne s'applique d'abord aux substantifs que d'une manière timide et seulement aux plus élevés, animés ou rationnels, et non aux inanimés.

TROISIÈME SOUS-PÉRIODE.

Le signe du pluriel définitivement acquis au substantif du genre supérieur passe au substantif du genre inférieur, inanimé ou irrationnel, et dès lors comprend tous les substantifs ; mais la différence établie par la sous-période précédente entre les noms ne s'efface pas immédiatement, et si l'inanimé acquiert un pluriel, ce pluriel est encore distinct de celui de l'animé.

C'est le système des langues américaines suivantes : l'algonquin, le chéroki, l'araucan.

Il est suivi, hors de l'Amérique, par la langue poul, par les langues dravidiennes, par les langues sémitiques.

En algonquin, le genre animé a pour suffixe du pluriel : *k,* et le genre inanimé : *a.*

Exemples : *kinebik*, serpent; pluriel, *kinebikok, moskesin, mocassin;* pluriel, *mokesina.*

En chéroki, l'animé préfixe au pluriel : *ani, uni ;* l'inanimé préfixe : *ti, te, ts.*

En araucan, l'animé prépose : *pu,* tandis que l'inanimé postpose : *ica.*

La langue poul, qui, par l'ensemble de ses nombreuses particularités, appartient à la période suivante, retient de celle-ci la distinction au pluriel entre l'anthropique et le métanthropique; les noms anthropiques suffixent : *be ;* les autres suffixent : *e* ou *i.* De plus, elle forme, comme nous le verrons, le pluriel en même temps par une modification de la consonne initiale ; or, cette modification est inverse suivant qu'il s'agit de noms anthropiques ou de métanthropiques.

Les langues dravidiennes forment, dans les noms de haute caste, le pluriel par la suffixation de : *ar*, *âr, ôr, mar, mâr,* et dans les autres par celle de *kaḷ, gaḷ, kulu, lu.*

Enfin les langues sémitiques ont un pluriel distinct pour le masculin et le féminin, soit dans les pronoms, soit dans les noms, surtout dans les langues plus anciennes comme en hébreu qui au masculin suffixe : *im,* et au féminin *ut.*

Toutes ces dernières langues appartiennent à une période postérieure pour le surplus, mais se rattachent à celle-ci par ce point.

QUATRIÈME SOUS-PÉRIODE.

L'exposant numéral, désormais parfaitement pur, s'attachant directement à tous les substantifs, et le même pour tous, sans subir aucune influence du genre, se place soit à la fin, soit au commencement des substantifs, soit d'une manière détachée, soit en s'y agglutinant; il peut même pénétrer à l'intérieur. Enfin sous l'influence de cet exposant d'abord, puis pour le remplacer, la racine du substantif se modifie elle-même, s'altère dans ses voyelles surtout, et l'exposant, parmi ces transformations, subit ou fait subir une véritable harmonie vocalique directe ou régressive. Devenu même plus subtil, l'exposant numéral disparaît, et il ne reste alors, pour marquer le pluriel ou le duel, que la modification interne des voyelles radicales, la chute ou la transformation de la syllabe initiale ou finale.

De sorte qu'à ce degré de l'évolution il faut diviser les langues en celles qui forment leur nombre pluriel ou duel : 1° par préposition ou postposition, 2° par suffixes, préfixes ou infixes avec ou sans harmonie vocalique simple ou régressive; 3° par modification de la racine, ce qui comprend : A) transformation de la voyelle médiane par : *a)*, l'*umlaut* qui la change en une autre plus faible, mais de même ordre; *b)*, l'*ablaut* qui la transforme en une voyelle d'ordre différent, plus forte ou moins forte, d'où renforcement ou affaiblissement.; B) mutation ou chute de la voyelle ou de la consonne initiales ou leur nasalisation; C) mutation ou chute de la voyelle ou syllabe finale, ou son

allongement, son aspiration ou sa nasalisation. Ces procédés sont donc très variés, et nous en faisons la base d'une classification ; cependant il faut ajouter que plusieurs d'entre eux se rencontrent souvent dans la même langue ou le même mot, de sorte qu'il y a de nombreuses langues mixtes au point de vue du nombre.

Nous sommes dans la sous-période où l'indice numéral est passé du pronom au substantif. En outre, le principe qui s'y fait jour de plus en plus, c'est l'attaque de plus en plus vive du substantif par cet exposant qui n'est nullement entamé dans cette lutte. Cette attaque ne se fait pas seulement par l'exposant numéral, mais aussi par tous les autres exposants. Son moment principal non de victoire, mais de lutte est celui où elle se produit dans les langues sémitiques, intercalant dans le radical les lettres dites serviles, y faisant varier toutes les voyelles, se créant un système spécial d'écriture purement consonnantique, pour avoir les voyelles du thème à sa merci. Mais elle a commencé et a son champ le plus vaste dans les langues agglutinantes.

Dans la sous-période dont il s'agit, c'est encore par évolution que les langues procèdent, et passent non seulement à la période qui suit, mais aux différents états successifs de la période en cours. Comment s'est faite cette évolution d'un état à l'autre ?

Il faut distinguer trois états ou degrés : 1° celui du nombre séparé ; 2° celui du nombre externe ; 3° celui du nombre interne.

PREMIER DEGRÉ.

NOMBRE SÉPARÉ.

Le nombre séparé apparaît le premier à cette époque. Il se réalise par préposition ou par postposition, c'est-à-dire par un mot tout à fait distinct et indépendant, qui non seulement ne s'agglutine pas au substantif (ce qui ne serait pas un caractère suffisant, puisque dans certains systèmes graphiques, il n'y a aucune distance entre les mots), mais peut en être séparé par un ou plusieurs autres mots.

Ce mot n'est point ou n'est plus un adverbe de nombre concret indéfini (peu, beaucoup, etc.), car, dans ce cas, nous serions revenus à la première période, mais une particule dont l'origine est ou pronominale ou perdue. On voit cependant que par là le procédé dont il s'agit tient un peu au manque primitif de pluriel, et au mode d'alors d'y suppléer.

La postposition est plus antique que la préposition ; elle existe déjà en chinois, parmi d'autres moyens d'exprimer le pluriel. Quand on dit dans cette langue : *jen men*, les hommes, la particule *men* ayant perdu tout sens adverbial propre est une postposition.

Dans les langues océaniennes, c'est la préposition qui a prévalu. Dans *ña tanata,* les hommes, la particule *ña,* qui a perdu sa valeur pronominale, est une vraie préposition.

A. — *Postposition.*

Les langues à postposition employées pour exprimer le pluriel sont :

1° Le woloff :

La particule postposée est *a, i, u* au singulier, *i* au pluriel ; nous avons vu déjà que la voyelle du singulier a toujours une consonne d'appui qui varie suivant la consonne initiale du nom dont on veut marquer le nombre ; au contraire, la voyelle du pluriel a toujours la même lettre d'appui *y*, de manière à former la syllabe *yi*.

Ces particules sont bien des postpositions et ne peuvent être confondues avec les suffixes, car elles peuvent être séparées par plusieurs mots.

Exemple : *Kar u bur ba*, la maison du roi.

Kar = maison, *bur* = roi, *u* = qui, *ba* = postposition se rapportant à *kar*.

Quelquefois, dans ce dernier cas, l'*i* du pluriel se répète, et se prépose et se postpose à la fois.

Exemple : *I kar u bur ya*, les maisons du roi.

Le verbe se conjugue en woloff par postposition des pronoms.

2° Le japonais :

La syllabe *ra* y a perdu toute signification, à la différence de *domō, gata, tatchi*, etc., et se postpose aux pronoms et au verbe.

3° Le thibétain :

Le genre se marque par *pa, po, pho, bo*, postposés pour le masculin, et par *ma, mo* pour le féminin.

On y joint *rnams, dag, tšag*, pour le pluriel.

B. — *Préposition.*

1° Les langues polynésiennes l'emploient dans les substantifs pour exprimer le pluriel, ou plutôt pour l'accentuer.

En effet, dans la plupart de ces langues, le mot n'est proprement ni singulier ni pluriel, il est collectif et comprend la totalité de l'espèce. Pour marquer le singulier, on prépose suivant les langues : *se, le, he, te; tanata,* homme; *se tanata, le tanata*, l'homme; *sa tamata,* un homme. Pour marquer le pluriel, on prépose soit des pronoms personnels, soit des substantifs collectifs, qui perdent peu à peu leur sens propre.

Ces particules sont :

Samoan : *ňa, au, atu, tai, mou.*
Tonga : *ňahi, Kou, otou.*
Maori : *ňa, Kau.*

Du reste, les langues polynésiennes sont les langues à particules par excellence; elles expriment ainsi non seulement le nombre, mais aussi les autres concepts ou relations, les cas compris.

2° La langue khasia prépose, au singulier animé : *u,* à l'inanimé : *ka,* au pluriel : *ki. U briù,* l'homme; *ka um,* l'eau; *ki briù,* les hommes.

3° La langue othomi prépose : *na* pour le singulier, *ya* pour le pluriel.

DEUXIÈME DEGRÉ.

NOMBRE EXTERNE.

Par nombre externe, nous entendons celui dont l'indice placé au commencement, à la fin, ou même au milieu du substantif, n'entre pas en coalescence avec lui. Il est né du rapprochement des particules qui sont venues se poser indissolublement au commencement ou à la fin du substantif, puis ont pénétré à l'intérieur par le point faible du mot, celui de la voyelle médiane ; se suffixant d'abord, puis se préfixant, puis s'infixant. Elles ont commencé par se suffixer, de même qu'au degré antérieur elles avaient commencé par se postposer, en vertu du principe primitif qui est analytique, et qui veut qu'on exprime les idées principales avant les idées accessoires, le nom des êtres avant leurs modes. Quant à l'infixation, c'est un procédé plus hardi. La particule n'ose entrer dans le mot qu'après en avoir fait le tour, et ce n'est en général que dans des langues plus avancées que celles qui se sont arrêtées à la présente période, dans les langues sémitiques, que l'infixe domine.

Le nombre externe évolue donc ainsi par : 1° d'abord les suffixes ; 2° puis les préfixes ; 3° puis les infixes.

SUFFIXES.

C'est le procédé capital non seulement dominant cette période, mais toutes les périodes ensemble ; la plupart des

langues forment leur pluriel par suffixes; lesdits suffixes agglutinés, mais sans soudure au substantif, ayant cependant perdu toute signification comme mot séparé.

Ce suffixe ne consiste en général que dans une consonne suivie d'une voyelle indifférente, plus rarement dans une voyelle appuyée sur une consonne indifférente. Il est très souvent unilittéral, souvent aussi bilittéral, mais alors une seule des deux lettres compte comme véritable indice numéral.

Quelquefois le suffixe un en apparence est le composé de deux ou trois suffixes qu'il est facile de distinguer en raison même des variations qu'une même langue lui fait subir. Ainsi en kasikumük, langue du Caucase, on trouve les pluriels : *ru, ri*, et à côté, *ti, di*, et enfin *rt, lt*. Ce dernier est évidemment la réunion des deux premiers. Quelquefois, cette séparation semble difficile à faire; elle peut même devenir impossible, c'est qu'alors le suffixe est, non un indice numéral dans le sens ordinaire, mais un adverbe de nombre indéfini *peu, beaucoup*, etc., ou un substantif collectif agglutiné. Il en est ainsi des suffixes du syriène : *yas;* du tchérémisse : *vlja;* et de l'oriya : *mane*.

Il faut remarquer que le suffixe est quelquefois plutôt employé pour indiquer le changement de nombre que pour marquer de préférence tel ou tel de ces nombres. Ainsi, le suffixe *k* est, très généralement et originairement, le signe du duel, non du pluriel; hé bien! nous verrons qu'en hongrois, en lapon, après avoir marqué le duel qui a disparu, il marque le pluriel dont il a chassé l'exposant véritable et plus ancien, le *t*. Bien plus, ce *k*, très employé pour le duel, et qui est passé de là au pluriel, se trouve

dans d'autre langues comme caractéristique du singulier, et les autres nombres l'écartent. Dans d'autres, comme en aléoute, on prend le *k* au singulier, et on le prend aussi au duel, mais pour distinguer l'un de l'autre, on le redouble au duel, de manière à former la syllabe : *kek*.

Quelquefois le duel ne se tire pas simplement du singulier par addition d'un suffixe ; mais il se forme du pluriel en ajoutant une lettre à la terminaison de celui-ci. Ainsi le kolh prend au pluriel le suffixe *ko*, qui devient *kin* au duel.

En général, le singulier n'a pas d'indice numéral et consiste dans le radical pur. Par exception, il porte un suffixe que nous négligerons.

Nous allons passer en revue, en faisant le moins d'omissions possible, les divers suffixes.

Premièrement. — Suffixe K.

A. — *Suffixe de duel.*

1. Langues samoïèdes :
   Yourak, *há*, *ǵ*, *k*.
   Ostiak, *g*, *k*.
   Tavghy, *gai*.
   Jénissei, *ho*, *go*, *ho*.
   Kamassinche (pas de duel).
2. Innuit, *k*.
3. Aléoute, *kek*.
4. Iroquois, *ke*.
5. Ostiak, *gan*, *xan*, *kan*.
6. Kolh, *kin*.

B. — *Suffixe d'ancien duel, devenu pluriel.*

1. Hongrois, *k*.
2. Lapon, *k, h*.
3. Basque, *k*.

C. — *Suffixe du pluriel.*

1. Arménien, *k*.
2. Kolh, *ko*.
3. Oigob, *k, ki* (dans les verbes).
4. Barea, *ka; ki* (dans les verbes).
5. Ude, *x, xo*.
6. Iukagire, *gi, k, x*.
7. Aino, *ki, gi*.
8. Dinka, *ke — g, k* (dans les pronoms).
9. Bari, *ki, ak, dǰi, dǰin*.
10. Mandara, *ha*.
11. Bagrimma, *ge — dǰe* (dans les pronoms).
12. Maba, *eng* (dans les pronoms).
13. Haussa, *ki*.
14. Koréen, *χai*.
15. Algonquin, *k, g* (être animés).
16. Athapaske, *kwe* (nom de parenté).
17. Kolosch, *k, χ*.
18. Tšinuk, *ūkš, uks*.
19. Galibi, *kam, kamo*.
20. Paëz, *geks* (êtres animés).
21. Kešua et Aymara, *ku-na; na-ke*.
22. Chiquitos, *ka*.

23. Moluše, *ika, énen.*
24. Birman, *kan, kha* (dans les verbes).
25. Kolh, *ki.*
26. Barea, *ka, ki* (dans les verbes).
27. Zyrénien, *kőd, avec.*
28. Tchérémisse, *gic.*

D. — *Signe du singulier.*

1. Abipone, *ka.*
2. Aléoute, *k.*

DEUXIÈMEMENT. — SUFFIXE L. R.

1. Lesghi, *ar, er.*
2. Ude, *ur.*
3. Suane, *ar, al, lar, ral.*
4. Iukagire et Odil, *pul* (*pu* + *l*).
5. Somali, *yal, iyal.*
6. Welsh, *aur, yr.*
7. Mandschou, *ri.*
8. Tongouse, *l, r, il, ul, hol, hől, sal, sől.*
9. Mongol, *nar.*
10. Buriate, *nar.*
11. Turc, *lar, lőr.*
12. Iakoute, *lar, lär.*
13. Koréen, *től* (*t* + *ől*).
14. Tulu, *ru, lu, kulu, re, le, kule.*
15. Kanara, *ar, gol, arugol.*
16. Télinga, *lu.*
17. Albanais, *ra.*

18. Japonais, *ra* (surtout dans les pronoms et les verbes, mais plutôt postposé que suffixé).

19. Algonquin, *l* (êtres inanimés).

20. Mosquito, *ra* (êtres irrationnels).

21. Goaχira, *iru* (êtres inanimés).

22. Abipone, *ri*, *ripi*, *i*.

23. Purukalla, *ri*.

24. Adelaïde, *rla*, *dla* (duel).

25. Tschetschète, *ar*, *arii*, *artš*, *airtš*, *araš*, *artšü*.

26. Abchaze, *ra*, *khua*, *rakhua*.

27. Aware, *al*, *ul*, *dul*.

28. Artschi, *ral*, *ar*, *mur*, *bur*.

29. Kazikumük, *ru*, *u*, *ri*, *χlu*, *tirdu* (*ti* + *rdu*), *rt* (*r* + *t*), *lt* (*l* + *t*), *nt* (*n* + *t*), *tal*, *bal*, *ti*, *di*.

30. Langues australiennes, *dla* (signe du duel).

31. Tschérémesse (*v*) *la*.

TROISIÈMEMENT. — SUFFIXE D. T.

1. Finnois, *t*.

2. Vepse, *d*.

3. Vote, *t*.

4. Esthonien, *d*.

5. Livonien, *d*.

6. Mordvine, *t*.

7. Ostiak, *t*, *et*, *et*.

8. Lapon, *it*, *id*, *itu*, *itii* (indéfini pluriel).

9. Hongrois *t* (ancien pluriel, indéfini actuel).

10. Basque, *t* (ancien pluriel dans les noms); *t*, *ts* (pluriel dans les verbes).

11. Innuit, *t*.

12. Samoïède-Ostiak, *t*, *la*.
13. Géorgien, *t* (dans les verbes).
14. Tschuktsch, *at*, *et*, *it*.
15. Irob-Saho, *t*.
16. Bari, *at*, *ŏt*, *te*, *ti*, *tat*, *an*, *in*, *on*.
17. Maba, *ta*, *dje*.
18. Teda, *ta*, *ti* (dans les pronoms personnels).
19. Kanuri, *ndi* (dans les pronoms).
20. Breton, *ed*.
21. Mongol, *ut*, *od*.
22. Mandschu, *ta*, *te*.
23. Buriate, *ŭt*, *nut*.
24. Hürkan, *ti*, *di*.
25. Abchaze, *th* (dans les pronoms).
26. Artschi, *th*.
27. Sumale, *nde* (dans les pronoms).
28. Kazikumük, *ti*, *du*, *rdu*, *di*.
29. Dakute, *d*, *te* (dans les verbes).
30. Birman, *to*.
31. Ossète, *thœ*.
32. Welsh, *ed*, *aid*, *œd*, *ydd*.
33. Albanais, *tœ*.
34. Kiriri, *tœ* (noms de parenté).
35. Turibul, *tin*, *tsin*.
36. Tscherokess, *ti*, *te*, *t*, *ts* (êtres animés).
37. Tarask, *etš* (dans les pronoms).
38. Basque, *ts* (dans les pronoms).
39. Mongol et Buriate, *de*, *dă* (dans les pronoms).
40. Barea, *ta*.

QUATRIÈMEMENT. — SUFFIXE S. Š.

1. Sanscrit et langues indo-germaniques, français compris (langues celtiques exceptées), sauf celles où il est remplacé par la voyelle *i*, son substitut.

2. Maba, *si*, *vye*.

3. Haussa, *še*.

4. Mandschu, *sa*, *se*, *si*.

5. Mongol, *s* (dans les noms); *si*, *s* (dans les pronoms).

6. Accadien, *mes* (dans les noms); *s* (dans les verbes).

7. Turk et Jakoute, *z* (dans les pronoms).

8. Aware, *z* (cas obliques).

9. Singalais, *su*, *hu*.

10. Tschetschète, *š*, *aš*, *iš*, *uš*, *us*, *noš*, *ši*, *iš*, *naš*, *viš*, *nuš*, *nuoš*.

11. Votiak, *yos*.

12. Zyrénien, *yos*.

13. Kamasniache, *zau*.

14. Tschouvache, *sam*, *zam*.

15. Tchérémisse, *šamitš*.

16. Tougouse, *sa*, *se*.

CINQUIÈMEMENT. — SUFFIXE I, e.

1. Italien, *i*.

2. Latin, *i* substitut de *s*.

3. Grec, *i* substitut de *s*.

4. Lapon, *i* (cas oblique dans les substantifs).

5. Langues samoïèdes, *i* (dans les pronoms).

6. Mordvin, *i* (dans les pronoms).

7. Toda, *ai*, *e*.

8. Härkan, *ti, ri, vi, mi, ni, i.*
9. Tschetschète, *i* (êtres animés).
10. Nuba, *i, dǰi, ndǰi, gui, kui, ri, iri.*
11. Kunama, *i.*
12. Oigob, *i.*
13. Singalais, *i.*
14. Woloff, *i.*

SIXIÈMEMENT. — SUFFIXE N.

1. Aléoute, *n, ṅin.*
2. Sonali, *in.*
3. Haussa, *una, anu, ane.*
4. Breton, *en, ien.*
5. Mannois, *yu, eyu, jiu.*
6. Welsch, *ain, aint.*
7. Accadien, *ene.*
8. Algonquin, *n* (êtres inanimés).
9. Athapaske, *yn* (genre hominin).
10. Tscherokess, *ani, uni* (êtres animés).
11. Nahuatl (*t*) *in.*
12. Totonaque, *na, no, ni, nu, in, an.*
13. Mosquito, *nani* (êtres rationnels).
14. Arrouague, *nuti, nu, na* (êtres animés).
15. Moxo, *no, ono, nowe.*
16. Yaruros et Betoi, *no* (dans les pronoms).
17. Chinu et Mochica, *ŏn* (êtres animés).
18. Lulet, *n, m* (dans les pronoms).
19. Adélaïde, *na.*
20. Toutes les langues australiennes, *n,* de même que *l, dl,* y est le signe du duel.

21. Oigob, *n*.

Nota. — Ne pas confondre ce suffixe avec la nasalisation ci-après décrite, et qu'on trouve en sanscrit, en hindoustani, mahratte, et dans les langues germaniques.

Septièmement. — Suffixe M.

1. Hébreu, *im, aim*.
2. Langues dravidiennes : *n* devient *m* ou *v* au pluriel.
3. Arabe, *n, m* (dans les pronoms).
4. Sahaptin, *ma*.
5. Mutsun, *mak, ma*.
6. Nahuatl, *me*.
7. Caraïbe, *em, im*.
8. Copte, *m, n* (dans les pronoms).
9. Kunana, *me* (dans les pronoms).

Huitièmement. — Suffixe U, o, v, w.

1. Arabe, *u*.
2. Hébreu, *u* (dans les verbes) ; *ut* (substantifs féminins).
3. Somali, *u, o*.
4. Mandé, *u, nu, lu*.
5. Sonhrai, *o*.
6. Kanuri, *wa*.
7. Haussa, *u* (dans les pronoms).
8. Breton, *ou*.
9. Welsh, *ou, iou*.
10. Copte, *u, eu, ou, ôavi*.
11. Singalais, *ō*.

12. Irob-Saho, *wā, ā.*

13. Langues dravidiennes : mutation de *m* en *v* (dans les verbes).

NEUVIÈMEMENT. — SUFFIXES B. P.

1. Géorgien, *bi.*
2. Mingrélien, *phi.*
3. Loje, *pe.*
4. Odul, *pa, pul* (*pu* + *l*), *pak* (*pa* + *k*).
5. Dakota, *pi* (êtres vivants).
6. Maya, *ub, ib, ob* (êtres vivants).
7. Avare, *ab, zab.*
8. Artschi, *b, u.*
9. Tschetschète, *b, u.*
10. Singalais, *pi* (dans les pronoms).

DIXIÈMEMENT. — SUFFIXE A.

1. Langues samoïèdes, Jénisséi, *a* (dans les pronoms).
2. Kunana, *a.*
3. Kiriri, *a* (noms anthrophiques).
4. Algonquin, *a* (êtres inanimés).

RAOUL DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

DE L'INCORPORATION

DANS QUELQUES LANGUES AMÉRICAINES

I

Dans un récent mémoire : *On polysynthesis and incorporation as characteristics of american languages*, M. Brinton fait campagne contre les linguistes qui ne croient pas à l'unité du parler américain.

Son point de départ est une donnée de géographie linguistique empruntée à M. le docteur Heinrich Winkler (1). « ... Ces faits semblent indiquer que, sur chacune des grandes aires géographiques il ne s'est développé qu'un seul type linguistique, ou que, s'il s'en est développé plusieurs, ces types ont été tellement voisins l'un de l'autre que rarement une langue sort du cadre commun, et cela sans que les concordances évidentes ou vraisemblables soient autres que des concordances purement psychologiques. C'est ainsi, par exemple, que nonobstant des divergences très notables, les langues américaines manifestent une idée fondamentale unique ».

M. Brinton n'ignore pas qu'en groupant les langues

(1) *Uralaltaische Völker und Sprachen*, p. 147.

américaines d'après leurs affinités lexiologiques et grammaticales, on arrive à constater la coexistence sur le sol américain d'un assez grand nombre de familles irréductibles les unes aux autres ; mais, il espère qu'en envisageant exclusivement ce qu'il appelle *the inner structural development of tongues,* on sera amené à reconnaître dans toutes ces langues une communauté de traits « et que celle-ci venant à être expliquée par l'unité ethnogénique, on aboutira à des conclusions dont la portée dépassera de beaucoup celle des comparaisons étymologiques. « Il est, dit-il, plus difficile de discerner et d'apprécier les identités psychologiques que de comparer des colonnes de mots dans des vocabulaires, mais on est largement payé de sa peine ».

Ainsi en laissant de côté le matériel, la substance du langage, pour s'attacher à sa forme interne, c'est-à-dire, suivant M. Steinthal, à l'expression du prédicatif, de l'attributif et de l'objectif en tant que fonction de l'esprit, en substituant la classification psychologique à la classification généalogique, on fera apparaître l'unité là où la multiplicité déborde. De même qu'il y a une race américaine (?), il y aura un parler américain. *America for Americans !*

« L'idée fondamentale unique » affirmée par M. Winkler, c'est, au dire de M. Brinton, que par l'effet d'une impulsion psychique, les américains s'efforcent d'exprimer la proposition entière en un seul mot, *the whole proposition in a single word,* et que cet état d'esprit particulier, qui a nom « l'holophrasisme », se manifeste par le polysynthétisme et par l'incorporation.

Quant à la cause de l'holophrasisme, elle git dans la

prédominance de l'imagination sur la raison. Guill. de Humboldt l'a dit : « Ist das Einschliesen in ein Wort mehr Sache der Einbildungskraft, die Trennung mehr die der Verstandes ». M. Brinton développe cet apophtegme du maître, en affirmant qu'une pensée présentée en un seul mot est plus vivante, plus excitante pour l'imagination, plus individuelle, plus pittoresque que la même pensée présentée en plusieurs mots.

Si cette théorie est exacte, ce que je n'entends pas discuter ici, il faudra l'appliquer aux langues de l'ancien monde comme à celles du nouveau, et reconnaître que l'imagination l'a emporté sur la raison dans la formation du basque : (*d-a-kar-gu* « nous le portons », *h-a-bil-ki-t* « tu viens vers moi »), des langues ouralo-altaïques (*var-l-ak* « je l'attends », *sev-dir-ish-me-mek* « einer den andern sich gegenseitig zu lieben nicht nöthigen »), des langues dravidiennes (*çar-n-d-ay-k-ku* « à toi qui t'es approché »), des langues semitiques (*sabakh-ta-ni* « tu m'as abandonné »). Il faudra également dire des langues aryennes anciennes que l'imagination les avait faites synthétiques (*lego*, *libri*, *amavi*) et des langues néo-aryennes que la raison les a rendues analytiques (je lis, du livre, ich habe geliebt).

Avant de décrire les deux procédés par lesquels l'holaphrasisme se manifeste, M. Brinton critique amèrement les définitions que j'ai proposées. A tort ou à raison, à tort évidemment puisque ces définitions n'ont point été acceptées, j'ai, dans plusieurs de mes mémoires, modifié la terminologie en usage. Le pronom-sujet étant le seul qui se soude au thème verbal dans les langues dites *synthétiques,* il m'avait paru logique d'appliquer la dénomination

de *polysynthétiques* aux langues dans lesquelles le pronom-objet et le pronom-sujet font corps avec ce thème, et de réserver la dénomination d'*incorporantes* pour celles des langues polysynthétiques où le pronom-objet et le nom régi s'infixent entre le pronom-sujet et le thème.

Quant à ce que M. Brinton appelle « the construction of words by a mixed system of derivation and new formation », j'avais jugé expédient de ne pas continuer à réunir sous la même appellation : la *dérivation simple*, qui consiste dans l'affixation d'un élément déterminatif, ayant perdu l'existence autonome qui lui a été propre ; la *dérivation verbale spécifique*, qui consiste à former, à l'aide de particules affixées, des verbes dans lesquels le mode de l'action est spécifié ; la *composition emboitante*, qui consiste dans la réunion en un seul mot avec syncope de plusieurs mots ayant par ailleurs conservé leur existence autonome.

Depuis, j'ai reconnu que ma terminologie présentait le grave inconvénient de me demeurer personnelle ; et de crainte qu'il y ait malentendu, j'ai pris le parti, ayant à présenter au Congrès de Copenhague un mémoire sur l'Esquimau, d'adopter la terminologie qui paraît appelée à prévaloir, celle de MM. Sayce et Hovelacque.

Dans mon *Examen grammatical comparé de seize langues américaines,* j'avais dit : « Le polysynthétisme consiste essentiellement dans l'affixation au nom, à la postposition et au verbe de pronoms personnels *subordonnés* ». Je confesse volontiers avoir, peu de temps après, élargi cette définition de manière à pouvoir réunir, sous une même étiquette, des phénomènes lexiologiques et des phénomènes grammaticaux dans lesquels il y a *subordination* d'un élément à l'autre. Mais n'en déplaise à mon contradicteur,

la définition donnée dans l'*Examen grammatical* n'est en quoi que ce soit infirmée par celle qu'il a relevée dans mon mémoire sur le Dakota. Enfin, M. Brinton m'accuse, bien gratuitement, d'avoir commis le délit connu sous le nom barbare de *ignoratio elenchi,* en affirmant que le polysynthétisme ne constitue point un procédé particulier aux seules langues américaines.

On ne commet point ce délit, quand on a pris le soin de définir les termes dont on se sert. Lorsque j'ai écrit cette phrase, j'entendais par polysynthétisme ce que M. Brinton entend par incorporation, et le lecteur était prévenu. Aujourd'hui je dirai : ni l'incorporation ni le polysynthétisme ne constituent des procédés particuliers aux seules langues américaines.

Voici maintenant les définitions de M. Brinton :

La *Polysynthèse* est une méthode lexiologique, applicable soit aux noms, soit aux verbes, qui emploie non seulement la juxtaposition avec aphérèse, syncope, apocope, etc., mais encore des mots, des formes de mots et des éléments phonétiques de signification n'ayant point d'existence séparée en dehors des composés de cette sorte. Cette dernière particularité différencie absolument ce procédé de ceux de l'agglutination et de la « *collocation* ».

L'*Incorporation* est un procédé structural, applicable aux seuls verbes, par lequel les éléments nominaux ou pronominaux de la proposition sont subordonnés aux éléments verbaux, *either in form or position :* au premier cas, n'ayant point dans le langage d'existence indépendante, *in the form required by the verb;* au second cas, étant inclus en dedans des indices verbaux spécifiques du temps et du mode.

Le Polysynthétisme étant un sujet qui exige d'assez longs développements, je ne m'occuperai aujourd'hui que de l'Incorporation à la définition de laquelle l'auteur a joint une glose fort importante.

1° L'objet peut être uni au thème verbal soit comme préfixe, soit comme infixe ; il peut aussi, comme en Nahuatl, etc., être placé isolément en apposition, un pronom qui le représente étant alors attaché au verbe ainsi qu'il vient d'être dit ;

2° Le sujet est usuellement un pronom uni d'une manière inséparable, ou tout au moins inclus au dedans de l'indice temporal : *to this the nominal subject stands in apposition ;*

3° Les pronoms subjectifs et les pronoms objectifs sont aptes à prendre une forme différente de celle des pronoms personnels ou possessifs indépendants, et cette différence de forme peut être considérée comme une preuve *a priori* que le plan de structure est incorporatif, *though there are other possible origins for it ;*

4° Les indices du temps et du mode sont généralement séparables, et, spécialement dans les temps composés, s'appliquent visiblement, non seulement au verbe lui-même, mais encore *to the whole scope of its action, the tense sign for instance preceding the subject.*

M. Brinton a calculé tous les termes de la définition et des gloses, de manière à ce qu'il lui fût possible de signaler des faits ou des traces d'incorporation dans quelques langues réfractaires. Ce faisant, n'aurait-il pas commis le délit qualifié *Petitio principii ?*

Le premier exemple d'incorporation est emprunté au Nahuatl, l'idiome incorporant par excellence : *o-ni-k-te-*

maca-k, I have given something to somebody. M. Brinton a choisi un verbe au prétérit afin de mettre immédiatement en relief la position occupée dans le mot-proposition par les indices temporaux (*o-* augment, *-k* indice du plus-que-parfait). Il eût été plus correct de substituer *-tla-* « quelque chose » à *-k-* pronom de la troisième personne qui ne s'infixe dans le verbe qu'autant qu'il y tient la place d'un nom régi postposé. Quoi qu'il en soit, le même verbe mis au présent exprime une proposition en un seul mot : *ni-k-te-maca* ou plutôt *ni-tla-te-maca* « je donne quelque chose à quelqu'un, je donne ». A noter soigneusement la présence dans le mot incorporant d'un régime direct et d'un régime indirect, ou pour parler plus exactement de deux éléments-objet.

Le second exemple est emprunté au Cakchiquel : *x-b-in-a camizah,* thou wilt not kill me. On trouve à la page 61 de la grammaire traduite par M. Brinton (1) quatre formes verbales négatives incorrectement décomposées et inexactement traduites :

Bina (*ba* + *quin* + *a*) *camizah,* thou dost not kill me.

Bohi (*ba* + *koh* + *i*) *camizah,* you do not kill us.

Bat (*ba* + *cat*) *nu camizah,* I do not kill thee.

Be (*ba* + *que*) *a camizah,* thou dost not kill them.

J'ai dit : inexactement traduites, parce que ces formes identiques aux formes du kiché : *m-in a-rapuh* « ne me bats pas », *m-oh rapuh a cahau* « que ton père ne nous batte pas », *m-at nu-rapuh* « que je ne te batte pas », *m-e i-rapuh* « ne les battez pas », sont du mode impératif.

(1) *A grammar of the Cakchiquel language of Guatemala translated from a MS,* etc.

J'ai dit : incorrectement décomposées : 1° parce que *b-in, b-oh, b-at* et *b-e,* sont formés par syncope, non pas de *ba-quin, ba-koh, ba-cat* et *ba-que,* mais bien de *ba-in, ba-oh, ba-at, ba-he ; ba* étant une particule négative qui correspond à *ma ; in, oh, at, he,* étant des pronoms personnels primitifs ; 2° parce que dans les deux premières formes, *a* et *i* ne se composent point avec *bin-, boh,* non plus que dans les deux autres *nu* et *a* ne se composent avec *bat, be.* Or, ces pronoms dans lesquels, pour les besoins de la cause, M. Brinton voit des pronoms-sujets, sont en réalité des pronoms possessifs régis par le thème verbal : *nu-camizah* « le tuer de moi », *a-camizah* « le tuer de toi », *i-camizah* « le tuer de nous ».

Traitant *b-in a-camizah,* pas-moi de toi-le tuer, ne me tue pas, comme une forme du présent, M. Brinton lui a préfixé l'indice du futur, et il a transcrit *x-b-in-a camizah* afin que l'exemple cadre avec le précédent : *x-* indice du futur, *b* pour *ba* particule négative, *in* pour *qu-in* pronom-objet de la première personne, *a* pronom-sujet de la seconde personne, *camizah* thème verbal.

Si M. Brinton avait transcrit *x-b-in a-camizah,* toute apparence d'incorporation se fût évanouie, car outre que la proposition est exprimée en deux mots, il eût sauté aux yeux que *x-b-in* « dans l'avenir pas moi » est préposé analytiquement au thème verbal affecté d'un pronom possessif, comme il pourrait l'être à un thème nominal affecté d'un même pronom. C'est, qu'ainsi que l'a dit très exactement M. de Charencey : « En ce qui concerne le verbe, les dialectes de la famille maya-quiché ne s'écartent point sensiblement du génie des autres idiomes agglomérants, ou plutôt qu'ils semblent marquer le passage du monosyl-

labisme à l'agglutination, que doués d'un système de conjugaison assez compliquée et même très riche à quelques égards, le verbe en réalité leur fait défaut ». Le cakchiquel n'est donc point un idiome incorporant.

Que l'Othomi, autrefois réputé monosyllabique, possède la conjugaison possessive (*ma-ngu* « ma maison », *ni-ngu* « ta maison », *na-ngu* « sa maison ») et la conjugaison objective (*di-ñu-bi* « je le vois », *gi-ñu-bi* « tu le vois », *di-ñu-i* « je te vois, etc. »), c'est ce que M. Fried. Müller a constaté dans le *Grundriss der Sprachwissenschaft*.

Après avoir donné comme premier exemple : *d-i-ûn-ba magetzi* « he-will-give-them heaven », ainsi décomposé : *d-i* pronom personnel combiné avec l'indice du futur (?), *ûn-ni* « to give to another » thème ayant apocopé sa syllabe finale, *ba* « them », M. Brinton signale dans *y-mah-ny oqha* « he loves God » un cas d'incorporation « où, dit-il, nous percevons non seulement la synthèse, mais encore l'objet apposé au pronom (*-ny*) qui le représente et qui est incorporé avec le verbe ».

En se reportant à la première glose, le lecteur remarquera qu'il y a dans ce passage une insinuation tendant à assimiler le procédé Othomi au second des procédés du Nahuatl : *ni-k-ahuilia yn-milli* « j'arrose le champ ». Mais il n'y a dans *y-mah-ny oqha* qu'une forme de la conjugaison objective préposée au nom régi, et encore est-il permis de douter que *mah-ny* soit réellement la forme syncopée de *mahdi* + *nuny*.

Pour démontrer que le Bribri est incorporant, M. Brinton ne se borne pas à signaler l'existence de la conjugaison objective : *je-be su-eng* « je te vois ». Il ajoute que le verbe peut éprouver des changements visiblement synthé-

thiques, et que la négation précède la forme verbale entière, *thus indicating that it is treated as a collective idea* (*holophrastically*). Exemple : *Ke je be wai su-na* « not I thee (?) see-did ». Ici, dit M. Brinton, *na* est l'indice de l'aoriste, et le verbe en synthèse avec cet indice apocope sa dernière syllabe. La syllabe apocopée (*su-eng*) paraît être purement et simplement l'indice du temps présent. Voir, à ce sujet, *Grundriss der Sprachwissenschaft,* p. 320.

Je ne m'arrêterai pas à la supposition que la préposition d'un adverbe négatif serait la marque de l'holophrastisme. Mais, je demanderai à M. Brinton s'il est en mesure de démontrer que *je be sueng* constitue réellement un seul mot? J'ai, à ce sujet, un doute très véhément, car je constate que M. Fried. Müller se sert d'expressions caractéristiques : geht voran, vorgesetzt, voranstellung, et qu'il s'est bien gardé, comme il l'a fait pour les formes othomies, d'unir *je be pu* « ich schlage dich » par des tirets. Si la langue française était parlée par un peuple ignorant l'art de l'écriture, un linguiste mexicain ne manquerait pas de transcrire : je-te-vois, tu-me-vois, il-le-voit, en effet les pronoms « te », « me », « le », sont grammaticalement inséparables du verbe. Jusqu'à preuve du contraire, je tiens le Bribri pour analytique.

M. Brinton a découvert en Mutsun deux formes verbales incorporatives : *ara-g-ne-ca* « I give myself » et *oio-mi-t-yuths* « get done with thy gathering ».

La première, empruntée à une conjugaison qualifiée improprement de reflexe, est décomposée ainsi qu'il suit : *ca* a suffixed form of *can* « I » ; *ne* represents *nenissia* « oneself » ; the *g* is apparently a connective, and the theme is *ara*.

Il suffit de parcourir le vocabulaire mutsun pour se convaincre : 1° que *can* apocope fréquemment l'*n* finale alors qu'il est simplement préposé au thème verbal ; 2° que les pronoms de la première et de la deuxième personne se préposent ou se postposent à volonté. Rien n'autorise donc M. Brinton à tenir *ca* pour suffixé au thème dérivé *ara-gne*.

Je dis au thème dérivé *ara-gne* par la raison que *-gne, -stap, -mu, -pu, -çsi*, etc., sont autant de particules de dérivation verbale dont aucune ne renferme un élément pronominal : *ara-gne* « se da », *ara-stap* « se dio tiempo ha », *ara-mu* « entregarse uno à otro », *ara-pu* « darse uno à si mismo », *ara-csi* « dar bien perfectamente ». La particule *-gne* qui se suffixe à l'adverbe *cua, cua-gne* « asi » et qui apparaît au gérondif : *ara-gne* ou *cochop ara-gne* « dando », est vraisemblablement une forme syncopée, mais il me suffira, pour écarter la décomposition proposée, de constater : 1° que *ne* est en mutsun un adverbe de lieu entrant dans la composition des pronoms démonstratifs, *ne-ppe* « este, esto », *ne-nissia* « este, este mismo » et non pas « oneself » ; 2° que la conjugaison du thème verbal dérivé par *-gne, -gnis, -stap* est qualifiée de *passive* par le P. Arroyo de la Cuesta : *ara-gne ca* me dan, *ara-gne me* te dan, *ara-gnis ca* me dieron, *ara-stap ca* me entregaron, etc. 3° que pour exprimer la réflexion de l'action, on se sert du thème verbal dérivé par *-pu*. Exemple : *ara-pu can* ou *can ara-pu* « je me donne », *ara-pu men* ou *me* « tu te donnes », *nu-nissia* ou *ne-nissia ara-pu* « il se donne », etc.

La seconde forme incorporative serait *oio-mit-yuths*, impératif plur. de *oio* « gather ». M. Brinton décompose : en *oio*, thème verbal ; *mi-t*, apparently the second person,

me-n with a postposition-*tsa* « with » ; *yuths*, a verbal fragment from *yuyuths* which the author explains to mean « to set about, to get done », et il ajoute que cet impératif est un nom verbal en synthèse avec une interjection « Get done with thy gathering ».

L'impératif présente, en mutsun, cette particularité qu'il est ou parait être un mode objectif. Exemple : *ara-i* « dale », *ara-i yuths* « dadle », *ara-t* ou *ara-ti-t* « dame », *ara-ti-t-yuths* « dadme », *oio-mi-t* « recoge para mi », *oio-mi-t-yuths* « recoged para mi », *attue-mi-ti-t me cannis cochop ca totion* « emiendameme cuando yerre », *monse-t* ou *monse-mi-ti-t cannis* « avisa me ». Le seul parallélisme des formes en *-ti-t* et en *-mi-t* révèle que *-mi-t* n'est point la contraction de *men* + *tsa*.

Quant à *-yuths* qualifié de fragment verbal de *yuyuths* auquel le P. Arroyo de la Cuesta donnerait la signification de « to set about, to get down », le lecteur verra, page 33 de la Gramatica, que *yu-yuths* est le pluriel de *yu* « anda, acaba », et qu'il y a, en mutsun, un certain nombre d'impératifs irréguliers dont le pluriel est formé par la suffixation de *-yuths* ou de *-ints*. Exemple : *ayi* « ven », *ayi-yuths* « venid » ; *pire* « sientate », *pire-yuths* « sentaos » ; *camai* « mira », *camai-yuths* « mirad » ; *ayun* « trahe », *ayu-ints* « trahed » ; *ya* « toma », *ya-ints* « tomad ».

Enfin, M. Brinton signale, dans le tupi-guarani, deux indices du procédé incorporant. D'abord « il y a deux séries spéciales de pronoms s'affixant aux thèmes verbaux les uns subjectifs, les autres objectifs, et plusieurs de ces pronoms ne peuvent être employés dans aucune autre construction. *This is almost diagnostic of the holophrastic*

method of speech. En effet, en cas semblable, les pronoms sont évidemment regardés par la faculté du langage comme des accessoires subordonnés au thème verbal, *and wether they are phonetically merged in it or not is a secundary question* ». A ce compte, la langue française est, partiellement au moins, incorporante.

En second lieu, la règle était anciennement que l'objet se plaçait devant le verbe, c'est-à-dire entre le verbe et son sujet, quand celui-ci n'était pas un affixe personnel. Exemple : *Boia aè o-sou* « snake him he-bites ».

M. Brinton aurait pu appuyer victorieusement sa thèse, sur un assez grand nombre de faits bien autrement concluants.

Ainsi, la plupart des verbes transitifs se conjuguent incorporativement au moyen des préfixes *a*, *ere*, *o*, etc., et de l'un des préfixes possessifs *i*, *h*. Exemple : *çuû* « mordre », *a-i-çuû* « je le mords », *eri-i-çuû* « tu le mords », *o-i-çuû* « il le mord » ; *a-h-aîhu* « je l'aime », *ere-h-aîhu* « tu l'aimes », *o-h-aîhu* « il l'aime », etc.

Quand la première personne agit sur la deuxième, le pronom-objet s'incorpore : *che-oro-iuca* « je te frappe », *che-oro-aîhu* « je t'aime », *che-opo-mboé* « je vous enseigne », *che-opo-aîhu* « je vous aime ».

Le nom régi, préposé ou postposé à la plupart des verbes transitifs, est représenté dans l'intérieur de ceux-ci par un pronom-objet de la troisième personne : *abaré a-h-aîhu* « prêtre je-l'-aime », *a-h-aîhu abaré* « je l'aime prêtre ».

Le nom régi peut être incorporé dans le verbe : *tupa a-i-pîcî* « Dieu je-le-reçois », *a-tupa-pîcî* « je-Dieu-reçois » ; *a-i-mongueta tupa* « je-le-prie Dieu », *a-tupa-mongueta*

« je-Dieu-prie » ; *a-ye-heî* « je me lave », *a-ye-yuru-heî* « je me lave la tête », *a-ye-oba-keî* « je me lave le visage », *a-ye-po-heî* « je me lave les mains », *a-ye-pî-heî* « je me lave les pieds ».

Le verbe régi s'incorpore dans le verbe régissant : *a-potar* « j'aime », *a-ço-potar* « je veux aller », *a-iuca-potar* « je veux frapper », *a-caru-potar* « je veux manger ».

Enfin, le verbe absolu se forme par l'incorporation de *-poro : a-poro-iuca* « je tue ».

En somme, pour démontrer que toutes les langues américaines sont plus ou moins incorporantes, M. Brinton élargit la définition de l'incorporation jusqu'à dire qu'il importe peu que les pronoms représentant le sujet et l'objet soient ou ne soient pas unis phonétiquement au thème verbal, dès lors qu'ils lui sont subordonnés. Il n'y a, sans doute, point dans ce cas incorporation effective, mais il y a tendance à l'incorporation ; l'effort fait pour exprimer la proposition en un seul mot a été impuissant, mais il n'en trahit pas moins un état mental holophrasique ; encore bien qu'elle n'y réussisse point, l'imagination tend à prévaloir sur la raison. Est-il besoin de démontrer que, nonobstant le secours apporté par cette psychologie peut-être fantaisiste, le système de M. Brinton se heurte à ceci de très simple, que le procédé incorporatif consistant à exprimer les trois termes de la proposition logique en un seul mot, il ne saurait être question d'incorporation dans celles des langues américaines où la proposition logique s'exprime soit en deux, soit en trois mots, à moins d'établir au préalable, ou que dans leur état ancien ces langues incorporaient effectivement le sujet

et l'objet dans le thème verbal, ou qu'elles ont été arrêtées dans leur développement incorporatif. Or, à cet égard, aucune preuve n'est faite.

J'ajouterai, qu'étant données la définition et les gloses de M. Brinton, un très grand nombre de langues de l'ancien monde devront être réputées holophrastiques et incorporantes, ce qui ruine du coup sa thèse ethnologique initiale.

CONCLUSIONS

I. — Toutes les langues du nouveau monde ne sont point incorporantes.

II. — Nombre de langues de l'ancien monde sont incorporantes.

III. — L'incorporation n'est point une *characteristic* des langues américaines.

LUCIEN ADAM.

(*A suivre.*)

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

INVOCATIONS

Éloge de Gaṇêça. — Nous invoquons la trompe, semblable à un pilier, du dieu qui a une figure d'éléphant, pour chanter le drame de la belle Çakuntalâ, favorisée par le dieu de la fortune, dont les épaules sont ornées d'une guirlande de pierres précieuses et qui a été produite par l'intervention de Kâma, le jeune dieu monté sur un paon superbe.

Éloge de Subrahmaṇya. — Nous invoquons celui qui, dans les temps anciens, a écrit le superbe *Mahâbhârata* sur la montagne septentrionale et dont la race a pour origine le croissant unique; pour chanter en détail dans la langue tamoule, louée sur la terre, le drame de Çakuntalâ à la chevelure ornée de guirlandes de fleurs.

Nous adorons les pieds de Skanda, notre père, qui a été produit par notre Seigneur orné d'une guirlande qui est la Gangâ brillante de beauté, dont le chignon offre un refuge contre la douleur à ceux qui, dans leurs méditations, l'ont invoqué.

Nous adorons notre Subrahmanya, qui a douze bras,

qui est de plus une chose impénétrable aux dieux et même à celui qui a étudié les soixante-quatre sciences et les quatre bons Védas.

Éloge de Sarasvatî. — Quelle est celle qui donne les diverses sciences? Quelle est celle qu'on nomme la fille de la parole? Quelle est celle qui est l'heureuse belle-fille de Lakṣmî? Quelle est celle qui donne la connaissance des quatre Védas? Quelle est celle qui remplit l'âme des poètes? Quelle est celle qui accorde les choses pures? C'est l'épouse joyeuse du dieu de la fleur et nous l'adorons en portant des fleurs sur ses pieds fleuris.

Éloge de Çiva. — Ayant adoré la lumière suprême, unique, infinie, le dieu dont la tête et les reins sont forts et qui sur sa tête souriante porte la lune, la Gangâ aimée et la guirlande de *cassia,* j'ai fait le récit en tamoul de l'histoire de Çakuntalâ, sur la terre environnée par la mer vaste et sainte qui rejette les têtes nombreuses des vagues.

Éloge d'Umâ. — Nous prospèrerons, ayant médité sur les pieds précieux de Pârvatî, de celle qui plaît à l'esprit et qui fait les délices de Çambhu ; de la belle aux anneaux de pieds retentissants, dont le chignon est orné des rayons de la lune ; et qui, sortie de la mer de lait, s'est développée en mangeant *Kâuṇya;* car nous voulons raconter dans la langue tamoule cette histoire célèbre, qui avait jadis obtenu l'honneur du beau langage du nord, cette longue histoire de Çakuntalâ, la fille du sage Viçvâmitra, la jeune perruche à l'élocution parfaite.

Nous vénérons chaque jour le Lotus, notre refuge, qui est la belle aux pendants d'oreille, la douce, délicate et conquérante Pârvatî, l'objet de l'amour de Çiva, la déesse

à la gorge de Kôkila produite par le Lotus, la montagne où demeurent ceux qui sont dans sa faveur, l'*ambikâ*, la *manôtmani*, notre sœur, l'immortelle qu'on adore avec le paon, grande, vénérée chaque jour par ses fidèles et qui porte la lune sur sa tête.

Éloge de Tirumâl (Viṣṇu). — Nous prospérerons, en vénérant les pieds fleuris de celui qui a la couleur des nuages amoncelés dans le ciel, de celui qui a chassé l'affliction du cœur de l'éléphant qui l'avait invoqué en disant : « O notre refuge! », de celui qui a donné la bannière impérissable, du dieu enfant de la belle ornée d'une guirlande de *vañji*, l'auteur des illusions qui a mesuré l'immense terre et qui a été le messager des cinq Pândavas.

Éloge du Guru. — Hommage aux pieds de notre *Guru* vertueux, qui considère la pureté comme le bonheur suprême, qui remplit d'une joie sans limite l'âme heureuse en la rendant semblable à lui-même, qui chasse l'erreur de l'esprit en combattant l'affliction qui désole la terre, et qui, après avoir chassé les ténèbres qui sont dans l'intérieur de l'âme, a saisi la conclusion du Véda difficile à expliquer.

HUMBLE OFFRANDE A L'ASSEMBLÉE.

Puisse-t-il y avoir du succès pour celui qui a fait ce drame sur la terre, en disposant ses vers comme une guirlande de fleurs rouges de *Kuntî*, abondantes dans la forêt, et qui les offre aux riches marchands ornés d'une guirlande élégante de pierres précieuses! Ils m'ont aidé à raconter cette histoire, moi chétif, dont l'esprit dépourvu

d'abondance ne peut déployer de la science et de l'art en présence des poètes savants dans les trois tamouls pleins de douceur et d'élégance!

Déclaration de l'auteur. — Râmacandra, le poète saint, le roi à la race rayonnante, de la ville de Râjanallûr, celui qui est orné de pierres précieuses et que respectent les héros aux anneaux retentissants, a traduit en tamoul, en en faisant un drame de peu de valeur, une histoire qui a été composée par des hommes savants dans la langue sanscrite d'une si parfaite douceur.

INVOCATIONS SUR LA SCÈNE.

Pour dire le drame vrai qui est l'histoire de la grande Çakuntalâ à la beauté accomplie, en réjouissant le cœur du chef des marchands, le plus puissant de Mayilâpuri... (*Le chœur :* Ah! ah! ah!)... Tu es mon secours, *ô Gaṇêça,* Dieu aux cinq bras, toi qui as une guirlande de lotus sur tes deux pieds d'or, qui possèdes la vraie sagesse et qui as écrit en te réjouissant le Bhârata sur la montagne d'or aux richesses abondantes et victorieuses! (*Le chœur :* Victoire!)

Pour dire le drame qui est l'histoire de la délicate Çakuntalâ, femme à l'heureuse fortune, inestimable, et qui est un trésor célébré par tous les hommes... (*Le chœur:* Ah! ah! ah!)... Qu'ils nous soient un refuge, les pieds secourables du poète, qui est notre Guru difficile à apprécier, le sage à l'approche duquel s'attristent les femmes joyeuses, Jñânadêça, le pénitent redoutable. (*Le chœur:* Victoire!)

Pour dire le drame de Çakuntalâ, de la belle qui a un

front pareil à la lune, dont le langage est plein d'une douceur comme celle de la canne à sucre, et qui ressemble à un kôkila, à une jeune perruche... (*Le chœur :* Ah! ah! ah!) Vous nous êtes un refuge, ô trois déesses, *Saravasti*, *Lakṣmî* et *Umâ* puissante, qui êtes les trois épouses de l'auteur des Védas (*Brahmâ*), de celui qui repose sur la mer fraîche (*Viṣṇu*) et du maître du monde (*Çiva*), qui est entouré d'un nuage où se manifeste le fleuve (le Gange)... (*Le chœur :* Victoire!)

Que l'auteur des Védas, qui prospère de toute éternité sur la fleur de nénuphar, que le sage de la race des Asuras, qui tient avec joie ses pieds sur le serpent, et que le seigneur Guru, le Çiva suprême, soient notre refuge, afin que le drame supérieur de Çakuntalâ soit raconté avec l'exactitude scénique à Dânava le juste, de la race des marchands, célèbre, qui a la faveur d'une grâce abondante et qui est instruit dans la nature suprême de Çiva!

Qu'ils soient notre refuge, et le seigneur Guru, le Çiva suprême, et celui qui est de la race des Asuras et qui tient ses pieds avec joie sur le serpent (*Viṣṇu*), et le dieu aux quatre visages (*Brahmâ*), qui a produit les diverses vies de beaucoup d'espèces qui s'appellent les choses mobiles et immobiles, c'est-à-dire les mondes divers pleins d'éclat, le monde qui est dans le ciel et le monde des eaux terrestres ; qui s'unit avec les cinq sens à la fille des sciences (*Sarasvatî*), qui a dans l'esprit une beauté forte et qui parle toutes les sciences; le seigneur élevé qui s'est produit par la voie du nombril de *Viṣṇu!*

Nous vénèrerons les pieds aux grelots d'or, nous adorerons les pieds excellents du roi de la foule des *Gaṇas* (*Gaṇêça*), le dieu sur la tête duquel brille une tête d'élé-

phant et qui a obtenu cinq bras, celui dont la nature a acquis du ventre, qui a reçu la faveur d'avoir pour femme *Çivasundarî,* celui que vénèrent avec amour, pour qu'il réponde à leur faim, les fidèles dont le désir n'a plus qu'un faible accroissement et dont la faim est en grande décroissance.

Nous adorerons les pieds d'or rouge qui ont de l'excellence, nous adorerons les pieds d'or superbes du dieu qui est armé d'un javelot dont les rayons purs triomphent des êtres qui vont la nuit (des démons), appelés alors les chefs des *Asuras*, du dieu qui, par faveur, a eu la moitié d'*Umâ*, du dieu qui nous instruit par sa grâce en apportant du plaisir à l'oreille sainte de la pensée qui médite avec amour sur la grandeur et la supériorité de la syllabe *ôm* pour chasser les ténèbres.

Nous adorerons les pieds qui sont le soutien de Çiva, nous adorerons les pieds de *Pârvatî* qui aime Çiva, le dieu qui donne un refuge à celui qui a compris le sens des quatre Védas, le dieu qui détruit les diverses naissances redoutées du monde troublé par l'activité, le dieu armé d'un trident et qui possède la science de la sœur de Hari, le dieu plein d'affabilité qui a pour moitié une femme (*Umâ*), le dieu qui a comme ornement le serpent de la Gangâ avec le croissant de la lune.

Nous adorerons les pieds de nénuphar de Hara, nous adorerons les pieds de Durgâ, de la femme qui, en accordant sa grâce à ses fidèles, leur fait voir les sciences qui sont un ornement, et qui offre en elle-même, douée d'une force excellente et puissante, un refuge aux êtres divers qui s'y développent convenablement, de Pârvatî éternelle, qui a dans sa main le manuscrit d'un beau

poème et qui a aimé le poison dans la bouche du dieu seigneur sur la terre.

BÉNÉDICTIONS

Prospérité! Victoire! Prospérité! Victoire pour le dieu dont le javelot porte un pavillon! En pensant à lui, il en fera l'éloge dans un ouvrage tamoul, le muni qui s'incline devant le seigneur des *Gaṇas* détruits, qui se réjouit avec Umâ et reçoit sur sa chevelure la Gangâ, qu'ont répandue les enfants du dieu aux quatre visages (*Brahmâ*), producteur de toutes les sagesses des sciences avantageuses.

Gloire aux deux pieds saints d'où croît la sainteté suprême de l'unique Guru, qui octroye le chemin abondant en grâces qu'on nomme Paradis, et qui, pour l'amour qu'on lui accorde, fait obtenir des choses une signification parfaite en rendant clair mon esprit qui flotte et redit: « Est-elle commune? Quelle est-elle? Ressemble-t-elle à un badinage? Est-ce ceci? Est-ce cela? Un refuge pour l'esprit troublé par l'apparence de plusieurs choses et s'embarrassant dans l'illusion du monde? »

Prospérité! Gloire aux soixante-quatre sciences qui obtiennent une louange éclatante, au globe terrestre, à la région éthérée, au soleil et à la lune, aux ascètes, aux Suras glorieux, à la fille des sciences (*Sarasvatî*), qui est excellente; à la fille sainte qui est sur la fleur (*Lakṣmi*), à la fille (*Umâ*) qu'a produite un roi de la montagne (Himâlaya), à celui qui détruit avec délices l'arrangement du monde (*Çiva*) et au dieu dont le sombre corps resplendit (*Viṣṇu*).

Gloire aussi à l'énergie femelle du Çiva suprême, unique,

qu'on appelle *Saccit*, qui combat le serpent qu'on nomme l'activité, péché redoutable, et qui, dans cette lutte, reçoit de la poussière, pique, enlève, saisit avec ses deux pieds qui produisent la grâce; à l'énergie femelle, active, qui produit le monde, où le bonheur se change en affliction causée par les cinq péchés qui se meuvent et entraînent; à l'énergie femelle, unique, qui a produit la danse célébrée par la çruti, et au dieu moitié femme !

Annonce au public. — Il arrive, celui qui a une énorme tête, le fils de celui dont la tête est ornée d'une belle guirlande, qui est l'époux unique de Vimalî à la chevelure pareille à des flots abondants; il vient pour servir de frontispice à l'histoire de la jeune fille qu'on appelle Çakuntalâ sur la terre resplendissante battue par le triple océan qui rejette au loin les vagues.

Entrée de Ganêça (*chœur*). — Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs; il est venu dans l'assemblée, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs, celui qui, étant allé dans la ville florissante de Madras pour donner la grâce, y a fait sa demeure, celui qui est uni à son épouse Vallabhâ, celui qui a la grâce et qui donne la bonne science, celui qui accorde les sciences diverses, abondantes, excellentes et bonnes pour tout le monde comme pour les dieux éminents qui demeurent dans le splendide ciel, celui qui donne avec libéralité tout de suite et doucement sa grâce sainte. Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs.

Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas*, bons chanteurs; celui qui porte un aiguillon de cornac donné par la

déesse Umâ, celui qui a les gestes de l'amour, le mari de l'épouse à la chevelure parfumée du jasmin d'Arabie, celui qui est un ami daignant accorder les sciences diverses qui existent, celui qui a la lumière du soleil, celui qui a sa demeure dans le cœur fleuri de ceux qui disent : « Soyez pour nous un refuge ! », celui qui, avec son visage d'éléphant en fureur, a tourmenté le géant Sûra; celui qui a cinq bras et qui a écrit le *Bhârata* sur l'antique montagne, celui qui possède la vraie richesse des quatre Védas, livres sacrés qui montrent le Kâilâsa à Auvei qui a fait et répandu la douce ambroisie, celui qui est la source d'une grande pureté, qui a une tête d'éléphant et la sagesse en abondance, celui dont l'existence se manifeste ici et là dans tous les lieux... Il est venu, le roi du chœur des *Gaṇas,* bons chanteurs.

Le directeur au public (prose). — Vous demandez : qu'est-ce que ceci ? Voyez la manière dont vient faire pénitence, sur le penchant de la montagne qui a de la neige (l'Himâlaya), le grand richi Viçvâmitra, alors que régnait avec justice le Roi des Rois, le prince unique, *Duṣyanta,* qui est le seizième de la génération dont le chef avait été le grand Aryâdi de la race de la lune.

Le directeur au public (vers). — Il est venu, le grand Viçvâmitra qui peut tout créer comme le dieu aux quatre visages dans les divers mondes existants, le richi impeccable qui accomplit tous les sacrifices glorifiés, qui s'est attaché à une rude pénitence sur laquelle il médite, en éloignant de lui les cinq sens redoutables.

Entrée de Viçvamitra (*chœur*). — C'est moi, Viçvâmitra, glorieux de la grandeur d'une pénitence abondante ; pensez-y bien et dites-le-moi : y a-t-il, y a-t-il un être qui

me soit égal dans le monde ? Je suis plein d'habileté et j'ai obtenu de la faveur auprès des assemblées nombreuses ; je suis celui qui a tout créé et ma réputation est grande sur cette terre : tous les êtres le savent bien, même le dieu aux quatre visages !

Je créerai dans un demi *kṣaṇa* les huit points cardinaux, l'univers céleste et l'univers terrestre ; j'attaquerai le dieu aux quatre visages, qui a créé tous les mondes, qui tremblera et sera frémissant ; je battrai et je soulèverai par mon petit doigt les trois dieux suprêmes, s'ils osent me provoquer ; je ferai fuir et je chasserai hors du Svarga Indra et les autres dieux, s'ils me disent des insultes ; j'ai créé par ma seule puissance un Svarga pour le roi Triçanku, et je m'en vante. Les ayant prises sur mon dos, j'ai renvoyé vers le sud les cinq étoiles qui tournent ; j'ai maudit les géants armés de massues à cause de leur oppression, j'ai détruit la vie de la géante *Tâḍakâ ;* j'ai livré jadis Haricandra, entre les mains d'un paria j'ai fait vendre dans la maison d'un brahmane la lune qui marche.

Moi, je suis une force suprême pour le monde, quand il chancelle, à cause de ma pénitence supérieure, qui est une victoire glorieuse et transcendante sur les sept mondes élevés au-dessus et sur les sept mondes souterrains, même si ces quatorze mondes tourbillonnaient autour de moi et m'enveloppaient en faisant *kru kru*. Ma pénitence abondante et produite par un effet de la grâce, ma pénitence, par laquelle sont pulvérisées les actions cruelles sur la terre, a joui d'une très grande force sur cette terre effrayée que mesure en marchant la pleine lune avec le soleil éclatant.

Dialogues en prose (*Viçvâmitra et ses disciples Kâlâgni*

et Kâlanêmi). Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Holà ! enfants !

Kâlâgni : Si l'œil du maître s'allume, ne va-t-il pas brûler le toupet qui est au sommet de nos têtes ? O scélérat à l'œil méchant ! — *Kâlanêmi :* Oh oui ! c'est un scélérat qui ferme l'œil !

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Ah ! ceci est excessif : dans quel endroit êtes-vous allés ? — Maître ! maître ! nous nous jetons aux pieds de votre divinité, nous nous jetons à vos pieds, Seigneur ! — Ne pouviez-vous pas dire plutôt : Nous vénérions la fleur épanouie de vos pieds ? Ah ! mauvais garnements ! Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Il me faut faire pénitence. Allez, ô enfants ! me chercher un endroit convenable pour cette pénitence. — Nous allons chercher cet endroit, Seigneur ! ô notre père et notre guru !

Les disciples. — *Kâlâgni* : notre maître veut faire une grande pénitence : ne faudra-t-il pas que nous cherchions partout les trous de lézards et de sangsues ? — *Kâlanêmi :* Eh ! frère ! ne parle pas ainsi ; si notre maître t'entendait, il ne manquerait pas de te maudire.

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Faut-il deux personnes pour aller observer l'endroit propice ? Ne suffit-il pas d'une seule ? O enfants méchants nés d'une mère stérile ! je vais vous maudire et vous réduire en cendres.

Les disciples. — Allons ! ce fils de gueuse chancelle de plus en plus et vient de s'affaisser la tête en bas. Ce fils de scélérat est digne d'avoir la tête tranchée ; oui, oui, c'est le fils d'une mère scélérate !

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ? — Pour toi, enfant, va et reviens après avoir vu un endroit favorable. — Je vais chercher, maître, et je reviens.

Kâlâgni : Maître ! maître ! me voici, seigneur ! j'ai trouvé l'endroit. — Comment est cet endroit ? — Maître, je viens de remarquer un bon endroit plein d'une poussière boueuse : c'est une plaine nue où la terre est desséchée ; elle est située dans un bas-fond où sont des sangsues et des marais. — Qu'est-ce donc, enfant ? — Maître ! maître ! votre divinité pourra dans cet endroit se baigner et se rafraîchir, et elle pourra chanceler et tomber en prières de cette manière-ci et de cette manière-là. — Allons ! va-t-en, enfant ! mauvais garçon ! mais demeure à ma portée.

Holà ! Kâlanêmi ! Toi, mon enfant, va chercher un endroit favorable et reviens. — J'y vais, maître ! et je reviens.

Les deux disciples : Eh ! frère Kâlâgni ! — Quoi ? frère Kâlanêmi ! — Notre maître va pouvoir chanceler et se rouler pour faire sa pénitence. Faut-il que cet endroit soit situé dans une profondeur ou sur une hauteur ? — Je n'en sais absolument rien.

Viçvâmitra : Eh ! va-t'en, coquin, va-t'en ! je vais moi-même observer cet endroit.

Les deux disciples : Eh ! frère Kâlanêmi ! la pénitence de notre maître s'accomplit dans un endroit inférieur. — Comment sais-tu cela ? — Eh ! frère, c'est le pouvoir de ma science astrologique qui m'a donné cette connaissance. — Mais oui, c'est bien cela, c'est juste.

Kâlanêmi : Maître ! maître ! — Quoi, enfant ? — L'endroit que j'ai trouvé est appelé « le miroir » à cause de ses bonnes eaux qui le rendent salubre et des bosquets qui

l'environnent. — Où se trouve-t-il, cet endroit, enfant ? — Maître ! maître ! je ne puis par la parole vous l'indiquer. — O enfant ! parle à voix basse. — Si je vous le dis, maître, j'ai bien peur d'exciter la colère de votre seigneurie. — O enfant ! parle sans peur. — Dans cet endroit, de quelque côté que l'on regarde, il y a partout une odeur de femme, ô maître ! — O Hara ! Hara ! O Çiva ! Çiva ! voici la maxime qui est si renommée dans le monde : on ne doit point regarder par les yeux ceux qui ont souffert à cause des femmes, on ne doit point s'en ressouvenir par l'esprit, ni même les voir durant le sommeil. Allons ! ne le savez-vous donc pas ? — Maître ! maître ! grand esprit ! grand esprit ! oui, oui, c'est juste, c'est juste ; c'est la vérité pure.

Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Je dois faire pénitence sur le penchant de cette montagne qui a de la neige : ô enfants ! restez là, pendant que je vais choisir un endroit pour ma pénitence. — C'est ce que nous allons faire, maître !

Observations de Viçvamitra. — Voici un bon endroit, voici un bon endroit pour faire pénitence, pour arriver à la béatitude finale. Cet endroit est bon, car voici les arbres *vindei* qui y croissent à profusion et qui répandent dans l'air une forte odeur de sandal et de safran. Cet endroit est bon, car il s'y trouve des *munis* pleins de pureté et des ruisseaux y circulent en bouillonnant. Cet endroit est bon, car il est sur le penchant de la montagne qu'on nomme l'Hymalaya, où la terre est féconde et pleine de beauté.

Viçvamitra et ses disciples (prose). — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Cette fois

je vais pouvoir accomplir ma pénitence sévère et ardente : il ne faut pas que j'entende ici le croassement des corbeaux et les oiseaux ne doivent pas y voler; je ne veux pas non plus entendre les cris des animaux tels que les tigres, les serpents, les lions, les ours, les bœufs sauvages, etc. O enfants ! n'allez pas tous deux pousser de grands soupirs ; demeurez ici, soyez très attentifs et faites vigilance. — Maître ! maître ! nous ne pousserons même pas de soupir... (*à part*) Comment ! comment ! il ne faut pas même faire entendre un soupir ! Mais alors cachez-nous dans un trou quelconque.

Viçvamitra fait sa pénitence. — O substance précieuse, qui n'as ni commencement ni fin ! O dieu qui portes dans ta chevelure une couronne de *cassia* aux pétales déliés et qui jusqu'ici m'as accordé les plus grands bonheurs, que j'étais loin de mériter ! O Dieu dont la femme Umâ est une portion de toi-même ! Accorde-moi la faveur de ta grâce. Toi qui as consumé par le feu Kâma, qui t'es orné du grand globe de la lune, qui as courbé comme un arc le mont Méru, qui as donné le royaume aux habitants du ciel, qui es orné de nombreux serpents et qui as dépouillé le figuier, ô dieu, satisfait dans ta pensée, accorde-moi la béatitude du môkṣa, toi qui n'as ni commencement ni fin !

Le directeur au public (prose). — Vous demandez : qu'est ce que ceci ? Voyez la manière dont s'avance *Kaṭṭiyaṅkâra*, l'ornement de la porte de Dêvêndra, pendant que sur le penchant de la montagne couverte de neige, le grand richi Viçvâmitra, comme vous le voyez, fait sa pénitence dans l'attitude de la méditation.

Entrée de Kattiyankara (*chœur*). — Kaṭṭiyankâra est

venu ; il est venu, Kaṭṭiyankâra doué de science ; à la porte de Dêvêndra, qui est toujours heureux grâce au repos dont il jouit sous le bel ombrage de l'arbre Kalpa sans rival ; Kaṭṭiyarikâra est venu.

Il est venu, Kaṭṭiyankâra, doué de toutes les qualités d'un lionceau courageux qui, plein de colère, menace, gronde, épouvante ; il est venu, lui qui est pareil à un éléphant sans défaut et qui brille par sa bravoure qui est celle d'un tigre impétueux, il est venu pour annoncer, comme il est convenable, l'arrivée d'Indra à tous ceux qui l'écoutent, aux munis pleins de fermeté, aux chanteurs Vidyâdharas, Siddhas, Kinnaras et Garudhas, à ceux qui ont compris la science suprême et aux trois cent trente millions de dieux.

Kattiyankara (*au public*). — Vous demandez : qu'est-ce que ceci ? Voyez de quelle manière s'avance vers la salle du trône le grand roi Indra, entouré, comme il convient, des trois cent trente millions de dieux et des quarante-huit mille rishis.

Le directeur. — Le roi Indra s'avance vers son trône, aux chants mélodieux et superbes des Vidyâdharas, pendant que les habitants du ciel le vénèrent et l'adorent, que les Munis, grands pénitents, font entendre ses louanges et que les femmes célestes agitent leurs éventails pour troubler l'esprit des Dânavas.

Entrée d'Indra (*chœur*). — Indra est venu ; il est venu, Indra, et il s'est placé sur son trône, Indra qui repose à l'ombre des cinq arbres d'une merveilleuse beauté aux fleurs vertes, Indra qui porte dans ses mains la foudre sacrée et resplendissante, dont l'éclat splendide étincelle en faisant : *paḷa paḷa ;* et les Munis à la pénitence sans

tache lui font cortége et les trois cent trente millions de dieux s'inclinent à ses pieds. Indra est venu, et les immortels disent : Voilà la bonne ambroisie, les Vidyâdharas font entendre des hymnes et chantent avec joie les seins jeunes et resplendissants de la déesse Indrâṇi, qui s'avance ayant à ses côtés les Siddhas et les Garudhas. Indra est venu, et les dieux font le grand bruit *kḍu kḍu* de façon à inquiéter les Asuras et les autres, Indra qui a établi son royaume dans le Svarga où tombe en abondance une pluie de fleurs enivrante pour l'esprit.

Le directeur au public. — Indra est assis sur son trône, qui s'élève superbe dans le monde d'or : il est entouré d'un cortége formé des trois cent trente millions de dieux, exempts du clignement des yeux, de sommeil et de faim, des Garudhas, des Siddhas, des Gandarvas et des quarante-huit mille Munis, qui, dans leur pensée, le comblent d'éloges.

Kaṭṭiyaṅkâra (à Indra). — Hommage à toi, notre asile et notre refuge! O Indra, qui arrives dans la salle du trône où se presse la foule! O Indra, dont la royauté puissante domine sur une multitude d'hommes riches en chevaux, en éléphants et en pierres précieuses tirées de la mer! O Indra! qui as tué les souffles des vigoureux Asuras poussant à ta vue des cris de frayeur! O Indra, qui as fait périr en les réduisant en fine poussière ceux de la grande race dont le front atteignait les nuages!

Autre mesure. — Vénération pour toi, ô dieu des dieux! O Indra, qui habites dans le royaume des bienheureux dont les chants font sans cesse ton éloge, ô chef sacré cent fois grand! Vénération pour toi, dont le tilaka est formé de la poussière d'un grand nombre de millions de

montagnes sans égales, et qui aimes avec force l'arme de diamant destructrice de la souillure ! Vénération pour toi, ô Indra, qui portes dans tes mains l'arme de diamant et qui t'avances brillant de gloire pour ta science, adoré pour ta beauté qui resplendit à l'ombre des arbres sandals !

Le directeur au public. — Indra a brillé, et les cinq Kalpas avec la vache d'abondance, belle comme un bouquet de lotus, s'inclinent pour faire l'añjali, Rambhâ et les autres beautés du ciel se mettent à danser, les habitants du ciel font l'éloge du dieu et l'adorent, les musiciens célestes chantent des hymnes.

(*Autre air*). *Bṛhaspati* arrive dans la salle du trône resplendissante du dieu qui porte dans ses mains l'arme de diamant, du dieu à la vaste couronne, que l'on aime quand il repose sous l'arbre sacré au milieu des danses des femmes divines aux yeux de javelots lancés avec éclat et force, au milieu des Dévas, des Munis vertueux et des Gandarvas qui l'adorent.

Entrée de Brhaspati (*chœur*). — Il est venu, le guru des dieux, Bṛhraspati, le voici ; il est venu, le guru des dieux, Bṛhaspati ; le guru des dieux qui, plein de bonté, donne la certitude à la pensée de ceux qui l'adorent et qui demandent : « Où est la grâce ? Quelle est la grâce elle-même ? quel est l'effet ? quelle est la cause ? » le guru des dieux, qui donne la grâce, aussitôt qu'il a parlé avec une majesté sainte de l'esclavage qui est coupé par une série de grandes pénitences ; le guru des dieux, qui semble dire à tous, et à ceux qui ont atteint le bonheur dans les quatre mondes, dans ce monde-ci et dans l'autre, et à ceux qui connaissent la substance des quatre Védas : « Voilà la règle semblable à celle que le *çruti* nous enseigne » ; le guru

des dieux qui a donné sa bénédiction aux vagues de la mer, qui a parlé aux dieux comme il convient, qui a écrit sur un livre avec charme, qui désigne les jours propices et propres à chaque événement, et qui a créé la bonne ambroisie dans la mer quand celle-ci a grondé à l'époque où sont venus le froid et la faim ; le guru des dieux qui affermit le cœur, qui coupe la colère, qui tranche l'infamie, qui confirme le fruit de la pénitence, qui possède la justice utile à la pure sagesse, qui est savant dans les Védas où sont tant de qualités excellentes, qui acquiert la prospérité en s'accroissant dans le onzième séjour où réside le bonheur, et qui a de l'habileté dans l'utile connaissance des neuf figures célestes.

Indra. — Hommage à Bṛhaspati qui donne la grâce ! Hommage au Guru des immortels ! Hommage à l'ombre qui abrite les immortels ! Hommage à la prospérité des immortels ! Hommage à l'amour des immortels ! Hommage à l'âme des immortels ! Hommage à la pierre précieuse des immortels ! Hommage à la couronne des immortels !

Bṛhaspati. — Salut, salut, ô Purandara ! salut à *Indrâṇi* qui plaît par sa beauté ! Salut à Rambhâ et aux autres beautés du ciel ! Salut à la merveilleuse ambroisie ! Salut à la vache d'abondance ! Salut aux admirables richesses ! Salut aux lourds éléphants blancs ! Salut à l'arbre Kalpa !

Indrâṇi. — Écoute, ô mon illustre époux ! Toi qui es le roi des dieux qui ne dorment jamais, dis-moi d'où vient cette chaleur dans le Svarga, où, de tout temps, la foule qui l'habite est rafraîchie par l'ombrage des cinq arbres sacrés, par les kalpas aux fleurs épanouies d'où, comme une pluie de neige, tombe le miel odorant ?

Indra. — Écoute, ô ma belle Çacî! ce que tu dis est vrai. Le Svarga est plongé dans le malheur, tous nos corps étouffent de chaleur; dans un clin d'œil je vais savoir quelle est la cause de cette agglomération de feux qui s'accroissent et se répandent dans notre ciel. O femme excellente! sois sans crainte.

O Dévas! O Munis! O Siddhas! O Kinnaras! O Gandarvas! O Vidyâdharas! écoutez-moi : je n'ai jamais vu une merveille aussi digne de la célébrité. D'où vient le feu qui consume tout le Svarga, ce monde d'or immense, et par qui tous les corps étouffent? Quel est ce feu et dans quel lieu s'est-il formé? Je n'en vois pas clairement la cause, et que doit-on faire, ô dieux?

Les dieux. — O Seigneur! écoute. Sur la terre, sur le penchant de l'Himâlaya, Viçvâmitra impatient fait une ardente pénitence; la chaleur, qui en est le résultat, se répand partout et monte jusqu'à nous : contre ce malheur que pouvons-nous faire?

Lamentations d'Indra (chant). — Comment échapper à ce danger? Comment détruire la pénitence de Viçvâmitra? Comment éloigner ce péril qui nous menace, ce feu de la grande pénitence de Viçvâmitra? Si on lance contre lui les sept nuages, il les attachera; si on lance la foudre aux rayons brûlants, il la desséchera sans se déranger; si on lance les éléphants, il les chassera; si on lance les flots de l'Océan, il lui servira de barrière, recueillant ses coquillages; si on lance le feu sous-marin, il le prendra dans sa main et l'absorbera; si l'on jette sur lui les montagnes, il les réduira en poussière; si on lance les éléphants blancs qui ont tant de force, il en fera une fine poussière; si on lance les Dévas, il les battra et les

taillera en pièces; si on cherche à l'arrêter par le moyen du soleil et de la lune, il ne cédera pas; il ne cédera pas même à Brahmâ, le dieu aux quatre visages; il ne céderait pas même si le ciel s'écroulait sur sa tête, ô merveille! Il ne frémirait pas dans son esprit élevé, même si dans tous les mondes tout était sens dessus dessous.

Écoutez, Dévas, Munis, Garudhas, Gandarvas, Siddhas et Vidyâdharas! faites-moi connaître une ruse qui pourra triompher de la grande pénitence de Viçvâmitra, dont la ferveur serait inébranlable, même si les mers se gonflaient, si la terre était submergée sous les flots, si les montagnes du monde supérieur de Brahmâ et la large chaudière (le ciel) étaient détruits, même si la puissante montagne du nord s'effondrait.

Les Garudhas et les Gandarvas. — Qu'on accélère la destruction effrayante du monde en le frappant d'un vent impétueux, en lâchant sur lui les sept nuages, en faisant tomber sur sa surface une pluie continuelle qui ne cessera pas même l'espace d'un clin d'œil : à ce prix, la pénitence rigoureuse du grand Viçvâmitra chancellera, l'abandonnera peu à peu et finira par se dissiper : voilà notre pensée, ô maître!

Les Siddhas et les Vidyâdharas. — On peut détruire la pénitence rigoureuse de l'inflexible Viçvâmitra si la mer se trouble et fait *kḍu kḍu,* si de nombreux tonnerres tombent sans cesse en amenant la mort, en faisant chanceler les êtres des huit points cardinaux, en épouvantant le monde qui s'afflige.

Bṛhaspati. — Pour prendre un éléphant, il faut creuser une fosse profonde; pour prendre un tigre, il faut

attacher un mouton comme appât ; pour prendre un Muni, il faut des femmes au sourire épanoui : c'est seulement par ce moyen que l'on pourra réussir à vaincre Viçvâmitra.

Indra. — Vous avez bien parlé : c'est ce qu'il faut faire. Jadis, au fond de leurs forêts, des Munis ont renoncé à leur pénitence quand ils ont vu la belle Môhini. Il n'y a pas de richis qui, au milieu de leurs austérités, n'éprouvent aucun trouble, dès qu'ils aperçoivent une femme. Ah! c'est vous qui avez bien répondu, ô mon excellent guru!

Écoutez, ô dieux, faites venir aussi vite que possible Rambhâ. — (*Les dieux*) — Nous la faisons venir tout de suite, Seigneur!

Le directeur au public (prose). — Voyez la manière dont s'avance la sainte Rambhâ vers l'assemblée du grand roi Indra.

Entrée de Rambha (*chœur*). — Elle est venue, Rambhâ, douée de belles et nombreuses qualités, au visage épanoui comme une fleur de lotus, Rambhâ dont l'excessive beauté est comme un vivant éloge de la volupté et de l'amour, dont les yeux ressemblent à ceux des gazelles, et dont les paroles ont la saveur du miel ; Rambhâ, belle comme la fleur du nénuphar, et dont la démarche est celle du paon à la queue superbe se déployant comme un tableau aux neuf peintures.

Rambhâ, au visage de lotus, est venue dans la salle du trône, et tout le monde a dit : « C'est le suc d'une liqueur savoureuse, la belle qui s'approche, dont la beauté resplendit de ses gestes amoureux et brille par la souplesse et l'art d'une danse savante, faite pour troubler l'esprit des trois cent trente millions de dieux ; Rambhâ aux seins

parsemés de poudre d'or, dont la vue suffit à troubler les Munis qui s'appliquent à persister dans le renoncement de la chair; Rambhâ aux seins joyeux, oints d'une poussière abondante de safran qui répand une odeur forte et délicieuse; Rambhâ aux seins dont les deux globes tremblottent, s'élèvent, s'élargissent et se resserrent tour à tour.

Rambhâ. — O prince de ceux qui ne dorment jamais dans le ciel! O véritable Seigneur qui nous faites la grâce de nous gouverner! Je me suis réjouie dans mon cœur, lorsque vous m'avez appelée : Daignez, Seigneur, me faire savoir pour quelle raison.

Indra. — Écoute, ô femme! Kâuçika par sa pénitence pénètre jusqu'ici avec l'ardeur d'un feu destructeur de la connaissance et de la sagesse; nous ne pouvons le supporter : aussi tu vas toi-même détruire maintenant sa pénitence.

Rambhâ. — Pendant que nous marchions, mes compagnes et moi, à l'ombre d'un bocage aux fleurs abondantes, nous rencontrâmes le grand muni Viçvâmitra qui me rendit hommage et m'adressa ces paroles : « Madame, soyez heureuse! » Puisqu'il me considérait ainsi comme un père sa fille, il m'est impossible de lutter contre sa pénitence. O maître! faites donc venir Mênakâ.

Indra. — O Dieux! faites venir en grande hâte, car il nous faut vaincre Viçvâmitra, la belle Mênakâ aux paroles de miel, à la taille qui est un éclair brillant, aux yeux qui sont des cyprins, aux seins qui sont le mont Méru, et à la chevelure pareille à un nuage. — Nous allons la faire venir, maître!

Le directeur au public (prose). — Voyez la manière

dont s'avance la divine Mênakâ vers l'assemblée du grand roi Indra.

Entrée de Mênaka (*chœur*). — Elle est venue, la divine Mênakâ, qui est une séduction pour le monde qu'elle plonge dans les délices : le *tilaka* sur le front, elle fait voir en elle tous les signes de la passion et le badinage de la coquetterie, jeune fille dont la beauté ressemble à une noble peinture par un sourire joyeux et sensuel et par la grâce du visage, au point que tous les immortels et les Munis des trois mondes sont fascinés à sa vue. Le disque lunaire du visage de la belle Mênakâ dissout la pensée de ceux qui ont obtenu la délivrance par le moyen d'une pénitence véritable. Le disque de son visage dissout la pensée de ceux qui sont devenus insensibles grâce à une pureté parfaite, mais qui, en la connaissant, s'écrient : « Tu es notre délivrance, tu es notre pénitence, ô toi qui plonges dans les délices tes adorateurs qui chancellent et abandonnent l'acquisition de la science! » Mênakâ, les délices du monde, est si belle que tous les dieux s'écrient : « Par Çiva! c'est une merveille! il n'y a dans le monde personne que l'on puisse lui comparer, car elle a du miel sur les lèvres et sur la bouche, et par ses prestiges elle plonge dans la corruption et la stupidité l'esprit de ceux qui l'approchent; existe-t-il une autre beauté célèbre qui puisse être comparée à Mênakâ? »

Mênaka. — Salut! salut! ô prince! Salut à toi qui as mille yeux! Salut à toi qui es le roi des habitants du ciel! Salut, ô brillant Indra! Salut, ô roi à la grâce fraîche! Vous venez de me faire appeler dans la salle du trône : Daignez me dire ce que vous désirez de moi, ô Seigneur!

Indra. — O belle Mênakâ! écoute : Sur le penchant de

l'Himâlaya le richi Viçvâmitra obtient la victoire par une rigoureuse pénitence; pars vite et va détruire la pénitence de ce cruel richi, en mettant en œuvre tous les moyens propres à le fasciner.

Mênakâ. — Il est bien difficile de se tenir en face de celui dont la colère a maudit tous les enfants de *Vasiṣṭha* et les a réduits en cendres. O prince! me sera-t-il donné de vaincre le Muni à la pénitence célèbre et qui a obtenu le pouvoir de créer des hommes à chacun des points cardinaux, comme le dieu aux quatre visages?

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Frants VILLON. *Det store Testament,* oversat i rimede vers af S. BROBERG. — *Copenhague,* 1885, 127 p. in-12.

Très joli volume, remarquable traduction (en vers rimés) et notes précieuses; on ne pouvait attendre moins du talent de M. Broberg et de sa profonde connaissance de notre difficile langue.

J. V.

Τὸ δημότικον ᾆσμα περὶ τοῦ νέκρου ἀδέλφου, ὑπὸ Ν. Τ. Πολίτου. — *Athènes,* 1885, 69 p. in-8°.

Cette magistrale étude sur la Ballade de Lénore en Grèce et dans les pays circonvoisins, avec différentes versions locales (Athènes, Olympe, Paros, hôpital militaire d'Athènes, Varna, Crète, Iles Ioniennes, Grèce continentale, Péloponnèse, Élide) ou littéraires (Fauriel, Legrand-Sathas, etc.) a, dès son apparition, reçu du monde savant l'accueil empressé et le tribut d'éloges qu'elle méritait. Je ne puis que m'excuser de ne pas l'avoir annoncée plus tôt.

J. V.

Durch Central-Brasilien, Expedition zur Erforschung des Schingu im Jahre 1884, *von* Karl von den Steinen. *Leipzig*. F. A. Brockhaus.

Le résultat très important et inespéré de cette expédition a été la découverte, non loin des sources du Schingú, de la tribu des Bakairis, dans laquelle s'est maintenu, à peu près pur de tout mélange, un dialecte caribe ou galibi. M. Karl von den Steinen a eu la bonne fortune de rencontrer, à cette énorme distance du Venezuela, non seulement un lexique plus complet que tous ceux que nous possédons sauf pour les dialectes chayma et cumawagote, mais encore toute la grammaire synthétique telle qu'elle a été notée au XVIIe siècle, dans la province de Ouarabiche, par les PP. Méland et Pelleprat.

En descendant le fleuve, l'heureux voyageur a trouvé successivement : la tribu des Kustenaus dont l'idiome appartient à la grande famille Moxo-Goajira, qui s'étend de la Bolivie jusque dans l'extrême nord des États-Unis de Colombie, — la tribu des Suyas, dont le parler est gèz, — enfin, les tribus des Manitsauas et des Yurunas dont le parler est tupi.

Mis ainsi en contact avec des représentants des quatre grandes familles linguistiques de l'immense région de l'Amazône et de l'Orénoque, M. Karl von den Steinen a utilisé les documents réunis par Gilij, Martius et Crevaux, pour établir une classification autrement exacte que celle qui a été proposée par le second de ces auteurs. Il a démontré l'inanité de la prétendue famille guck ou coco, et

l'autonomie de chacune des trois familles tupi, caribe et..... *arrouague*. Je me permets de substituer ce nom à celui de *Nu-Sprachen*, par le double motif que le groupe arrouage proprement dit est étroitement apparenté avec le groupe moxo-goajira, et qu'au moment où M. Karl von den Steinen faisait la reconnaissance du Rio Schingú, j'étais arrivé, par l'étude des documents dont je viens de parler, exactement aux mêmes conclusions. Mon travail n'ayant pas vu le jour, la priorité appartient sans conteste au savant voyageur, dont la découverte exercera une influence décisive sur l'étude des nombreux dialectes de la famille caribe.

Il est désormais hors de doute que le galibi de La Sauvage a été, ainsi que je l'ai avancé en 1882 « un baragouin de traité ». Il reste maintenant à dégager du galibi de Pelleprat, du tumawaque de Gilij, du cumawagote, du chayma et du Bakairi de M. Karl von den Steinen, les éléments primitifs de la grammaire caribe, ce qui est relativement facile, et aussi à reconstituer, si faire se peut, l'idiome dont sont issus le goajira, l'arrouague, le moxo et le maïpure. L. Adam.

Miklosich. *Etymologisches Wœrterbuch der slavischen Sprachen*. Gr. in-8 de 550 pages. *Vienne*, 1886.

Nous n'avons encore eu le temps que de jeter un rapide coup d'œil sur la nouvelle publication de l'illustre slavisant. Cet examen sommaire suffit à reconnaître la grande valeur de cette œuvre. Ce nouvel apport est digne du vaste monu-

ment élevé par M. Franz Miklosich. Tous ceux qui étudient les langues slaves, aussi bien philologues que linguistes, doivent avoir au moins ce Dictionnaire étymologique. L'ordonnancement est scientifique et une table analytique permet de trouver facilement les différents mots cherchés (1). A. H.

(1) Publications slaves récentes :

MIKLOSICH (Fr.). *Dictionnaire abrégé de six langues slaves* (*russe, vieux slave, bulgare, serbe, tchèque, polonais*), *ainsi que français et allemand*. Pétersbourg, 1885. in-8, p. 955.

LESKIEN. *Untersuchungen über quantitæt und betonung in den slavischen sprachen*. I. — *Die quantitæt im serbischen*. Leipzig. 1885, in-8, p. 152.

BEZZENBERGER. *Lettische Dialekt-Studien*. Gœttingen, 1885, p. 180.

BROZ (Ivan). Contribution à la syntaxe de la langue croate (*Rad jugoslavenske Akademije*, fascic. LXXVI, pp. 1-69). Agram, 1885.

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

ÉTUDES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

DE LA CATÉGORIE DU NOMBRE

(*Suite.*)

GRADATION DES LETTRES CARACTÉRISTIQUES DU NOMBRE.

De *k*, *kh*, *h*, on passe d'un côté à l'*a*, d'autre à l'*r*.

L'*l* n'est qu'une modification de l'*r*.

Le *l* se transforme facilement en *d* dans toutes les langues.

De *d* et *t* on passe à l'*s* par la diphthongue consonnantique *ts*.

L'*s* conduit à sa chintante *š*, *ž* et enfin à l'*i*.

D'autre côté, *t*, *d*, en se nasalisant, conduisent à l'*n* et de là à l'*m* (l'Aléoute marque bien la tranformation du *t* en *n*).

L'*m* devient *v*, puis *w*, puis *u*; d'autre côté, se consolide en *p*, *b*.

Telle est l'échelle des transformations.

Quel est le point de départ et la signification de ces caractéristiques?

On ne peut faire que des conjectures.

Une très ancienne forme du nombre doit être le duel, devenu plus tard pluriel; or le caractéristique du duel est *k*. On serait donc parti de cette lettre; le *k* devient *kh*, *r*, *l*, *d*, même *n*.

Vis-à-vis de cette lettre du duel avec ses dérivés se serait trouvé un pluriel proprement dit, peut-être un précédent triel, partant de la dentale *t*, lequel devient *d*, *ts*, puis *s*, puis *š*, *i*, quelquefois nasalisé en *n* ou *m*.

Au système du duel correspondrait la lettre du nombre deux, qui est *k*, *r*, *l*; *kaks* dans les langues ouraliennes (Frédéric Müller en tire l'origine du duel *k* du hongrois et du lapon.) *Rua*, *dua*, *lua*, dans les langues océaniennes et les indo-germaniques; *orl* ou *eul* en chinois.

Au système du pluriel correspondrait la lettre *t*, *s*, *š*, qui est celle du nombre trois dans beaucoup de langues *(tres, toru)*.

Enfin un troisième système de caractéristiques partirait de la labiale *u*, parcourant *w*, *v*, *p*, *b*, *m*; il serait beaucoup plus restreint. Correspondrait-il à un nom de nombre plus élevé, à un quatriel? Il serait téméraire de répondre.

Ce qui est certain, c'est qu'il existe dans toutes ces caractéristiques une série graduée, et que cette série présente trois points culminants, la gutturale-linguale, la dentale, la labiale, entraînant chacune la voyelle qui a le plus de rapports avec elle; que le même peuple a souvent possédé à la fois deux de ces systèmes, celui de la gutturale et celui de la dentale, par exemple; que, lorsque cela est arrivé, l'un a été destiné à exprimer le pluriel, et l'autre à exprimer le duel.

Chaque peuple a-t-il choisi arbitrairement un des trois systèmes ou deux d'entre eux? Non, car la langue est un

produit naturel involontaire. Il ne reste plus d'autre explication de cette diversité que d'y voir soit la suffixation de divers pronoms personnels, soit celle de noms de nombres concrets; nous préférons cette dernière explication, autorisée par ce qui se passe dans les langues océaniennes lors de la seconde période.

Il ne s'agit d'ailleurs que d'hypothèses qu'on ne peut encore en ce moment vérifier.

Nous avons dit que le pluriel ou le duel ne s'expriment que dans les pronoms et les noms directement, et qu'ils n'atteignent les verbes que par l'intermédiaire des pronoms qui les portent et qui se préfixent ou se suffixent, se préposent ou se postposent au dit verbe. Cela est logique, puisque le nombre est un concept ontologique, et que le verbe n'en est pas un.

Cependant il y a des exceptions très rares, et c'est le moment d'en faire mention.

L'exposant numéral se suffixe directement au verbe :

1° En accadien, 2° en birman, 3° en géorgien, 4° en arménien.

En géorgien, le pronom apocopé du singulier est infixé au verbe, et, pour exprimer le pluriel, on n'infixe pas le pronom du pluriel, mais encore celui du singulier, et on suffixe au verbe un exposant numéral propre qui est *th* ou *n*.

1re personne, singulier, *še-w-i-qwar-eb ;* pluriel, *še-w-i-qwar-eb-th.*

2e personne, *še-i-qwareb ;* pluriel, *še-i-qwareb-th.*

3e personne, *še-i-qwareb-s ;* pluriel, *še-i-qwareb-en.*

En birman on incorpore aux verbes les particules numérales *kra*, *ra*, *kha* ou *kon*, qui se placent entre la ra-

cine et les autres exposants, et ne dépendent pas du pronom.

En arménien, langue indo-germanique, le pluriel du verbe se forme en ajoutant au singulier le suffixe numéral *k* aux deux premières personnes et *n* à la troisième.

En accadien, le verbe se prépose les pronoms des trois personnes *mu*, *iz*, *in*, puis se postpose *s*, qui est le suffixe numéral à lui directement adapté.

Nous verrons plus loin que, parmi les langues qui forment leur pluriel par modification de la consonne initiale, se trouve le poul, qui, lui aussi, applique le nombre au verbe directement sans l'intermédiaire du pronom.

PRÉFIXES.

Les préfixes numéraux sont beaucoup moins généralement employés; ils peuvent facilement se confondre avec les prépositions.

Le chéroqui forme le pluriel des êtres vivants en préfixant *ani*, *uni*, et des autres en préfixant *ti*, *te*, *ts*.

Le quiché préfixe *e* aux inanimés, tandis qu'il suffixe *ob*, *ab*, *eb* aux animés.

Le mame préfixe *e* ou *le*, et quelquefois les suffixe en même temps : *kiahol*, fils; pluriel, *ekiahole*.

L'araucan préfixe *pu* aux animés, et aux autres suffixes on postpose *ica*.

L'odschi préfixe *a*, *em*, *n*; *ti*, tête; pluriel, *ati*; *ura*, maison; pluriel, *aura*; *apata*, poisson; pluriel, *empata*.

En athapaske, le duel préfixe *na*.

En mahtsiak, on préfixe *te* pour le duel, *ne* pour le pluriel.

En moluše, on préfixe *pu* pour le pluriel et le duel; ce mot est une abréviation de *epu*, deux.

Le sumale préfixe *s*, *h*, *y*. Exemples : *det*, homme; pluriel, *si-det; ad*, tête; pluriel, *h-ad; burt b-utu*, grand homme; pluriel, *seburte s-utu*.

L'il-oigob préfixe et suffixe à la fois; il préfixe au masculin singulier *ol*, *o;* pluriel, *il*, *i;* au féminin singulier, *ei*, *en*, *em*, *e;* pluriel, *in*, *im*, *i*. C'est un des exemples de double pluriel que nous avons donné plus haut.

Le nyamnyam préfixe *a*.

INFIXES.

Nous avons expliqué l'origine de l'infixe; c'est le suffixe qui finit par pénétrer dans le mot, surtout quand il consiste en une voyelle longue, il en chasse la voyelle faible et prend sa place.

C'est en arabe que cette manœuvre du suffixe est sensible.

Le suffixe du pluriel masculin est *u*, formant le pluriel régulier. Le pluriel irrégulier ou brisé fait passer cette voyelle *u* dans le corps du mot, qui reprend sa désinence du singulier.

Exemples : *pálaton*, pluriel, *púalon; apálon*, pluriel, *apúlon; páalon*, pluriel, *púulon; pailon*, pluriel, *púilon;*

Quelquefois c'est l'*i* qui se glisse au lieu d'*u*, mais la route avait été ouverte par cette dernière voyelle.

Quant à l'*u* suffixe qui devient ainsi infixe, nous le retrouvons dans d'autres langues comme indice habituel du pluriel, ainsi que *i*.

Le pluriel par infixe a lieu dans d'autres langues que les sémitiques.

Il produit des effets très remarquables dans les langues celtiques, le gaëlique et le welsh, où il consiste dans la forme *i*. Nous remarquerons à ce propos que les langues celtiques, quoique de famille indo-germanique, forment leur pluriel d'une manière tout à fait différente de celle des langues congénères, soit par emprunt à des nations préétablies sur le sol, soit pour toute autre cause.

Le gaëlique a un double pluriel dans les substantifs, l'un extérieur, l'autre intérieur, qui est notre infixe.

Le pluriel extérieur se fait par addition de suffixes avec modification de la voyelle médiane de la racine; c'est un pluriel à la fois externe et interne; nous nous en occuperons plus loin.

Le pluriel intérieur est un infixe; on infixe la voyelle *i*, soit pour marquer le génitif singulier, soit pour marquer le nominatif pluriel : *bard*, poète, pluriel, *baird; oglach*, serviteur, pluriel, *oglaich; solus*, lumière, pluriel, *soluis*.

Quelquefois ce procédé se double du pluriel interne : *fiadh*, daim, pluriel, *feidh; crioch*, la fin, pluriel, *crich; biadh*, nourriture, pluriel, *beidh*.

Le welsh infixe aussi un *i* avant la dernière consonne : *llygad*, l'œil, pluriel, *llygaid; llyffant*, grenouille, pluriel, *llyffaint; offeiriod*, prêtre, pluriel, *offeirioid*.

Dans d'autres mots, l'*i* est infixé au milieu du mot : *sant*, saint, pluriel, *saint; bran*, corbeau, pluriel, *brain; gofant*, forgeron, pluriel, *gofaint*.

Cette infixation modifie souvent les voyelles radicales par influence ou les élimine : *march*, cheval, pluriel, *meirch ; tarw*, taureau, pluriel, *teirw ; ffon*, bâton, pluriel, *ffyn ; aradr*, charme, pluriel, *eydr*.

Cette infixation de l'*i* est plus commune pour marquer le pluriel dans les pronoms, mais alors la voyelle médiane est éliminée. C'est le procédé employé par les langues ouraliennes et samoïèdes.

Mordwin. — 1re personne, *mon* ; pluriel, *min ;* 2e personne, *ton* ; pluriel, *tin ;* 3e personne, *son* ; pluriel, *sin*.

Lapon. — Avec chute de la consonne finale. — 1re personne, *mon ;* pluriel, *mi ;* 2e personne, *ton ;* pluriel, *ti ;* 3e personne, *son ;* pluriel, *si*.

Le duel s'exprime par l'infixation de la voyelle *i*, et alors le pluriel prend *a*.

Wogul. — 1re personne, *am*, pluriel, *man*, duel, *min ;* 2e personne, *nân*, pluriel, *nan*, duel, *nin ;* 3e personne, *tân*, pluriel, *tan*, duel, *tin*.

Le même phénomène est moins apparent en samoyède à cause de la chute de la consonne finale.

Il existe dans diverses autres langues, par exemple en Jukagire, où, dans les pronoms, le pluriel se forme du singulier en infixant *i*.

NOMBRE INTERNE.

De la suffixation du pluriel externe naît peu à peu le premier état du pluriel interne, voici comment. Lorsqu'un suffixe s'agglutine au nom, en vertu du principe phonique

de l'harmonie vocalique, si ce suffixe se compose d'une consonne et d'une voyelle brève, sa consonne demeure, mais sa voyelle se modifie suivant les variations de la voyelle du radical : c'est le résultat direct de l'harmonie vocalique proprement dite; si le suffixe ne se compose que d'une voyelle longue, cette voyelle a plus de force que la voyelle brève du radical, agit alors sur elle par harmonie vocalique régressive, et transforme la voyelle médiane du radical en se mettant à sa place. C'est ainsi que nous avons vu que le suffixe pluriel *u* de l'arabe agissant par influence sur la voyelle radicale la transforme en *u*, puis disparaît elle-même de la désinence, ce qui forme le pluriel brisé de cette langue. Ce n'est pas là encore le pluriel interne véritable; le suffixe a bien remonté jusque dans l'intérieur de la racine, tantôt se juxtaposant à la voyelle médiane comme dans les langues celtiques, tantôt absorbant cette voyelle; mais aucune transformation de cette voyelle ne s'est encore produite; l'indice du pluriel est bien intérieur, mais le pluriel n'est pas interne, c'est-à-dire marqué par la racine elle-même. Mais si ce pluriel intérieur, l'infixe, n'est pas le pluriel interne, c'en est bien le germe; le suffixe inséré dans la racine s'est d'abord juxtaposé à la voyelle médiane, puis a pris sa place, puis l'a modifié, respectant son existence, et même disparaissant après avoir causé cette modification qui le remplace.

La transformation de la voyelle médiane est le premier état du pluriel interne; elle a lieu de diverses manières, et d'abord par l'*ablaut* ou apophonie, c'est-à-dire par un changement complet de voyelle, par une voyelle d'ordre différent. L'effet produit peut ne pas être aussi intense, et

l'*ablaut* n'être qu'un simple *umlaut*, c'est-à-dire une mise en harmonie de la voyelle du radical avec celle du suffixe, affaiblissant la première si la seconde est faible, la renforçant si elle est forte, par une véritable harmonie vocalique régressive, et sans faire passer la voyelle d'une classe à l'autre. Tel est le procédé de l'allemand moderne, d'après lequel *mann* a pour pluriel *männer*, l'*e* faible du suffixe en agissant sur l'*a* médiane du radical pour l'affaiblir en *ä;* dans ce cas, le suffixe ne disparaît plus, comme il le fait souvent dans le premier.

Tel est le pluriel interne portant sur la voyelle médiane. Mais il y a deux autres pluriels internes, c'est-à-dire par modification de racine, l'un au commencement, l'autre à la fin du mot. Voici leur origine, et en quoi ils consistent.

Le préfixe, dans les langues bantou, par exemple (quoique nous ayons fait de ces langues le produit d'une autre période quant à leur caractère principal), s'agglutinant au commencement du mot, s'abrège de plus en plus, et finit par se réduire à une seule lettre; cette lettre, si c'est une voyelle, s'élimine ou se contracte avec celle-ci très souvent, tandis que le préfixe du singulier dans le même mot pouvait consister dans une consonne ou dans une voyelle non susceptible de contraction ou d'élimination. Il en résulte une apparence de pluriel par mutation de voyelle initiale; c'est ce qu'on observe dans la langue pongoué, où les préfixes du cafre se trouvent réduits à leur plus simple expression, et semblent préparés pour produire un tel effet.

Ainsi, dans cette langue, les noms qui commencent par la voyelle *e* la suppriment au pluriel : *epèlé*, assiette, plu-

riel, *pèlé;* ceux commençant par *i,* changent cette voyelle en *a*: *ido,* pierre, pluriel, *ado;* ceux en *o* changent cette voyelle en *i*: *olondu,* fruit, pluriel, *ilondu.* Mais il n'y a là qu'un pluriel interne apparent.

Plus tard, ce pluriel d'apparent devient réel, toute trace de la particule primitive s'étant peu à peu perdue; puis l'esprit humain, s'étant habitué à ce procédé, le retient, même quand il n'a plus la même raison d'être. Ce procédé prend ce caractère dans la langue tamaschek.

Lorsqu'il est bien acquis, il se développe davantage, et agit à son tour par influence. Nous verrons dans ladite langue tamaschek que la voyelle initiale du substantif, changeant au pluriel, fait changer à son tour la voyelle médiane, et même souvent la finale, quand le mot se compose de trois syllabes, causant ainsi l'harmonie vocalique directe de préfixe à racine, comme le suffixe cause l'harmonie vocalique contraire, de suffixe à racine.

L'action du préfixe, souvent à son tour disparu après avoir fait subir cette action à la voyelle initiale du mot, ne se borne pas toujours à modifier cette voyelle; elle peut l'éliminer, ce qui s'explique facilement. La destinée du préfixe agglutiné, mais au fond étranger au mot, est de tomber tôt ou tard (nous verrons le plein développement de cette loi dans la dernière période); mais, s'il disparaît après s'être contracté avec la voyelle initiale, cette voyelle disparaît avec lui, et le pluriel se marque ainsi par chute de la voyelle initiale.

Ce n'est pas tout, et avant de quitter la syllabe initiale du mot, observons que le pluriel s'y forme même par la transformation de la consonne initiale, ce qui est un phénomène des plus curieux, très développé dans la langue

poul, où même des consonnes se changent en voyelles, par exemple *dj* en *i*. D'où provient cet effet? Pour en trouver la cause, reportons-nous à des langues toutes différentes où les mutations des consonnes initiales sont d'usage courant, non pas pour marquer le nombre, mais pour marquer le genre ou des relations grammaticales. Il a été constaté dans ces langues, les langues celtiques, que cette mutation des consonnes vient de l'influence d'une ancienne préfixation. Cette préfixation avait agi sur la consonne initiale, devenue ainsi médiane, de la racine d'après les lois euphoniques; puis le préfixe s'est détaché et la modification a persisté. C'est la même explication qu'on doit donner de la formation du pluriel par modification de la consonne initiale.

On peut en donner une autre qui s'appuie, elle-même, sur le même principe. Dans le procédé de formation du pluriel par réduplication, le japonais modifie la première consonne du mot employé pour la seconde fois; par exemple : *fito*, l'homme, pluriel, *fito-bito*. Il a pu y avoir réduplication d'abord en poul, modification, en conséquence, du second mot dans sa consonne initiale, puis disparition du premier mot.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'en poul, ainsi que nous allons l'exposer plus en détail, ce n'est pas seulement la consonne initiale qui change; c'est, de plus, la syllabe finale tout entière, de sorte qu'il ne reste souvent qu'une seule lettre du même mot, identique au singulier et au pluriel, ce qui rapproche en apparence le pluriel interne du pluriel à expression concrète par mutation entière de racine.

Le dernier pluriel interne se fait soit par la chute, soit

par la transformation de la dernière voyelle ou de la dernière syllabe du mot et pour une cause analogue. Le suffixe s'est combiné avec la dernière voyelle du radical qui l'a absorbé en se transformant elle-même ; ou bien le suffixe a absorbé la dernière voyelle ou syllabe du radical, puis, suivant une loi naturelle, s'est détaché, et en tombant a fait tomber aussi la syllabe qu'il s'était assimilée.

Le suffixe, en tombant ainsi, et en entraînant dans sa chute la désinence avec laquelle il s'était combiné, laisse le radical à nu, et même peut être entamé, tellement que ce radical ainsi tronqué peut se terminer par plusieurs consonnes, et perdre ainsi tout équilibre ; dans d'autres cas, le pluriel peut être ramené à ne plus différer du singulier, et cependant l'esprit humain s'était habitué à cette différenciation. Que fait alors l'euphonie ? Elle rétablit l'équilibre, en remplissant la place restée vide, et dans ce but elle allonge la syllabe finale en la prolongeant par paragogie, c'est-à-dire en redoublant la dernière consonne et en la faisant suivre d'une voyelle longue, ou en l'aspirant, ou en lui donnant une résonnance nasale, ou en la faisant suivre d'une voyelle muette, ou enfin elle la raccourcit pour différencier de nouveau le pluriel du singulier.

Ces principes nous expliquent le mode de naissance et de croissance du pluriel interne ; voyons maintenant ses diverses manifestations.

TRANSFORMATION DE LA VOYELLE MÉDIANE DE LA RACINE.

ABLAUT.

L'ablaut consiste dans la mutation d'une voyelle en une autre d'un ordre différent, par exemple de l'*i* en *a*, ou de l'*a* en *i*, ou en *u*.

Ce procédé se trouve dans les langues diverses suivantes :

1° Dans l'iénissei-ostiake et le kotte. — Ces langues possèdent plusieurs autres manières de former le pluriel, en particulier une autre dont nous reparlerons, et qui consiste à nasaliser la finale du nom ; mais elles le forment aussi en transformant la voyelle médiane.

Iénissei-ostiake. — *Tip,* chien, pluriel, *tap; ses,* fleuve, pluriel, *sās; fas,* tambour magique, pluriel, *fās; des,* œil, pluriel, *deas; χup,* sommet, pluriel, *χōf.*

Kotte. — *Alšip*, chien, pluriel, *alšop; ēg,* chèvre, pluriel, *ag.*

L'autre pluriel se formant par addition d'une nasale à la fin du mot, et les deux procédés se réunissant quelquefois sur le même substantif, on ne peut s'empêcher de comparer ce double procédé de ces langues hyperboréennes à la déclinaison forte et à la déclinaison faible des Allemands.

2° Dans l'irob-saho. — Son pluriel interne se forme en changeant *ā* en *o* ou en *u*, *a* en *i*, *o* et *u* en *a*.

Exemples : *agab*, péché, pluriel, *ágob; dukān,* tente,

pluriel, *dukun; nandāl*, ongle, pluriel, *nāndol; danbar*, front, pluriel, *danbor; gombod*, cendre, pluriel, *gombad*.

3° En dinka. — On raccourcit, on allonge ou on transforme la voyelle médiane.

Rāl, reine, pluriel, *ral; rar*, bois, pluriel, *rōr; atyap*, charbon, pluriel, *atyop; nom*, tête, pluriel, *nim; lyep*, large, pluriel, *līb*.

4° En iukagire, langue hyperboréenne, dans le pronom personnel.

1re personne, *mot*, pluriel, *mit;* 2e personne, *toit*, pluriel, *tit;* 3e personne, *tudel*, pluriel, *titel*.

5° Dans les langues samoïèdes. — L'insertion d'*i* pour former le pluriel des pronoms, insertion que nous avons déjà rencontrée, flotte entre l'infixe et l'ablaut.

6° Dans les langues finnoises. — Il en est de même de l'*i* infixé ou formant un ablaut qui se trouve au milieu du radical dans le pluriel des pronoms, en particulier en mordwin.

7° En albanais. — Cette langue, quoique indo-germanique, forme le nombre et beaucoup de relations grammaticales d'une manière originale. Nous avons à noter ici seulement son pluriel irrégulier dans les noms, dont voici des exemples : *âme*, vase, pluriel, *emœ; biri*, fils, pluriel, *biy-tœ* (*tœ* est un suffixe); *daçî*, bélier, pluriel, *déç*; *derœ-a*, porte, pluriel, *duer; diályœi*, garçon, pluriel, *dyém; dorœa*, main, pluriel, *douar; gyárpœrœi*, serpent, pluriel, *gyœrpœn; groúaya*, femme, pluriel, *grā; kaou*, bœuf, pluriel, *kyé; natea*, nuit, pluriel, *netœ; thési*, sac, pluriel, *thasœ*.

8° En breton-armoricain. — Cette langue a un pluriel dit irrégulier qui se forme, avec ou sans suffixes, en

transformant la voyelle médiane ou toutes les voyelles du singulier.

Exemples : *askourn*, l'os, pluriel, *eskern ; bâz*, bâton, pluriel, *bis-ier ; brân*, corbeau, pluriel, *brini ; krochen*, peau, pluriel, *krec'hin ; dréd*, étourneau, pluriel, *dridi ; enez*, île, pluriel, *inizi ; ero*, sillon, pluriel, *irvi ; greg*, épouse, pluriel, *grag-ez ; louarn*, renard, pluriel, *lern ; mean*, pierre, pluriel, *mein ; troad*, pied, pluriel, *treid*.

La plupart des noms changent donc l'*a* en *i* ou *e*, l'*ou* et l'*o* en *e*.

9° En mannois. — On change *a* en *e*, *o* ou *oa* en *ui*, *e* en *i*, *y* en *i*.

Exemples : *mac*, fils, pluriel, *mec ; doarn*, poing, pluriel, *duirn ; fer*, homme, pluriel, *fir*.

10° En gaélique. — Cette langue, outre un pluriel externe qui consiste dans l'infixation de la voyelle *i* et un pluriel interne qui consiste dans la nasalisation de la syllabe finale, possède un pluriel interne par ablaut, ablaut qui cependant se combine avec l'infixation d'*i*, ce qui constitue un état mixte.

Il en résulte les transformations suivantes : *a* et *o* se changent en *ŭi ; ai*, *ea*, en *ei*, *i ; eo* en *iŭi ; eú* en *eoi ; ia* en *ei ; io* en *i*.

Exemples : *long*, navire, pluriel, *luing ; each*, cheval, pluriel, *eich ; seol*, voile, pluriel, *siúil ; deúr*, larme, pluriel, *deóir ; grian*, soleil, pluriel, *grein*.

11° En scandinave. — Le scandinave emploie sous deux formes l'ablaut pour former son pluriel ; voici des exemples de la première forme.

Ketill, chaudron, pluriel, *katl-ar ; skiöldr*, bouclier, plu-

riel, *skiald-ar*; *giőf*, don, pluriel, *giafar*; *tőnn*, génitif, pluriel, *tann-ar*.

C'est toujours ici la voyelle *a* qui vient prendre la place de différentes voyelles *e*, *ő*.

Deuxième forme. — *Sonr*, pluriel, *synír*; *fat*, pluriel, *főt*; *hioriu*, pluriel, *hiőrtu*; *fődur*, pluriel, *fedr*; *gâs*, pluriel, *gœss*; *mûs*, pluriel, *mys*; *lûs*, pluriel, *lys*; *brun*, pluriel, *bryn*; *madr*, pluriel, *menn*; *nâit*, pluriel, *nœtr*; *hvat*, pluriel, *hvőtu*.

C'est ici, au contraire, les voyelles fortes *o*, *a*, *u* qui se changent en voyelles faibles, *y*, *ő*, *e*, *œ*.

Tels sont, et il y en a d'autres, les cas de pluriel formés par umlaut. On remarquera que cet umlaut forme une série que tantôt on monte, et tantôt on descend dans les voyelles.

La série vocalique est en effet *i*, *e*, *a*, *o*, *u*.

L'*a* tient exactement le milieu.

Hé bien! le pluriel se forme tantôt en parcourant la série dans un sens, tantôt en la parcourant dans l'autre.

Quand on prend l'*a* médial, le son devient plus grave, si l'on va du côté de l'*u*, le tuyau vocal s'allongeant; si de l'*a* on va vers l'*i*, le son devient plus haut et plus ténu, le tuyau vocal se raccourcissant.

Il peut donc y avoir ablaut par renforcement, ou ablaut par affaiblissement.

L'ablaut est tantôt par renforcement et tantôt par affaiblissement dans le scandinave, puisque l'*i* y devient *a* (si l'*ő* y devient *a* aussi, c'est que l'*ő* n'est pas l'*o*, mais un son atténué dont nous parlerons plus tard), et que d'autre côté *o*, *a*, *u* deviennent *y*, *ő*, *e*, *œ*.

L'ablaut est par affaiblissement dans les langues celtiques où l'*a* devient *e*, l'*e* devient *i*.

Cet *i* quelquefois au lieu de se substituer à l'*a* ou à l'*o* vient s'y postposer, le mouiller; mais ceci rentre dans une des phases de l'umlaut.

L'ablaut n'existe pas seulement dans les noms pour marquer le pluriel; le grec et les langues germaniques en font un usage courant dans les verbes pour marquer les temps. Il suffit de citer : *singen*, *sang*, *gesungen*, qui suit exactement la série ascendante, et en grec : *derco*, *edracon*, *dedorca*, suivant la même série.

Enfin, le welsh, sous l'influence, il est vrai, de l'infixation de l'*i*, change la voyelle du singulier en suivant la série descendante, savoir : *a* en *ei*, *a* en *y*, *e* en *i* ou *y*, *o* en *y*, *a* en *e*, *ei* en *y*.

Exemples : *marćh*, cheval, pluriel, *meirćh ; draen*, épine, pluriel, *drain*; *cyllel*, couteau, pluriel, *kyllyl*; *careg*, pierre, pluriel, *caryg* ; *davad*, brebis, pluriel, *defaid* ; *asgwrn*, os, pluriel, *esgyrn*.

On y joint quelquefois un pluriel externe : *nant*, ruisseau, pluriel, *nent-ydd*; *saer*, charpentier, pluriel, *seiri* ; *maes*, champ, pluriel, *meusydd*; *brawd*, frère, pluriel, *brodyr*.

UMLAUT.

L'umlaut repose sur une série de voyelles autrement disposée, et nous ne trouvons ce système que dans les langues ouraliennes et dans les langues germaniques, et encore dans les premières ne s'en sert-on pas pour marquer le nombre.

Il en résulte dans les langues ouraliennes l'harmonie vocalique par laquelle le suffixe obéit à la racine. Cette harmonie présuppose que les voyelles font partie d'un des trois groupes suivants, dont la distribution varie quelquefois, mais qui se composent généralement ainsi :

Dures.....	*a*,	*o*,	*u*.
Douces.....	*ä*,	*ö*,	*ü*.
Neutres.....		*e*,	*i*.

Entre les dures et les douces, il y a concordance : *a* correspond à *ä*, qui est son adoucissement, *o* correspond à *ö*, *u* à *ü*.

Dans le même mot une dure ne peut se trouver en même temps qu'une douce; c'est la voyelle de la racine qui l'emporte et qui adoucit ou durcit celle du suffixe.

Plusieurs langues germaniques, surtout l'allemand moderne, établissent la même série, mais la font servir à exprimer le pluriel dans la racine, en suivant comme règle de prédominance le système exactement contraire; c'est la voyelle du suffixe, quand il en est resté une définitivement, qui l'emporte sur le radical.

Voici la série :

Dures.....	*a*,	*o*,	*u*,	*au*,	*ou*.
Douces.	*ä*,	*ö*,	*ü*,	*äu*,	*öu*.

L'*i* ne fait pas partie de la série et est indifférent.

Or, dans les substantifs, les Allemands ont la déclinaison forte et la déclinaison faible. La première consiste à employer une nasale pour désinence numérale, et alors point d'umlaut; la forte consiste à employer la lettre *r* pour

désinence numérale, et alors umlaut dans la racine; la forte se change en la douce correspondante : *mann*, pluriel, *männer*; *wald*, pluriel, *wälder*; *tochter*, pluriel, *töchter*; *wurm*, pluriel, *würmer*.

Il n'y a pas d'umlaut en remontant de la douce à la dure, tandis que l'ablaut existe dans les deux directions.

TRANSFORMATION DE LA SYLLABE INITIALE DE LA RACINE.

Ces tranformations se font : 1° par changement de la voyelle; 2° par changement de la consonne; 3° par chute de la voyelle ; 4° par nasalisation.

1° Changement de la voyelle initiale.

C'est le système du berbère et du tamachek.

En berbère, les noms masculins forment leur pluriel en changeant toute voyelle initiale en *i*.

Exemples : *amrar*, vieillard, pluriel, *imraren*; *argaz*, homme, pluriel, *irgazen ; asgar*, bœuf, pluriel, *isgaren*.

Par exception, ceux qui commencent par *a* le changent quelquefois en *oû : ass*, le jour, pluriel, *oussan*.

D'autres noms changent *i* en *a : ifer*, la feuille, pluriel, *afrioun* ; *idh*, la nuit, pluriel, *adhan*.

Le kabyle va plus loin en faisant varier des voyelles autres que la voyelle initiale sous l'influence de celle-ci, quelquefois toutes celles de la racine : *aserdoun*, le mulet, pluriel, *iserdan*; *amchich*, le chat, pluriel, *imchach* ; *agazoù*, la grappe, pluriel, *igouza*; *abarer*, renard, pluriel,

ibourar; *amergou*, grive, pluriel, *imerga*; *azugloù*, joug, pluriel, *izougla*.

Dans les noms féminins, le pluriel se forme par suffixes, et même dans les masculins les suffixes sont souvent concurremment employés.

Le tamachek forme le pluriel en changeant toute voyelle initiale en *i*, en changeant, en outre, la voyelle de la dernière syllabe en *a*, et en ajoutant le suffixe *n*, qui est, en réalité, une nasalisation.

Exemples : *echek*, arbre, pluriel, *ichkan*; *ays*, cheval, *iysan*; *anhil*, autruche, pluriel, *inhal*; *azibara*, sanglier, pluriel, *izibaraten*.

2° Changement de la consonne initiale.

C'est le système de la langue poul. Cette langue distingue dans les noms le genre anthropique et le genre métanthropique. Dans les deux cas, elle forme son pluriel dans chaque mot à la fois : 1° par mutation de la voyelle ou de la syllabe finale; 2° par mutation de la consonne initiale. Mais ces mutations varient suivant les genres.

Les noms du genre anthropique changent la désinence *o* en *be*, et la consonne initiale, savoir : *p* en *f*, *gn*, *g* et *k* en *h*, *w*; *b* en *w*, *v*; *nd*, *d* en *r*; *ti* en *s*; *dj*, *ndj* en *i*.

Exemples : *poullo*, poul, pluriel, *foubbé*; *ganéako*, berger, pluriel, *hanéabé*; *kodowo*, musicien, pluriel, *hodobé*; *badido*, cavalier, pluriel, *wadotobé*; *daddowo*, chasseur, pluriel, *raddobé*.

Les noms du genre métanthropique changent la voyelle

ou syllabe finale en *é*, *i*, et la consonne initiale d'une manière inverse de celle que nous venons d'indiquer pour les noms anthropiques.

Exemples : *fittandou*, âme, pluriel, *pittali ; hitandi*, année, pluriel, *kitale* ; *ware*, barbe, pluriel, *baé* ; *roulde*, nuage, pluriel, *doulé*.

3° Chute de la voyelle initiale.

Dans les langues bullom et temné, le point de départ du nombre n'est pas le singulier, mais le pluriel. Tous les substantifs sont pluriels, et c'est de ce nombre que le singulier se forme.

Or, on obtient le singulier en retranchant du pluriel la syllabe initiale de dérivation qui s'était ajoutée à la racine pour former le thème du substantif. Ces syllabes, dont la chute marque le singulier, sont : *a*, *i*, *n*, *m*, *sī*, *tī*.

Exemples : *apoken*, les hommes, singulier, *poken* ; *īrum*, les arbres, singulier, *rum* ; *ntui*, les joues, singulier, *tui* ; *sīkil*, les singes, singulier, *kil* ; *tīfol*, les yeux, singulier, *fol*.

4° Nasalisation de la lettre initiale.

C'est le procédé employé par la langue efik, qui nasalise par l'emploi de *m* ou de *n*, de manière à quelquefois absorber la voyelle initiale pour nasaliser la consonne qui suit :

Exemple : *ète*, père, pluriel, *mète* ; *edidem*, roi, pluriel, *ndidem* ; *afu*, esclave, pluriel, *nfu*.

TRANSFORMATION DE LA FINALE DE LA RACINE.

Ces transformations consistent en : 1° l'apocope; 2° la nasalisation ; 3° la mutation ; 4° l'allongement ; 5° l'échange des nasales.

1° Apocope.

L'irob-saho, parmi de nombreux procédés pour former le pluriel dans les noms, emploie celui de rechercher la voyelle finale avec ou sans modification de la syllabe précédente. Cette dernière modification, quand elle a lieu, se fait en changeant *a* en *â*, en *o* ou en *ū* par une sorte de compensation. Si une double consonne précède la voyelle finale, on les sépare, et on intercale entre elles, suivant le cas, un *a*, un *o* ou un *u*, d'après la nature de la voyelle précédente.

Exemples : *arura*, serpent, pluriel, *árur* ; *engíró*, écorce, pluriel, *éngir* ; *biyaké*, blessure, pluriel, *biyuk* ; *gāsá*, corne, pluriel, *gos* ; *hará*, arbre, pluriel, *hor* ; *borsó*, pagne, pluriel, *boras* ; *dorhó*, poule, pluriel, *dórah*.

La langue maba forme son pluriel de la même manière.

Exemples : *berek*, cheval, pluriel, *bere* ; *mašik*, homme, pluriel, *mašo*.

Elle retranche *k*, qui est le signe du pluriel.

Plusieurs langues celtiques forment aussi leur pluriel par apocope.

Le breton retranche dans certains mots la désinence du

singulier *en : kaolen*, chou, pluriel *kaol*; *irvinen*, navet, pluriel *irvin*.

Le welsh retranche la désinence *yn : casyn*, fromage, pluriel, *caws*; *adaryn*, oiseau, pluriel, *adar*; *plentyn*, enfant, pluriel, *plant*; *gwybedyn*, mouche, pluriel, *gwybed*; *derwen*, chèvre, pluriel, *derw*; *yden*, blé, pluriel, *yd*.

Enfin l'il-oigob retranche au pluriel de beaucoup de mots le suffixe du singulier : *enderoni*, rat, pluriel, *indero*; *olobiron*, plume, pluriel, *ilobir*; *olbarnodi*, garçon, pluriel, *ilbarnod*.

2° Nasalisation.

La nasalisation est un procédé beaucoup plus fréquent et qui se retrouve dans des langues de la période suivante.

Nous entendons par nasalisation non pas un suffixe en *n* suivi d'une voyelle, ce qui n'est qu'une variété de suffixe, mais la consonne *n* ou *m* soit appliquée avant la consonne ou après la voyelle finale, soit appliquée après la consonne finale par l'intermédiaire d'une voyelle qui ne sert que de point d'appui. Alors il n'y a pas désinence, suffixe, mais affectation de racine.

Cette nasalisation est rarement employée seule, et à côté du pluriel ainsi formé il existe presque toujours un autre pluriel par suffixe, d'où résultent le pluriel fort et le pluriel faible, et si les langues deviennent à flexion dans la période suivante, la déclinaison forte et la déclinaison faible.

L'hindoustani forme son pluriel dans les noms en ajoutant *on*, *n* au singulier, mais seulement aux cas obliques, en intercalant cette nasale avant la désinence casuelle.

Exemple : *mard,* l'homme, pluriel *mard*; génitif, *mardkâ,* pluriel *mardonkâ;* datif, *mardkô,* pluriel, *mardonkô;* accusatif, *mardkô*, pluriel, *mardonkô.*

Il en est de même dans les pronoms; *uskâ* fait au pluriel *unkâ; tu*, *tum*; *kiskâ*, *kinkâ*; *jïskâ*, *jinkâ.*

Le mahratte, autre langue indo-germanique et néo-indienne, forme le pluriel en nasalisant par insertion de *m :* *Pṛhadhana*, conseil, pluriel, *pṛadhanna* pour *pṛadhamna*; *bhalla*, effort, pluriel, *bhallam*; *mhadhata*, secours, génitif, *madhaty-chy*, pluriel, *madhatym-chia*; *atmā*, âme, génitif, *atmeázzá*, pluriel, *admeam-chei.*

Le breton donne à certains noms une nasalisation finale : *barner*, juge, pluriel, *barnerien*; *amezek*, voisin, pluriel, *amezeien.* Il en est de même du gaélique : *brog*, soulier, pluriel, *brogan*; *ordag*, pouce, pluriel, *ordagan,* et du mannois.

Mais le phénomène de la nasalisation est surtout remarquable en sanscrit et en allemand.

Pour le sanscrit, ainsi que nous le prouverons dans la période suivante, on n'a pu réussir avec le seul suffixe *s* et ses tranformations à rendre compte de toutes les formes plurielles; ainsi, par exemple, le génitif singulier est en *as* ou *sa*, le génitif pluriel est en *sams* dans la langue indo-germanique supposée plus ancienne, d'où il est devenu *âm* en sanscrit; le derniers *s* de *sams* est le signe du pluriel; le premier, avec la lettre *a*, est la désinence du singulier; jusque-là tout est logique, mais d'où vient l'*m?* Suivant nous, c'est une seconde formative du pluriel, celle-ci interne et par nasalisation.

En allemand et dans plusieurs autres langues germaniques, la nasalisation joue un grand rôle et y constitue

la déclinaison faible. Son caractère de nasalisation et non de désinence est bien marqué en ce que l'*n* n'est réuni au radical singulier que par un *e* muet ou sourd à peine prononcé. Cette formation s'applique surtout aux noms féminins, sa fonction devient spéciale. Cette caractéristique est si faible qu'elle tombe souvent ne laissant que son *e*, ou abandonnant la racine à découvert.

A un point de vue autre que celui du nombre, la grammaire emploie souvent la nasalisation pour renforcer diverses consonnes.

Le sanscrit marque bien ce rôle tout spécial de la nasalisation d'une manière graphique, en employant pour elle un petit point mis sur la lettre nasalisée, l'*anusvâra*.

Enfin l'arabe emploie la nasalisation pour marquer non plus le pluriel, mais le singulier des noms. C'est la nunnation.

3° Mutation.

Nous avons vu que la langue poule, en même temps qu'elle modifie au pluriel la consonne initiale d'après une loi très remarquable, fait disparaître sa syllabe finale remplacée par un suffixe.

Il y a là une véritable formation de pluriel par mutation de la syllabe finale.

Le mot se trouve ainsi tellement déformé qu'il est souvent méconnaissable.

4° Allongement.

Très souvent une désinence du pluriel et du duel disparaît et alors la seule trace qu'elle laisse est l'allongement de la dernière syllabe du mot.

C'est ce qui arrive dans les langues samoïèdes. Le pluriel et le duel se forment très régulièrement dans le dialecte ostiak-samoyède, où le pluriel est en *t* ou *l* et le duel en *k* : *loga*, le renard, duel, *logâg*, pluriel, *logat* ou *logala* (*l* substitut fréquent de *t*). Mais dans les autres dialectes, les désinences finales s'atrophient; le *k* du duel devient l'aspiration *h*, le *t* du pluriel disparaît, et l'allongement de la dernière voyelle du singulier devient signe du pluriel. Ainsi en iurak, *num*, Dieu, fait encore au duel *num-g*, mais le pluriel, au lieu de *numt* ou *numla*, devient *nû*; *jam*, mer, fait au duel *jamg*, au pluriel *jañ*. Des cinq langues samoïèdes, l'yourak, le tavghy et le jénisséi ont le pluriel semblable au singulier, mais la désinence primitive est remplacée par une apostrophe qui allonge la voyelle qui précède.

En sanscrit, au contraire, c'est le duel qui dérive du pluriel par suppression fréquente de la dernière consonne suffixe, et par l'allongement de la dernière voyelle. Schleicher explique ainsi la désinence du duel nominatif-accusatif sanscrit; la flexion du pluriel est *sas*, celle du duel, en vertu de cette loi, est *sās*, puis *ās*, lequel devient *aŭ*. Le duel de seconde main, comme celui des langues à flexions, n'est dans la forme qu'un pluriel amplifié.

Il est vrai que c'est la désinence qui est traitée ainsi en

sanscrit et non la racine, mais c'est le pluriel considéré comme un radical, à son tour, qui est affecté de la sorte.

5° Permutation des nasales.

C'est un procédé souvent usité pour les pronoms. Il est général dans les langues dravidiennes.

En tamoul *ennei* devient *nammei*; *unnei*, *ummei*; en malayalam, *nân* devient *nâm*; en telugu, *nênu* devient *mêmu*; *nîvu*, *mîru*; en kanara, *nanna*, *namma*; *ninna*, *nimma*; en todo, *ân* devient *âm*; *yen*, *yem*; *nin*, *nim*; en craon, *en*, *em*; *nin*, *nim*.

Telles sont les phases nombreuses de cette cinquième période, la plus vaste de toutes et dans l'espace et dans le temps; c'est alors que l'exposant numéral peut être étudié dans toute sa pureté. A partir de cette époque, et dans les périodes suivantes, il tend à s'amalgamer avec les autres exposants (les racines retournant ainsi à un état qui simule l'état concret), puis à s'en détacher analytiquement et à disparaître.

Raoul DE LA GRASSERIE,
Juge au Tribunal de Rennes.

(*A continuer.*)

BLASON POPULAIRE

DE LA HAUTE-BRETAGNE

(ILLE-ET-VILAINE).

1

BAZOUGES-LA-PÉROUSE, canton d'Antrain.

— Les Obe-la-Berne.

Les gens de Trans appellent les habitants de Bazouges *les Obe-la-Berne*, depuis qu'ils se laissèrent voler par les Chouans leurs *bernes* (couvertures de gros fil fabriquées dans le pays). — *Ober* voulant dire « garder », j'explique *Obe-la-Berne* par « Garde ta couverture ». (Comm. de M. BÉZIER.)

2

BAZOUGES-SOUS-HÉDÉ, canton de Hédé.

— Les Étournées (Étourneaux) de Bazouges.

3

BÉCHÉREL, chef-lieu de canton (arrondissement de Montfort); les paysans des environs prononcent : *Bechéré*, *Bechéreu*, *Béchero*.

— Les Oies de Béchérel et les Piquots de Dinan.

A Dinan, on raconte que jadis les « gâs d' Béchero » cognaient un clou dans la chapelle de Sainte-Anne-du-Rocher-en-Quérert, où ils venaient en pèlerinage, et avant de s'en retourner chez eux, ils descendaient au port

et allaient « trempo lou da (tremper leur doigt) dans la grand'mée salée qu'est au bas du port à Dinan ».

— Pâtés de Béchérel.

On donne ce nom, à Rennes, à la galette de sarrasin sur laquelle on casse des œufs qu'on fait cuire en même temps sur le galetier; à Dinan, ce sont des œufs cuits sur la tuile et mis ensuite entre deux galettes chaudes et beurrées.

Parodies du langage en o de Béchérel.

Il a passo à Béchero un estourbillon d'ouraïge qu'a casso, briso, ravajo, la p'us belle biaterie (récolte de blé) d' Plouâne.

— D'où qu'tu viens?
— De Béchero.
— Quai faire à Béchero?
— Apprend'e à médito.
— Qué qu'est que médito?
— 'Est ne ren dire et ne ren penso.

4

Betton, canton Nord-Est de Rennes.

Les gâs de Melesse ripostent aux gâs de Betton qui disent :

Les filles de Melesse
N'ont ni tétons ni fesses.

Par :

Ce sont les filles de Betton
Qui n'ont ni fesses ni tétons.

5

Cancale, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Berdauts de Cancale.

— Il faut l'envoyer à Cancale manger des huîtres (c'est-à-dire il faut l'envoyer promener). (*Dict. port. des proverbes.*)

6

CADROC, canton de Hédé.

— Les Luhans de Cadro'.

Je n'ai pas d'explication de ce terme, qui est appliqué aux habitants de plusieurs autres communes de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

On m'a dit que Luhan voulait dire braconnier.

7

CÉSEMBRE, île de la rade de Saint-Malo.

— C'est Césembre à mettre à la voile,

dit-on en parlant d'un ouvrage difficile.

8

CHAPELLE-CHAUSSÉE (LA), canton de Béchérel.

— Les Huguenots de La Chapelle-Chaussée.

Allusion probable à un groupe de protestants qui aurait existé dans ce pays au XVIe siècle.

9

CHASNÉ, canton de Liffré.

— Les Chacotins ou Chacotiers de Châné.

On appelle chacotins une sorte de soulier ou de socque dont le dessous est en bois ; au temps jadis, des gens de Châné auraient tué quelqu'un à coups de chacots ou chacotins.

Chacoter veut aussi dire agacer ; chacotin pourrait signifier : de mauvais caractère.

10

CHERRUEIX, canton de Dol.

— Les chian de Cherrueix.

A Cherrueix, un pêcheur allait à la mer avec un chien, circonstance à ce qu'il paraît remarquable. Les gens des pays voisins disent en plaisantant, quand ils veulent se moquer d'un Cherrulain :

— Mon peûre (père) a passé par là, v'la des pas d'chian.

11

CHATEAUGIRON, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Mesure de Châteaugiron. (Noël DU FAIL, t. I, p. 59, éd. Assézat.)

Dans le sens de forte mesure; on dit de même dans les Côtes-du-Nord : « Mesure de Lamballe ».

— Andouilles de Châteaugiron.

12

CUGUEN, canton de Combourg.

— En train
Comme les filles de Cuguen.

Quand les filles de Cuguen vont à la messe, la première qui passe l'échalier dit :

— Que je sé en trîn!

— Et ma don', répond celle qui suit.

13

COESMES, canton de Rhetiers.

— De Coësmes à Sainte-Colombe,
On entend les poules pon're.

Ces deux bourgs sont en effet peu éloignés l'un de l'autre.

14

Chienné, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Mademoiselle, si vous vouliestes...
— Et de queusse ?
— Être la laine de nos brebisses.
Pour être la mère de nos petisses,
J'vous ainderas à faire vot' maucelée (tâche),
Pour cette réciée (après-midi).
J'v's en ferai tant manger,
De pain et de galette,
Qué v's en kerveriesse.
— Alleste. (Allez-vous-en.)

C'est une facétie que l'on récite pour se moquer de la manière de parler des gens de Chienné.

15

Dinard, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Seigneurs de Dinard.

Les gens de ce pays passent, aux yeux de leurs voisins, pour être orgueilleux et fiers.

16

Dol, arrondissement de Saint-Malo.

— Fièvre de Dol. (Noël du Fail, t. I, p. 279.)

Ce pays était jadis très marécageux, et partant exposé aux fièvres.
— Les Méreiaoux, les gens du marais.

17

Dourdain, canton de Liffré, arrondissement de Rennes.

— Les Pol de Dourdain.

Il y a à Dourdain beaucoup de familles de ce nom.

18

ÉPINIAC, canton de Dol.

— Badiou d'Épiniac.

Les cerises en sont renommées.

19

ERCÉ, canton de Liffré.

— Les fiérauds d'Ercé.

— Les fiers d'Ercé.

Les gens d'Ercé, commune riche et instruite, sont bien habillés; de là ces surnoms.

— Les Huguenots d'Ercé.

Au temps de la Ligue, le château du Bordage était occupé par les protestants et une partie des habitants d'Ercé appartenaient à la religion réformée.

20

FOUGÈRES, chef-lieu d'arrondissement.

— Les sorciers de Fougères.

Les Fougerais sont plus superstitieux que leurs voisins, et il y a, aux environs, m'a-t-on assuré, nombre de devins et de sorciers qui sont souvent consultés.

21

GAHARD, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné; prononcer G'hard ou Guehard avec une forte aspiration de l'*h*.

— Les Malpropres de G'hard.

Ce dicton a pu être justifié autrefois; maintenant il ne l'est plus.

— Les luhans de Gahard.

On m'a dit que ce mot voulait dire braconnier; on prétend aussi que les gens de Gahard avaient vendu le bon Dieu.

— Les Marmoutiers de Gahard.

Il y avait à Gahard un prieuré; peut-être est-ce l'origine de ce surnom.

— Andouilles de Gahard.

22

Gosné, canton de Saint-Aubin-du-Cormier ; on prononce *Gueûna* ou *Gôneu*.

— Les Chouans de Gosné.

Gosné était une commune chouanne environnée, surtout à l'Ouest, de pays très attachés à la Révolution.

— Les Cantaches de Gueûna.

Ce surnom leur vient de ce que, pendant la Révolution, ils attaquèrent, en un endroit de la forêt appelé Cantache, un convoi du gouvernement.

— Les Mangeous d'confitures de Gueûna.

— Les Faiseux d'confitures de Gueûna.

Ce sont les gens de Gosné qui ont introduit à Ercé et à Gahard, il n'y a guère plus de dix-huit à vingt ans, l'usage de faire les confitures de pommé avec du marc de cidre. Auparavant, le pommé était uniquement fait avec des quartiers de pommes auxquelles, parfois, mais rarement, on ajoutait un peu de cidre.

23

Hédé, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Comme la poste de Hédé,
Quatorze lieues en quinze jours.

Parodie du langage de Hédé :

— Es-tu de Hédé?
— Ah! oui, j'en sé.
— As-tu l'cu p'lé?
— Ah ! oui, je l'ai.
Dansons, va don', les cu p'lés, les cu p'lés,
Dansons, va don', les cu p'lés de Hédé.

Il y a une parodie semblable, faite sur le parler de Tinténiac; les gens des deux pays se la renvoient, et souvent cela finit par des coups.

24

Iffs (Les), les I's, canton de Béchérel.

— On t'enverra à la commune des Iffs manger de la galette le jour de la Fête-Dieu.

Ce dicton, encore en usage, est une allusion à une légende rapportée en ces termes par Ogée :

« Un habitant de la commune des Iffs, qui n'était rien moins que religieux, voulut, contre l'avis de sa femme, faire une galette de blé noir pendant la procession de la Fête-Dieu, le 14 juin 1629 ; après qu'elle fut faite, il la rompit pour la manger, mais à l'instant il fut couvert du sang qui sortait de cette galette avec abondance. Ce fait fut vérifié, dit l'auteur (Ogée ne dit pas son nom), par Jacques Dormet, vicaire général de Saint-Malo, en présence de Guillaume Le Gouverneur, évêque de ce diocèse, le 21 juillet de la même année. »

— Les Étournées (Étourneaux) des I's.

25

Izé, canton de Vitré.

— Les Chouans d'Izé.

26

Kergus : c'est probablement de l'ancienne famille de ce nom qu'il s'agit dans le dicton suivant, encore en usage à Dinan :

— C'est comme les valets de Kergu', qui n'ont soif que de morceaux.

27

Janzé, chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

— Chapons de Janzé.

28

LÉCOUSSE, canton de Fougères.

— Le sermon du curé de Lécousse.

Ce sermon était jadis célèbre, et on en parlait proverbialement pour désigner quelque répartie naïve ou fine.

On raconte qu'un jour le curé de Lécousse monta en chaire et dit à ses ouailles :

— Mes frères, quand je serai devant Dieu, il me dira : « Monsieur le curé de Lécousse, qu'avez-vous fait de vos paroissiens ? » Je me cacherai, de honte. « Monsieur le curé de Lécousse, qu'avez-vous fait de vos paroissiens ? » me demandera-t-il pour la seconde fois. « Seigneur, bêtes vous me les avez donnés, bêtes je vous les rends. »

29

LIFFRÉ, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rennes ; LIVRÉ, commune du même canton.

Les Chacotins de Livré,
Les Étourniaux de Liffré.

J'ignore le sens et l'origine de ces deux dictons que personne n'a pu m'expliquer dans le pays.

Voici la parodie du langage en *ia* des gens de Livré :

Mon p'tit via (veau),
Qui ne ba (boit) ren que d'l'ia (eau),
Il est tout d'même bia (beau).

30

MÉLESSE (*M'lesse*), canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Elle est à la mode de Melesse,
Elle n'a ni tétons ni fesses.

Ce dicton vient sans doute de la manière dont les femmes de ce pays s'habillaient, s'aplatissant les seins, et faisant en sorte de ne point trop marquer leur taille.

31

MÉZIÈRES, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Loups de Mézières.

Ce surnom leur vient, dit-on, de ce que la plupart du temps ils sont vêtus de peaux de biques.

— Les Gas de Mézières, la cressonnette leur lèverait bien sur la figure.

Ce sobriquet fait allusion à leur malpropreté.

32

MONTAUBAN, arrondissement de Montfort; il y a un étang dont les carpes sont renommées; on dit en proverbe :

— Carpes de Chaillou.

33

MOUAZÉ, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.

— Les Prodhommes de Mouazé.

— Les Prodhommes
I' prennent le temps comme le bon Dieu loux l'donne.

Il y a, à Mouazé, un si grand nombre d'habitants qui s'appellent Prodhomme que, sans les sobriquets qu'on leur donne, il ne serait pas possible de les distinguer.

34

PARAMÉ, canton de Saint-Malo.

— Les Mulets de Paramé.

Jadis, ils étaient, dit-on, têtus comme des mulets.

35

PLEINE-FOUGÈRES, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Chevriers.

Leur costume se compose d'une peau de bique pendant l'hiver.

36

PLEURTUIT, canton de Dinard.

Les habitants se nomment Pleurtudis, Pleutudines.

37

RANCE (LA), rivière.

La rive gauche s'appelle Côte d'Afrique, et ses habitants sont dénommés par les Malouins « Gas de la Côte d'Afrique ».

(Comm. de M. Paul HERCOUET.)

38

REDON, chef-lieu d'arrondissement.

— Village de Hadé,
Y vaut mieux déjeûner que souper.

Hadé est un village près de Redon.

— Redon,
Petite ville, grand renom.

— Marrons de Redon.

— Tout d'un à-ras, comme les filles de Redon,
Qui n'ont ni fesses ni tétons.

Cette prétendue parcimonie de la nature à l'égard du beau sexe s'applique aussi bien aux filles de Betton, de Servon, de Baulon, de Saint-Erblon, de Châteaugiron, de Langon, de Lieuron, de Paimpont, etc.

Il y a une variante : Tout d'une venue...

(Comm. de M. L. DECOMBE.)

39

RENNES, chef-lieu de l'Ille-et-Vilaine.

— Faire l'épaule rennaise.

Recevoir mal ou d'un air contrarié.

— Tu es de la rue Vasselot,
Où l'on entend à demi-mot.

La rue Vasselot est une ancienne rue de Rennes.

— Poulardes de Rennes. (LE MAOUT, *La Moutarde celtique.*)

— Beurre de la Prévalaye.

— Pauvre mercerot de Rennes. (VILLON, *Grand Testament*, x, 411.)

Ces dictons ne sont pas les seuls qui aient été usités à Rennes. Il y en eu d'autres jadis, ainsi que le prouve la note qui suit, et sans doute, même encore maintenant, on en recueillerait d'autres.

Il existe dans le trésor des chartes de Bretagne une curieuse ordonnance de police de 1478. On y lit ce qui suit :

« Ouez le ban du Duc, nostre Souverain Seigneur.

« L'on vous fait savoir de nouveau, en renouvelant les ordonnances, prohibicions et deffenses d'autres foiz faictes, qu'il est prohibé et deffendu, de l'auctorité de la court de Rennes... (Suivent les défenses aux habitants d'avoir des porcs chez eux, — de parcourir la cité après neuf heures du soir avec des armes ou sans lumière, — de porter des armes dans la ville même en plein jour...) ... est prohibé esdictz habitans de non faire bandes, assemblées ne batailles les ungs contre les autres, s'entre appeler *griffons Crannays*, *natiffs Barbarins*, ne autrement que chascun par son nom, ès peines davant dictes. »

Cette ordonnance de police fut publiée dans les rues et carrefours de Rennes, les 12 et 13 juillet 1478, et la publication en fut renouvelée trois ans après, le 27 août 1481.

Que peuvent bien vouloir dire ces épithètes de « griffons Crannays » et de « natiffs Barbarins », très injurieuses, paraît-il, et causes de désordres graves, puisqu'elles ont pu, à plusieurs reprises et à plusieurs années d'intervalle, émouvoir le duc de Bretagne et la cour de Rennes ? (Comm. de M. L. Decombe.)

40

Romillé, canton de Bécherel.

— Les Haut-Bouétous de Romillé.

On les appelle ainsi parce qu'ils crient comme des pendus en menant leurs chevaux :

Là-haut, mon boudet, etc...

41

Rétiers, chef-lieu de canton, arrondissement de Vitré.

— Cidre de Rétiers.

42

Saint-Aubin-du-Cormier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Fougères.

— Les Patauds de Saint-Aubin.

Pataud, sous la Révolution, était synonyme de patriote; les Patauds de la petite ville de Saint-Aubin étaient en opposition avec les « Chouans de Saint-Jean », petite commune voisine.

— Saucisses de Saint-Aubin.

43

Saint-Brieuc-des-Iffs, canton de Bécherel.

— Les Boucous d'cheuves de Saint-Bérieu.

J'ai expliqué l'origine de ce dicton dans le conte intitulé : *Les Boucs de Saint-Brieuc-des-Iffs*, n° 62 des *Contes des Paysans et des Pêcheurs.*

— Les Boucs et les Cheuves.

— Les Bitauquins.

On appelle aussi Saint-Brieuc-des-Iffs la paroisse des Bitauquins, nom dont j'ignore le sens et l'origine.

44

SAINT-BRIAC, canton de Pleurtuit.

— Les Coquées de Saint-Briac.

A cause de leur coiffure appelée « coq ».

— Les Pissepiss de Saint-Briac.

45

SAINT-COULOMB, canton de Cancale.

— Les Ducs de Saint-Coulon'.

Allusion à la richesse des seigneurs qui habitaient les nombreux châteaux de cette commune voisine de Saint-Malo.

47

SAINT-GEORGES-DE-CHESNAY, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

Parodie du parler de ce pays (1).

— Bonjou', ma ga'ce Fanchette.

— Bonjou', ma ga'ce Nânnoneu (Nannon, Anne).

— Comment t' portes-tu, ma pauv'e ga'ce Fanchette?

— Mais ça va p'tit à p'tit; et té, ma pauv'e ga'ce Nânnoneu?

(1) En ce pays comme dans nombre de communes de Haute-Bretagne, ga'ce ou garce veut dire simplement fille, comme dans l'ancien français, et l'on n'y attache aucun sans injurieux.

— Ah ! dame, ma pauv' fille, je ne sé p'us ga'ce ; dame ! je sé mâriée.

— Combien as-tu de chasses (d'enfants) ?

— Dépée (depuis) n'y a tras (trois) ans, le mâle n'est pas ben rapide : 'né cor que doù (deux).

— Ah ! t'n'homme te laisse ben tranquille ; i' t'embête pas bel et ben.

— Et l' câraû (le blé noir) est-i' bon par sez ta ?

— Ah ! ma pauv' fille, entr' l'un et l'aut'e ; je n'mangeons p'us guère de galette. J'avons du péraou (du poiré) qui va au trop (qui est trop fort). Dimanche matìn, à la messe à Sìn George, not'homme était à l'église ; i' n'en jeta des vuerdaillées (des vesses) ; Monsieu' Recteu' en disant sa messe i' s'serra' (serrait) le bout du nez ; ça puette (puait) dans toute l'église ; mais c'était l'effet du péré (poiré), tiens, ma pauv' ga'ce.

*
* *

— Les Mal-peignés de Saint-Georges.

— Les Mal-bérouessés de Saint-Georges.

Allusion au peu de soin que les gens de ce pays apportent à leur toilette.

47

Saint-Jean-sur-Couesnon, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Chouans de Saint-Jean.

Allusion au rôle des habitants de ce pays pendant la guerre civile.

48

Saint-Lunaire, canton de Dinard.

— Les Arcules (Hercules) de Saint-Lunaire.

49

SAINT-MALO, chef-lieu d'arrondissement; on appelle parfois les habitants des Saint-Malouins.

— Les Peletas de Saint-Malo.

Allusion aux nombreux armements que Saint-Malo fait pour Terre-Neuve; certains marins se nomment Peletas.

— Il a été à Saint-Malo, les chiens lui ont mangé les mollets. (LEROUX DE LINCY.)

— Il a té à Saint-Malo, les tiens ont mié sés mollets.
(Flandre, HÉCART, *Dict. Rouchi.*)

Proverbe qui tire son origine des célèbres chiens, gardiens de Saint-Malo.

— Il est de Saint-Malo,
Il entend à demi-mot.

— Comme à Saint-Malo, où, lorsqu'on voit un étranger, on lui dit : « Quand partez-vous? »

Les Malouins ont la réputation d'être peu hospitaliers.

— Craquelins de Saint-Malo !...

crient les marchands dans les rues de Rennes; à cela on répond :

— Tu en as menti,
I'sont d'Pleurtuit.

— Saint-Malo, la cinquième partie du monde.

Ce dicton était surtout usité au temps de la puissance de Saint-Malo, ville aujourd'hui bien déchue.

Les Malouins adressent à leurs voisins de Saint-Servan la formulette suivante :

Les Saint-Servatins dans un brigaud (vignot),
Les Malouins leur chient d'en haut.

Les Servatins ripostent par :

Les Malouins dans un pertus,
Les Saint-Servatins leur chient dessus.
(Comm. de M. Paul HERCOUET.)

— Tant du Naye que du Sillon,
Les meuniers sont des larrons.

Il y avait autrefois sur le Sillon de Saint-Malo et sur la Naye à Saint-Servan d'assez nombreux moulins; la plupart ont disparu.

50

SAINT-PÈRE, canton de Saint-Suliac.

A Saint-Suliac, on blasonnait autrefois les habitants des communes voisines. Cela se psalmodiait sur un ton monotone :

Les agonis de Saint-Père,
Les bâtonniers de La Gouesnière;
A Châteauneuf les Teignoux,
Les voleurs de Saint-Guinoux.

Les gens de Saint-Père-Marc-en-Poulet passaient pour être très querelleurs; même entre eux ils *s'agonisaient* de sottises; ceux de La Gouesnière étaient batailleurs et jouaient du bâton; à Châteauneuf, les maisons basses, humides et privées d'air étaient peu favorables à l'hygiène : les galeux et les teigneux y abondaient; enfin, les gens de Saint-Guinoux avaient la réputation d'être les plus maraudeurs du pays. (Comm. de M. L. DECOMBE.)

51

SAINT-SERVAN, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo.

— Les Capucins de Saint-Servan.

Saint-Servatins,
Culs de chiens.

52

Saint-Suliac, canton de Châteauneuf.

La Ville-ès-Nonais, érigée en commune depuis trente ans à peine, était précédemment un village dépendant de Saint-Suliac. Or, de tout temps, il a régné une certaine animosité entre les gens du *bourg* (de Saint-Suliac) et ceux de la Ville-ès-Nonais.

Ils se blasonnaient de cette façon : les gens de la Ville-ès-Nonais criaient à ceux de Saint-Suliac :

« Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Vilain bourguignon ! »

Et ceux de Saint-Suliac ripostaient :

« Tocson, tocson ; tocson déviré ! »

Puis on s'attaquait à coups de pierres et quelquefois on se prenait corps à corps, et les horions pleuvaient de part et d'autre. On m'a cité un habitant de Saint-Suliac, âgé d'une soixantaine d'années, qui porte au front une cicatrice encore très apparente, provenant d'une blessure reçue dans un de ces combats que les enfants se livraient entre eux au sortir de l'école, après l'échange obligatoire des épithètes de « bourguignon » et de « tocson ». Aujourd'hui on ne se bat plus, mais on continue de se blasonner en s'appelant bourguignon et tocson.

J'ai demandé à des habitants de Saint-Suliac et de la Ville-ès-Nonais la signification de ces épithètes, et voici ce qu'ils m'ont appris : Chez eux « bourguignon » ne veut pas dire originaire de la Bourgogne, mais *habitant du bourg*

(de Saint-Suliac). L'adjectif *salé* fait allusion aux occupations habituelles des gens de Saint-Suliac qui, au siècle dernier, et même il y a cinquante ans tout au plus, étaient presque tous occupés aux salines de la Goutte et de Malécaire, établies dans les estuaires que forme la Rance, au nord du bourg, et qui sont aujourd'hui à peu près abandonnées.

Vous voyez qu'il est facile de saisir ici le rapprochement entre l'explication de Pasquier et celle que j'ai recueillie. Quant au sens de « l'épée au côté » et de « la barbe au menton », on n'a pu me renseigner d'une façon satisfaisante; je pense que c'est une allusion aux manières d'autrefois, un peu provocatrices et hautaines, des gens de Saint-Suliac, qui, gagnant plus d'argent sur les navires et dans le commerce du sel, alors florissant, traitaient un peu cavalièrement ceux de la Ville-ès-Nonais et du Port-Saint-Jean, qui se contentaient de labourer leurs terres ou de conduire, sur la Rance, les chalands qui transportaient à Saint-Malo et à Saint-Servan les pommes de terre, les céréales et les bois à brûler, que l'on embarque encore aujourd'hui dans l'anse des Bas-Champs et dans celle de Mordreuc. Ce qui semble d'ailleurs confirmer mon hypothèse, c'est la riposte des bourguignons de Saint-Suliac qui, — fiers de la supériorité que leur donnaient leur aisance relative et peut-être un peu la plus grande facilité qu'ils avaient de s'instruire soit à l'école du bourg, soit par le frottement avec les équipages des navires fréquentant leur port, — appelaient dédaigneusement « *tocsons dévirés* » les habitants des villages voisins que l'impraticabilité des chemins et l'éloignement du bourg privaient, pendant une partie de l'année, des bienfaits de

l'école, qui n'avaient point ou fort peu de relations commerciales, et dès lors gagnaient moins d'argent. *Tocson*, dans le langage populaire de l'Ille-et-Vilaine, veut dire un homme grossier, sans éducation, un lourdaud, un *bedas*, comme on dit aux environs de Rennes. Quant à l'épithète *déviré*, elle est facilement explicable pour tous ceux qui sont familiarisés avec le langage pittoresque des populations de notre littoral : *déviré* est employé pour *dérivé*, c'est-à-dire, littéralement, qui s'en va à la dérive. Dès lors, *tocson déviré* s'explique ainsi : *homme sans éducation, que l'on ne peut gouverner.*

(Comm. de M. L. Decombe.)

— Les margatiers.

— Les morgatiers de Saint-Suliac.

D'après Madame de Cerny, ce surnom vient de l'usage de fumer les champs avec des morgates (seiches).

— Les ânes de Saint-Suliac.

C'est une allusion à la fois aux nombreux ânes employés à Saint-Suliac, et à une légende que Madame de Cerny y a recueillie et dont voici la substance :

Saint Suliac avait établi un monastère, semé du blé et planté des vignes. La Rance n'était alors qu'un faible ruisseau qu'on traversait sur « deux mâchoires d'ânes »; et en face de Gorot se voyait la métairie de Rigourdeu, dont les ânes vinrent un jour brouter l'enclos des moines, qui, au bout de quelque temps, les aperçurent et les chassèrent. L'abbé alla reprocher au fermier sa négligence ; mais il ne garda pas mieux ses ânes, et un matin l'abbé les trouva broutant sa vigne, et les frappa de sa crosse en les maudissant.

Le propriétaire alla à la recherche de ses ânes qu'il trouva immobiles près de l'enclos, la tête retournée sur le dos. Saint Suliac finit par les délivrer de cette position incommode, et les ânes s'en allèrent en faisant un tel bruit que le saint, pour ne plus en être incommodé, élargit la Rance et lui donna la dimension qu'elle a aujourd'hui.

On voyait naguère dans les caves du presbytère un tableau sculpté en relief, fort vieux d'après la grossièreté du travail, et représentant les ânes la tête retournée sur le dos. (*Saint Suliac et ses légendes*, p. 13-15.)

53

SAINT-SYMPHORIEN, canton de Hédé.

— Les *hec* à galettes de Sainte-Forien.

Leurs voisins les accusent d'être gourmands et de sonner l'*Angelus* à onze heures et demie, pour être plus tôt prêts à s'approcher de la *hec*, sorte de grille en bois sur laquelle on dépose les galettes.

54

SAINS, canton de Pleine-Fougères.

— Les Moutons de Sains.

Les éleveurs de mouches à miel, « moutes à mié » en patois.

55

SOUGEAL, canton de Pleine-Fougères.

— Les Vent'es jaounes de Sougea.

Les jupes des femmes y sont très courtes.

56

TINTÉNIAC (prononcer Tinténia), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Malo.

Aux environs de Tinténiac, les enfants psalmodiaient, sur un air assez semblable à celui de « Orléans-Beaugency », les vers suivants, qui forment une sorte de géographie mnémotechnique :

Tinténia,
Et Quoùbéria (Québriac).
Hédeu (Hédé),
Gévezeu (Gevézé),
Lanhouet, Langau (Langouet),
La Chapeulle et sin Gondran,

Cadro', les I's (Cardroc, les Iffs),
La Baûssaine est vis-à-vis ;
Et Saint-Bériou (Saint-Brieuc-des-Iffs)
Qu'est diq'u'à d'ssous :
Tout ça s'ent'bitte (touche),
Et les bique, bique,
Bouc, bouc, bouc.

— Les Culs plats de Tinténiac.

Il y avait jadis beaucoup de tisserands.

Parodie du langage en a *de Tinténiac.*

— Es-tu d' Tînténia ?
— Ah ! oui, j'en sa.
— As-tu l'cu plat ?
— Ah ! oui, je l'a.
— Dansons, va don', les cu-plat de Tinténia.
Dansons, va don.

Ce couplet, qui se chante dans les auberges, surtout au moment des fauches, amène parfois des rixes. (Voir Hédé.)

57

TRANS, canton de Pleine-Fougères.

— Les Cheuv's de Trans.

Quand les gars de Sougeal rencontrent ceux de Trans, ils leur disent :
— Quin, v'la les cheuv' de Trans, faoue qu' n'en leu fout' eune brûlée.

— Les Gourganiers de Trans.

Les Mangeurs de fèves.

58

VANDEL, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les Luhans de Vandel.

Le même dicton s'applique aux habitants de Gahard.

59

VEZIN, canton de Rennes.

— Comme les filles de V'zin
Qui sont lasses dès le matin.

60

VIEUXVIEL, canton de Pleine-Fougères (on prononce Vieuxvié).

— Les Oriquets.

..... Oriquet
Du bas du Vieuxvié,
Catholique
Comme eune veuille bourrique ;
Chrétien
Comme un vieux chien.

— Les Penachous.

Les Mangeurs de pommes de terre. (Comm. de M. BÉZIER.)

61

VIEUXVY, canton de Saint-Aubin-du-Cormier.

— Les filles de Vieuvy
Qui sont vicieuses comme des pies.

62

VITRÉ, chef-lieu d'arrondissement.

A Vitré, au Rachapt, quand une parente ou amie vient vous voir, on commence par lui demander quand elle s'en va. Voici la formule :

— Et quand t'en vas-tu, ma gueuse?
Comment te portes-tu, ma gueuse?
Que je sis donc contente de te vâr.

Gueuse (sans injure), terme dont se servent entre elles, pour s'appeler, les tricoteuses de la rue du Rachapt. (Comm. de M. Bézier.)

— Bagé de Vitré.

Pâte de fine farine, non levée et cuite au four, ayant beaucoup d'anologie, sauf le volume, avec les *Craquelins dits de Saint-Malo*, et qui se fabriquent au Bourgneuf-en-Pleurtuit.

Paul SÉBILLOT.

DE L'INCORPORATION

DANS QUELQUES LANGUES AMÉRICAINES

(*Suite et fin*)

II

Suivant M. Brinton, l'état mental holophrastique des Américains se manifeste non seulement par l'*incorporation*, mais encore par le *polysynthétisme*. La même impulsion psychologique détermine l'emploi des deux procédés qui l'un et l'autre tendent à l'expression de la proposition en un seul mot. Aussi, ayant parlé de préfixes, de suffixes et de juxtaposition, le savant professeur avertit-il que ces termes n'ont point dans la linguistique américaine la même portée que dans les langues aryennes et dans les langues agglutinatives. « Dans les langues polysynthétiques, les préfixes, les suffixes, la juxtaposition, sont destinés à former non des mots, mais des sentences, à exprimer non pas une idée, mais bien une proposition. *This is a fundamental logical distinction between the two classes of languages.* »

Que l'incorporation aboutisse, dans quelques langues américaines, à l'expression de la proposition en un seul mot, je n'y contredirai pas. Mais que les éléments réputés

polysynthétiques soient affixés à un nom ou à un verbe pour exprimer toute une proposition, voilà qui n'est pas très clair, et je me permets de trouver plus intelligible cette simple formule de Duponceau que « le caractère général des langues américaines consiste en ce qu'elles réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un mot ».

Quoi qu'il en soit, M. Brinton entend creuser entre les langues américaines et les langues de l'ancien monde un abîme infranchissable : la logique n'est point la même des deux côtés de l'Atlantique. Dans l'ancien monde, où la raison prédomine sur l'imagination, les affixes servent à former des mots, et les mots expriment des idées ; dans le nouveau monde, où l'imagination prédomine sur la raison, les affixes servent à former des sentences, et celles-ci expriment des propositions. L'état mental est ici polyphrastique, il est là-bas holophrastique.

La logique n'étant point la même, les procédés différeront. En effet, M. Brinton dit textuellement : « Le polysynthétisme est une méthode lexiologique, applicable aux noms et aux verbes, laquelle emploie non seulement la juxtaposition avec aphérèse, syncope, apocope, etc., mais encore des mots, des formes de mots et des éléments phonétiques de signification n'ayant point d'existence qui leur soit propre. *This latter peculiarity marks it off altogether from the processes of agglutination and collocation.* »

Ainsi, le *polysynthétisme* et l'*agglutination* constituent deux procédés par juxtaposition et affixation ; mais le premier diffère absolument du second en ce que les mots, les formes de mots et les éléments phonétiques de signification juxtaposés ou affixés n'ont point d'existence indivi-

duelle. Tandis que l'agglutination juxtapose ou affixe des éléments doués par ailleurs d'une vie indépendante, le polysynthétisme juxtapose ou affixe des éléments n'ayant point d'existence propre.

Toute la théorie du polysynthétisme se réduit à cette différence prétendue entre les éléments juxtaposés ou affixés, car M. Brinton n'attache qu'une importance médiocre à la composition emboitante indéfinie, et il fait remarquer avec raison que les mots de dix, quinze et vingt syllabes ont été forgés par les missionnaires, que les composés de cette longueur ne sont point usités dans la conversation (1), et que le langage usuel est comparativement simple.

A remonter au début de la période qui a suivi l'état monosyllabique, il est infiniment vraisemblable que le radical juxtaposé, dont la signification s'était amoindrie au profit du radical principal, a conservé durant quelque temps encore une vitalité telle qu'il a pu continuer à être employé isolément avec sa signification première. Mais, à la longue, la plupart des radicaux subalternisés sont tombés à l'état d'affixes, c'est-à-dire de particules dépourvues d'existence propre et rendues, par l'effet des lois phonétiques, méconnaissables au point de ne pouvoir plus être rattachées à leurs radicaux que par l'analyse scientifique.

(1) On lisait dans le *Journal des Débats* du 22 janvier 1878 : « Le *Cambrian News* annonce que dans la session quaternaire du Merioneshire, le vicaire de *Llanfairpwllgwyngyllogertysiliogogogoh* a été amené devant le tribunal de Dolgelly et accusé d'avoir obstrué la voie principale de cette ville. Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que ce nom d'un village d'Anglesea n'est qu'une abréviation du nom véritable ».

Il est même arrivé fréquemment que ces radicaux ont disparu de la langue sans y avoir produit aucun mot proprement dit. En magyar, par exemple, le radical ou plutôt le mot *bele* « viscera, intestina, medulla, nucleus » a vu sa signification propre s'amoindrir par l'effet de la juxtaposition, sans néanmoins cesser d'exister : *Nugulma-bele* « dans mon repos » (Oraison funèbre), *bele-t, bele-k* « entrailles, intestin », etc. Mais, postérieurement, *-bele* est devenu le suffixe *-be*, puis le suffixe *-ba*. Ex. : *kert-be* « dans le jardin », *haz-ba* « dans la maison ». Ainsi, le radical, subalternisé par la juxtaposition, est tombé à l'état de suffixe méconnaissable, sans toutefois disparaître de la langue. Par contre, le radical, qui est devenu le suffixe du comitatif : *-vel, -val* (*kefé-vel* « avec la brosse », *atyà-val* « avec le père », *kert-tel* « avec le jardin », *haz-zal* « avec la maison »), se retrouve bien dans le suomi *veli* « ami, compagnon, » mais il a disparu du magyar (1). De même, en allemand, si le mot *schuh* « soulier » subsiste, encore bien que sa signification ait été amoindrie par sa juxtaposition au radical *hand* « main » : *hand-schuh* « gant », le radical *doom, dom* « jugement, connaissance », a disparu, après avoir donné naissance au suffixe *-thum*. Ex. : *Christen-thum* « chrétienté », *Heilig-thum* « sainteté », *Ligen-thum* « propriété », *Bis-thum* « évêché », etc.

Au surplus, que le radical juxtaposé et amoindri continue à subsister ou disparaisse, toujours est-il que le procédé agglutinatif a pour effet de transformer des radicaux vivants en affixes, des mots pleins en mots vides.

(1) *Éléments de grammaire magyare*, par Ch. de Ujfalvy.

Voyons maintenant en quoi les mots vides des langues américaines différeraient des mots vides des autres langues.

« Nous avons, dit M. Brinton, comme *éléments polysynthétiques :* les pronoms possessifs inséparables qui, dans beaucoup de langues, sont adhérents aux noms des parties du corps et aux noms de parenté ; — les particules dites *generic formatives,* qui sont préfixées, suffixées ou insérées pour indiquer à quelle classe les objets appartiennent ou quelle est leur substance ; — les désinences affixées aux noms de nombre, pour indiquer la nature des objets comptés ; — les particules négatives, diminutives ou amplificatives, qui portent avec elles certaines conceptions d'un caractère général, etc. Ces éléments sont constamment employés dans la formation des mots, mais généralement ils ne sont point eux-mêmes des mots, car ils n'ont point d'existence propre dans le langage. *They may be single letters, or even merely vowel-changes and consonantal substitutions ; but they have well defined significance.* »

Dans plusieurs langues américaines, certains noms sont toujours affectés d'un indice possessif. Ainsi, en Cree, où « les noms de parenté ne s'emploient qu'avec les pronoms possessifs et jamais avec l'article, on ne peut dire *le fils, le frère* (1) ». Soient, dans cette langue, *ni-kosis* « mon fils », *ki-kosis* « ton fils » : les pronons *ni-, ki-* n'ont point d'existence indépendante, mais les pronoms *-ni, -si,* qui indiquent la possession dans les formes finnoises *talo-ni* « ma ferme », *talo-si* « ta ferme », et les pronoms qui indiquent l'auteur de l'action dans les formes latines

(1) *Grammaire de la langue des Cris,* par le P. Lacombe.

ame-m « que j'aime », *ame-s* « que tu aimes », *ame-t* « qu'il aime », sont absolument dans le même cas. En quoi donc, ici, la formation polysynthétique diffère-t-elle de la formation agglutinative ? Les indices *ni-*, *ki-* ne sont-ils point des affixes au même titre que les indices *-ni, -si,* et n'est-ce point par l'effet de la juxtaposition que les radicaux, exprimant la personnalité d'une manière indépendante, ont été réduits à cet état ? M. Howse a répondu d'avance à ces questions en disant : « The possessive pronouns are expressed before nouns as the personal before verbs, *that is in the abbreviated form.* » Quant à l'état mental révélé par ce fait que les noms de parenté et les noms des parties du corps ne sont généralement point usités *in abstracto,* on ne peut, je crois, l'expliquer par la prédominance de l'imagination sur la raison.

Je suppose que l'appellation de *generic formatives* désigne les désinences à l'aide desquelles on forme, en Cree, un certain nombre de noms, comme : *mustus-we-yân* « peau de buffle avec le poil, robe » ; *amisk-we-yân* « peau de castor avec le poil, *wapus-we-yân* « peau de lièvre avec le poil », *papaki-we-yân* « étoffe mince de laine, chemise », *mustus-w-egin* « cuir de buffle », *mosw-egin* « peau d'orignal », *mikw-egin* « drap rouge », *masina-higan-egin* « papier », *waskway-âttik* « bois de bouleau », *minahik-w-âttik* « bois d'épinette », *masinahigan-âttik* « crayon », *totos-abuiy* « liquide des mamelles, lait » ; *masinahigan-abuiy* « encre », etc. Il est certain que les éléments juxtaposés *-yân* « poil, laine », *-egin* « cuir, drap, papier », *-âttik* « bois », *-abuiy* « liquide », n'ont point d'existence propre. Ainsi, *-âttik* ne s'emploie que juxtaposé, et il existe à côté de lui un nom in-

dépendant : *mistik* « arbre, morceau de bois, pièce de bois ».

Pour que le procédé par lequel les noms qui précèdent ont été formés soit reconnu n'être point le procédé de l'agglutination, il faudrait démontrer que les suffixes *-yân*, *-eyin*, *-âtlik*, *-abuiy*, ne proviennent pas de radicaux ayant eu primitivement une existence prope. Or, M. Brinton ne paraît pas être en mesure de tenter cette démonstration, car, après avoir constaté que les *particules verbales* du Kechua constituent non pas des mots, mais bien de simples suffixes, il se contente de citer un passage de l'*Organismus der Kechua-Sprache*, dans lequel M. von Tschudi pose la question d'origine sans la résoudre : « Die Verbalpartikeln sind theils pronominalen Ursprungs, theils aber sind sie Wurzeln oder Stämme von Verben, die entweder nie zur selbständigen verbalen Entwickelung gelangten, oder nicht mehr gebräuchlich gevissermassen Ueberreste eines frühern Stadiums der Sprachentwickelung sind. »

Dans la dernière de ces deux hypothèses, les particules proviennent de radicaux ayant eu originellement une existence propre, et c'est bien par l'effet de la juxtaposition, c'est-à-dire par le procédé agglutinatif, que ces radicaux ont été réduits à l'état d'affixes. Au contraire, dans la première hypothèse, à laquelle vraisemblablement M. Brinton se rangera, les affixes en question sont des radicaux mort-nés, demeurés dans les parties profondes de la langue, et qui, n'ayant point affleuré à la surface comme mots indépendants, auraient dès l'origine rempli la fonction d'affixes.

Aussi longtemps que la démonstration de cette origine n'aura point été faite, je m'en tiendrai à l'avis très judi-

cieux de M. Fried. Müller que les formes verbales du kechua sont, comme celles du turk, le produit de l'agglutination.

C'est également par ce procédé que le Dakotah a formé les verbes dans lesquels, au moyen des six préfixes *pa-*, *na-*, *ya-*, *ba-*, *bo-*, *ka-*, on spécifie soit l'instrument servant à l'action et le mode de cette action, soit la cause naturelle de celle-ci. Ex. : *pa-ksa* « rompre avec la main », *na-ksa* « rompre avec le pied », *ya-ksa* « rompre avec la bouche », *ba-ksa* « séparer en coupant avec un couteau ou avec une scie », *bo-ksa* « séparer en perçant ou en tirant », *ka-ksa* « rompre en frappant avec un bâton ou avec une hache », *pa-ktan* « courber avec la main », *na-ktan* « courber avec le pied », etc.

J'ai dit ailleurs (1) que la *dérivation verbale spécifique* est un mode de formation inconnu aux langues de l'ancien monde ainsi qu'à un grand nombre d'idiomes américains, mais qu'elle s'est développée quasi à l'infini dans les langues des groupes algonquin et dené. Or, dans un écrit antérieur (2), j'avais abordé la question d'origine en ces termes : « Il y a aujourd'hui, en cree, un grand nombre de désinences significatives que l'on ne peut ramener à des thèmes et qui sont employées pour exprimer en composition des idées représentées par des mots indépendants paraissant n'avoir aucun rapport avec elles. Mais on trouve, çà et là, engagés dans des composés, quelques-uns

(1) *De la Dérivation verbale spécifique, de l'emboîtement et du polysynthètisme dans la langue dakota*, 1877.

(2) *Esquisse d'une grammaire comparée des dialectes cree et chippeway*, 1876.

des mots indépendants; et tout porte à penser que les désinences, avant d'être, suivant l'expression chinoise, des mots *vides,* c'est-à-dire des mots subordonnés, ont été des mots *pleins*, c'est-à-dire existant par eux-mêmes. Si je ne craignais pas de me lancer dans le champ des hypothèses, j'oserais soupçonner que le cree actuel renferme, au point de vue lexiologique, comme deux couches qui se seraient superposées l'une à l'autre. »

Je soupçonne, aujourd'hui encore, que durant la période de l'agglutination, un certain nombre de radicaux, vidés par l'effet de la juxtaposition, ont été suppléés, puis définitivement remplacés par d'autres radicaux, lesquels ont formé des mots indépendants.

M. Brinton range parmi les *éléments polysynthétiques* les désinences numérales qui varient, en quiché, en maya et en cakchiquel, suivant que l'on compte des paroles, des files, des poignées, des gouttes, des miettes, des paquets, des poutres, etc. Ex. : des paroles : 1 *hu-pah*, 2 *ca-pah*, 3 *ox-pah*, 4 *cah-pah*, 5 *oo-pah ;* des files : *hu-rabah*, *ca-rabah*, *ox-rabah ;* des poignées : *hu-mog*, *ca-mog*, *ox-mog,* etc. Or, il suffit de feuilleter le vocabulaire fort incomplet dont Brasseur a fait suivre sa grammaire quiché, pour se convaincre que la plupart des particules numérales sont autant de mots formés de radicaux encore très vivants. Ex. : *-qulah* « des paires », *qula* « ensemble », *qule* « se marier » ; *-mog*, *-lep* « poignées », *mog* « poignée, réunir, amonceler, faire de la force avec la main, s'emparer », *lep* « poing, poignée, suspendre, porter à la main »; *-telah*, *-yatah*, *-borah* « bottes, faisceaux qui se portent sur l'épaule ou sous le bras », *tel* « porter sur l'épaule », *teleba* « palanquin », *yat* « lier ensemble », *yatah* « chose attachée, fagot »,

bor « réunir »; *-buzah*, *-tziz* « des plis, des coutures », *buz* « plier », *buzu* « tordre », *tziz* « coudre, enfiler », *tzizla* « coudre rapidement »; *-gat*, *-perah* « des tranches, des galettes, des feuilles de papier », *gat* « couper », *per* « morceau, tranche », *perah* « divorcer »; *tanah* « des chapitres », *tan* « cesser, arrêter », etc.

M. Brinton fait figurer au nombre des *éléments polysynthétiques* les particules négatives, diminutives et amplificatives qui s'affixent soit aux noms, soit aux verbes, dans les langues américaines comme dans un grand nombre de langues de l'ancien monde. La question débattue étant toujours la même, je passe à l'examen des phénomènes de flexion interne que M. Brinton revendique au profit du polysynthéthisme.

MM. Baraga et Lacombe ont donné le nom générique de *Changement* à l'ensemble des cas de flexion affectant la première voyelle du verbe algonquin, au mode subjonctif. Avant eux, Eliot avait noté le phénomène en le dénommant improprement *Flattened vowel*. M. Brinton le signale comme étant d'ordre polysynthétique, encore bien qu'à ses yeux « cette obscure particularité de la grammaire algonquine n'ait point encore été expliquée d'une façon satisfaisante ». J'avoue n'avoir pas été, en 1876, plus perspicace que MM. Baraga et Lacombe; mais il me paraît que le problème a été heureusement résolu par M. Howse. Après avoir constaté qu'au mode indicatif, la réduplication de la syllabe initiale, avec flexion de la voyelle ou la préfixation de *i* long, indiquent le plus souvent que l'action est généralisée, rendue indéfinie dans le temps, c'est-à-dire qu'elle se fait habituellement, qu'elle est réitérée, M. Howse constate que la même indication

est donnée, au mode subjonctif, par la flexion de la première voyelle, soit en une voyelle longue, soit en une diphtongue, et il s'exprime ainsi dans la syntaxe, au § VII : « The Flat or altered Vowel is the sign of *Indefinite* time and indicates in the Verb what is *continuous*, habitual, natural as opposed to what is *accidental*. It is equivalent to the iterative Indicative, and is found in the subjunctive mood only. » Cela revient à dire, très exactement, que la continuité de l'action dans le temps est marquée tantôt par la réduplication de la syllabe initiale avec flexion vocalique, tantôt par la flexion de la première voyelle avec allongement. Or, considérés en eux-mêmes, ces deux procédés ne diffèrent point essentiellement de procédés analogues, en usage dans plusieurs familles linguistiques de l'ancien monde.

J'en dirai autant des cas de flexion interne signalés dans le chacta, où la partie antérieure des thèmes verbaux est modifiée non seulement par la flexion ou l'allongement de la première voyelle, mais encore par l'insertion d'une syllabe, par la préfixation d'une diphtongue, par celle de la voyelle *a*, etc.

D'une manière générale, on peut dire que les modifications subies dans leur partie antérieure par les thèmes verbaux de l'algonquin et du chacta constituent des aggravations phonétiques, correspondant à un renforcement de l'idée verbale, et que ce procédé n'est, en réalité, qu'une atténuation du procédé primitif et quasi universel qui consiste dans le redoublement ou la répétition du radical.

M. Brinton s'empare, pour confirmer sa théorie du polysynthétisme, d'un passage de l'Avertissement dont le

P. Montoya a fait précéder son *Tesoro guarani-español*. Il y est dit textuellement : « El fundamento desta lengua son particulas que muchas dellas por si no significan, pero compuestas con otras, o enteras, o partidas (porque muchas los cortan en composicion) hazen vozes significativas; a cuya causa no ay verbo fixo, porque se componen destas particulas o nombres con otras ». La citation est heureuse. Mais, quand on lit attentivement ce qui suit, on voit que le P. Montoya a voulu purement et simplement prévenir le lecteur que les thèmes verbaux étant conjugués au moyen de préfixes, il faudra, pour les trouver dans le *Tesoro*, « quitar las particulas y ir à lo fixo ». Soit, par exemple, *añemboé* « je m'instruis, j'apprends ». Le lecteur est averti que pour connaître la signification de ce verbe, il devra élaguer les deux particules *a* (indice du pronom-sujet de la 1re personne), *ñe* (indice de l'action reflexe), et chercher le thème *mboé*. En effet, à la page 215, *mboé* est donné avec la signification de « enseñar », mais comme ce thème est formé de *mbo* pour *mo*, particule causative, et de *é* « destreza, enseñanca, aptitud, habilidad, aprender, rezar, leer, estudiar, induzir, agradar », le lecteur est renvoyé de *mboé* à *é*, où il trouve entre autres formes : *che-é catu* « j'ai dextérité, je suis adroit » ; *a-mbo-é* « je fais adroit, je rends habile, j'enseigne » ; *a-ñe-mbo-é* « je me rends adroit, je m'instruis », etc.

Que les particules *ñe*, *mbo* ne s'emploient qu'en composition, cela va de soi et importe peu, la question étant uniquement de savoir si ces affixes proviennent oui ou non de radicaux ayant eu une existence propre.

Quant aux indices pronominaux, leur affixation ne prouve nullement qu'ils ne soient pas issus, eux aussi, de

radicaux indépendants. Le P. Montoya les qualifie de particules et les met sur la même ligne que les indices de réflexion et de causalité, parce qu'ils se préfixent, au lieu de se suffixer, comme en espagnol et en latin.

Conclusion

Étant donné que l'expression fâcheuse de *Polysynthéthisme* est consacrée par l'usage pour caractériser ce fait incontestable que généralement « les langues américaines réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un mot », je maintiens avec MM. Hovelacque et Vinson que le polysynthétisme ne constitue point un quatrième état morphologique ; et, si grande que soit l'autorité de Humboldt, je me permets de penser que la théorie de l'holophratisme est due « à la prédominance de l'imagination sur la raison ».

Lucien Adam.

ÇAKUNTALÂ

TRADUCTION DE LA VERSION TAMOULE

(Suite)

Indra. — L'homme qui se met en colère et s'irrite, l'homme qui ose faire un meurtre, l'homme qui abonde en malédictions, l'homme dont la pénitence est éminente, sont d'ordinaire soumis par les femmes qui inspirent les désirs ardents. Il ne faut pas que tu hésites à éloigner ce péril.

Mênakâ. — O chef des Dânavas, toi qui nous as dit de venir, salut ! O maître ! je vais trouver le *riṣi*, qui sur la terre aime les pénitences les plus fortes, pour détruire cette pénitence par le badinage de mes paroles et le regard de mes grands yeux. O maître ! voyez mon pouvoir !

Indra (prose). — O Mênakâ ! par quelque moyen que ce soit, il faut que vous alliez détruire la pénitence de ce Viçvâmitra. — Maître ! je vais la détruire.

Le directeur au public (vers). — Mênakâ, dont la taille est semblable à l'éclair, dont les lèvres rouges faites pour blâmer avec mesure laissent échapper de vives paroles comme des joyaux, s'avance vers le superbe Viçvâmitra pour éloigner le malheur qui menace les suras et les hommes de la terre battue par les vagues.

Le directeur au public (prose). — Si vous demandez : qu'est-ce que ceci ? voyez comment la divine Mênakâ arrive du monde des dieux dans le but de détruire la pénitence du grand Muni Viçvâmitra, sur le penchant de l'Himâlaya.

Entrée de Mênaka (*chœur*). — Elle est venue, la belle et joyeuse Mênakâ aux gestes lasciſs, à la démarche caressante ; et soudain tous les nobles et illustres Munis ont eu le cœur attendri, car, avec sa parole abondante aux sucs d'ambroisie qui a le don de fasciner, avec son badinage et son éternelle danse, elle a tous les enchantements de la femme passionnée, qui met de la délicatesse dans les jeux de l'amour au milieu même de toute la violence de la passion.

Les yeux de Mênakâ qui, semblables à des cyprins, triomphent de l'amour, peuvent détruire la pénitence des nobles Munis à l'esprit puissant et à la volonté forte. A la vue des lèvres de corail de Mênakâ, si belles et si douces quand elles s'entr'ouvrent, les rochers de pierre inébranlables et toutes les citadelles de l'univers se renverseront ; à l'approche de la clarté de son oreille, semblable à un miroir, le plus beau qu'on ait trouvé dans le monde, les savants qui comprennent le but des quatre Vêdas perdront leur âme vive ; à la vue de son beau front qui ressemble à la lumière de la lune et qui porte le rouge *tilaka*, le cœur et les yeux des jeunes hommes s'obscurciront par le nuage de la passion sensuelle. Les taches jaunes de sa peau, s'élargissant, croissant de plus en plus avec abondance, s'abaissant, se redressant et s'élevant tour à tour, finissent par mépriser en quelque sorte la cruche d'or (le soleil), en rivalisant avec lui, et prennent une telle grosseur qu'elles

l'emportent sur la trompe de l'éléphant, qui est une merveille dont parle le monde entier. Mênakâ s'est embellie de bijoux, elle a enduit son beau corps de la poussière d'une poudre odoriférante, mêlée à la poudre de sandal qu'on appelle l'onguent d'or.

Pierre précieuse de la montagne qui frappe et tourmente l'esprit, Mênakâ fascine les dieux et attendrit la trinité unique; pierre précieuse qui tourmente Kâma par des désirs lascifs, Mênakâ triomphe des Nâgas, séduit ceux qui sont dans le monde, adoucit ceux qui ont l'excellence (les chefs), excite le feu de la luxure chez toute personne qui la regarde ; si l'on demande quelle est la dimension de la poignée de sa main belle par sa petitesse, on répond : « elle est comme cela » ; Mênakâ brille par sa taille dont la petitesse remarquable lutte contre celle d'une liane ; elle brille par un corps sans défaut, qui s'avance avec une splendeur telle qu'on pourrait la payer du prix des quatorze mondes et du monde des Nâgas, qui tous sont arrêtés par sa superbe ceinture et ont les yeux fixés sur son voile.

Mênakâ apporte avec elle, chaque jour, le désir par l'or pur de ses expressions pleines de finesse et la vertu de ses douces paroles ; la déesse, qui marche avec un corps abondant en amour, a vu la limite incomparable de toute la science qui donne le plaisir ; elle a la beauté de l'éclair qui brille dans l'atmosphère ; c'est une jeune perruche dont les attraits sont la perfection même, remarquable par la beauté de ses formes amoureuses. Mênakâ n'est-elle pas une perle de vie, qui ne perd jamais son éclat, perle rejetée par les flots de la mer? N'est-elle pas une pierre précieuse qui ne peut être percée ? N'est-elle pas une

éclatante peinture ? N'est-elle pas une lumière qui ne peut plus recevoir de chaleur ? N'est-elle pas une fleur qui ne peut être ravie ? Est-il possible qu'on lui oppose jamais un refus ? Avec elle n'y a-t-il pas une plénitude du désir ? L'excellence des suras ne réside-t-elle pas dans cette déesse ?

Voyez s'avancer la belle Mênakâ, parfumée, aux gestes lascifs et joyeux : ses signes de beauté sont innombrables, et sa danse ressemble à celle du paon bigarré ; voyez s'avancer cette jeune beauté, à la démarche superbe, dont les seins tremblotent, dont la taille flexible est ornée de cercles de grelots qui font *kala kala,* dont la mince cheville est embrassée par des anneaux retentissants.

Mênakâ et sa confidente. — Holà ! femme ! Navaratnamâlâ ! — Quoi, madame ? — Il me semble que celui-ci ressemble au grand *riṣi* Viçvâmitra. Comment faire ouvrir les yeux d'un pénitent aussi absorbé par ses austérités et comment attirer son attention ? Comment lui inspirer de la passion pour moi ? Comment détruire cette pénitence ? Il ne me vient aucune idée, mon amie. — Ce grand richi Viçvâmitra n'ouvrira jamais les yeux ! Mais je suppose que, si tu allais en face de lui, du côté d'où souffle le vent, frappé par le parfum que tu dégages, il ouvrirait peut-être les yeux. — Je vais le faire.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà, Kâlâgni ! — Maître ! — Qu'est ceci ? Il passe de notre côté l'odeur d'un excellent parfum. — Eh ! frère Kâlanêmi ! — Quoi, frère ? — Voilà un parfum que nous ne sentons pas et dont lui seul s'aperçoit ; d'où vient-il donc ? Je n'y comprends

rien. Est-ce le parfum de ces fleurs de *koḍi?* Est-ce le parfum de ces fleurs de *kôra?* ou de ces fleurs d'*érukku?* ou bien de ces fleurs d'érythrine? — O notre maître! de plus en plus se répand un agréable parfum qui vient de l'intérieur de la forêt, où abondent le sandal, le *pârijata*, le *tchampaka*, l'*açôka*, le *punnei*, l'agalloche aux bouquets de fleurs épanouis, le cassia doré, le safran, le cotonnier, le *pandanus*, le rouge *kaḍambu* et le manguier. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Il y a longtemps que je fais ici pénitence, et je n'ai jamais senti un parfum aussi admirable; une odeur comme celle d'aujourd'hui suffit à troubler l'esprit le plus acharné dans la méditation. Allez, ô enfants, en chercher soigneusement la cause. — Nous y allons, maître!

Maître! maître! ce qu'a dit votre divinité est la vérité même. — Quelle chose dis-tu être la vérité? — Au sud de l'endroit où votre divinité fait sa pénitence, au pied d'un arbre... — Quoi donc?... — Il y a quelque chose de surprenant. Maître! maître! si on la regarde, les yeux sont éblouis. — Ah! qu'est-ce que cela? Ah! — C'est une flamme, seigneur! ou bien c'est la lumière du soleil. Maître! ce n'est pas tout. — Alors quelle est donc la chose qui éblouit vos yeux? — Nous allons encore une fois voir ce que c'est, ô maître! — Allez donc voir et revenez vite, enfants! — Nous allons regarder et nous allons revenir, ô maître!

Holà! frère Kâlanêmi! la beauté de cette femme vaut bien trois quarts de *fanon* (1) ou même l'empreinte de

(1) Un fanon d'or ou chacra, c'est-à-dire 1 fr. 60.

six sous. — Qu'est-ce donc, frère Kâlâgni ? C'est toi qui parles ainsi... un quart, un demi-quart de fanon !... l'empreinte, l'empreinte de trois sous ! Maître ! maître ! — Quoi, enfants ? Je ne vois rien. — Seigneur ! au pied de cet arbre vient de briller l'éclat d'une lumière. — Qu'est cela ? Holà ! enfants ! cette lumière, comment arrive-t-elle ? Comment s'en va-t-elle ? Comment brille-t-elle ? Comment demeure-t-elle ? Que venez-vous me chanter ? Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Existe-t-elle, cette splendeur ? Et comment se trouve-t-elle ici ? — Maître ! maître ! un nuage, deux cyprins, un fruit de bryonia, deux cruches d'or, au bout de ces cruches un pot de miel (1) : tout cela se trouve dans cette splendeur, ô maître ! — Où se trouve cette splendeur, enfants ? — La voilà ! elle est tout droit en face de moi : regardez, maître !

Ah ! ah ! ô femme ! fallait-il que tu vinsses me chercher si loin ? Si tu m'avais adressé une invitation en me priant de venir te voir, aurais-je pu me rendre auprès de toi ?... Holà Kâlâgni ! — Maître ! — Holà ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Mes deux yeux suffiront-ils pour examiner la beauté de cette femme ? — Maître ! maître ! nous aurons six yeux ; mais que ferait-on de deux yeux ? — Comment ! six yeux ! — Maître ! maître ! mes deux yeux, les deux yeux de mon frère et les deux yeux de votre sainteté ne font-ils pas six yeux ? Ces six yeux ne sont pas même suffisants pour regarder cette beauté. — Va-t'en, coquin ! enfant malicieux ! Pour contempler sa beauté, il ne suffirait pas même de six yeux, ni de mille, ni de dix mille, ni de cent mille... O Hara ! Hara ! ô Çiva ! Çiva !

(1) La chevelure, les yeux, la bouche, les seins et les mamelons.

Viçvâmitra (chant). — Mes yeux ne sont pas suffisants, ô Hara! Hara! ô Çiva! Çiva! une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour examiner la beauté des femmes aux cheveux ornés de pierreries; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour voir une beauté qui ressemble à celle de la lune à l'époque de l'automne où le ciel est parsemé de nuages; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour voir cette agréable beauté qui resplendit avec la vivacité d'un éclair, et triomphe par des paroles plus douces que la canne à sucre; une fois dix millions d'yeux ne sont pas suffisants pour contempler cette beauté, ornée de superbes pendants d'oreille et semblable à *Paḍmâ* (*Lakṣmî*), dont l'éminente pureté est faite de splendeur.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Enfants! apportez ce siège et mettez-le là. — Eh! frère Kâlanêmi! — Quoi, frère? — La lutte contre les femmes n'est pas l'affaire d'un jour; c'est l'affaire même de plusieurs jours.

Viçvâmitra (chant). — Est-ce un rubis resplendissant? Est-ce une saveur divine? Est-elle une pureté sans tache, la femme aux charmes séduisants qui se tient avec fierté devant moi? Est-ce l'union par l'amour? Est-ce une guirlande aux neuf pierres précieuses, celle qui avec des membres de diamant se tient devant moi? Est-ce une jeune femme aux mérites excellents? Est-ce la directrice suprême de l'amour, celle qui avec son corps délicat est venue me regarder de travers et se tient devant moi? Est-ce une erreur de dire que je ne puis comprendre le tourment de mon esprit devant celle dont les membres sont bleus, et qui pour m'embrasser se tient devant moi?

Est-ce que je n'ai pas écrit sur une *ôle* (feuille de palmier) l'engagement de mon esclavage? D'où viennent ces désirs qui s'approchent et qui m'assaillent en foule? Je vais tomber à ses pieds pour éclaircir enfin tous mes doutes...

Les disciples. — Il succombe, il succombe au comble du désir, notre maître qui nous a dit: il ne faut pas même embrasser une sœur!

Mênakâ et sa compagne. — Holà! ô femme! Navaratnamâlâ! — Quoi, madame? — Depuis que je suis au monde et que je suis en âge de raison jusqu'à ce jour, m'a-t-on vue regarder le visage d'un seul homme? — Ah! madame, hélas! vous ne pouvez connaître même un péché; si vous regardez un homme, ce péché à lui seul dépassera cent dix mille péchés; votre compte y est-il?

Viçvâmitra (chant). — Quelle est celle-ci? C'est l'épouse qui me convient; c'est l'épouse de mon désir. Elle ressemble à une plante grimpante et elle a l'éclat du nénuphar. Il me semble qu'elle est venue pour me réduire en servitude, dans le cas où je la remarquerais. Pourquoi cette honte que je ressens? Je crois pouvoir aller doucement, et par l'adoration, mon union sera possible avec elle... elle a des regards pleins d'un éclat qui brille d'un feu concentré. Quelle est celle-ci? Est-ce le *kôkila* qui chante sur un manguier? Est-ce un paon? Est-ce la perruche fleurie qui dévore les fruits mûrs? Est-ce une lumière? Quand je regarde sa paupière de femme, moi qui suis son serviteur, le miel sort de ma bouche... Mais qu'est-ce que cela? je suis rempli d'amour: si elle m'appelle, je vivrai; si elle ne m'appelle point, ma vie s'échappera. Mon esprit peut-il ne pas être troublé à cette vue?

Quel profit tire-t-on d'être né homme ? Le voici : cela est semblable à la mer qui n'a pas de naissances inutiles... Les seins, où sont les taches jaunes, tremblent comme des branches de fleurs ; sa taille, mince et flexible, diminue encore et s'évanouit.

Quelle est celle-ci ? Son arrivée est-elle le résultat de ma pénitence ? Est-ce la manifestation d'une divinité ? Est-ce le signe d'un défaut dans une pénitence irréalisable ? Est-ce une perle parfaite ? Est-ce un cygne ? Est-ce un fruit mûr abondant en douceur ?... A la vue de sa beauté, mon corps s'est fondu. Je ne vois pas d'autre moyen : la jouissance du corps sera pour moi la béatitude finale par la délivrance. Va-t-elle me prendre pour son serviteur ? Va-t-elle me procurer le miel savoureux de la jouissance ? Vais-je succomber en tombant à ses pieds ? Pourquoi cela serait-il illicite ? C'est une fascination pour moi, je suis l'être souverainement heureux (Çiva). Quelle est celle-ci ? Cette femme est l'épouse qui me convient.

Mênakâ et sa compagne. — Holà ! ô femme ! Navaratnamâlâ ! Ce *riṣi*, après avoir jeté les yeux sur moi, s'est écrié : voilà mon épouse ! voilà mon épouse ! — Ce désir n'est-il pas mauvais, s'il n'y a pas d'amour ?... — Holà ! Navaratnamâlâ ! quelle émotion j'éprouve aujourd'hui ! c'est l'amour qui me tourmente et qui me fascine les yeux. Ah ! qu'est donc ce mal ? — Croyez-vous, madame, qu'il vous soit permis de montrer aux autres l'état de votre cœur ?

Mênakâ (chant). — Pourquoi l'amour s'accroît-il dans mon cœur ? La chaleur de la volupté et de la luxure embrase mon sang ; les pensées se pressent innombrables

dans mon cerveau ; ce désir de volupté me cause du tourment. Mes deux seins sont droits et dans leur gonflement ils s'élèvent, mes splendides lèvres se mouillent, la flèche de Kâma perce mon sein, et, grâce au désir sensuel, tout mon corps tombe en défaillance. Le bord de la maison fortifiée de Kâma (1) tremble, mon cœur danse dans l'ambroisie, le flot de l'enivrement s'étend avec abondance, j'aspire à me plonger dans les délices à l'instant même... Les *kôkilas* sur le manguier s'unissent et chantent leur bonheur, le feu se répand dans ma tête, mon cœur tressaille comme une fleur et mon esprit grandement fasciné tombe dans l'égarement.

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Eh ! Kâlanêmi ! — Seigneur ! — Elle vient de parler : qu'a-t-elle dit ? Quand elle parle, il me semble qu'elle verse dans mon oreille une ambroisie divine.

Viçvâmitra (chant). — O femme ! je suis aveuglé. Donne-moi un baiser, ô mon œil ! donne-moi un baiser. Quel est donc ce trouble qui n'est pas permis ? Nous allons jouer et nous unir. Ah ! ah ! femme ! je te fais dix millions de révérences. Ma sainteté s'est enfuie devant ta splendeur... Oh ! l'ardeur de mes sens me cause les plus cruels tourments. Grâce à l'agitation des globes de tes seins, aux grelots des bracelets qui ornent ta belle main, à ton front semblable au croissant de la lune, aux lèvres de ta bouche aussi douces que le fruit du manguier, ah ! ah ! ah ! toute ma force, ô femme ! s'est enfuie ; maintenant, c'en est fait de la prospérité par l'exercice d'une

(1) *Civitas Kami dicitur muliebre pudendum; comparaturque serpentis capiti.*

pénitence austère ; plein de trouble, je souffre dans mon cœur et je brûle du désir de la volupté. En présence de ta taille, qui en se relevant resplendit, en présence de ta cuisse que l'on voit bien en saillie, en présence du chaperon de serpent (1) qui étincelle et du rivage de la volupté qu'on désire, ah! ah! ô femme! les sept mondes s'évanouissent ; moi, l'unique, je me plonge dans la passion ; je suis d'accord avec cette femme, ce qui est l'important, et mon trouble va si loin que je cherche à m'unir à elle.

(Autre mesure.) — L'amour, c'est l'univers ; l'amour, c'est la contemplation de la vérité ; l'amour, c'est la connaissance de la vérité ; l'amour, c'est l'essence des Vêdas ; l'amour, c'est une religion ; l'amour, c'est la délivrance ; l'amour, c'est la cause efficiente.

(Prose.) — Écoute, ô femme ! l'amour est au-dessus de tout : sans amour l'univers n'est rien, sans l'univers la sagesse n'est rien, sans la sagesse il n'y a plus de *môkṣa ;* de plus l'amour est la cause première de la vie présente et de l'autre vie... Quant à moi, je ne puis supporter l'ardeur de mes désirs ; satisfais, ô mes yeux, ma soif insatiable d'amour.

Viçvâmitra et son disciple. — Holà ! Kâlâgni ! — Maître ! — Celle-ci est-elle en colère contre moi ? Est-elle satisfaite ? Va voir, et reviens vite, enfant ! — Maître ! j'y cours et je reviens vite..... Maître ! maître ! cette dame est furieuse.

Viçvâmitra (chant). — Pourquoi une si grande colère ? Viens donc, ô femme, qui es la splendeur de mon désir ! Pourquoi une si grande colère contre moi ? Viens donc.

Pourquoi n'as-tu point pitié de moi, ô femme orgueil-

(1) *Ibid.*

leuse comme une *citrinî* (1) et qui as conquis la renommée dans le monde par ta beauté qui brille comme un joyau et que l'on vante comme une peinture ? Pourquoi ne pas vouloir éteindre même un peu la chaleur de mon désir ? O toi que j'aime comme mes yeux !

O toi que j'aime comme mes yeux ! moi qui suis un homme habile, je me sens tout troublé quand je pense à mon amour et à mon désir de m'abreuver de miel en m'unissant à toi et en mordant tes lèvres. Viens donc auprès de moi, méchante ! Pourquoi une si grande colère ?

Mênakâ (vers). — Pour ceux qui font une pénitence véritable, capable de dissiper l'illusion de la terre, quel est l'amour qui unit par le désir ? Quel est le plaisir des vierges ? O seigneur ! si je m'unis à vous, sans craindre de détruire une pénitence irréprochable et sans que cet acte soit criminel, faites-moi connaître le profit que je pourrais en tirer.

Viçvâmitra (vers). — O paon sacré, qui me demandes une réponse ! Vois, tu es une chose qui m'est accordée par le Seigneur en récompense des grandes austérités que j'ai accomplies. Si tu consens à t'unir à moi et à m'enivrer des gouttes de miel de tes lèvres pour chasser le mal du désir qui cause ma douleur, tu gagneras la sainteté : viens t'unir à moi, viens donc.

Viçvâmitra (chant). — Grâce à mes bonnes œuvres, ô Hara ! Hara ! grâce à mes bonnes œuvres, est arrivée

(1) Les écrivains érotiques indiens classent les femmes en quatre catégories : *padminî*, femme parfaite ; *citrinî*, femme amoureuse ; *çankhinî*, femme emportée ; *hastinî*, femme éhontée.

près de moi cette femme semblable à une gazelle, aux yeux pareils à des javelots.

Grâce à mes bonnes œuvres, est arrivée près de moi cette dame souveraine, semblable à *Lakṣmî :* ainsi la pluie vient à la moisson qui se dessèche; ainsi les fleurs se montrent aux essaims d'abeilles qui les désirent; ainsi une chose que l'on cherche se trouve tout à coup sous la main.

Grâce à mes bonnes œuvres, cette femme est venue devant moi et s'est manifestée à mes yeux : il me semble que j'ai trouvé dans ce monde la divine ambroisie; il me semble que la lune est venue briller à mes yeux ; il me semble que les trois personnes divines elles-mêmes se sont réunies en un seul corps.

Grâce à mes bonnes œuvres, cette femme s'est éprise d'amour et s'est approchée de moi qui la cherchais : il me semble qu'est arrivée la déesse *Pârvatî*, qui se tient à gauche de Çiva ; il me semble que j'ai obtenu la déessse des arts (*Sarasvatî*), qui se tient sur la langue de Brahmâ ; il me semble que s'est unie à moi la déesse *Lakṣmî*, qui se tient sur le sein de l'heureux *Viṣṇu*.

Viçvâmitra (vers). — O femme fleurie, belle comme les boutons du manguier ! Est-ce une illusion ? Je me flétris en proie aux tourments cruels du désir causés par ton œil qui est l'arme de Kâma, viens : nous allons être dans les délices ; viens : nous allons contempler l'amour qui rend heureux ; poussés par l'ardeur du désir, nous allons être plongés dans des délices incomparables ; viens donc, viens donc ! nous allons contempler l'amour qui rend heureux.

Mênakâ. — Il ne convient pas aux munis, à ceux

qui n'ont pas la connaissance des femmes qui sont l'ambroisie de l'ivresse, à ceux qui ont dompté leurs cinq sens, de faire sans crainte le jeu de l'amour, n'est-ce pas? Ils n'en obtiendront pas un plaisir pur, n'est-ce pas? Ils n'en auront pas une joie complète; ils ne conserveront pas une bonne réputation; leur corps même n'y est pas préparé; cela ne peut te convenir, n'est-ce pas? tu ne penses pas obtenir un plaisir pur, n'est-ce pas?

Viçvâmitra. — Viens donc : je vais apaiser mon trouble en embrassant tes deux bras superbes, en buvant à tes lèvres d'une excellente douceur, en pressant la montagne d'or, la cruche de tes mamelles qui sont l'accroissement du croissant de la lune. Viens donc : moi, je vais essayer ma force. Je suis un être possédé de la folie de l'union sexuelle; viens donc : je vais maintenant entrer dans la bonne voie en mettant un terme à cette folie. Viens donc : moi, je vais essayer ma force.

Ménakâ. — Va-t'en ! va-t'en ! le désir de posséder les femmes, qui sont de très petites choses, cessera-t-il enfin chez les hommes qui, ayant atteint l'intelligence absolue, s'affaiblissent en parole et en pensée, grâce à la beauté des tresses de cheveux longues et abondantes? Va-t'en ! va-t'en ! les femmes consentiront-elles jamais à cela? Les femmes, après s'être livrées à la volupté de l'union, malheureuses et brûlantes d'amour, consentiront-elles jamais à cela? Quand aura diminué la jouissance des jeux de l'amour, le désir de posséder les femmes, qui sont de très petites choses, cessera-t-il enfin chez les munis?

Viçvâmitra (prose). — Ah ! femme Ménakâ! Te voilà donc, toi qui as causé dans tout mon être un si grand

tourment d'amour et qui as détruit ma pénitence? Holà! coquine!... c'est bien... c'est Indra qui t'a fait venir : je le retrouverai un jour. Autrefois le richi Gâutama a maudit Indra en lui faisant venir sur le corps mille *yônis;* mais ce n'est pas là une malédiction ; moi, je vais par mes malédictions le réduire en cendres : c'est assez. Toi, va-t'en!

Viçvâmitra et ses disciples. — Holà! Kâlâgni! — Maître! — Eh! Kâlanêmi! — Seigneur! — Prenez mon pot à l'eau, ma peau de tigre; emportez-les ; marchons.— Nous les emportons et nous marchons, ô maître!

Le directeur au public (vers). — A l'époque où, dans une tendre union, se sont embrassés par amour dans ce lieu-ci Mênakâ et Viçvâmitra à la renommée brillante, a été conçue une fille douce comme le miel sous l'influence bienveillante d'un astre favorable.

(Prose.) Si l'on demande : qu'est-ce que ceci? Aussitôt après la naissance de leur fille, le grand richi Viçvâmitra et la femme céleste Mênakâ conformèrent leur conduite à leur origine : Viçvâmitra, sans faire le moindre cas de l'enfant qui venait de naître, alla continuer sa pénitence dans un autre endroit, et Mênakâ gagna le monde des dieux. Dans l'intérieur de la forêt, Çakuntalâ, seule, étendue sur la terre, sans nourriture, pousse des cris : pendant que les oiseaux protègent de l'ombre de leurs ailes la tête de Çakuntalâ, veuillez voir s'avancer dans cette même forêt le grand richi Kaṇva.

Entrée de Kanva (*chœur*). — Il est venu, le grand richi Kaṇva! Il est venu, Kaṇva, qu'embellit le sens unique des quatre Védas, lorsqu'on s'en approche, et qui est le meilleur pour la vraie sagesse connue grâce aux quatre Védas.

Il est venu, Kaṇva, qui prononce les paroles des Védas pour détruire les activités fortes qui sont cause de la naissance qui désole la terre; celui qui porte à la main les deux objets qui conviennent à ses aspirations, le pot à l'eau et le bâton recourbé qui brille; l'homme excellent qu'on appelle une mer de bienveillance et qui est tout patience, comme la terre. Il est venu, Kaṇva, qui a compris le sens des choses éternelles et périssables, qui s'est attaché à la pénitence par la chasteté, qui a médité sur la prière de la syllabe *ôm* à la vérité abondante, qui a grandi par une sagesse innée, infinie, et qui, dans le monde, a conquis la place de pénitent par des paroles douces qui engendrent la supériorité. Il est venu, Kaṇva, plein de pureté, avec la mèche de cheveux des ascètes et l'ocre rouge qu'on voit sur son épaule : en retenant avec douceur dans sa mémoire des séries de prières, en adressant des prières à Brahmâ qui éclaire son âme, il a déposé dans son cœur la lumière suprême dont la splendeur chasse les ténèbres.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — Je vais enseigner la clarté de la sagesse; écoute; allons! — J'écoute votre sagesse, ô maître!

Kaṇva (vers). — O gens du monde! le bonheur que donne la connaissance de l'être suprême, voilà la vérité. O gens du monde! outre la vérité, il y a l'éternelle justice. O gens du monde qui adorez les pieds de l'être suprême! si vous la désirez, toute la lumière divine vous sera donnée. O gens du monde! si vous êtes allés chercher un *guru* de mensonge, l'or lui-même se changera en fer. O gens du monde! en vous reposant sur les quatre

puissances avec fermeté et en vous y attachant, la vraie sagesse prospèrera dans votre cœur. O gens du monde! lorsque vous connaîtrez la vraie sagesse qui est sans cause, vous aurez atteint la perception de l'union unique. O gens du monde! lorsque vous vous serez approchés de la fosse qui est le réservoir de la religion, vous aurez combattu le trouble du cœur difficile à vaincre. O gens du monde! lorsque vous aurez atteint la chose unique donnant la tranquillité, vous aurez coupé le malheur de la naissance; vous aurez chassé les ordures des Çâstras. O gens du monde! qnand vous vous serez approchés des pieds d'un vrai guru, vous connaîtrez le plaisir véritable, vous qui avez sommeillé, sans vous flétrir, dans les fausses délices des *sûtras*.

Kaṇva et son disciple (prose). — Holà! Vivêkacintâmaṇi! — Maître! — (Vers.) Quel est ce bruit de pleurs de petit enfant dans cette forêt sur le penchant de l'Himâlaya septentrional, où vivent heureux les ascètes sans la société des hommes, en compagnie des ours, des chacals, des tigres et des éléphants pleins d'ardeur? Va : examine avec attention les quatre points cardinaux et tâche de connaître la cause de ce bruit. — Maître! je vais tout examiner.

Écoutez, ô souverain maître de la sagesse sans égal! J'ai en tout suivi les instructions données par votre divinité : je suis allé partout et j'ai tout observé. Non loin d'ici je n'ai vu personne, père ou mère, mais une enfant qui se lamente et que protègent des aigles au plumage d'or. — Mais, nous allons voir cela. Viens, enfant.

(Vers.) — O Hara! Hara! ô Çiva! quels sont les parents

cruels au cœur assez impitoyable pour déposer avec hardiesse dans la grande forêt qu'on appelle *Sura* cette tendre enfant qui est toute beauté et tout amour? Je l'ignore absolument.

(Prose.) — Holà! Vivêkacintâmani! — Maître! — Grâce à ma vue divine, j'ai tout vu et tout observé : je vais t'en faire le récit, enfant! — Racontez-moi cette histoire, ô maître! — Pour détruire la pénitence de Viçvâmitra, Indra a fait venir la femme céleste Mênakâ sur la terre : le fils de Gâdi, saisi d'amour, n'a pas tardé à s'unir à elle, et c'est la jeune enfant, née de cette union, qu'ils ont tous deux abandonnée ici. Ceux qui sont doués de sentiments affectueux, à la vue de cette pauvre enfant, comment s'en iraient-ils? Aussi allons-nous prendre cette enfant et la porter à notre ermitage. Viens, enfant. — Maître! je la prends et je l'emporte, comme vous le désirez.

(Vers.) — Que cette belle enfant grandisse avec la nature! Puisses-tu prospérer! Puisses-tu prospérer chaque jour sur cette vaste terre sans le moindre chagrin, soutenue par mes bénédictions et protégée par la faveur de Sadâçiva, qui te tiendra lieu de père et de mère!

(Prose.) — Holà! Vivêkacintâmina! j'ai donné à cette petite fille le nom de *Çakuntalâ,* parce que, au moment où nous l'avons rencontrée, des oiseaux *çakunta* la protégeaient de leurs ailes. Que notre Çakuntalâ n'ait jamais faim! Pour cela, ne laisse pas échapper le moment et nourris-la de lait et de fruits de toute espèce. Va donc faire cela, enfant! — Maître! je vais la nourrir selon vos ordres.

Le directeur au public (vers). — Cette enfant, la belle

Çakuntalâ, aussi belle que le dieu de l'amour quand il descend sur la terre, grandit en beauté et voit son corps s'éclaircir de jour en jour, chez le muni Kaṇva qui a franchi le triple péché, qui excelle dans une rare pénitence et qui abonde en grâce éminente et bonne.

(Prose.) — Veuillez voir s'avancer Sadânanda vers l'ermitage de Kaṇva, où la belle Çakuntalâ grandit.

Entrée de Sadananda (*chœur*). — Il est venu, le richi Sadânanda! il est venu, Sadânanda, qui possède toute la sagesse vraie du cœur dans laquelle il s'est perfectionné, et qui médite avec la joie spirituelle venant de la connaissance de Dieu. Il est venu, Sadânanda, qui a l'amour divin et resplendissant des Védas, lui qui trouve son plaisir dans la jouissance de son bonheur et qui a la splendeur d'une grande pénitence. Il est venu, Sadânanda, qui s'affermit dans la vertu en accomplissant les pratiques religieuses en l'honneur de Brahmâ, lui qui porte la douceur de l'être infini, discerne ce qui est bon et ressemble à un ermite de Çiva à la pénitence pure. Il est venu, Sadânanda, pour voir le muni Kaṇva, pour s'orner de la parole qui donne le bonheur céleste, pour approfondir la science des anciens Brahmâṇas, le livre d'Aditya.

Sadânanda et Kaṇva (prose). — Salut! salut! ô grand muni Kaṇva! — Salut! salut! Venez, Sadânanda. — Holà! Vivêkacintâmaṇi! allez prendre ce siège pour notre ami Sadânanda et mettez-le dans cet endroit, enfant! Pour vous, Çakuntalâ, faites une salutation à Sadânanda et recevez la sienne. — Maître! je la reçois avec plaisir et je m'incline devant lui.

Çakuntalâ (vers). — Hommage à toi, homme pur qui t'es approché du but suprême des quatre Védas et qui as compris que c'était une fausseté de dire : le principe des corps n'est pas éternel, excepté l'union ! Hommage à toi, sage pénitent ! Hommage à toi, qui es le chef des purs *tattvas!* Hommage à toi, ô richi Sadânanda?

Sadânanda (vers). — Salut, ô cygne ! Salut, femme aux beaux ornements ! Salut, femme délicieuse, pure comme 'or ! Salut, femme excellente qui as connu la bonne voie ! Salut, incomparable Çakuntalâ !

Gérard Devèze,
Élève diplômé de l'École des Langues orientales.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque ethnographique publiée sous la direction de M. Léon de Rosny. — *Paris*, 1885-1886, 7 vol. in-12.

Ces sept volumes, dus à quatre auteurs différents, sont d'une valeur très inégale.

Le meilleur de tous est, à mon avis, le dernier, celui qui porte le nº VII de la série : *Le Tibet* (le pays, le peuple, la religion), par Léon Feer, 107 p. Le livre dit bien tout ce qu'il veut dire ; il est simple et sans prétention ; on voit que c'est l'œuvre d'un homme compétent et bien informé. Tout au plus ferais-je quelques réserves sur certains points de détail, sur certaines appréciations.

L'*Ethnographie de l'Algérie*, par O. Houdas (nº V, 124), est également un livre recommandable, dont l'auteur est fort au courant des choses dont il traite. Je ferais toutefois un plus grand nombre de réserves. Pour le moment, je me borne à une seule observation : M. Houdas dit (p. 95) que le Juif arrivé à l'âge mûr revient aux habitudes, aux préjugés, aux superstitions de ses ancêtres, quelque affranchi qu'il en ait paru dans sa jeunesse. Je

n'y contredis pas, mais je crois que la conquête de l'Algérie ne date pas encore d'assez loin pour qu'on ait pu s'assurer du fait par une expérience locale et personnelle. — Un passage absolument inexplicable est (p. 67) celui où il est dit de la langue berbère : « Le mécanisme grammatical en est assez rudimentaire, et s'il ne s'est pas développé davantage, *cela tient sans doute à ce que la langue berbère n'a jamais été l'objet d'une culture littéraire* ». Sous la plume d'un linguiste, il ne peut y avoir là qu'un *lapsus*.

En revanche, le plus mauvais livre de la collection est le nº II, *Ethnographie de la France*, par A. Castaing (116 p. et une carte), qui est accompagné d'une carte et qui porte en sous-titre : « à l'usage des écoles ». C'est sans doute à cause de ce sous-titre que M. Castaing a donné à son traité la forme incommode et désagréable d'un *Catéchisme* par demandes et par réponses. Mais j'espère bien que jamais une pareille élucubration n'entrera dans une école publique. Écrite sur un ton tranchant et prétentieux, pleine d'affirmations hasardées et de négations hardies, elle ne me paraît bonne qu'à égarer le lecteur et à donner les notions les plus fausses sur les progrès et l'état actuel de la science.

Les quatre autres volumes sont du directeur, M. de Rosny ; ils ont un défaut commun, celui d'avoir été rédigés trop à la hâte. Ce défaut est même sensible dans le *Peuple Siamois* (nº III, 120 p.) et dans les *Coréens* (nº VI, 92 p.), où M. de Rosny se meut sur un terrain qui lui est tout à fait familier. Je ne veux y relever ici que ses appréciations sur la doctrine générale du bouddhisme, qui me paraissent fort contestables.

La précipitation de la composition se trahit surtout dans *Les Romains d'Orient* (nº IV, 140 p.), c'est-à-dire les Roumains ou, comme l'on disait naguère, les Moldo-valaques, où l'on m'a signalé d'assez nombreux *lapsus*. Par exemple, aux pages 62 et 63, un prince, mort en 1730, semble, par la disposition du texte, avoir régné après un autre qui légiférait en 1740; page 96, l'ambiguité de la rédaction semble faire croire que Sainte-Sophie aurait été construite au commencement du XVIe siècle; page 117, il est dit que les *parias* de l'Inde sont les ancêtres des Tziganes, qui pourtant représenteraient toute une série de castes dont les noms sont donnés pêle-mêle, avec beaucoup de coquilles typographiques et des traductions un peu libres.

Le dernier volume, qui porte le nº I et compte 116 pages, est intitulé : *Premières notions d'ethnographie générale*. M. de Rosny commence par résumer très sommairement tout ce qui regarde la formation du globe; j'y trouve cette assertion un peu trop précise que « les matières transformées en gaz acquièrent un volume 1,800 fois plus grand qu'à l'état solide ». Puis il expose sa doctrine et sa méthode, que je ne puis admettre pour ma part. L'hypothèse d'une cause unique, la théorie d'un règne humain caractérisé par « le sentiment consciencieux de la continuité dans l'exercice de la pensée et de la volonté » c'est-à-dire par « la notion du progrès »; le maintien de la division des races par couleur (blanche, jaune, noire, etc.); la critique de la théorie d'une race indo-européenne primitivement localisée en Asie et émigrant ensuite jusqu'à l'extrême occident, sont, entre autres, des points que je ne saurais accorder.

La *Bibliothèque* en question ne me paraît donc pas propre au but que se sont proposé ses fondateurs, c'est-à-dire de vulgariser les notions ethnographiques. Il suffisait d'ailleurs pour cela d'un seul volume, purement descriptif, de quelques 200 pages environ.

Julien VINSON.

VARIA

AMOUR ET GRAMMAIRE

Il m'est tombé dernièrement entre les mains un livre trop oublié et très remarquable, l'*Enfant du Jésuite*, par Ch. LAUMIER (Paris, 1822, 2 vol. in-12 — I. (IV)-XXIV-287 p.; II. (IV)-358 p.). J'y copie la lettre suivante adressée par le héros du roman, Ignace Niflard, alors au collège, à une jeune blanchisseuse :

« Belle Suzette, — Dans des *temps composés* d'innocence et de repos, je vivais heureux sans penser au *futur*. Que le *présent* est différent du *passé!* Où sont ces *temps primitifs* pour toujours évanouis et que je n'ose pas même regretter? Depuis que je vous ai vue, je *décline* tous les jours et je perds le *verbe!* Un sentiment *impératif* me subjugue, et, à vos pieds, objet *plus-que-parfait*, que ne puis-je apprendre que votre âme y *participe!*

« Ah! belle Suzette, si une heureuse *conjonction* pouvait nous rapprocher, mon bonheur, qui n'est que *conditionnel*, ne serait point *imparfait;* mon *nom* n'aurait pas besoin d'*adjectif* pour être celui du plus heureux écolier des Jésuites.

« Mais peut-être ne connaissez-vous pas *les modes* qu'on nous enseigne au collège et vous ne comprendrez pas *les parties du discours* que je vous adresse ici. Je vais vous parler au *vocatif* et dans une langue qui vous est plus familière.

« O belle Suzette! mon cœur est consumé d'un feu plus ardent

*

que celui qui brûle sous votre chaudière à lessive ; il est plus froissé que le linge que vous frappez avec votre battoir, et si vous le tordiez entre vos mains, vous en feriez sortir plus de larmes qu'il ne sort d'eau de votre cuvier. Que voulez-vous de plus ?

« Un mot de réponse, s'il vous plaît. »

J. V.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XIX.

ADAM (Lucien). — L'incorporation dans quelques langues américaines..... 253, 348

CHARENCEY (Comte DE). — Abrégé de grammaire de la langue tzotzile..... 170

DEVÈZE. — Çakuntalâ, traduction de la version tamoule. 269, 361

GAIDOZ (H.) et SÉBILLOT (Paul). — Bibliographie des traditions et de la littérature populaire ou orale des Francs d'Outremer (*fin*)..... 1

GATSCHET (A.-S.). — Un petit poème en quiché de Guatémala..... 106

GRASSERIE (Raoul DE LA). — Étude de Grammaire comparée. — De la catégorie du nombre..... 87, 113, 232, 297

MIKCH (Joseph). — L'idée et la racine..... 189, 213

ORAIN (A.). — Glossaire patois (*fin*)..... 67

REGNAUD (Paul). — Les principes de la nouvelle Grammaire à propos de l'ouvrage de M. Karl Brugmann, intitulé : *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft*..... 44

SÉBILLOT (Paul). — Blason populaire de la Haute-Bretagne.. 324

VINSON (Julien). — La langue taensa..... 147

VINSON (J.). — *Blason populaire de la France*, par H. Gaidoz et Paul Sébillot. — *L'intendant Foucault et la Révocation en Béarn*, par L. Soulice..... 108

— *Aperçu philologique sur les affinités de la langue malgache avec le javanais*, par Aristide Marre. — *Nyare bidrag till Kænnedom om de swenska landsmaolen.* — *Suomolais-urgrilaisen seuran aikakauskirja*, journal de la Société Finno-Ougrienne. — *L'argot des Nomades en Basse-Bretagne*, par N. Quellien. — *Les religions de l'Extrême-Orient*, par L. de Rosny..... 207

— *Fr. Villon. Det store Testament*, par S. Broberg. — Τό δημότικον ᾆσμα [περί τοῦ νέκρου ἀδέλφου, ὑπό N. T. Πολίτου. — *Durch Central-Brasilien, Expedition zur Erforschung des Schingu im Jahre 1884*, par Karl von den Steinen. — *Etymologisches Wœrterbuch der Slavischen Sprachen*, par [Miklosich..... 293

— *Bibliothèque ethnographique*, publiée sous la direction de M. Léon de Rosny..... 381

VARIA..... 111, 211, 385

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOÎTRE SAINT-ÉTIENNE, 4.